

Découvrez quelques extraits tirés des annexes du bilan annuel d'AGnews (Africa Generation News) « Burundi : Un an par le trou de la serrure (de janvier 2013 à Septembre 2013)» :

L'Acteur de la société burundaise : La Société Civile

(Sources : AGnews, arrib.info, Xinhua, Afriqinfos, radio -rtr/rpa/rtnb/isanganiro/bonesha/Rema/ccib/radio culture - ,burundi-info.com, nyabuserongo.org)

SEPTEMBRE 2013

27 septembre 2013 | Burundi : La société civile se mobilise pour les préparatifs de l' AIAF-2014 / BUJUMBURA (Xinhua) - La société civile burundaise est mobilisée pour les préparatifs de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale prévue en 2014(AIAF-2014) pour interpeller le gouvernement burundais sur l'impérieuse nécessité de soutenir la promotion de l'agriculture familiale en célébrant solennellement l'AIAF-2014. M. Richard Sahinguvu, directeur de l'antenne nationale de l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social (INADES-Formation Burundi) et Coordonnateur du comité national des Organisations de la Société Civile(OSC) en charge de ces préparatifs, a affirmé jeudi à Xinhua que les enjeux de la célébration de l'AIAF-2014 pour le Burundi sont énormes.

"En célébrant l'AIAF-2014, le gouvernement burundais se sera engagé à élaborer des politiques susceptibles de promouvoir le développement de l'agriculture familiale au Burundi. Avec l'élaboration des politiques visant la promotion de l'agriculture familiale, le paysan burundais pourrait bénéficier d'un cadre approprié pour s'auto développer tout en contribuant à la sécurité alimentaire de tout le pays en général", a précisé M. Sahinguvu.

A la question de savoir si ces propos sous-tendent que l' agriculture familiale n'est pas développée au Burundi, M. Sahinguvu a souligné que l'agriculture burundaise, fondamentalement d'essence familiale, est confrontée à beaucoup de défis comme partout ailleurs dans le monde.

Il a cité entre autres le manque criant de terres cultivables pour les paysans burundais, l'irruption de certains projets par ici par là à travers le pays avec pour incidence l'expropriation des paysans agriculteurs, l'insuffisance d'intrants agricoles, le mauvais aménagement agricole ne tenant pas en compte les fortes érosions en pente et l'inaccessibilité au crédit bancaire par les paysans agriculteurs.

"C'est dommage que le système bancaire burundais privilégie uniquement des commerçants ou des fonctionnaires ayant un revenu régulier au détriment des paysans soucieux de développer leur agriculture familiale", a-t-il martelé.

L'activité agricole burundaise fait face également à beaucoup d' aléas climatiques, a-t-il déploré avant de faire remarquer que les sociétés d'assurances locales n'assurent pas le crédit agricole.

Il a rappelé qu'en 2008, plus de 360 organisations de la société civile provenant des cinq continents et coordonnées par l' ONG espagnole "Forum Rural Mondial" (FRM), avaient lancé une campagne mondiale destinée à consolider le plaidoyer pour la protection de l'agriculture familiale notamment via la lutte contre l'invasion des multinationales "qui investissent dans une agriculture non destinée à l'alimentation humaine".

De la sorte, a-t-il fait remarquer, l'AIAF-2014 de la société civile au plan planétaire s'inscrit dans cette vision ainsi définie, pour parvenir à des politiques spécifiques qui favorisent la reconnaissance

et le développement durable de l'agriculture familiale.

Le 22 décembre 2011, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré l'année 2014 comme l'année internationale de l'agriculture. L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et pour l'Agriculture (FAO) est chargée de préparer l'AIAF-2014 en collaboration avec les gouvernements locaux.

24 septembre 2013 | @rib News, 24/09/2013 Le FORSC se dit préoccupé par le langage qui caractérise les autorités burundaises face à la mise en place de la CVR. Selon le délégué général de ce forum, il est incompréhensible que le député Festus Ntanyungu, qui a participé personnellement aux consultations nationales dans ce cadre, ose affirmer que la mise en place de la CVR n'est pas une affaire des organisations de la société civile et des confessions religieuses. Vital Nshimirimana trouve plutôt cela malheureux et contre la volonté de ceux qui se sont exprimés et qui avaient demandé que cette commission soit composée de plus de membres de la société civile et de confessions religieuses que de politiciens. Il constate qu'il s'agit d'une manœuvre de vouloir cacher certaines choses qui ont marqué l'histoire en mettant en avant le volet réconciliation de la CVR laissant de côté la volet judiciaire. [rtr/bonesha]

24 septembre 2013 | @rib News, 24/09/2013 - En football, la formation d'Académique CHITE vient de remporter le tournoi national qui lui permettra de représenter le Burundi dans la coupe de la confédération de la CAF au niveau africain. Elle s'est en effet imposée devant Lydia Ludic Burundi Académique sur un score d'un but à zéro après 103 minutes de jeu l'après-midi de ce dimanche. L'équipe Lydia Ludic Burundi Académique venait de représenter le Burundi durant deux années d'affilée. Selon l'entraîneur de l'équipe gagnante, il s'agit d'une grande joie et la priorité est de renforcer l'équipe afin de mieux représenter le pays. Cette équipe est la deuxième qui se qualifie pour représenter le Burundi dans les compétitions internationales après l'équipe Flambeau de l'Est qui représentera le Burundi en Champions' League Afriaine après avoir remporté la coupe du championnat national de la première division.. [rtr/rpa/rtnb/isanganiro/bonesha]

24 septembre 2013 | @rib News, 24/09/2013 - Le commissaire général de la Brigade Spéciale anti-corruption a affirmé ce lundi que la collaboration entre cet organe et les associations de la société civile œuvrant dans le domaine de lutte contre la corruption est très bonne. Angèle Barumpozako s'est également réjouie du fait que le secrétariat africain de lutte contre la corruption ait été installée au Burundi. Selon elle, il s'agit sans doute d'une conséquence du pas franchi par le Burundi en ce qui est de la lutte contre la corruption. [rtr/rpa/rtnb/bonesha/isanganiro] Ces affirmations ne sont pas du tout acceptées par l'OLUCOME. En effet, le président de cette association trouve certes qu'il y a une collaboration entre la brigade spéciale anti-corruption et l'OLUCOME, mais cette collaboration se limite à de petits dossiers. Gabriel Rufyiri trouve que la qualification de spéciale n'est pas du tout applicable à la brigade de lutte contre la corruption au Burundi puisqu'elle est incapable de poursuivre les grands prédateurs économiques, se contentant de poursuivre les petits corrompus. Tout en se réjouissant lui aussi du fait que le secrétariat africain de lutte contre la corruption soit installé au Burundi, il refuse toutefois d'admettre que c'est grâce au pas que le pays a franchi dans la lutte contre ce fléau. [rtr/rpa/isanganiro]

24 septembre 2013 | @rib News, 24/09/2013 - L'association des commerçants du Burundi (ACOBU) se dit inquiète du comportement de l'OBR qui veut les taxer sur les produits en fer venant de la communauté est africaine alors que cela n'existe pas selon les conventions entre les membres de cette communauté. Selon le président de cette association, l'OBR leur a donné une liste de sociétés dans lesquelles ils devront s'approvisionner pour bénéficier d'une exonération. Antoine Muzaneza trouve pourtant que ces différentes sociétés appartiennent à une seule personne et dit ne pas comprendre le bien-fondé de cette exigence de la part de l'OBR dans le monde actuel dominé

par la compétition. Il ajoute que les autres sociétés devront bénéficier de ces avantages de l'OBR.
[rpa]

24 septembre 2013 | @rib News, 24/09/2013 - Le centre neuropsychiatrique de Kamenge va devoir bientôt fermer ses portes si rien n'est fait dans l'immédiat. Selon le directeur de ce centre, le gouvernement lui doit une somme de plus d'un milliard de nos francs. Frère Hyppolite Manirakiza affirme que le seul ministère de la solidarité nationale vient en tête dans cette dette puisqu'il leur doit une somme de plus de 600 millions. Il ajoute aussi que les ministères de la sécurité publique et celui de la défense nationale sont aussi redevables de ce centre. Il précise que des promesses de remboursement sont toujours données mais qu'elles ne sont jamais respectées alors que les créanciers avaient promis que le ministère des finances devra liquider ces dettes. Il demande le paiement de cette somme dans l'immédiat ainsi qu'une mobilisation des bailleurs afin de venir en aide aux malades mentaux surtout dans ce pays en pleine période post-conflit.
[rtr/rpa/rtnb/isanganiro]

20 septembre 2013 | @rib News, 20/09/2013 - Les juges du tribunal de grande instance de Bururi de même que les magistrats du parquet près cette même juridiction ont observé un mouvement d'arrêt de travail durant près de deux heures le matin de ce vendredi. Ils voulaient manifester leur opposition à ce qu'ils appellent ingérence des autorités administratives dans le travail de la justice. Selon le représentant du syndicat SYMABU dans cette province, le conseiller principal du gouverneur de Bururi a, au cours du mois de juillet, empêché les magistrats du tribunal de résidence de Bururi de se rendre sur terrain afin de faire le constat au sujet d'une propriété en conflit dans la zone de Munini et il est allé lui-même donner la permission à l'une des parties en conflit de continuer à exploiter le terrain litigieux. De plus, ajoute Epitace Nininahazwe, le chef de zone Bamba a organisé une marche manifestation à la tête d'une centaine de ses sujets devant les bureaux du parquet de Bururi pour exiger qu'une personne soupçonnée d'avoir tué sa femme ne soit pas libérée. Il constate que cette marche ne devrait pas arriver à destination si elle n'était pas soutenue par l'administrateur communal de Bururi. Il estime que ces différentes sortes de pression et bien d'autres sur la justice doivent s'arrêter. Le procureur de la République dans cette province ainsi que le président du tribunal de grande instance de Bururi ont tenue une réunion à l'intention des magistrats afin de les tranquilliser et le travail a repris vers 10h 30 minutes.
[bonesha/isanganiro/rpa/rtr/rtnb]

20 septembre 2013 | @rib News, 20/09/2013 - Le recteur de l'université du Burundi trouve que seul le conseil d'administration est compétent pour faire le recrutement des professeurs de cette institution. En effet, les professeurs de cette université viennent de sortir un communiqué de presse dans laquelle ils s'indignent du recrutement des professeurs sur base des considérations régionales, ethniques et même partisans. Selon le professeur Paul Nkuzimana, cela tend à faire disparaître la qualité de l'enseignement à la seule université nationale. Selon lui, il faut considérer des facteurs objectifs quitte à favoriser la qualité de l'enseignement. Le recteur de l'université considère quant à lui que l'université doit être ouverte à tout le monde. Le professeur Gaston Hakiza estime que certes la qualité de l'enseignement doit être considérée, mais qu'elle doit l'être afin de permettre quiconque en est capable de devenir professeur de cette université. Il demande donc à ces professeurs de savoir que ce ne sont pas eux qui font le recrutement d'autres professeurs.
[bonesha/isanganiro]

20 septembre 2013 | @rib News, 20/09/2013 - L'OLUCOME trouve que la situation au port de Bujumbura devient de plus en plus chaotique. Selon le président de cet observatoire, le directeur général de Global Port Services qui vient d'être destitué avait écrit une correspondance au ministre des transports qu'il s'est déjà acquitté de ses parts sociales dans cette société. En effet, il affirme que ce directeur général a déposé une somme de 99.000 dollars américains sur un compte ouvert à la BANCOBU et une autre somme de 20.000 dollars qu'il a remis dans les mains de Moïse

Bucumi, alors ministre des transports. Ainsi, il voulait démentir les propos selon lesquels aucun sou n'a encore été souscrit comme apport social comme les autorités l'affirmaient. Gabriel Rufyiri demande aux autorités du pays d'accepter la situation telle qu'elle se présente et d'en assumer la responsabilité. Il demande aussi à la population d'avoir un œil regardant sur la privatisation du port de Bujumbura. [rpa/rtnb/isanganiro/bonesha/rtr]

19 septembre 2013 | Burundi : Lancement du projet PJE en faveur de jeunes entrepreneurs / BUJUMBURA (Xinhua) - Les jeunes burundais ayant des idées pour créer des entreprises doivent s'unir dans un vaste créneau de rassemblement pour une maîtrise effective du domaine entrepreneuriale, a plaidé mercredi à Bujumbura M. Emile Uwezowamungu, chargé des projets partenaires au sein de l'ONG burundaise "Volonté des Citoyens Animés pour la promotion de l'Entreprenariat de la jeunesse" (VOLCAN-Jeunesse) et

M. Uwezowamungu, qui s'exprimait lors d'une cérémonie de lancement du projet PJE, initié par VOLCAN-Jeunesse, a indiqué que les jeunes burundais font face à des problèmes cruciaux au niveau de la création, de la gestion et de l'organisation des entreprises.

"Le problème au Burundi, c'est qu'on forme des employés et non des employeurs", a-t-il déclaré en substance en ajoutant que souvent, les jeunes déploient de gros efforts pour décrocher des formations par ici par là à travers le pays pour améliorer leur savoir-faire en la matière.

Les jeunes entrepreneurs burundais se heurtent aussi à la problématique d'accès au financement pour pouvoir faire fonctionner leurs unités artisanales ou semi-industrielles sous forme de "Petites et Moyennes entreprises" (PME), a relevé M. Uwezowamungu.

"Nous nous organisons, nous conservons nos projets, nous élaborons des plans d'affaires, mais nous restons avec un grand problème de pouvoir avoir des moyens suffisants pour démarrer en bonne due forme nos activités", a-t-il martelé.

VOLCAN-Jeunesse, a-t-il poursuivi, appelle le gouvernement à favoriser la création de cadres de formation en faveur des jeunes qui se sont lancés dans des activités entrepreneuriales, particulièrement pour l'élaboration des plans d'affaires, l'organisation et la gestion des entreprises.

Il a plaidé aussi pour la mise en place d'un fonds de garantie pour que les jeunes entrepreneurs en possession des projets bancables, puissent accéder au financement au sein du système bancaire national et sous-régional.

De son côté, Audifax Ndabitoreye, représentant local d'une ONG de droit néerlandais dénommée "Burundi Diaspora pour le Développement de l'Investissement Etranger" (BUDDIE), a indiqué que cette organisation est disposée à nouer un partenariat avec ces jeunes burundais regroupés dans un mouvement associatif pour contribuer à les renforcer dans les différents processus de création d'emplois.

Les jeunes qui terminent des écoles techniques et professionnelles ont le souci d'accéder à l'emploi dans un pays comme le Burundi où l'Etat est dans l'incapacité de fournir du travail pour tout le monde, a fait remarquer M. Ndabitoreye.

Face à ce grand défi, a-t-il noté, il faut explorer toutes les pistes possibles pour que les jeunes puissent créer eux-mêmes de l'emploi.

18 septembre 2013 | rtnb.bi --- Ni l'article 96 ni l'article 302 de la Constitution burundaise n'empêche l'actuel Président de la République à se porter candidat aux prochaines élections de 2015--- Mercredi 18 septembre 2013, Venuste Muyabaga Président de l'Assistance et Formation Juridique de citoyen AFJC-Berintahe a indiqué que ni l'article 96 ni l'article 302 de la Constitution burundaise n'empêche l'actuel Président de la République du Burundi Pierre Nkurunziza à se porter candidat aux prochaines élections de 2015. Au cours d'une conférence de presse, Venuste Muyabaga a indiqué que toutes les discussions sur le cas sont suscitées par des dispositions comprenant des pièges. Il interpelle les législateurs actuels et futurs à ne plus vouloir demander aux citoyens burundais de s'exprimer sur des lois inopportunes et taillées sur mesure.

Quant au Patri MSD, il s'oppose à la probable candidature de l'actuel Chef de l'Etat aux prochaines élections de 2015. Au cours d'un point de presse que Alexis Sinduhije Président du Pari MSD a

animé le même mercredi 18 septembre 2013, il a plutôt demandé à la sous région et à la communauté internationale d'intervenir pour évaluer les accords d'Arusha, et spécialement la Constitution afin de constater la légalité ou l'illégalité de Pierre Nkurunziza pour ce qui est du prochain mandat.

16 septembre 2013 | La 5ème Conférence internationale de la PAFFA se tient à Bujumbura du 16 au 20 Septembre

BUJUMBURA (Xinhua) - Bujumbura, la capitale burundaise abrite à partir de ce lundi jusqu'au vendredi 20 septembre 2013 la 5ème Conférence internationale de l'Association panafricaine des pêches et pisciculture (PAFFA) sur fond de menaces des poissons des eaux continentales africaines.

« Les poissons des eaux continentales africaines sont exposés à diverses menaces, généralement d'origine humaine, qui provoquent une diminution de leur diversité biologique et de leur production à l'échelle régionale », a déclaré Joseph Butore, ministre burundais de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique lors du lancement des travaux de cette conférence.

Parmi ces menaces, il a cité entre autres la fragmentation ou la destruction des habitats avec la perte de la biodiversité et la baisse de la production, l'introduction d'espèces exogènes, la surexploitation des populations piscicoles, les diverses formes de pollutions des écosystèmes aquatiques ainsi que l'effet des changements climatiques induits principalement par les activités de l'homme.

« C'est, forts conscients de telles menaces, que les chercheurs scientifiques dans le domaine des poissons et écosystèmes aquatiques, ne cessent de se pencher sur ces préoccupations en vue de proposer des solutions pour une gestion durable de ces seules ressources aquatiques sur lesquelles compte la majorité de la population africaine comme source essentielle des protéines animales, considérée malheureusement à tort et depuis longtemps, comme source inépuisable », a fait savoir le ministre Butore.

Au cours de cette conférence, quatre thèmes fondamentaux seront développés pendant les cinq jours qu'elle va durer à savoir la systématique, la biodiversité et la gestion des bases de donnée; la biologie, l'écologie et l'éthologie ; la conservation et la gestion des écosystèmes aquatiques et enfin, les poissons et la sécurité alimentaire en Afrique au 21ème siècle.

Le ministre Butore a indiqué que dans ce noble combat pour la préservation et le développement des ressources aquatiques africaines, le Burundi entend jouer pleinement tous ses rôles à travers les orientations et actions contenues dans le programme appelé Vision 2025 pour promouvoir notamment la pêche artisanale autour de quelques axes stratégiques.

Ces axes sont l'augmentation de la production des plans d'eau en préservant les écosystèmes, le renforcement d'une gestion responsable des plans d'eau et celui des capacités d'intervention des institutions d'appui et de suivi de la composante pêche, la valorisation des produits de la pêche sans oublier le développement de la pisciculture.

« Comme vous pouvez le constater, les préoccupations de cette 5ème Conférence cadrent parfaitement avec les objectifs, les stratégies et la vision 2025 du gouvernement burundais pour le développement du secteur des pêches et pisciculture », a indiqué aux participants à cette conférence le ministre Butore.

Cette 5ème Conférence de la PAFFA se déroule à quelques 300 mètres du lac Tanganyika, un lac qui, selon Gaspard Ntakimazi, nouveau président en exercice de la PAFFA, produit en moyenne entre 200 000 et 300 000 tonnes de poisson par an et dans les 4 pays qui se partagent ce lac à savoir le Burundi, la RD Congo, la Tanzanie et la Zambie.

Le Burundi occupe, toujours selon Gaspard Ntakimazi, 1/8ème de la superficie de ce lac et produit par an une moyenne de 20 tonnes de poissons depuis une vingtaine d'années.

Des scientifiques en provenance de 25 pays du monde entier participent à cette conférence avec une prépondérance des Nigériens avec plus de 25 participants.

13 septembre 2013 | @rib News, 13/09/2013 - L'AMEPECI Girubuntu apprécie la procédure du parquet général de République de traduire les présumés coupables des auteurs du massacre de Gatumba. Selon le président de cette association, si cela est fait pour les crimes qui ont été commis

dans le pays depuis les années 1960, cela permettrait aux victimes de connaître ceux qui ont participé à la disparition des leurs. Néanmoins, Aloys Batungwanayo trouve Rwasa n'est pas le seul à être poursuivis puisque ce qui est sûr, c'est que plusieurs crimes ont été commis et les coupables n'ont jamais été connus officiellement. [isanganiro/rtr/bonesha]

13 septembre 2013 | @rib News, 13/09/2013 - Réagissant à la probable candidature de Pierre Nkurunziza aux élections de 2015, l'Eglise Anglicane du Burundi trouve que cette question ne devrait pas préoccuper les esprits des Burundais. Le représentant légal de cette église constate que les accords d'Arusha sont devenus comme des orphelins puisque ceux qui y ont participé ne disent rien sur certaines questions. Selon Monseigneur Bernard Ntahoturi, ceux qui ont participé à ces accords doivent préciser l'esprit de l'interdiction faite à tout burundais de faire trois mandats à la tête de l'Etat. Ainsi, il implore surtout les anciens chefs de l'Etat qui ont exercé leur mandat lors de la période de transition de se prononcer afin d'aider à vider cette question constitutionnelle [isanganiro/rpa/rtr/bonesha/ccib/radio culture]

13 septembre 2013 | @rib News, 13/09/2013 - Réagissant à la probable candidature de Pierre Nkurunziza aux élections de 2015, L'Eglise catholique quant à elle fait savoir qu'elle n'a pas encore fait une évaluation de la situation afin de se prononcer. Le président de la conférence épiscopale du Burundi estime que cette question est de nature politique et qu'il faut aller doucement afin de ne pas provoquer des remous au sein de la population burundaise. Monseigneur Gervais Banshimiyubusa précise que cette institution va dire ce qu'elle en pense après avoir analysé le contexte passé et actuel de la politique burundaise. [isanganiro/rpa/rtr/bonesha/ccib/radio culture]

13 septembre 2013 | @rib News, 13/09/2013 - Le représentant de la COMIBU reconnu par le gouvernement fait savoir que cette communauté regarde plutôt si le peuple est bien gouverné au lieu de considérer les écrits sur le nombre de mandats que le président doit exercer. Selon Sadiki Kajandi, la vie de la population et la bonne gouvernance sont plus préoccupantes que les mandats et ce qui est en dehors d'une bonne vie de la population doit être relégué au second plan. [isanganiro/rpa/rtr/bonesha/ccib/radio culture] - Selon Aruna Nkundiwiga qui se réclame représentant de cette communauté, il faut regarder l'intérêt général et ne pas chercher à s'accaparer du pouvoir par n'importe quel moyen. Il demande le respect des textes écrits seulement que ces textes. Il demande aussi de se mettre ensemble pour lire de la même façon ces textes qui sont d'une importance capitale pour le pays. [isanganiro/rpa/rtr/bonesha/ccib/radio culture]

13 septembre 2013 | @rib News, 13/09/2013 - L'association Espoir pour la Promotion du Leadership demande quant à elle au président de la République de ne pas écouter ceux qui veulent l'induire en erreur afin qu'il brigue un troisième mandat à la tête de l'Etat. Le président de cette association constate que la loi est claire quant aux mandats du président de la République. Pascal Irariha demande aux politiciens de défendre la cause du pays afin d'éviter que des problèmes qui seraient issus de la violation de la loi et des conventions surgissent par après. [rpa]

13 septembre 2013 | @rib News, 13/09/2013 - L'Observatoire de l'Action Gouvernementale fait savoir qu'elle a suivi avec intérêt le discours du président du parti CNDD-FDD samedi dernier et surtout en ce qui est de la candidature probable de Pierre Nkurunziza à la tête de l'Etat lors des élections de 2105. Le vice-président de cette association prie le président de la République de couper court avec ce débat surtout en respectant les accords signés. Jérôme Niyonzima ajoute en outre que le président de la République doit mettre fin à cette polémique en affirmant haut et fort sa position par rapport à cette question par un oui ou un non. Il demande de privilégier la vérité dans tout cela et à la communauté internationale, il demande de suivre de près ce qui se passe. [rpa/rtr/bonesha/isanganiro]

13 septembre 2013 | @rib News, 13/09/2013 - Le FOCODE considère que si le président de la

République brigue un troisième mandat, il sera hors la constitution et l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi. Le président de cette association affirme cela au lendemain des déclarations du président du parti CNDD-FDD selon lesquelles le président de la République n'a été élu qu'une seule fois, là où il a été élu au suffrage universel direct. Selon Pacifique Nininahazwe, ces deux testes sont suffisamment claires en ce qui est des mandats des présidents de la République et il n'y a pas là où peut passer Nkurunziza pour se représenter encore une troisième fois. Il remarque que ceux qui veulent placer Nkurunziza à la tête de l'Etat sont ceux qui ont commis des fautes lourdes et qui ont peur d'être traduits devant la justice. Il ajoute aussi que cette tactique ne vise ni l'intérêt des burundais en général ni celui de Nkurunziza en particulier. [isanganiro/rtr/bonesha/rpa]

13 septembre 2013 | @rib News, 13/09/2013 - Clôture ce dimanche du championnat national de football burundais baptisé Primus League, édition 2012-2013 Après son match nul d'un but partout contre Vital'o, l'équipe Flambeau de l'Est de Ruyigi a remporté la coupe de ce championnat et devra représenter le Burundi dans les compétition africaines. Son entraîneur affirme qu'il s'agit d'une grande joie pour l'équipe qui venait à peine de passer deux ans en première division. Olivier Niyungeko est fier de cette consécration et affirme qu'il va préparer son équipe pour affronter les leaders du continent. Reconnaisant la lourdeur de cette tâche, il promet de faire mieux. [rtnb/rtr/bonesha]

13 septembre 2013 | @rib News, 13/09/2013 - Le président de l'OLUCOME dénonce le détournement d'une somme de plus de 2 milliards de nos francs par certains responsables de la police nationale depuis 2005. Gabriel Rufyiri affirme que depuis cette année, chaque policier cotise une somme équivalente à 1,5% de son salaire brut en faveur des policiers séropositifs. La somme récoltée a transité sur un compte ouvert à la Bancobu. Mais, il précise que cette somme n'a jamais été distribuée aux concernés alors que les retraits étaient opérés sur ce compte. Il demande donc l'arrêt de cette cotisation afin de tranquilliser les policiers d'une part et d'autre part pour vérifier minutieusement la vraie destination de cet argent afin d'établir des responsabilités. Il précise que son organisation a pris la décision de dénoncer cela puisqu'elle écrit mainte fois aux autorités policières mais, qu'aucune réponse ne lui a été donnée. [rtr/isanganiro/bonesha]

13 septembre 2013 | @rib News, 13/09/2013 - Le FORSC dénonce le fait pour des civils de défiler dans des uniformes militaires ou policières devant les autorités du pays. Le délégué général de ce forum conclut qu'ils sont soutenus par ces autorités puisque ce n'est pas pour la première fois que cela arrive. Vital Nshimirimana interpelle les autorités de ne pas négliger ce comportement des Imbonerakure qui finira par se retourner contre elles selon lui. Il ajoute que partout où des jeunes affiliés au parti au pouvoir agissent ainsi, les choses finissent mal pour eux et pour les autorités qui les entretiennent. [bonesha/rtr]

13 septembre 2013 | Burundi : L'ACAT appelle le gouvernement à ratifier la convention contre les disparitions forcées
BUJUMBURA (Xinhua) - Le gouvernement burundais est interpellé vivement à ratifier rapidement la convention internationale contre les disparitions forcées adoptée par l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies(ONU) le 20 décembre 2006 et entrée en vigueur le 23 décembre 2010 après avoir été ratifié par 20 Etats, a indiqué vendredi à Bujumbura Me Armel Niyongere, Représentant Légal de l'ONG burundaise « Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture » (ACAT).

13 septembre 2013 | Burundi : Le budget de l'Etat 2013 caractérisée par un taux élevé de la dette publique
BUJUMBURA (Xinhua) - Le budget de l'Etat 2013 burundais est caractérisé par un taux élevé de la

dette publique, a déploré vendredi à Bujumbura M. Léonce Sinzinkayo, consultant, lors de la présentation du rapport sur « l'analyse de l'état d'exécution du budget général de l'Etat burundais exercice 2013 au 30 juin », commandité par l'Observatoire de l'Action Gouvernementale (OAG) du Burundi.

En effet, l'encours de la dette extérieure a été évalué à la fin de 2012 à 607,7 milliards de francs burundais (FBU). Il est prévu de rembourser un montant de 11,1 milliards comme principal et payer des intérêts s'élevant à 5,4 milliards FBU. Les remboursements des emprunts extérieurs ont atteint un taux de réalisation de 37,8 % des prévisions, a-t-il précisé.

Malgré les diverses initiatives de réduction de la dette extérieure, l'encours de cette dette est devenue inquiétante et risque de devenir un obstacle des ressources qui auraient pu être affectées à la lutte contre la pauvreté et la création des infrastructures, a-t-il noté.

En outre, a-t-il poursuivi, ce même budget enregistre un accroissement de 30 % par an de la dette intérieure. La dette intérieure est devenue le principal outil de financement du déficit budgétaire. Le gouvernement a fait recours plus aux avances et crédits de la banque centrale (la Banque de la République du Burundi, BRB) pour financer les problèmes de trésorerie.

En effet, cet endettement intérieur est passé de 272,4 milliards FBU en 2008 à 604 milliards FBU en 2012, soit une augmentation de 121,6 %. L'encours de la dette intérieure a atteint un montant de 543,5 milliards de FBU au 30 juin 2013, les avances de la BRB constituant plus de 73% du montant.

De janvier à juin 2013, a-t-il rappelé, le gouvernement burundais a déjà fait recours pour ses besoins de financement, à des titres de trésor pour un montant de 162,2 milliards de FBU. Ce qui dénote un problème préoccupant de financement de l'économie dénommé « phénomène d'éviction ». Ce sont principalement les banques commerciales et autres institutions qui achètent les titres du trésor pour financer l'état, au lieu de financer des projets créatrices d'emplois.

A l'exception des recettes fiscales mobilisées à 45,5 % et estimées conformes aux prévisions, soit 254,8 milliards FBU contre les prévisions annuelles de 559,9 milliards, les ressources nationales ont été faibles. Les exonérations d'impôts et taxes qui ne devaient pas dépasser 18 milliards pour toute l'année 2013, se sont élevées à 30,6% au 30 juin 2013, soit un dépassement de 70,1 %.

Par ailleurs, la loi budgétaire 2013 présente un déficit global hors don de plus de 750 milliards FBU, élevé par rapport aux deux dernières années.

10 septembre 2013 | Burundi : Diminution de violences politiques BUJUMBURA (Xinhua) - Le Centre d'Etudes Stratégiques Africain (une institution fondée en 1999 à la direction du Congrès américain) en collaboration avec l'Amicale Burundaise de la Communauté de ce centre (ABUCESA) a organisé ce mardi un colloque sur les élections, la sécurité et la bonne gouvernance au cours duquel l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Burundi, Dawn Liberi, a félicité le gouvernement du Burundi pour la diminution des violences politiques depuis les dernières élections de 2010.

« Permettez-moi de féliciter le gouvernement du Burundi pour la diminution de la violence politique depuis les élections de 2010. Nous espérons que les niveaux continueront à baisser à l'approche des élections de 2015 », s'est ainsi exprimé l'Ambassadeur Dawn Liberi en ouvrant les cérémonies de ce colloque.

Elle a fait savoir que ce colloque a été organisé dans le but de recueillir des perspectives et des recommandations d'un échantillon de représentants du secteur de sécurité, les fonctionnaires et les représentants de la société civile. « Ce colloque va également favoriser l'échange d'idées entre les membres de la communauté ABUCESA et des représentants du gouvernement américain et l'occasion pour la mise en œuvre de projets couronnés de succès tant d'intérêt national et sous régional », a expliqué Dawn Liberi.

L'ABUCESA est une association sans but lucratif qui a été agréée en 2008 et qui a pour missions entre autres de contribuer au renforcement d'un Etat de droit au Burundi par la culture

démocratique, la consolidation de la paix, la réconciliation et le développement, de développer et de renforcer les relations civilo- militaires.

Elle les réalise à travers l'organisation et la participation aux conférences locales, régionales et internationales.

10 septembre 2013 | Burundi : Une ONG appelle les jeunes à se désolidariser des politiciens qui les incitent à la violence

BUJUMBURA (Xinhua) - L'ONG Association pour une Jeunesse Africaine Progressiste (AJAP) a invité ce mardi les jeunes en général et ceux regroupés en son sein en particulier à se désolidariser avec certains politiciens qui les incitent à la violence.

« Ces derniers jours, certains politiciens semblent utiliser un langage incitant à la haine et à la division en les poussant à se bagarrer ou à d'autres formes de violence. Face à cette situation, l'AJAP saisit cette occasion pour faire un clin d'œil aux jeunes en général et ceux de l'AJAP en particulier de ne pas suivre ces conseils qui sont des déclarations incendiaires qui ne visent que la déstabilisation de notre pays », a lancé Eric Nsengimana, président et représentant légal de cette ONG.

Il les a ensuite invités à choisir la paix et la stabilité du Burundi, seule condition pour leur développement, leur stabilité et leur bien-être. Il leur a rappelé que dans tous les pays où les jeunes se sont laissés influencer par les politiques divisionnistes, leurs pays ont été détruits par la guerre et que certains jeunes y ont laissé leurs vies au moment où d'autres ont été emprisonnés ou ont été obligés à s'exiler pendant que ceux qui les avaient incités se vantaient sur les médias d'être arrivés à leurs objectifs.

«Ces politiciens nous poussent à la désobéissance civique et au désordre pendant que leurs enfants adolescents ou adultes continuent à mener une vie normale dans le pays ou sont envoyés à l'étranger», leur fait-il comprendre encore.

Il a demandé à ces jeunes d'interroger leurs consciences et de choisir bien le chemin à prendre pour l'intérêt général de la nation car, leur dit-il, «une jeunesse déstabilisée est une génération désordonnée alors que la construction du Burundi dépend d'eux». La situation politique actuelle se caractérise par des déclarations effectivement incendiaires de certains politiciens de l'opposition qui appellent les jeunes affiliés à leurs partis à adopter un comportement belligérant à l'endroit des jeunes affiliés au parti au pouvoir qui eux aussi font la terreur à l'endroit de l'opposition en toute impunité.

9 septembre 2013 | Burundi : Amener la croissance annuelle de l'agriculture à plus de 6% d'ici 2017

BUJUMBURA (Xinhua) - Le Burundi a abrité ce lundi les travaux préparatoires d'une 2ème assemblée générale et conférence scientifique de l'Association pour le Renforcement de la Recherche Agricole en Afrique Orientale et Centrale (ASARECA) sous le thème « Transformer l'agriculture en vue d'une croissance économique en Afrique centrale et orientale ».

« Nous nous réjouissons de ce thème crucial choisi qui vient au moment où dans notre pays des efforts sont en train d'être menés afin de moderniser notre agriculture et ainsi quitter l'agriculture de subsistance vers une agriculture de marché dont le taux de croissance annuelle devra dépasser 6% d'ici 2017 », a déclaré Odette Kayitesi, la ministre burundaise de l'Agriculture et de l'Elevage au moment du lancement desdits travaux.

Elle a indiqué que le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) initié depuis 2012 et qui se poursuivra jusqu'en 2017 donne des orientations pour l'efficacité et la durabilité des actions à mener dans le secteur agro-pastoral afin de répondre à cet impératif d'augmentation de la production et ainsi aboutir à une transformation de l'agriculture burundaise en vue d'une croissance économique.

Ce Plan s'articule sur quatre programmes à savoir l'accroissement durable de la production et de la sécurité alimentaire, la professionnalisation des producteurs agricoles et promotion de l'innovation,

le développement des filières et l'agro-business et enfin le renforcement des institutions publiques. Le gouvernement du Burundi a consacré à ce faire plus de 10% de son budget annuel afin de faire respecter les accords de Maputo. Néanmoins, si les efforts sont en train d'être menés, l'agriculture reste confrontée aux contraintes comme la faible productivité des terres et la dégradation des écosystèmes naturels, les perturbations climatiques, la pression démographique sur les terres et les écosystèmes naturels protégés, le faible pouvoir d'achat et la faible formation des familles rurales pour accéder au crédit agricole et aux facteurs performants de production, l'absence de mécanismes de financement durable du secteur rural et l'étroitesse des marchés d'écoulement des produits agricoles et de l'élevage.

La ministre Odette Kayitesi a apprécié l'appui des partenaires techniques et financiers y compris l'ASARECA et leur a demandé de continuer d'accompagner le Burundi dans ce combat de lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté dans le pays.

Elle a apprécié particulièrement les activités accomplies par l'ASARECA au Burundi qui contribuent à une croissance économique accrue et à l'augmentation des moyens de subsistance des producteurs agricoles tout en améliorant la qualité de l'environnement.

Cette association a déjà initié 30 projets au Burundi dont 18 ont déjà clôturé leurs activités, le reste étant en cours d'exécution. L'ASARECA est une association sans but lucratif composée de 11 pays à savoir le Burundi, la RD Congo, l'Erythrée, l'Éthiopie, le Kenya, le Madagascar, le Rwanda, le Sud Soudan, le Soudan la Tanzanie et l'Ouganda.

6 septembre 2013 | @rib News, 6/09/2013 - Le président de l'APRODH s'inquiète de la recrudescence du phénomène d'enlèvement qui s'observe dans ces derniers jours dans le pays. Pierre Claver Mbonimpa trouve que depuis deux mois environs, des personnes sont enlevées et emprisonnées dans des lieux non connus avant d'être torturées par des personnes qu'elles ne parviennent pas à identifier. De plus, des cadavres ont été découverts ici et là le plus souvent, des personnes qui avaient été enlevées. Il trouve que ces cas ne devraient pas se faire entendre puisqu'il n'y a pas de crépitements d'armes ni de grenades dans le pays et que par conséquent, la paix devrait être maintenue. Il constate aussi que ce phénomène refait surface avec le retour de Rwaswa et demande aux instances habilitées à prendre des mesures qui s'imposent. [rpa/isanganiro]

6 septembre 2013 | @rib News, 6/09/2013 - Le vice-président de l'association Espoir pour la Promotion du Leadership au Burundi dénonce la situation dans le domaine politique au Burundi après les discours des politiciens dans ces derniers jours sur l'action des Imbonerakure. Jean Marie Vianney Gahimbare trouve que ces discours ne sont pas du tout tranquillissants et qu'ils peuvent provoquer le pire. Il constate en outre que le comportement des Imbonerakure est déplorable et condamnable et remarque que la solution pour les jeunes affiliés aux autres partis politique n'est pas la réplique par des actes semblables. Il demande plutôt à toute personne lésée de se confier à la justice burundaise et s'ils n'ont pas confiance en cette dernière, qu'ils se confient à la justice internationale. Il demande au président de la République de prendre une décision qui s'impose et il est convaincu qu'il en a le pouvoir. [bonesha/rpa/rtr/rtnb]

6 septembre 2013 | @rib News, 6/09/2013 - La plate forme intégrale de la société civile PISC-Burundi s'insurge elle aussi contre les propos de certains politiciens, certaines organisations de la société civile et certains médias dans ces derniers jours concernant le comportement des Imbonerakure. Le président de cette plate forme trouve que les discours prononcés par les politiciens ne sont pas de nature à calmer les esprits. Samuel Nkurikiyimana trouve qu'Alexis Sinduhije a dépassé les limites dans son discours. De même, il constate que le discours du président des Imbonerakure mardi passé n'a pas étanché leur soif. En fin, il dénonce le travail de certains médias qui ne donnent pas des informations vérifiées et équilibrées sur les exactions commises par des personnes dites Imbonerakure. Il demande que ces politiciens soient punis conformément à la loi de même que les Imbonerakure ou toute autre personne coupable. Il demande également aux

politiciens le respect de la feuille de route afin de bien préparer les élections de 2015. Au gouvernement, il demande de laisser le champ libre aux partis politiques et de ce fait, la paix et la sécurité seront garanties pour tout le monde. [rpa/isanganiro/rtr]

6 septembre 2013 | @rib News, 6/09/2013 - Le Collectif des Associations des Jeunes dénonce lui aussi le comportement des hommes politiques sur la question des Imbonerakure. Selon le président de cette association, c'est une situation qui peut conduire dans une crise si l'on n'y prend pas garde. Thierry Ntibasame estime que ce n'est pas une occasion pour ces jeunes d'être manipulés, mais plutôt une occasion d'être et de se montrer vraiment responsables patriotiques. Il demande à la justice de punir toute personne coupable de n'importe quel fait infractionnel et quelle que soit sa formation politique. Il demande aussi aux responsables du pays de donner plus d'occupation à la jeunesse dans l'intérêt de toute la nation. [bonesha/rtr]

6 septembre 2013 | @rib News, 6/09/2013 - La ligue des droits de l'homme Izere Ntiwihe bure estime quant à elle que ce climat tendu entre les politiciens s'observe durant les périodes proches des élections. Le président de cette ligue trouve que cela s'était observé dernièrement lors de la préparation des élections de 2010 et voilà que la même chose revient juste quand on commence les préparatifs pour celles de 2015. Selon Fulgence Nkuzimana, même s'il ne dispose pas de toutes les informations, pas de fumée sans feu ; les jeunes affiliés aux partis politiques ont un excès de zèle quant au militantisme politique. Il leur demande d'être calmes puisqu'ils ont toute une vie devant eux et leur exhorte de ne pas servir de pont aux politiciens qui vont bientôt partir. [rtnb/rtr/bonesha]

6 septembre 2013 | @rib News, 6/09/2013 - Le FORSC trouve quant à lui que les jeunes Imbonerakure sont devenus comme un gouvernement dans un autre gouvernement. Selon le délégué général de ce forum, le président des Imbonerakure ne pouvait en aucun cas dire autrement. Vital Nshimirimana trouve qu'il est impensable qu'une pareille situation se produise dans presque toutes les provinces du pays sans la moindre condamnation de la part des autorités du pays. Il constate plutôt que ces dernières continuent de les soutenir. Il conclut ainsi que ces jeunes sont en train de mettre en application un plan élaboré de quelque part et personne d'autre que le président de la République ne pourra les arrêter. Il interpelle donc ce dernier à agir avant que les choses ne soient tournées au pire. [rpa/rtr/isanganiro/bonesha] - Le FORSC constate que le comportement des Imbonerakure sur terrain prend une allure inquiétante. Le délégué général de ce forum trouve aussi que la police et l'administration jouent de l'œil doux face à ces jeunes qui se conduisent ainsi en maîtres. Vital Nshimirimana remarque que si rien n'est fait, cela risque de virer à la commission des crimes horribles comme le génocide et les crimes contre l'humanité. Il interpelle le président de la République, le ministre de l'intérieur et celui de la sécurité publique de se mettre ensemble afin de dégager une solution à cette situation. [isanganiro/rtr]

6 septembre 2013 | @rib News, 6/09/2013 - La PARCEM demande au ministère des finances d'annuler la décision d'attribution du marché d'équipement des nouveaux bureaux de ce ministère. Selon le président de cette association, celui qui a gagné le marché était le plus offrant (1.200.000.000FBu) alors qu'il y avait celui qui exigeait 1.000.000.000FBu seulement. Faustin Ndikumana trouve que ce reliquat devrait revenir à l'Etat. Il trouve aussi que certains des soumissionnaires n'ont pas eu le droit aux procès verbaux de la séance de sélection des soumissionnaires afin de savoir pourquoi ils ont été éliminés. Cela est une violation de la loi sur les marchés publics, a-t-il ajouté. Il demande la suspension de la procédure surtout dans cette période d'attente de signature du contrat afin de faire des enquêtes et vérifier la pertinence des inquiétudes de la PARCEM. Selon lui, il faut changer de mentalité sur l'argent de la population. [rpa/rtr/isanganiro]

6 septembre 2013 | @rib News, 6/09/2013 - La présidente du syndicat SLEB trouve que le système de l'école fondamentale n'est pas bien préparé du moment que les enseignants n'ont pas pu suivre

une formation sur le fonctionnement de ce nouveau système. Eularie Nibizi constate que la formation de deux semaines dispensée au mois d'avril à certains enseignants ne va pas permettre de faire face aux multiples besoins de ce système. Elle voit aussi que l'état d'avancement des préparatifs dans d'autres domaines n'est pas du tout appréciable. Elle cite le manque d'enseignants, de manuels scolaires, les locaux insuffisants. Elle demande aux parents de faire toujours des réunions pour suivre de très près l'éducation de leurs enfants. [bonesha]

6 septembre 2013 | @rib News, 6/09/2013 - Le président de l'OLUCOME se dit inquiet de la participation des sociétés INSS et SOCABU dans la création d'une société de production du jus de fruits dite « Amanda juice » qui sera bientôt installée dans les provinces de Bubanza et Cibitoke. Le président de cet observatoire estime que les deux sociétés veulent changer de destination à l'insu de ceux qui cotisent. Gabriel Rufyiri constate que les deux sociétés vont contribuer à hauteur de plus de 12 milliards de nos francs et cet argent sera prélevé sur les cotisations des membres de ces compagnies d'assurance. Il se dit aussi contre les exonérations dont cette société va bénéficier concernant son matériel. Il demande d'avance une séance d'explication auprès des concernés. Selon le directeur de la SOCABU, cette société a le droit et surtout le devoir de participer dans le développement du pays. Onésime Nduwimana constate que le marché burundais est envahi par des jus en provenance des autres pays et donc que l'initiative de création d'une société de production du jus local ne peut ne pas être soutenue par le SOCABU. Selon lui, l'OLUCOME est sous informé et ajoute que la SOCABU ne sera pas actionnaire, mais va participer seulement dans la création de cette société. Le représentant légal de cette dernière trouve quant à lui que les exonérations dont parle l'OLUCOME n'ont pas encore été accordées par l'Agence burundaise de Promotion des Investissements. Selon lui, la société a le droit de demander d'être exonérée comme toute autre personne pour le matériel amortissable qu'elle va utiliser dans ses investissements. [rtnb/bonesha/rtr/rpa/isanganiro]

3 septembre 2013 | Burundi : Les violences sexuelles restent une réalité - BUJUMBURA (Xinhua) - Dix ans après la création du centre Seruka chargé de prévenir les violences sexuelles et la prise en charge de leurs victimes, ces violences restent une réalité et font encore beaucoup de victimes au Burundi.

Cela a été dit par les responsables de ce centre à l'occasion de la célébration du 10ème anniversaire de la création de ce centre, anniversaire célébré sous le thème « Toujours auprès de la communauté pour prévenir les violences sexuelles et prendre en charge les victimes ».

« Cette date arrive au moment où les violences sexuelles restent toujours une réalité et font beaucoup de victimes que lors de son ouverture avec une moyenne de 120 nouveaux cas par mois », a déploré ce mardi Sandrine Inakabondo, représentante légale du centre. Malgré cet effectif qui stagne, force est de constater que depuis ses 10 ans, le centre a pu changer la perception de la violence sexuelle par la communauté et a offert une prise en charge médicale, psychosociale et juridique de 13.640 victimes.

« Je suis satisfaite de l'impact du centre durant ces 10 ans car, quand il a ouvert ses portes en 2003, il n'était pas facile pour les victimes de violences sexuelles de consulter les centres de prise en charge (..), mais aujourd'hui, grâce aux sensibilisations, la communauté prend conscience qu'être victime de violences sexuelles n'est pas une fatalité mais un accident comme tant d'autres et que le viol est une urgence médicale », a déclaré Sandrine Inakabondo.

Elle a constaté avec regret que le chemin est encore long mais que grâce à ce progrès déjà accompli, le centre en tirera leçon et qu'il ne ménagera aucun effort à contribuer pour que la prise en charge des victimes de ce genre de violences soit effective dans les hôpitaux publics.

3 septembre 2013 | Burundi : Briser le silence sur le viol a déjà permis à 13.640 victimes de sortir de l'ombre

BUJUMBURA (Xinhua) - Briser le silence sur le viol a déjà permis à 13.640 victimes de violences sexuelles de sortir de l'ombre au cours des dix dernières années , a déclaré mardi à Bujumbura Mme Sandrine Inakabondo, Représentante Légale de cette ONG burundaise en charge de la prise en charge des victimes des violences sexuelles depuis le 3 septembre 2000.

Pour Mme Inakabondo qui tenait un point de presse dans le cadre de la célébration des 10 ans d'existence du centre, le fait que le viol ne soit plus tabou au Burundi, a permis au centre Seruka d'offrir aux victimes une prise en charge médicale, psychosociale et juridique. Elle s'est dite heureuse de constater que 80% de ces victimes sollicitent une prise en charge médicale avant le délai légal de 72 heures, soit en moyenne 25 heures après l'agression.

Elle a fait remarquer qu'à l'heure actuelle, les violences sexuelles restent toujours une réalité au Burundi et persistent à faire beaucoup de victimes avec une moyenne mensuelle de 120 nouveaux cas. Malgré cet effectif qui stagne au niveau des statistiques, a-t-elle poursuivi, la communauté burundaise a marqué des progrès dans la perception du phénomène dans la mesure où elle a déjà pris conscience qu'être victime de violences sexuelles n'est pas une fatalité, mais un accident exigeant une urgence médicale.

Elle a remercié les décideurs politiques d'avoir contribué à la mise en place d'un code pénal prévoyant des sanctions pénales très lourdes dont la prison à vie pour les auteurs des violences sexuelles. Toutefois, a-t-elle fait remarquer, car le chemin reste encore long, car il se pose le défi pour une prise en charge effective des victimes des violences sexuelles dans les hôpitaux publics.

L'autre défi non moins important, a-t-elle affirmé, est l'accès des victimes à une réintégration communautaire à travers une réponse durable aux mécanismes de prise en charge et de prévention des violences sexuelles. Un autre défi majeur, a-t-elle fait remarquer, est que du côté de l'auteur des violences sexuelles, le Burundi ne dispose pas encore d'expertise médicale accompagné d'une identification de l'ADN de l'agresseur présumé en matière de viol.

2 septembre 2013 | @rib News, 2/09/2013 - Les conducteurs de taxi vélo dans la commune de Muyinga ont fait in sit-in devant la permanence du parti CNDD-FDD dans la province de Muyinga le matin de ce lundi. Ils voulaient manifester leur mécontentement suite au comportement des Imbonerakure qui veulent les maltraiter en les obligeant de payer une somme d'argent sur les parkings au marché central de Muyinga. Une situation a généré la semaine dernière où les Imbonerakure se sont rentrés dedans avec ces conducteurs de vélos et un jeune Imbonerakure a été sérieusement battu par ces conducteurs de vélos et le lendemain des mandats de recherche ont été émis contre trois de ces derniers. Selon le président du parti CNDD-FDD dans cette province, la situation a été saisie par ces dirigeants du parti au niveau provincial qui en ont informé l'administrateur communal. Pascal Hakizimana précise qu'ils se sont bien parlés avec les conducteurs de taxis vélos et qu'une suite favorable va être réservée à leurs revendications puisqu'ils vont se parler avec ceux qui sont cités dans cette situation. [rpa/isanganiro]

2 septembre 2013 | @rib News, 2/09/2013 - La commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme affirme qu'elle suit de près les dossiers des personnes accusées d'exactions extra judiciaires. Selon Jean Marie Vianney Kavumbagu, la commission va dire quelque chose quand les dossiers en appel seront clôturés. Il ajoute aussi qu'elle est en train de mener des consultations avec la police nationale et la justice pour que les témoins dans de telles affaires soient protégés. [rpa/isanganiro/rtr]

AOUT 2013

29 AOUT 2013 | Burundi: Les USA accordent 1 Millions USD à la Société Civile

Le gouvernement du Burundi et les USA viennent de signer un accord de financement d'1 Millions USD en vue de renforcer la Société Civile burundaise à 2 ans des élections de 2015.

A Bujumbura, ce Jeudi 29 août 2013, le Burundi et les USA ont signé un accord de financement d'un montant de 1,5 Milliard BIF soit 1 050 000 USD. L'ambassadeur des USA, S.E. Mme Dawn Liberi, et le ministre des Relations Extérieures, M. Laurent Kavakure, ont représenté respectivement les deux États. Cette aide couvrira 3 domaines : L'Etat de Droit et les Droits de l'Homme ; la préparation des élections démocratiques de 2015; et le soutien à la société civile burundaises dont les médias.

Au Burundi, la Société Civile, celle qui fait parler beaucoup d'elle, est souvent associée - aux enfants de l'ancienne dictature des Bahima Burundais (Micombero, Bagaza, et Buyoya)- qui, pendant près de 40 ans, a fait plus de 4,5 Millions de victimes parmi la population burundaise. Cette société civile est une opposition -non constructive- en cette période de redressement socio-économique du pays. Ainsi cet accord est vu d'une manière assez suspecte par l'opinion burundaise. Et ce, malgré le fait que , les USA ont une admirable ambassadrice au Burundi en la personne de S.E. Mme Dawn Liberi ...

En ce moment, beaucoup de pays africains ne font plus confiance aux USA (et à l'Occident), depuis leur acceptation du coup d'état militaire en Égypte contre un régime démocratiquement élu. Les Burundi, aussi, ont peur de cette ambiance anti-démocratique qui règne de plus en plus sur le Monde d'aujourd'hui. DAM, NY, AGNEWS, le 29 août 2013.

29 AOUT 2013 | Lancement des activités d'une première organisation burundaise des travailleurs sociaux

BUJUMBURA (Xinhua) - La première organisation burundaise des travailleurs sociaux « Initiative Nationale pour les Travailleurs Sociaux » (INATRASO) a lancé officiellement jeudi à Bujumbura ses activités visant l'assistance des communautés en difficultés.

29 AOUT 2013 | @rib News, 29/08/2013 - L'assemblée nationale a adopté ce mercredi soir le projet de loi portant organisation des manifestations et réunions publiques au Burundi. Après de longues discussions, les députés se sont en fin mis d'accord sur ce projet de loi qui avait été soumis par le gouvernement moyennant quelques amendements. Ainsi, celui qui veut tenir une réunion publique ou une manifestation devra l'annoncer aux autorités administratives de la localité dans laquelle il veut tenir cette réunion et cette information n'a pas besoin de recevoir un avis conforme de la part de ces autorités. De même, le pouvoir des administrateurs a été revu à la baisse puisque la notion d'ordre public a été clairement définie. Ainsi, il sera difficile pour eux d'en abuser. [rtnb/rtr/rpa/bonesha/isanganiro] - Le ministre de l'intérieur qui avait été invité pour expliquer ce projet de loi aux députés se dit satisfait que les députés aient fait leur travail. Edouard Nduwimana trouve que c'est le peuple qui décide via les élus et que le gouvernement devra accepter les recommandations de ces derniers. Le président du FOCODE qui avait pris part à ces discussions trouve que le pas franchi est satisfaisant. Pacifique Nininahazwe trouve surtout satisfaisant le fait que la notion d'ordre public a été définie et que les administrateurs ne vont pas avoir une occasion d'abuser de leur autorité en refusant la tenue d'une réunion ou d'une manifestation sans motif

légitime. [rpa/rtr/isanganiro/bonesha]

29 AOÛT 2013 | @rib News, 29/08/2013 - Le FORSC se dit satisfait de l'adoption du projet de loi sur les manifestations et réunions publiques par les députés. Selon le délégué général de ce forum, les députés ont tenu compte des revendications qu'ils avaient formulées. Vital Nshimirimana se réjouit particulièrement du fait que celui qui veut tenir cette manifestation ou cette réunion devra informer les autorités locales au lieu de demander une autorisation. Il précise qu'une bonne loi ferme la porte à ceux qui voudraient se cacher derrière elle pour abuser de leur droit ou de leur pouvoir. [bonesha] - Le FORSC, bien que satisfait du vote de ce projet de loi par les députés, trouve que le fait d'interdire aux journalistes de couvrir une manifestation ou réunion non autorisée est une violation des droits de l'homme. Selon le porte-parole de ce forum, cela fait partie de la liberté d'expression, droit contenu dans la constitution. Gertrude Kazoviyo trouve que la manifestation ou la réunion est un événement inévitable dans une société comme le Burundi où la population doute de la transparence de la gestion du pays et qui a le droit d'être informé et le journaliste est la personne la mieux placée pour l'informer. Elle trouve que quand une personne enfreint une interdiction, elle a sûrement quelque chose à dire et mérite d'être écoutée et entendue. Elle demande ainsi au pouvoir de bien réfléchir pour ne pas encore une fois restreindre les libertés des personnes. [isanganiro]

29 AOÛT 2013 | @rib News, 29/08/2013 - Les journalistes n'ont pas pourtant été contents du fait que l'assemblée nationale leur a interdit de couvrir une manifestation ou une réunion qui n'a pas été autorisée. Le ministre de l'intérieur a soutenu cette proposition émise par les députés estimant que si la manifestation ou la réunion n'est pas légale, la couverture de cet événement ne peut qu'être illégal aussi. Selon l'Union Burundaise des Journalistes, il s'agit d'une volonté du pouvoir actuel de museler la presse. Alexandre Niyungeko trouve que la manifestation ou la réunion, qu'elle soit légale ou pas est un fait réel qui se produit et que le journaliste doit constater et annoncer au reste de la population. Il renchérit en disant qu'il est du devoir des journalistes d'annoncer aux autorités ce qui dit la population au sujet d'une situation quelconque ou ses réclamations. [isanganiro]

29 AOÛT 2013 | @rib News, 29/08/2013 - La PARCEM demande à la population burundaise de se lever pour réclamer d'être informé de la manière dont le budget de l'Etat est géré. Le président de cette association constate que c'est la population qui contribue dans la collecte de cet argent que les mandataires politiques utilisent. Faustin Ndikumana ajoute que ce droit de la population lui est reconnu par la constitution et lui demande de quitter l'ignorance afin de suivre de près cette gestion de la chose publique. [bonesha]

28 AOÛT 2013 | @rib News, 28/08/2013 - Le réseau national des citoyens probes (R.C.P) condamne les grèves répétitives dans le secteur public au Burundi dans ces trois années du pouvoir du président Nkurunziza. Selon le président de cette association, les propos du président de la République qui a mis en garde les fonctionnaires publics quant au déclenchement des mouvements de grève sont déplorables. Rémy Nsavyimana pense plutôt que le pouvoir devrait chercher les vraies causes de ces grèves au lieu d'intimider les fonctionnaires mécontents du traitement que le gouvernement leur réserve. Il constate que le droit de grève est reconnu par certains textes tant nationaux qu'internationaux que le Burundi a ratifiés et que par conséquent ne peut pas être ôté aux fonctionnaires au moyen d'une déclaration du président de la République. Il demande qu'une solution aux causes de ces grèves soit donnée et que l'harmonisation des salaires soit effective afin que les fonctionnaires aient un niveau de vie un peu harmonieux. [rpa/bonesha/rtr]

28 AOÛT 2013 | @rib News, 28/08/2013 - Le syndicat CONAPES s'insurge contre l'attitude qui gagne de plus en plus de terrain dans certaines écoles secondaires du Burundi depuis l'année

scolaire passée. En effet, comme le précise le président de ce syndicat, les directeurs de certaines écoles appellent les enseignants à revoir, pour la nème fois, les résultats afin que les élèves qui auraient formulé des réclamations reçoivent satisfaction. Emmanuel Mashandari trouve que cette attitude tend à faire baisser le niveau d'étude des enfants qui ne pourront plus fournir d'efforts pour réussir, comptant sur certaines responsables scolaires qui vont plaider pour eux. Il reconnaît que les élèves ont le droit de réclamer ; mais il rappelle que cela se fait dans une période ne dépassant pas 48 heures à partir de la connaissance des résultats. Il demande aux autorités du ministère concerné de tout faire pour stopper ce phénomène. Des informations en provenance dudit ministère indiquent que cette question est connue, mais, pas de commentaires. [rpa/rtr]

28 AOÛT 2013 | @rib News, 28/08/2013 - La Fontaine Isoko constate qu'il y a une instrumentalisation de la jeunesse burundaise par les hommes politiques. Dans une conférence de presse animée par le président exécutif de cette association le matin de ce mercredi, il a estimé que certains discours politiques incitent les jeunes à ne pas se tolérer mutuellement. Selon Christian Ngendahimana, les jeunes dansent une musique dont ils ne sont pas des compositeurs et par cela, le pays risque de foncer tout droit sur un chemin glissant. Il demande de ne pas responsabiliser les jeunes affiliés aux partis politiques dans la vie active mais, plutôt les administratifs à qui la population a confié certaines tâches. Il demande aussi un dialogue et la formation des jeunes des partis politiques surtout dans cette période où le pays va tout droit dans les élections. [bonesha/isanganiro/rtr]

28 AOÛT 2013 | @rib News, 28/08/2013 - Le FORSC trouve que les accords d'Arusha ont beaucoup aidé le Burundi surtout en ce qui est de la stabilité politique. Le délégué général de ce forum trouve que la question ethnique ne devrait pas préoccuper outre mesure puisque cela n'est plus la préoccupation d'aujourd'hui. Vital Nshimirimana trouve pourtant qu'il y a des personnes qui veulent toujours manipuler cette question pour divers intérêts. Il les Etats généraux de la justice tenus dernièrement à Gitega où certains participants se sont acharnés contre certains organes les accusant de mono ethniques. Il constate aussi que la question n'est pas les accords, mais plutôt les décideurs. A cet effet, il demande plus d'effort dans la sensibilisation afin de couper court avec cette question et de mettre en application ce qui a été convenu sans vouloir se décharger sur la question ethnique. [bonesha/rtr]

27 AOÛT 2013 | @rib News, 27/08/2013 - Le FORSC estime que la mise en place de la C.V.R devrait aller de pair avec la justice. Selon le délégué général de ce forum, le président de la République fait toujours des annonces sur la mise en place de cette commission, mais espère que cette fois-ci la parole sera jointe à l'action. Il annonce cela au moment où, dans son discours de l'anniversaire de 3ans de son second mandat, Pierre Nkurunziza vient d'annoncer pour cette année la mise en place de la C.V.R. Vital Nshimirimana ajoute qu'il existe des questions qu'il faudra préalablement vider telles que la sécurité, la liberté d'expression, le manque de tolérance politique. Il demande au gouvernement de rester sur ces déclarations et que la composition de cette commission soit objet de consensus entre tous les concernés. [rpa]

27 AOÛT 2013 | @rib News, 27/08/2013 - Le président de la confédération syndicale du Burundi estime que le droit de grève est un droit reconnu par des textes tant nationaux qu'internationaux. Tharcisse Gahungu affirme cela au lendemain d'une mise en garde du président de la République contre les grèves des fonctionnaires publics. Il précise que les réclamations des travailleurs revêtent une importance élémentaire surtout dans les pays comme le Burundi où les employeurs ne se soucient pas suffisamment des intérêts des travailleurs et la grève devient un recours reconnu par la loi contre cet arbitraire. Il demande plutôt aux employeurs de ne pas utiliser la pression sur les employés et amorcer plutôt un dialogue entre les deux partenaires afin d'éviter ces mouvements de grève qui ne sont nullement pas faits dans l'intérêt de personne. [rtr/rpa/isanganiro]

27 AOÛT 2013 | @rib News, 27/08/2013 - Le président de l'OLUCOME trouve que les propos du président de la République qui placent le Burundi à une bonne place parmi les pays qui facilitent les investisseurs n'est pas du tout conforme à la réalité sur terrain. Gabriel Rufyiri trouve par contre que le pays est gangrené par la corruption qui ne facilite pas du tout les investisseurs à venir nombreux dans notre pays. Selon lui, les lois et les organes de lutte contre la corruption sont assimilés à des épouvantails placés dans un champ et qui, après un certain temps, ne font plus peur aux oiseaux qui ont constaté qu'ils ne bougent pas. Il constate que les corrompus continuent de se corrompre en se méfiant de ces organes et lois anti-corruption. Selon lui, la situation est alarmante et doit être changée dans les meilleurs délais. [bonesha/rtr/isanganiro/rpa]

22 AOÛT 2013 | @rib News, 22/08/2013 - L'APRODH encourage le Ministère Public qui vient d'interjeter appel contre la décision d'acquiescement de Miche Nurweze dit Rwembe prononcée par le tribunal de grande instance de Gitega. Le président de cette association estime que toute personne qui a suivi ce procès a constaté que la vérité n'a pas été recherchée par les juges du siège. Pierre Claver Mbonimpa dit que cela est une bonne chose mais doute déjà de la transparence du procès à venir. Selon lui, il sera également téléguidé de quelque part. Mais il se dit quand même confiant que les juges de la cour d'appel vont se baser sur leur maturité pour lire le droit et rien que le droit. [bonesha/rtr]

22 AOÛT 2013 | @rib News, 22/08/2013 - Le FOCODE trouve que les propos du ministre de l'intérieur prenant les associations de la société civile comme des terrains du jeu politique sont des échappatoires aux questions qui lui sont soumises. Selon le président de ce forum, depuis les 5 ans qu'Edouard Nduwimana est ministre, il affiche de tels comportements surtout quand il doit répondre à une préoccupation soulevée dans un certain domaine. Pacifique Nininahazwe trouve ensuite que le ministre n'a pas d'informations suffisantes au sujet des travaux communautaires que la FOCODE organise. Il fait savoir que le FOCODE n'est pas contre ces travaux et que le président de la République et les deux vice-présidents ont déjà répondu aux invitations que ce forum leur avait données pour participer à ces travaux communautaires qu'il a organisés. Selon lui, le ministre de l'intérieur devrait plutôt penser à proposer au gouvernement un projet de loi régissant les travaux communautaires. Il ne comprend pas non plus comment le ministre peut estimer que les membres des associations de la société civile n'ont pas le droit de s'exprimer sur des questions qui hantent le pays. Selon lui, avant d'être des membres de ces associations, ils sont des burundais et par conséquent ont le droit de dire ce qu'ils pensent de la vie du pays et surtout sur ce qui ne va pas. Enfin, il lui demande de prendre en considération la casquette avec laquelle il s'exprime afin de bien comprendre le contexte et la nécessité de ses déclarations. En outre, il ne comprend pas comment le ministre peut confondre l'action du FNL de celle du FOCODE. [isanganiro/rtr/bonesha]

21 AOÛT 2013 | @rib News, 21/08/2013 - Lors d'une séance de présentation d'un rapport sur le fonctionnement des organisations de la société civile et des partis politiques, le ministre de l'intérieur a tenu à préciser que certaines organisations de la société civile ne savent plus ce qu'elles font. Edouard Nduwimana trouve qu'elles se livrent à des activités d'opposition au gouvernement et au parti au pouvoir... - Réagissant à ces propos, le président de l'association burundaise des radiodiffuseurs du Burundi trouve que les médias n'ont rien fait d'illégal. Vincent Nkeshimana estime que la réalité est telle que les médias la présentent et pense plutôt que le ministre de l'intérieur devrait leur donner la liste des partis agréés et ceux qui ne le sont pas ou qui ne le sont plus. Il trouve que la situation des partis politiques ne leur intéresse pas, non plus la grandeur des partis politiques et ainsi, ils ne demandent pas ces informations à ceux à qui ils accordent la parole. [rpa/isanganiro]

21 AOÛT 2013 | @rib News, 21/08/2013 - Le délégué général du FOSRC quant à lui estime que personne ne peut pas se tenir à l'écart de la politique. Vital Nshimirimana fait savoir que les propos

du ministre sont décevants surtout qu'ils sont prononcés par une telle autorité. L'essentiel pour eux est de ne pas avoir un côté penchant dans les partis politiques comme leurs statuts l'interdisent à tous les dirigeants des organisations de la société civile. Il constate que le ministre se trompe gravement en affirmant ses propos et lui signifie que son pouvoir ne lui sera pas retiré par la société civile. Cette dernière s'engage plutôt à dénoncer tout ce qui ne va pas dans le pays quelque soit l'autorité mise en cause. [rtr/isanganiro/rpa]

21 AOÛT 2013 | @rib News, 21/08/2013 - Le professeur Paul Nkuzimana constate quant à lui que les médias ne peuvent pas avoir commis une faute quelconque en diffusant des informations telles qu'elles se présentent dans le pays. Selon lui, les burundais ont besoin de connaître la vérité sur ce qui se fait et c'est par les médias que cette vérité est diffusée. Il demande donc au ministre de l'intérieur de faire plutôt son travail au lieu de s'acharner contre les donneurs d'informations. [rpa]

21 AOÛT 2013 | @rib News, 21/08/2013 - Le service national de renseignement fait savoir que personne n'est tenu au courant des rapports produits par ce service. Le porte-parole de ce corps dit que les propos du président de l'OLUCOME n'engagent que lui seul. Téléphore Bigirimana dit que de tels rapports sont tenus confidentiels et tout le monde est appelé à la retenue et la responsabilité devant ces cas et ajoute que ce n'est pas sur les médias que ces informations sont données. [isanganiro/rpa]

21 AOÛT 2013 | @rib News, 21/08/2013 - L'OAG vient de publier une étude sur le rôle de l'Etat dans le déblocage des fonds promis à Genève au mois d'octobre de l'année passée. Selon le consultant Charles Nihangaza qui a menée cette étude, les fonds promis n'ont pas encore été débloqué et les 46% que le gouvernement a affirmé qu'ils ont été déjà débloqués concernent les projets qui étaient déjà en cours le jour de la tenue de cette réunion. Il demande plutôt au gouvernement d'entamer le processus d'établissement des priorités, le chiffrage des budgets à allouer aux différents secteurs, amorcer une bonne politique de la bonne gouvernance, le consensus politique ainsi que le respect des affectifs genre dans l'administration. Il constate aussi qu'entre les promesses et leur réalisation, il doit y avoir d'autres processus obligatoires puisque l'argent ne viendra pas prioritairement appuyer le budget. [isanganiro/rpa/bonesha/rtr]

21 AOÛT 2013 | @rib News, 21/08/2013 - L'OLUCOME constate que l'économie nationale est menacée par le service national des renseignements qui donne une mauvaise vision des problèmes qui minent l'économie nationale en prenant certains responsables économiques comme des ennemis du pays. Selon les propos du président de cette organisation, le SNR a publié une note où il s'attaque à certaines personnes cadres de l'Etat en matière économique et certaines organisations du secteur privé oeuvrant également dans le domaine de l'économie comme étant des obstacles au développement du pays puisqu'ils travailleraient avec l'opposition. Gabriel Rufyiri affirme que selon cette note, la CFCIB, l'AFAB et l'AIB sont pointés du doigt comme travaillant avec les partis politiques de l'opposition en faisant tout leur possible afin que le pays soit détruit. Ainsi, la note demande que ces sociétés soient interdites de s'ingérer dans les affaires économiques. Cette note continue en affirmant que l'opposition a envahi le pouvoir et si rien n'est fait, rien non plus ne va pas avancer. La même note demande ainsi au gouvernement de bien prendre ses responsabilités en gérant cette situation. Le président de l'OLUCOME quant à lui demande plutôt que le SNR soit écarté de cette situation et au gouvernement il demande de ne pas prendre en considération ces propos. [isanganiro/rpa/bonesha/rtr]

21 AOÛT 2013 | @rib News, 21/08/2013 - Les syndicats SYNAPA et CNTS ont abandonné le préavis qu'ils devraient lancer ce lundi pour demander que les pharmacies de la mutuelle de la fonction publique leur fournissent à crédit des médicaments comme cela est d'usage pour les fonctionnaires de l'Etat. Selon le président du SYNAPA, le ministre de la fonction publique a donné une injonction à toutes ces pharmacies et ils vont par la suite bénéficier de ces médicaments.

Mélance Hakizimana demande à la ministre et à la mutuelle de la fonction publique de faire parvenir cette information à toutes les pharmacies concernées afin que tous les membres de ces syndicats soient servis partout où ils se trouvent sur le territoire national. [rtnb/rpa/bonesha/rtr]

19 AOÛT 2013 | Vers la construction d'un premier abattoir moderne au Burundi avec l'appui néerlandais

BUJUMBURA (Xinhua) - Les préparatifs de construction du premier abattoir moderne du Burundi, dont le coût estimatif est de 3 milliards de Francs Burundais (FBU), sont avancés et pourront aboutir au début 2014, a annoncé lundi à Bujumbura, M. Hubert Mbabazi, directeur général de la Société de Gestion de l'Abattoir de Bujumbura (SOGEAB), au cours d'un entretien accordé à Xinhua.

13 AOÛT 2013 | Burundi : La tenue des états généraux de la justice aura conduit vers une indépendance de la magistrature

BUJUMBURA (Xinhua) - L'ONG locale "Parole et Action pour le Réveil des Consciences et l'Evolution des Mentalités" (PARCEM) a exprimé ce mardi au cours d'un point de presse sa confiance que la tenue des états généraux qui ont eu lieu la semaine dernière aura permis d'espérer que désormais l'on s'achemine vers une indépendance de la magistrature burundaise.

13 AOÛT 2013 | Burundi : Lancement du "prix Janusz Korczak" pour l'excellence académique, édition 2014

BUJUMBURA (Xinhua) - Le Centre Indépendant de Recherche et d'Initiative pour le Dialogue (CIRID) en association avec l'Association suisse des Amis du Docteur Janusz Korczak va lancer au Burundi ce mercredi 14 août 2013 le prix Janusz Korczak, édition 2014. A en croire Masabo Philippe, président et représentant légal du CIRID, ce prix sera lancé au cours d'un atelier qui sera présidé par le président de l'Association des Amis du Docteur Janusz Korczak, le Docteur Daniel Halperin, qui est en visite au Burundi dans le cadre de la promotion de ce prix pour l'excellence académique des jeunes étudiants.

L'atelier sera également une occasion de remise officielle du certificat Janusz Korczak à la burundaise Juscaele Iradukunda, lauréate de l'édition 2012, qui aura l'occasion de présenter aux participants son expérience lors de l'Université d'été dans laquelle elle a participé en Suisse dans le cadre du prix qu'elle a gagné. Juscaele Iradukunda a participé à une caravane sur les droits de l'enfant du 3 au 12 septembre 2012 qui s'est déroulée en Europe dans quatre pays à savoir la Belgique, le Luxembourg, la Suisse et la France.

Créé en 1990, ce prix est décerné une fois les deux ans à un lauréat choisi par un jury. Docteur Janusz Korczak (1878-1942) était un médecin, un écrivain, un grand éducateur et un père spirituel des droits des enfants qui est né dans une famille juive libérale de Varsovie.

8 AOÛT 2013 | @rib News, 8/08/2013 - Haruna Nkunduwiga qui se réclame président de la COMIBU demande au gouvernement de ne pas se mêler des questions des confessions religieuses et de laisser la communauté musulmane gérer ses problèmes à l'interne. Il profite de cette occasion pour souhaiter bonne fête à tous les musulmans du monde entier en général et du Burundi en particulier. Il constate que cette période de jeûne leur a sûrement apporté une valeur ajoutée en ce qui est du comportement à adopter dans les prochains jours et que c'est ce comportement qui aidera à trouver les problèmes de dissensions qui minent cette communauté. Selon le représentant de cette communauté qui est reconnu par le gouvernement, il n'y a pas de division au sein de cette communauté. Saidi Kajandi trouve plutôt qu'il y a des personnes qui veulent tout simplement semer du désordre mais, qu'ils n'y arriveront jamais. [Rpa/Rtr/Isanganiro]

8 AOÛT 2013 | Pour www.nyabusorongo.org, Côme KARABONA, Serge KITURIRWA et Fabien

NDIMURWANKO ---- AFFAIRE NYAKABETO: COMPRENDRE LES LARMES DE L'APRODH -- Bujumbura, le 08/08/2013 (www.nyabusorongo.org). -Comme on a eu l'occasion de le dire, l'affaire Nyakabeto, devenu l'incarnation du mal de 1972, finira par mettre à nu des loups à la peau d'agneau. Je voudrais ici faire un clin d'oeil à Madame Perpétue NSHIMIRIMANA en lui disant que le président de l'APRODH, n'est pas un militant des Droits de l'Homme mais un homme d'affaires sans foi ni loi. Il suffira de voir combien de gens qu'il reçoit chez lui au Quartier III de CARAMA tous les soirs pour comprendre l'ampleur de l'escroquerie orchestrée par cet homme. En effet, il est devenu une habitude pour les voisins de Pierre Claver MBONIMPA de le voir assis sous le toit de son kiosque entouré de paysans venus de je ne sais quel coin du pays et qu'il arrose de boissons à volonté. Sont-ils ses informateurs? Sont-ils ses marionnettes? L'avenir nous le dira car tout finit par se savoir en fin de compte!

Il y a quelques années, un site révélait la manière par laquelle APRODH (plutôt son président car les deux se confondent) a pu s'enrichir dans très peu de temps. En ce moment, l'auteur de l'article faisait allusion à ses trois maisons de Carama et les nombreux véhicules qu'il change plus qu'il ne change de chemises. Ceux qui ne connaissaient pas MBONIMPA avant peuvent douter de la véracité du contenu de l'article mais aucun doute n'existe chez ceux qui l'ont cotoyé avant qu'il ne trouve sa machine à faire la monnaie. Moi je le connais à Buyenzi où il vivait passant d'un bar à l'autre pour qu'emander de la bière. Ceux de la 3ème avenue, 4ème et 5ème avenue de Buyenzi ont certainement une autre image de cet homme qui s'est improvisé "défenseur inconditionnel des droits de l'Homme"

J'ai évoqué Perpétue NSHIMIRIMANA au début par le simple fait que c'est effectivement un article rédigé par cette dernière qui m'a inspiré (lire l'article publié par arib.info et signé Perpétue NSHIMIRIMANA: Au cœur du Génocide des Hutu de 1972-1973. Violence organisée pour contrer une Restitution Légitime. -Au souvenir des décisions de Bernard Kayibigi. Par Perpétue Nshimirimana, Lausanne (Suisse), le 19 juillet 2013).

Dans cet article que je trouve fort bien documenté, Perpétue lève un point de voile sur cet homme et cela vient confirmer ce qui avait été publié les années passées par le site www.abarundi.org. Cette publication a conforté le site en question qui affirmait que "MBONIMPA est un homme de petite vertu". Voici ce que Perpétue écrit sur MBONIMPA: "D'autre-part, le président d'une ONG burundaise des droits de l'Homme, M. Pierre-Claver Mbonimpa de l'Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues, (A.P.R.O.D.H.) s'est exprimé sur la chaîne de télévision publique française « France O » en date du 29 mai 2013. Ses propos sont déroutants. Le militant des droits de l'Homme a laissé entendre l'improbabilité de vivre dans cette maison restituée de l'OCAF/Ngagara. Il a déclaré, en substance: « Je suis sûr, même, (que) celui qui va entrer dans cette maison, il (lui) sera difficile d'y habiter ».

A mon avis, son commentaire contient une mise en garde déplacée ou une invitation à la violence sans équivoque contre les Ayants-droit. Publiquement, il a fait comprendre que cette mesure de restitution, même légitime, sera inopérante dans la réalité de jouissance du bien retrouvé. De la part d'un militant primé, le respect des droits de l'Homme et de ses biens au Burundi, mériterait une attention égale à celui prôné pour tous les citoyens du monde selon la Charte universelle des droits de l'Homme" !

Il souviendra au lecteur que le jour de l'expulsion de Nyakabeto, MBONIMPA a pleuré comme un enfant à telle enseigne qu'il avait du mal à terminer son interview avec les journalistes. Ce n'est donc qu'après avoir compris que lui-même est un spolieur que l'on peut comprendre son émotion. Mbonimpa est un pêcheur en eau trouble et tout son tassage ne vise que ses propres intérêts: trouver donc la différence entre lui et les politiciens qu'il traîne dans la boue en longueur de journée. Il use de la corruption et de la calomnie pour se faire la santé financière. Il faut noter que sa femme, employée au Ministère de l'Intérieur (Bureau Central de Recensement logé à l'Immeuble BICCOR) sert d'intermédiaire en distribuant de l'argent pour achat et fabrication de témoins, et pour avoir accès aux dossiers sensibles dans tous les services de l'Etat via les autres secrétaires comme elle.

Pour ceux qui connaissent, MBONIMPA, sa déclaration, ou plutôt son invitation à la violence pour empêcher la famille spoliée en 1972 de vivre aisément dans sa maison, rentre bien dans sa stratégie.

C'est en général le propre des soit-disantes sociétés civiles au Burundi. Si quelque chose arrivait à la famille MPITABAKANA, c'est le même MBONIMPA qui sera le premier à accuser les pouvoirs publics de n'avoir pas protégé la victime. Il sera au premier rang pour défendre les bourreaux et ainsi gagner son pain quotidien. Rien d'étonnant donc pour ceux qui connaissent le mode opératoire de MBONIMPA et ses collaborateurs de la société civile.

8 AOUT 2013 | @rib News, 8/08/2013 - Le Forum pour la Conscience et le Développement estime que celui qui empêché que Rwaswa soit accueilli comme ses membres l'avaient préparé est le pire ennemi du pouvoir. Selon le président de ce forum, ce jour était une occasion pour le pouvoir en place de montrer qu'il est coopératif, tolérant et qu'il respecte la liberté d'expression. Pacifique Nininahazwe trouve que ce comportement a suffisamment sali l'image du pays. [Rpa/Rtr/Bonesha/Isanganiro]

8 AOUT 2013 | @rib News, 8/08/2013 - Le FORSC trouve que le retour de Rwaswa sur la scène politique burundaise ne peut pas ne pas ravir toute personne qui aime le Burundi. Selon le porte-parole de cette coalition, cela va permettre au peuple burundais d'avoir un large choix lors des élections de 2015. Le professeur Gertrude Kazoviyo trouve pourtant que le gouvernement ne pouvait en aucun cas permettre la tenue d'un meeting par une personne qui peut être considérée comme son premier ennemi sur la scène politique. [Bonesha/Rtr]

03 AOUT 2013 | Burundi : Une ONG plaide pour la couverture médiatique des débats au Parlement - BUJUMBURA (Xinhua) - Le Forum pour la Conscience et le Développement (FOCODE), une ONG burundaise, a demandé au Conseil National de la Communication (CNC) de prendre des dispositions pour la couverture des débats au Parlement.

6 AOUT 2013 | @rib News, 6/08/2013 - Le président du FOCODDE qui avait été invité dans ces cérémonies dit que ce qui vient de se passer est une leçon pour le peuple burundais en général et pour le pouvoir en particulier. Pacifique Nininahazwe constate qu'il est plutôt clair que le peuple ne peut pas accepter d'être muselé. Selon lui, après que les membres du parti FNL fidèles à Rwaswa aient été assassinés après les élections de 2010, il est étonnant de voir qu'il y a encore une foule de gens qui peut se réclamer de Rwaswa en connaissance des conséquences qui peuvent s'en suivre. [Rpa/Rtr]

6 AOUT 2013 | @rib News, 6/08/2013 - Suite ce mardi des états généraux de la justice dans la ville de Gitega au centre du pays. En ce deuxième jour, les échanges ont porté sur la terminologie de l'état de droit au Burundi. Le gouvernement répond à cette question par l'affirmatif alors que certains partis politiques et organisations de la société civile répondent par la négative. En effet, dans son exposé, le ministre de l'intérieur a fait savoir que l'état de droit existe bel et bien au Burundi. Edouard Nduwimana s'est fondé sur le domaine politique où la liberté d'expression est reconnue à tous les partis politiques et sur la liberté d'expression reconnue à plus de 4.000 associations qui opèrent dans tous les domaines de la vie nationale. Certains partis politiques et les organisations de la société civile ne l'entendent pas de cette oreille. En effet, le président du parti Uprona trouve plutôt que le chemin est encore très long puisque des limitations existent dans le domaine politique où les partis ne sont pas autorisés à fonctionner dans la liberté et dans le domaine social en général où des lois liberticides qui inhibent les libertés publiques continuent à être promulguées. Le délégué général du FORSC précise quant à lui que l'impunité est la cause essentielle de l'absence de l'état de droit au Burundi. Vital Nshimirimana trouve que des coupables sont impunis et cela montre qu'il y a des intouchables qui peuvent ainsi commettre des forfaits sous la couverture de certains dirigeants administratifs ou du parti au pouvoir. [Isanganiro/Bonesha]

5 AOUT 2013 | @rib News, 5/08/2013 - L'OLUCOME dénonce les irrégularités ayant entaché

l'attribution de gré à gré d'un marché de construction de plus de 10.000 maisons pré fabriquées par le gouvernement burundais à une société kenyane en 2008 pour une valeur de plus de 300 milliards de nos francs. Le président de cet observatoire ne comprend pas ce que le gouvernement attend pour mettre en application ce contrat puisque dans les prochains jours, il devra payer des dommages et intérêts équivalents à 10% du coût total du contrat, c'est-à-dire plus de 30 milliards de nos francs. Gabriel Rufyiri constate que le gouvernement burundais ne pourra pas avoir une telle somme à moins qu'il ne reçoive des financements extérieurs. Qui devra lors payer, se demande-t-il ? Il demande au gouvernement de cesser de signer des contrats engrangeant des sommes colossales et punir très sévèrement ceux qui l'engagent dans de tels contrats. Enfin, il demande au parlement d'exercer son pouvoir sur le gouvernement à travers le ministre des travaux publics pour qu'il explique la situation afin que le gouvernement soit épargné de payer des sommes d'une manière non justifiée. [Bonesha/Isanganiro/Rtr]

5 AOÛT 2013 | @rib News, 5/08/2013 - Le directeur de la RSF Bonesha FM et celui du journal en ligne Net Press ont comparu devant le tribunal de grande instance de la mairie de Bujumbura ce lundi. Patrick Nduwimana et Jean Claude Kavumbagu affirment qu'ils ont été surpris d'entendre qu'ils sont poursuivis pour avoir enlevé des cadenas posés sur les portes de leurs bureaux par la cour d'appel de Bujumbura. Mais, ils constatent qu'ils sont en train d'être maltraités dans une affaire qui ne les concerne pas du tout. Ils affirment que cette juridiction n'a jamais posé de cadenas sur leurs bureaux. Ils demandent plutôt à la cour d'appel vider le contentieux sur cet immeuble dont ils ne sont que locataires au lieu de s'attaquer à leurs intérêts. [Rtr/Bonesha/Isanganiro/Rpa]

5 AOÛT 2013 | @rib News, 5/08/2013 - Le FORSC estime que le ministre de l'intérieur a contredit le gouvernement du Burundi ainsi que le président de la République dans les propos qu'il a tenus sur la rentrée au pays de Rwasa Agathon. Selon le porte-parole de ce forum, Edouard Nduwimana ne devrait pas dire que Rwasa Agathon est une simple personne dont le ministère de l'intérieur n'avait pas besoin de connaître le programme de rentrer au pays. Selon Gertrude Kazoviyo, le gouvernement ainsi que le président de la République ont promis que la sécurité de ces politiciens sera assurée une fois rentrés au pays. Et de cette façon, sa rentrée doit être communiquée afin que les concernés fassent leur travail. Elle demande plutôt que sa sécurité soit assurée comme promis surtout que parmi les membres du FNL, il y en a qui ont encore confiance en lui et si sa sécurité n'est pas assurée, le scénario de 1993 peut encore arriver où des personnes qui ne connaissaient pas Ndadaye ont été tués suite à sa disparition. [Isanganiro/Rtr/Rpa]

2 AOÛT 2013 | @rib News, 2/08/2013 - Le FOCODE a adressé une correspondance au président du CNC pour dénoncer l'action de la RTNB qui donne la parole exclusivement au président de la République et au parti au pouvoir. Le président de ce forum dit qu'il est incompréhensible que le CNC produise un rapport dans lequel il remercie ce medium pour le travail accompli. Pacifique Nininahazwe trouve plutôt que la RTNB est devenue un moyen de propagande du président de la République dont une allocution est présentée tous les jours avant toutes les éditions comme au temps du parti unique. Il trouve aussi que les informations du week-end sont déséquilibrées puisqu'elles ne concernent que les déplacements du président de la République, de son épouse, des vice-présidents ou des présidents du parlement dans le cadre des travaux communautaires. Il constate également que le président se donne le droit de critiquer, via la RTNB, certaines personnes et cette dernière ne donne jamais la parole aux personnes visées pour qu'elles s'expliquent. Enfin, il condamne le fait que certains reportages auxquels la RTNB participe ne sont pas diffusés. Selon lui, tout cela est de la faute du CNC qui ne travaille pas comme il faut. Selon lui, le CNC devrait avoir mis en garde la RTNB pour tous ces cas au lieu de lui lancer des fleurs. [Rtnb/Rpa/Rtr/Bonesha/Isanganiro] - Réagissant à ces propos, le directeur général de la RTNB dit que les accusations du président du FOCODE sont sans fondement. Nestor Bankumukunzi trouve

que la RTNB n'est pas une caisse de résonance du président de la République encore moins du parti au pouvoir. Il précise que la RTNB donne la parole à toute personne qui demande d'être écoutée, qu'elle soit physique ou morale. Il précise que la RTNB ne va pas laisser de diffuser les travaux communautaires auxquels ont participé le président de la République et même les membres de la société civile. Il reconnaît toutefois qu'ils ne sont pas présents partout et que des moyens financiers et techniques peuvent leur faire défaut. Ainsi, il demande à tout bienfaiteur de les aider pour qu'ils puissent couvrir la grande majorité des faits. [Rtnb/Rpa/Rtr/Bonesha/Isanganiro]

2 AOÛT 2013 | @rib News, 2/08/2013 - Le syndicat CONAPES se dit étonné de voir que la plupart des enseignants de ce syndicat n'ont pas reçu les salaires des mois de mai, juin et juillet. Le président de ce syndicat dit que les enseignants attendaient des régularisations des jours durant lesquels ils étaient au service comme la ministre de la fonction publique l'avait promis ; mais que cela n'a pas été le cas. Emmanuel Mashandari fait savoir que même ceux qui ont été régularisés l'ont été pour une partie de la somme attendue. Il trouve aussi étonnant le fait que le ministère de la fonction publique affirme qu'il a désormais des machines performantes alors qu'elles le sont pour bloquer les salaires et non pour les débloquer. [Isanganiro/Rtr]

2 AOÛT 2013 | @rib News, 2/08/2013 - Le ministère de la bonne gouvernance et de la privatisation affirme qu'il soutient la mission que la PARCEM s'est donnée de sensibiliser la population dans la lutte contre la corruption et les malversations économiques. Le secrétaire permanent au sein de ce ministère précise qu'il y a des textes mis en place par le gouvernement et qui vont aider dans le travail de la PARCEM. Gérard Nyamwiza estime que la corruption est un vice qu'il faut combattre et ajoute que la personne qui se donne l'objectif de la combattre doit être soutenu dans toutes ses actions. [Rtr/Rtnb/Bonesha]

1 AOÛT 2013 | @rib News, 1/08/2013 - L'Observatoire de l'Action Gouvernementale ne comprend pas pourquoi un autre ministre que celui des finances soit invité pour expliquer le projet de loi sur les taxes devant les sénateurs. En effet, lors de l'analyse de ce projet de loi, c'est la ministre de la santé publique et de la lutte contre le Sida qui s'est présentée devant les sénateurs ce mercredi pour en expliquer le contenu. Ainsi, le président de l'OAG considère qu'un ministre autre que celui des finances n'est pas du tout le mieux placé pour expliquer aux élus les procédures techniques de la fiscalité. Godefroid Manirambona demande aux parlementaires de ne plus accepter une telle chose dans l'intérêt général si non, selon lui, cela montre qu'ils ne sont pas en train de faire correctement le travail que la population leur a confié. [Bonesha]

JUILLET 2013

31 Juillet 2013 | @rib News, 31/07/2013 - Le syndicat des magistrats se dit inquiet et sans certitude de la transparence dans la préparation des états généraux de la justice qui se dérouleront dans la province de Gitega du 5 au 9 août 2013. Selon le président du SYMABU, la commission chargée de la préparation de ces états généraux est dominée par deux personnes : le ministre de la justice et l'un de ses conseillers. Jean de Dieu Nduwimana fait savoir que ces deux personnes se sont arrogé le pouvoir de nommer les commissions de travail, les rapporteurs et les modérateurs alors que ce travail devrait être fait tout juste au début de la réunion par les participants. Il constate

que cette organisation est caractérisée par la clandestinité et que le SYMABU décline toute responsabilité quant à la mise en application de ses conclusions. [Rpa/Rtr/Isanganiro/Bonesha]

31 Juillet 2013 | @rib News, 31/07/2013 - Le barreau de Bujumbura se dit aussi sceptique de la préparation de ces états généraux de la justice. Selon le président de cet ordre, les concernés au premier plan ne sont pas impliqués dans l'organisation de cet atelier. Maître Isidore Rufyikiri trouve que si ces derniers ne sont pas présents, il doit y avoir une autre main invisible et ceux qui seront dans cet atelier vont prendre des mesures qui facilitent le pouvoir en place. Selon lui, c'est l'indépendance de la magistrature qui sera mise en péril alors qu' c'est l'une des grandes attentes de ces états généraux. Il trouve que si cette indépendance est acquise, il y a beaucoup de dossiers très brûlants que la justice burundaise devra étudier afin de mettre la lumière au grand jour. Il trouve ainsi que le rendez-vous de Gitega est un non événement et l'essentiel ne va pas faire objet de discussion. [Bonesha/Rtr]

31 Juillet 2013 | @rib News, 31/07/2013 - La PARCEM se dit prête à aider la population burundaise à bien mener le contrôle de l'action gouvernementale quant à l'exécution du budget de l'Etat. Le président de cette association trouve qu'il est incompréhensible de voir que le budget est exécuté à l'insu de la population qui est contribuable à hauteur de 70% des impôts et taxes qui entrent dans la caisse publique. Faustin Ndikumana trouve ainsi qu'il est du droit de la population de faire pression sur le gouvernement ou le parlement afin que la manière dont le budget est exécuté soit éclaircie puisque par le plus petit achat que le paysan, il participe à l'impôt. Il informe que cette association a ciblé des communes pilotes pour la relance de la campagne baptisée « notre argent-notre droit ». Il renchérit qu'il va s'agir d'une approche associative à partir de la commune. [Rtr/Bonesha/Isanganiro/Rpa]

31 Juillet 2013 | @rib News, 31/07/2013 - Le FORSC se dit contre la manière de préparation des Etats généraux de la justice. Selon le délégué général de ce forum, lesdits états généraux étaient attendus depuis très longtemps et ne comprend pas pourquoi ils ont retardé d'un si long temps. Vital Nshimirimana trouve que la plupart des magistrats ne sont pas au courant de ce qui va se passer. De plus, il constate qu'il y a des personnalités qui ont eu une influence dans la gestion de ce pays, surtout les anciens chefs d'Etats, les anciens ministres de la justice, les anciens procureurs de la République qui n'ont pas été confiés à ces travaux alors qu'ils avaient quelque chose à dire surtout que c'est pendant cette période que la justice était bien portante. Il trouve que cette évaluation de la justice devrait plutôt se confier à l'histoire du pays au lieu de confier à l'accord d'Arusha. [Bonesha]

29 Juillet 2013 | @rib News, 29/07/2013 - Les conducteurs de taxi motos ont commencé ce lundi à traverser librement les ponts dans la Mairie de Bujumbura. Les policiers et les fils barberais qui étaient visibles sur les grandes altères tout près des ponts ne l'étaient pas ce lundi sauf sur le pont Muha vers Musaga. Sentiment de joie et de satisfaction chez ces conducteurs de motos qui concluent que le Gouvernement a décidé de les laisser travailler librement. D'autres pourtant pensent que cela était dû au fait que le président du Congo Brazzaville était en visite officielle au Burundi et que cette situation durerait le temps de cette visite. L'AMOTABU se dit contente de cette mesure bien qu'elle ne soit pas encore officialisée. Elle demande le respect de la loi par les motards et fait savoir que des sanctions seront prises à l'encontre de ces derniers qui ne respecteront le règlement d'ordre intérieur. La Police a promis de s'exprimer ultérieurement. [Bonesha/Rpa/Rtr]

29 Juillet 2013 | @rib News, 29/07/2013 - L'équipe Intamba mu rugamba vient de décrocher son ticket pour participer à la phase finale du championnat africain des joueurs locaux qui se dérouleront en Afrique du Sud en 2014. Les jeunes burundais ont fait match nul (1-1) à Bujumbura

il y a deux semaines et à Khartoum (1-1) ce dimanche. Lors de la séance des tirs aux buts, les Intamba se sont imposés 4-3. Selon l'entraîneur adjoint de cette équipe, c'est un sentiment de joie et de satisfaction de la part des joueurs et du staff qui les avait accompagnés. Amarse Niyongabo demande au Gouvernement, à la Fédération burundaise de football, aux joueurs et à la population de tout faire pour que les joueurs puissent bien se préparer à la phase suivante. Selon lui, le football burundais connaît ces jours une période de succès. Il s'illustre cela par les cas de Vital'o qui vient de gagner la coupe de la CECAFA et celui du Lydia Liduc qui a fait des exploits dans la Coupe de la confédération africaine. L'équipe est attendue à Bujumbura ce lundi vers minuit. [Rtnb/Rpa/Isanganiro/Bonesha]

28 Juillet 2013 | DAM, NY, AGNEWS, le 28 juillet 2013 --- Burundi: Le CNC parle de liberté de la presse excessive - Comme l'année dernière (2012), le rapport de monitoring des médias burundais, concocté par le Conseil National de la Communication (CNC), parle d'une liberté de la presse excessive où l'information déséquilibrée, exagérée, et non pluraliste domine encore ...

Ce jeudi 25 juillet 2013, à Bujumbura, plus précisément à la Maison de la Presse, le président du Conseil National de la Communication (CNC), M. Pierre BAMBASI, a présenté le rapport de monitoring du premier semestre 2013 au Burundi.

13 médias (ou médiums) ont été pris en compte pour l'élaboration de ce monitoring. Ce sont :

- les radios : Radio nationale RTNB (+ site WEB), Radio Publique Africaine RPA (+ site WEB), Isanganiro (+ site WEB), CCIB FM, Bonesha FM, Renaissance FM, Rema FM et Salama ;
- les télévisions : la Télévision nationale RTNB, et la télévision Renaissance (appartenant à l'ancien dictateur BUYOYA) ;
- les journaux écrits : le Renouveau du Burundi, IWACU (+ site WEB) et Net presse.

Les médias analysés ont essayé de travailler professionnellement malgré les dérapages qui se font encore observer parmi certains d'entre eux. C'est surtout le déséquilibre de l'information qui refait surface dans beaucoup de médias ; l'exagération des faits (les faits tels qu'ils se sont présentés sur terrain sont amplifiés systématiquement) ; la non séparation des faits et des commentaires ; des atteintes à la moralité et aux bonnes mœurs (par exemple l'émission « Nomukurahe ? » à la RPA) ; ou encore des cas de diffamations et injures (envers les ministres de l'intérieur et de la sécurité publique, ou à l'égard du président de l'Assemblée nationale).

Le Burundi est un des pays d'Afrique où la liberté de la presse est existante. Les médias privés dominent le champ de la communication et de l'information sur le média public. Ce sont elles qui font l'événement- !

Le 4ème pouvoir est sous domination des -enfants de la Dictature- qui, plus riche financièrement, à la fin de la Dictature en 2005, se sont rués sur ce créneau du contrôle de l'information. Aujourd'hui, les enfants des apparatchiks de l'ancien régime dictatorial des Bahima Burundais (Micombero, Bagaza, Buyoya) qui contrôlent les médias burundais privés n'hésitent pas à noircir l'image du Burundi pour charger le nouveau régime démocratique burundais. Par exemple, ces médias privés n'abordent jamais le sujet de la période dictatoriale et de ses victimes. La Dictature des Bahima burundais a fait plus de 4.5 Millions de victimes Bahutu Burundi (les enfants de l'ancien Royaume millénaire du Burundi Ingoma Y'Uburundi qui a pris fin en 1966 par un Coup d'Etat). Ce génocide - régicide contre les Bahutu Burundi est devenu quasi oublier alors qu'il est un des drames majeurs du 20ème siècle. Ce déséquilibre des rapports de forces médiatiques au Burundi est une des entraves majeurs de la mise sur pied de la Commission nationale Vérité Réconciliation CnVR en cours. De plus, les agences de presse internationales (AFP/RFI, Reuter, Xinhua, BBC, VOA etc.) travaillent avec des correspondants ou des journalistes appartenant à ce groupe dominant -médiatiquement- nationalement au Burundi.

En conclusion, le CNC a recommandé dans son rapport aux médias burundais : de travailler professionnellement, de donner la parole à toutes les opinions, de diversifier leurs sujets ; d'informer le CNC pour le changement de grille des programmes ; de déposer des déclarations conformément à la loi au niveau des sites web ; de moins meubler les journaux écrits de publicités

de tout genre en étant réguliers et en effectuant différents dépôts.
Le CNC demande à l'Etat de plus faciliter aux journalistes l'accès à l'information publique.

27 Juillet 2013 | @rib News, 27/07/2013 - Selon le président de la CENAC Murima w'isangi, la culture du café ne tend pas à disparaître mais, plutôt les caféiculteurs sont démotivés puisqu'ils reçoivent leur dû tardivement. Selon lui, il ne leur sert pas à grand-chose puisqu'ils sont obligés de payer des dettes contractées et cela ressemble à des pertes. Il estime également que les coopératives des caféiculteurs ne doivent pas être reléguées au second plan puisqu'elles constituent la base du développement des caféiculteurs. [Rtnb/Bonesha/Rpa]

27 Juillet 2013 | @rib News, 27/07/2013 - Human Rights Watch vient de publier un rapport sur les événements de Businde dans la commune de Gahombo de la province Kayanza en mars dernier qui ont coûté la vie à 9 adeptes de Zebiya Ngendakumana alors que la Police tentait de les disperser. Selon ce rapport, il est étonnant que les policiers qui avaient été arrêtés aient été aussitôt relâchés et qu'aucune explication n'ait été donnée sur les motifs de cette libération. Cela montre que les enquêtes ont été terminées sans aboutir sur la manifestation de la vérité. Ce rapport rappelle que l'usage de la force armée est un dernier recours et qu'à Businde, il a été constaté que la Police a fait le contraire. [Rpa/Rtr/Isanganiro]

25 Juillet 2013 | rtnb.bi --- Le CNC présente le rapport semestriel de monitoring des médias audiovisuels --- Le Conseil National de la Communication(CNC)a présenté ce jeudi 25 juillet 2013, le rapport semestriel de monitoring 2013 où il constate que d'une façon générale les medias qui ont fait objet de ce monitoring ont accompli leur mission chacun à sa manière. Le monitoring a porté sur la radio nationale, les radios RPA, Isanganiro, Bonesha, CCIB FM+, et au niveau des télévisions le monitoring a porté sur la télévision nationale et la télévision Renaissance.

Selon Pierre Bambasi président du CNC, les 3 derniers mois ont connu un traitement professionnel par les médias audiovisuels par rapport au premier trimestre de l'année 2012, en rapportant notamment ou en commentant des informations notamment celles relatives aux activités de la commission nationale des terres et autres biens. Il reproche aux journalistes de ne pas des fois faire le suivi des sujets traités alors qu'ils ont annoncé d'y revenir dans les éditions ultérieures et oublier des sujets d'intérêt général au profit d'un seul sujet. A la RPA, il lui reproche de diffuser des feuilletons radiophoniques dont il est difficile de vérifier l'authenticité étant donné que leurs auteurs sont parfois déjà décédés. Il recommande aux journalistes de travailler professionnellement, de donner la parole à toutes les opinions de diversifier les sujets en mettant un accent particulier sur la protection de l'enfance et d'informer le CNC, chaque fois qu'il y a changement de grille. Au pouvoir public, il recommande de faciliter aux journalistes l'accès à l'information publique.

25 Juillet 2013 | @rib News, 25/07/2013 - Le CNC vient de publier son rapport sur l'activité des médias au Burundi pour le second trimestre de cette année. Selon le président de ce conseil, le pas franchi dans le domaine de la communication est satisfaisant. Pierre Bambasi déplore toutefois le fait que les médias privés accusent une certaine faiblesse quant à l'équilibre de l'information. Selon lui, les radios Rema FM et la RTNB sont un exemple dans ce domaine puisqu'elles accordent la parole à tout le monde et essaient de respecter l'équilibre de l'information. Il demande aux médias de faciliter la tâche à toute personne qui veut s'exprimer et aux responsables politiques, il demande de faciliter l'accès des journalistes aux informations dont ils ont besoin. Il réaffirme que le droit à l'information est un droit reconnu par la Constitution. [Rtnb/Isanganiro/Bonesha/Rpa]

24 Juillet 2013 | @rib News, 24/07/2013 - Tenue lundi d'une réunion du Conseil de sécurité sur le Burundi. Au cours de cette séance, le représentant du Secrétaire général des Nations Unies au Burundi a estimé que le pays a fait des progrès significatifs dans différents domaines. Parfait Ananga Onyanga a pourtant fait savoir que le pays a besoin d'être soutenu dans ses initiatives par

les bailleurs de fonds pour continuer ses progrès. Il a cité notamment le dialogue politique pour la préparation des élections de 2015. Il a aussi émis ses inquiétudes sur certains points notamment la question foncière telle que gérée par la CNTB, la situation créée par la promulgation de la nouvelle loi sur la presse et ce qu'il entend sur le comportement des Imbonerakure qui se livrent à des violations massives des droits de l'Homme. [Isanganiro/Rpa]

24 Juillet 2013 | @rib News, 24/07/2013 - Le syndicat des magistrats s'insurge contre le comportement de certains administratifs et les membres de la CNTB dans la province de Bururi qui ont assiégé les bureaux du Parquet de Bururi dans le cadre du dossier Augustin Nyanzira incarcéré pour avoir détruit les bornes d'une propriété foncière et relâché par le Procureur pour raisons de santé. Selon le président de ce syndicat, c'est une sorte d'ingérence de la commission et de ces administratifs dans le travail de la Justice. Jean de Dieu Nduwimana leur demande tout simplement de se fier à la loi quant à la séparation des pouvoirs et s'ils veulent avoir une emprise sur un service quelconque comme la Justice, qu'ils attendent la loi instaurant ce privilège. [Bonesha/Isanganiro]

24 Juillet 2013 | @rib News, 24/07/2013 - Le FOCODE déplore l'ordonnance ministérielle de renvoi de certains étudiants de deuxième Baccalauréat. Selon le vice-président de ce forum, il s'agit d'une mesure injuste à l'égard de ces étudiants du moment que les autorités se pressent à trouver des sanctions au lieu de satisfaire leurs revendications pourtant légitimes. En outre, Denis Ndayishemeza trouve que les critères de détermination des responsabilités sont très ambigus. Il se demande également quand seront punis ceux qui retardent la bourse des étudiants. Il demande au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de revoir sa décision afin de la rendre plus efficace. [Bonesha/Rtr]

24 Juillet 2013 | @rib News, 24/07/2013 - Le PARCEM se dit très surpris de voir que le Parlement danse au rythme de la musique du Gouvernement. Selon le président de cette association, l'adoption de ce projet de loi n'est pas une solution au problème de trésorerie dont souffre le pays puisque la sur-taxation tend à faire reculer l'économie nationale. Faustin Ndikumana trouve que trop d'impôt tue l'impôt et notre pays devient de moins en moins compétitif et les opérateurs économiques ne peuvent pas vendre en dessous du coût de production. Il propose la révision de tout le système des dépenses publiques et la résolution des problèmes posés par le système de planche à billets. Il apprécie la réduction des impôts, mais ne comprend pas pourquoi l'augmentation de ce même impôt dans un autre domaine. [Bonesha/Rpa/Isanganiro/Rtr]

23 Juillet 2013 | @rib News, 23/07/2013 - Le FORSC se dit préoccupé par la situation de l'hygiène dans la Mairie de Bujumbura. Selon le délégué général de ce forum, c'est le Gouvernement qui devrait s'occuper de cette question via les Services des Techniques Municipaux et il est étonnant que ce Gouvernement se décharge sur les associations des particuliers qui demandent à la population des prix exorbitants sur les déchets qu'elles ramassent. Vital Nshimirimana demande au Gouvernement de s'occuper du bien-être de la population au lieu de la laisser à la merci des privées qui ne cherchent qu'à satisfaire leurs propres intérêts. [Rpa/Rtr/Bonesha Isanganiro]

23 JUILLET 2013 | Burundi : La mairie de Bujumbura interpellée à cesser la gestion hasardeuse et spéculative des déchets

BUJUMBURA (Xinhua) - La gestion des déchets en mairie de Bujumbura qui devrait être une activité d'intérêt général est devenue une source de spéculation à telle enseigne que le Forum pour le Renforcement de la Société Civile demande aux autorités municipales de cesser la gestion hasardeuse et spéculative de ce secteur.

23 JUILLET 2013 | Burundi : Le Parlement invité à ne pas voter la nouvelle loi sur la TVA - BUJUMBURA (Xinhua) - L'Ong burundaise, Parole et Action pour le Réveil des Consciences et l'Evolution des Mentalités (PARCEM), invite l'Assemblée nationale burundaise à ne pas voter le projet de loi sur l'augmentation de la TVA. Selon la PARCEM, cette démarche destinée à combler le déficit budgétaire de l'Etat, aura des conséquences néfastes sur la population, car la mesure provoquera une augmentation des prix des marchandises. Pour assurer l'équilibre budgétaire, l'Etat doit taxer les produits de luxe au lieu des marchandises de première nécessité telles que les denrées alimentaires, les habits, les médicaments, les engrais chimiques, a indiqué PARCEM.

Au moment où le gouvernement accuse un déficit budgétaire pour le dernier semestre de l'exercice fiscal 2013, l'Ong PARCEM propose également des coupes budgétaires et la réduction des exonérations.

L'Assemblée Nationale burundaise doit examiner un projet de loi faisant passer la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) de 18% à une TVA de 10 à 70% selon les biens à taxer, y compris les produits de première nécessité pour combler le déficit budgétaire.

17 juillet 2013 | Burundi : L'accès difficile au crédit agricole reste un obstacle à l'augmentation de la production vivrière

BUJUMBURA (Xinhua) - L'accès difficile au crédit agricole reste un obstacle à l'augmentation de la production vivrière au Burundi, indique une étude réalisée par le consultant Pierre Claver Nahimana en collaboration avec l'Observatoire de l' Action Gouvernementale (OAG) du Burundi.

Le budget de l'Etat burundais n'a pas financé le crédit agricole depuis plusieurs années, au moment où les banques privées ont été peu enthousiastes à prêter pour l'agriculture, qu'ils considèrent comme un secteur à risques.

En effet, seule la Banque Nationale de Développement Economique (BNDE) a une ligne de crédit agricole.

Cependant, a-t-il noté, cet établissement bancaire burundais finance de grands projets d'agrobusiness, et ne s'intéresse pas à la grande masse des exploitations agricoles paysannes.

En outre, a-t-il poursuivi, le crédit formel appliqué avec des taux d'intérêts élevés est principalement dirigé vers les cultures d'exportation comme le café, le thé.

Les agriculteurs des cultures vivrières financent eux-mêmes leurs coûts récurrents de production en recourant à l'emprunt dans le secteur informel.

La proportion d'agriculteurs qui ont accédé au crédit n'est pas connue, a-t-il reconnu.

Un récent rapport de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) note qu'il y a environ 300. 000 Burundais qui ont reçu des prêts.

Très peu de ces crédits ont été orientés vers l'agriculture. En décembre 2010, a-t-il rappelé, il y avait 23 institutions de micro

finances approuvées par la banque centrale du Burundi, mais aucune d'entre elles n'a accordé de crédit pour l'agriculture.

Cependant, le gouvernement a récemment approuvé un projet de fonds pour le microcrédit agricole d'un budget initial de 2 milliards de francs burundais, qui prévoit aussi des mécanismes de garanties des prêts.

Il est attendu que ce fonds, non encore effectif, se développe et dispose de branches dans toutes les provinces du pays.

Pourtant, a-t-il fait remarquer, plus de 90% de la population burundaise vivent dans 1, 5 million de ménages de petits exploitants agricoles, qui produisent 95 % de la production vivrière du pays.

17 juillet 2013 | CNIDH crie à la violation du code de procédure pénale par les autorités judiciaires
15/07/2013 | BUJUMBURA (© 2013 Afriquinfos) - Procédant à la présentation du bilan 2012 ce jeudi, Frère Emmanuel Ntakarutimana président de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) a déclaré que le code de procédure pénale est à maintes fois violé par

les autorités judiciaires.

17 Juillet 2013 | @rib News, 17/07/2013 - Les nouvelles locales de ce 16 juillet 2013 étaient axées sur un seul sujet à savoir la mise en place de la Commission Vérité et Réconciliation comme prévu par les accords d'Arusha. Les radios qui ont traité ce sujet sont : la RPA, la radio Isanganiro, la CCIB FM+, la radio Maria, la RSF Bonesha FM et la Radio Renaissance.

- La rédaction de la synergie rappelle que la CVR a été décidée lors des accords d'Arusha et devrait être mise en place depuis 2001 dans le but d'étudier ce qui est arrivé aux Burundais et établir la vérité sur les événements de 1972, 1988, 1993 et des autres années. Elle devrait se composer des personnes issues des organisations de la société civile, des partis politiques, des confessions religieuses, des associations de femmes et des volontaires. Ces personnes devraient avoir une conduite irréprochable, être âgées de 35 ans au minimum, avoir un diplôme des humanités générales et sans poursuites judiciaires. Selon cette rédaction, il était plutôt avantageux de voir que certains des témoins de ces événements sont encore en vie. Elle se demande ce qui manque pour que sa mise en place soit effective. Est-ce que les différents régimes qui se sont succédé n'ont pas d'intérêt pour que la vérité reste cachée ? Le Gouvernement de Pierre Nkurunziza a promis qu'elle serait mise en place depuis son accession au pouvoir, mais les choses ne se sont pas déroulées comme promis. Et là encore, qu'est-ce qui manque ? Selon cette synergie, tôt ou tard la vérité devra éclater au grand jour et les Burundais sauront qui les a endeuillés.

- Selon un membre de la trilogie d'enquête sur la mission et la composition de la Commission vérité et réconciliation, cette trilogie a constaté qu'il y a eu des crimes atroces et des crimes de guerre. Eulalie Nibizi affirme que les personnes enquêtées ont réitéré leur souhait de voir la CVR composée d'un nombre relativement bas de politiciens et même si la commission devrait avoir en son sein des hommes politiques, ces derniers ne devraient pas avoir d'influence dans la prise de décision. Elle affirme que ces derniers ne veulent pas que la vérité soit connue. - Un ancien juge du Tribunal spécial pour la Rwanda estime que le Burundi a beaucoup à apprendre des autres pays ayant connu une telle commission. Merius Rusumo trouve que le Burundi ne peut pas faire les choses hâtivement, surtout en ce qui est de la mise en place d'un Tribunal pénal pour juger les criminels. Il recommande plutôt l'inspiration des autres cas dans d'autres pays et écouter la population burundaise. Il trouve que le Rwanda n'est pas un bon exemple puisque les autorités ont décidé de mettre en place un Tribunal avant d'avoir compris ce qui s'est passé.

- L'association AMEPESI-Girubuntu trouve que la CVR devrait comprendre des personnes sans reproches afin qu'elles aident à identifier ceux qui ont commis des atrocités dans le but de séparer les loups des agneaux afin que les coupables soient punis. Aloys Batungwanayo trouve que le Gouvernement doit s'asseoir ensemble avec les rescapés, les associations pour la promotion des droits de l'Homme pour tout dire et trouver ainsi une solution adéquate.

- L'association AVOID militant pour les droits des veuves et des orphelins trouve que les membres de cette commission devraient être des personnes intègres, dignes de confiance aux yeux de la population burundaise. Selon la présidente de cette association, la mise en place de cette commission vient dans une période électorale où les esprits sont tournés vers les élections. Jacqueline Karibwami trouve que si les deux événements étaient séparés, les choses iraient mieux.

- L'association AC-Génocide Cirimoso demande que cette question soit traitée avec prudence. Selon le président de cette association, la vérité aide à connaître ceux qui ont commis des crimes et la détermination de leur punition. Selon Venant Bamboneyeho, cela permet à la personne victime de ces actes d'être réhabilitée dans ses droits. De même, les autres personnes ont une leçon qu'elles tirent de cette sanction. Selon lui, elle permet de dire non à toute chose de mauvais qui s'est passé.

- Selon le représentant de la COMIBU, la CVR est très importante et très utile. Aruna Nkunduwiga trouve que, pour avoir une quelconque utilité, la CVR doit avoir en son sein des personnes de grande intégrité morale. Il demande que du temps suffisant soit accordé aux membres de cette commission, mais un temps qui n'est pas long.

- L'Evêque du diocèse catholique de Bururi trouve lui aussi que la commission est nécessaire et très

importante. Monseigneur Venant Bacinoni trouve que s'il n'y a pas de vérité, il n'aura pas de pardon et de réconciliation. Il trouve que le retard que cette mise en place accuse est incompréhensible.

15 Juillet 2013 | @rib News, 15/07/2013 - L'OLUCOME se dit contre l'octroi d'un marché de service d'une valeur de près de 2.000.000.000 FBu à la société ASYST par le ministre des Finances. En effet, le ministère des finances veut mettre à jour son système informatique. Selon le président de cet observatoire, le ministre des Finances a décidé d'octroyer ce marché à cette société d'une façon non encore éclaircie et cela va causer une perte de cette somme au Trésor Public. Gabriel Rufyiri demande au ministre de lancer un avis d'appel d'offre et ouvrir ainsi une compétition à toute personne intéressée. Il demande au Gouvernement d'intervenir dans les meilleurs délais pour arrêter cette situation. [Rtr/Bonesha/Isanganiro/Rpa]

15 Juillet 2013 | @rib News, 15/07/2013 - Le président de la commission nationale pour la coordination des aides affirme que l'argent promis à Genève a été donné à hauteur de 46%. Selon Pamphile Muderega, il a été ainsi affecté dans différents secteurs de la vie nationale comme l'enseignement, la lutte contre la corruption, la bonne gouvernance, la santé, la sécurité et autres. Mais, cet avis n'est pas partagé par le président de PARCEM qui voit qu'il n'y a pas un seul sou qui a été déjà versé. Faustin Ndikumana estime qu'il est l'heure de la présentation des projets, et à ce stade, il ne peut pas y avoir d'argent déjà versé. Selon lui, il s'agit seulement des engagements par signature et ce langage de dire que l'argent a été donné n'est que politique. [Bonesha/Isanganiro/Rtr/Rpa]

15 Juillet 2013 | @rib News, 15/07/2013 - Les membres de la CNTB dans la commune de Rumonge ont assiégé les bureaux du Parquet de Bururi ce matin de lundi, devant eux, représentant de cette commission dans la province de Bururi. Selon Gabriel Nitereka, ils ont fait ce geste pour se révolter contre la libération d'une personne arrêtée pour avoir détruit les bornes d'une propriété foncière que la CNTB avait posées sur la colline Gatete de la commune Rumonge. Le procureur de la République dans cette province a fait pourtant savoir qu'il n'y a pas de loi qui a été violée dans cette libération puisque Augustin a présenté des papiers médicaux en provenance d'un médecin du gouvernement attestant qu'il est malade et qu'il doit bénéficier d'un repos médical. Selon lui, la loi est claire, en cette matière et il n'y a pas d'autre solution que la libération puisque personne ne peut être incarcéré si son état de santé ne le permet pas. Il promet toutefois que le cas est en train d'être traité et qu'il va connaître une issue favorable. Le représentant de la CNTB dans la province de Bururi estime toutefois que la situation n'est pas tendue entre la CNTB et le parquet. Il précise par ailleurs que les juges travaillent bien selon lui avec la commission. [Bonesha/Isanganiro]

15 Juillet 2013 | @rib News, 15/07/2013 - L'association pour le respect des victimes des tueries du marché de Kivyuka en 1996 estime que le gouvernement doit arrêter l'exhumation des corps enterrés dans des fosses commune à ce lieu et dialoguer avec les victimes la façon dont elles seront traitées. Selon le président de cette association, il s'agit d'une profanation alors que la population de cette localité s'attendait à une vérité et à une justice contre les auteurs de ce carnage. Charles Makoto fait savoir que ces personnes ont été sauvagement assassinées alors qu'elles tenaient paisiblement le marché. Il est aussi confiant que la justice sera rendue tôt ou tard avant d'ajouter qu'ils ont le droit de saisir les autres juridictions si la justice burundaise se laisse emporter et n'agit pas en conséquence. [Bonesha/Rtr/Isanganiro]

13 juillet 2013 Les perspectives de l'avenir des réfugiés congolais et burundais demeurent relativement limitées

BUJUMBURA (Xinhua) - Les perspectives de l'avenir de plus de 166.500 réfugiés congolais et burundais de la région des Grands Lacs, qui se trouvent actuellement dans sept sites géographiques

au Burundi, en RDC et en Tanzanie, demeurent relativement limités, apprend-on vendredi lors de la restitution des résultats d'une recherche régionale menée auprès des réfugiés congolais et burundais par quatre organisations de la société civile.

Il s'agit du le Conseil danois pour les réfugiés (CDR), de l'ONG burundaise "Rema Ministries" et de deux associations congolaises, "Action pour le Développement et la Paix Endogènes"(ADEPAE) et "Solidarité des Volontaires pour l'Humanité" (SVH).

Selon M. Théodore Mbanzumutima, un des chercheurs et chargé de programmes au sein de Rema Ministries, ces réfugiés déplorent qu' ils ne soient pas associés dans les décisions des politiques qui les concernent.

Les réfugiés, a poursuivi l'expert burundais, affichent une volonté pour se rapatrier, mais parallèlement relèvent des freins au retour.

Ces réfugiés, a-t-il précisé, aimeraient bien s'installer dans un pays de leur choix comme l'option de réinstallation le leur permet, mais ignorent les procédures appropriés pour le faire.

Par ailleurs, a relevé le chercheur Mbanzumutima, ces réfugiés rencontrés notamment dans les camps tanzaniens de Mtabila et de Nyarugusu, dans le camp burundais de Bwagiriza ainsi que dans la ville de Bukavu au Sud-Kivu congolais (est de la RDC), souhaitent profiter de l'option de la réinstallation locale dans les pays d' accueil, mais se heurtent à des résistances locales sur l'octroi de la nationalité après un exil très long.

Selon l'expert, les résultats de l'étude montrent que pour ces réfugiés, l'épineuse question à laquelle ils font face est l' impossibilité d'opérer un choix pour un avenir meilleur, faute des canaux appropriés d'informations adéquates.

L'étude montre aussi que ces réfugiés ignorent les mécanismes de rapatriement dans des pays où prévaut encore l'insécurité et où les moyens de survie ne sont pas garantis, a-t-il fait remarquer.

Suite à ces nombreux défis, les chercheurs congolais Tharcisse Kayira et Evariste Mfaume, ont appelé les gouvernements congolais, burundais et tanzanien à aider ces réfugiés à trouver des solutions alternatives qui les traitent "comme des humains" en les consultant préalablement sur les décisions à prendre et éviter ainsi qu'ils en subissent.

Pour les experts Kayira et Mfaume, les trois solutions traditionnellement présentées aux réfugiés par les organismes d' aide et les gouvernements, à savoir le retour volontaire dans les pays d'origine, l'intégration locale dans le pays d'accueil ou la relocalisation dans un pays tiers, sont d'une portée limitée.

En effet, ont-ils fait remarquer, les trois options ne tiennent pas compte les conditions préalablement posées par les réfugiés pour pouvoir envisager le retour dans le pays d'origine.

Ces conditions, ont-ils indiqué, sont entre autres l'ouverture politique, la sécurité et les opportunités socio-économiques disponibles dans le pays d'origine.

13 juillet 2013 | Mkombozi remporte Isanganiro Awards 2013 - BUJUMBURA (© 2013 Afriquinfos) – Avec sa chanson Urudubi (Cafouillage), le jeune chanteur Mkombozi vient de remporter « l'Isanganiro Awards 2013 » ce vendredi 12 juillet. Il détrône Issa Jamal alias Yoya qui avait remporté cette compétition, édition 2012 avec sa chanson « Wiyumva gute ? » (Comment te sens-tu ?).

13 juillet 2013 | Burundi : Lancement des activités de l'Association nationale de la santé publique BUJUMBURA (Xinhua) - Le ministère burundais de la Santé publique et de la Lutte contre le sida, en collaboration avec le bureau de la représentation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) au Burundi, a officiellement lancé vendredi les activités de l'Association burundaise de santé publique (ABUSAP), une nouvelle structure de santé indépendante et sans but lucratif, créée en février dernier.

Le Dr Emmanuel Gikoro, président de l'ABUSAP, a expliqué que cette association, pluridisciplinaire et multisectoriel, s'est assigné comme mission la promotion des conditions socio-économiques, culturelles et environnementales considérées comme les déterminants de la santé.

l'ABUSAP compte sur ses propres moyens, a noté Dr Gikoro.

Pour le Dr Léonce Ngoyagoye, du ministère de la Santé publique et de la Lutte contre le sida, l'ABUSAP a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la santé des populations en offrant un forum et une structure permettant la promotion de toute mesure en faveur de la santé, de la prévention des maladies, des soins aux malades et de la rééducation des personnes handicapées.

Il a fait savoir que l'Association se propose de développer et de promouvoir la santé publique, en particulier auprès des sphères scientifiques, professionnelles et décisionnelles.

Les autres objectifs de cette association sont la conception, le développement, la promotion et la vulgarisation des concepts de santé publique les plus adaptés au contexte du Burundi, l'évaluation des résultats obtenus en matière de santé publique dans le pays et la promotion de l'organisation rationnelle des services de santé.

12 Juillet 2013 | @rib News, 12/07/2013 - Présentation, ce vendredi devant l'Assemblée nationale, du rapport sur la situation des Droits de l'Homme en 2012, par le président de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme. Frère Emmanuel Ntakarutimana. Il affirme que la CNIDH a fait de son mieux pour contribuer dans la résolution des conflits fonciers que la CNTB avait à résoudre. Mais, il précise que la loi régissant la CNTB est lacunaire. Il constate que beaucoup de Burundais sont inquiets par rapport au travail de la CNTB. Il demande que cette loi soit révisée pour l'adapter à la Constitution et aux autres lois et si tel n'est pas le cas, la CNTB ne va pas apporter grand-chose au pays. Il trouve aussi que la nouvelle loi sur la presse n'est pas du tout conforme au stade de la démocratie au Burundi. Il trouve que la révélation des sources, les amendes exorbitantes, alors que les ressources de la population ne sont pas du tout bonnes, sont des stratégies qui tendent à faire reculer le pas déjà franchi. De même, il constate que la révision des textes de lois n'apporte aucune avancée au pays si elle est dictée par des impératifs non démocratiques. [Rtnb/Rpa/Bonesha/Rtr]

12 Juillet 2013 | @rib News, 12/07/2013 - Le président de PARCEM constate que le Gouvernement veut augmenter les taxes d'une façon drastique alors que les revenus de la population ne changent pas. Faustin Ndikumana trouve que si les taxes sont revues à la hausse, les prix grimpent et cela d'une manière inconsidérée et ainsi la population diminue les consommations puisqu'elle n'a pas de moyens. Il trouve alors que le Gouvernement ne va pas avoir l'argent qu'il espérait trouver par ces taxes. Il voit que le pays ne va nulle part avec une telle politique fiscale au sein d'une population dont les revenus diminuent chaque jour. [Isanganiro/Rtr] - S'exprimant sur l'augmentation de la population au Burundi, le président de PARCEM trouve que l'allure de l'augmentation de la population burundaise est inquiétante. D'après des estimations, la population burundaise sera estimée à près de 12 millions en 2020 dont 60% auront moins de 20 ans. Selon lui, le pays ne peut pas se développer dans de telles conditions. Il demande au Gouvernement de bien mener une politique de sensibilisation surtout en commençant par les confessions religieuses afin que les choses puissent changer. [Bonesha/Rtr]

12 Juillet 2013 | @rib News, 12/07/2013 - Les associations de la société civile engagées dans la lutte contre la vie chère demandent aux Parlementaires de ne pas voter le projet de loi instaurant la taxe intermédiaire sur les produits de première nécessité et la révision de la loi instituant la TVA. Selon le président de l'OLUCOME, s'exprimant au nom de 477 associations, le Gouvernement a d'autres moyens de combler le déficit budgétaire de plus de 100 milliards plutôt que de continuer à sucer la population qui n'a pas de moyens puisque cela ne fait que provoquer encore plus de pauvreté. Ainsi, Gabriel Rufyiri demande au Gouvernement de réduire les consommations des hauts dignitaires, diminuer leur train de vie, mettre correctement en application la politique du charroi zéro, imposer les produits miniers, mettre fin à certaines exonérations, et récupérer les fonds publics détournés par certaines autorités publiques et autres. Il s'étonne également du fait que le mot d'ordre de serrer la ceinture n'est pas respecté y compris même par le président de la République qui l'a prononcé. Ici, il se réfère au nombre de véhicules qui l'accompagnent quand il monte à

l'intérieur du pays. Selon ces associations, le Gouvernement ne se soucie plus de son peuple.
[Rtr/Isanganiro/Rpa/Bonesha]

12 Juillet 2013 | DAM, NY, AGNEWS, le 12 juillet 2013 --- Burundi: Une situation des Droits de l'Homme en progrès -- Ce jeudi, à Kigobe au Parlement du Burundi, la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) a présenté devant les députés Burundi son rapport annuel comprenant ces réalisations. Le rapport décrit une situation des Droits de l'Homme en progrès par rapport à l'année dernière (2011-2012). Le président de la CNIDH, Frère Emmanuel Ntakarutimana, a évoqué les multiples visites de son organisation dans les prisons burundaises et a présenté des recommandations concrètes allant dans le sens de l'amélioration des conditions de vie en milieu carcéral. La CNIDH a traité, de 2012 à 2013, 433 dossiers centrés essentiellement sur les violations des droits de l'homme. Les parlementaires Burundi ont pris note de cette situation et ont encouragé la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme du Burundi.

11 Juillet 2013 | @rib News, 11/07/2013 - L'APRODH fait savoir qu'elle n'a pas encore vu la copie de ce jugement des personnes accusées d'exactions extrajudiciaires, mais que c'est le Tribunal hiérarchiquement supérieur qui est compétent pour connaître des recours dans ce cas. Le président de cette association trouve lui aussi que ceux qui ont commis les exactions extrajudiciaires ont été mandatés par d'autres personnes et ils menacent de dénoncer leurs mandataires s'ils ne sont pas libérés ou s'ils sont condamnés. Pierre Claver Mbonimpa constate ainsi que la Justice est prise en otage par le pouvoir exécutif et plus particulièrement par le parti au pouvoir puisque ses membres ne sont pas inquiétés s'ils commettent des infractions. Il trouve également que le pouvoir a abandonné le peuple alors qu'il devrait le protéger. Il fait savoir que si le Procureur de la République ne fait pas d'appel contre cette décision, les défenseurs des droits de l'Homme vont le faire devant d'autres juridictions, puisqu'en cas d'absence de condamnation, la récidive s'installe. [Bonesha/Rpa/Isanganiro/Rtr] -- L'APRODH trouve également que le fait que lors de l'audience de Rwembe à Gitega d'autres victimes se soient déclarées, cela signifie qu'il a commis beaucoup d'autres exactions. Le président de cette association estime que le président du siège n'inspire pas confiance puisque c'est bien lui qui dirigeait le siège qui a condamné Ruvakuki. Selon Pierre Claver Mbonimpa, le procès de Rwembe va aboutir tout simplement à une libération puisqu'il a une orientation politique. Il demande également la poursuite de tous les complices de Rwembe. Rappelons que trois familles se sont présentées à la barre pour charger Rwembe, mais elles n'ont pas pu être entendues, le Tribunal ayant estimé que leurs dossiers ne sont pas encore parvenus à son greffe. [Bonesha/Rpa/Rtr/Isanganiro]

10 juillet 2013 | La réserve naturelle de la Rusizi se meurt ! BUJUMBURA (© 2013 Afriquinfos) - De 10.000 ha en 1980, la réserve naturelle de la Rusizi située sur la frontière burundo-congolaise a été réduite en 2000 à 5.000 ha. En plus de ce rétrécissement, d'autres menaces guettent ce patrimoine régional. Il s'agit de l'élevage incontrôlé de bovins, l'installation de plus de 700 ménages, la culture de la canne à sucre juste à côté de cette aire, la non-délimitation du grand cimetière de Mpanda, ... Les associations militant pour la protection de l'environnement tirent sur la sonnette d'alarme.

« Quand nous parlons de la réserve naturelle de la Rusizi, c'est aussi son environnement comprenant la rivière Rusizi et le lac Tanganyika essentiellement. Et les deux écosystèmes ne peuvent pas être séparés. Pour dire que si cette réserve venait à disparaître, la sécurité des hippopotames, des oiseaux migrateurs, des crocodiles, ...etc. sera menacée », indique Albert Mbonerane, président de l'Action Ceinture Verte pour l'Environnement (ACVE). Et par conséquent, précise-t-il, ce milieu ne sera plus attirant pour les touristes alors que si cet espace venait à être mieux entretenu, protégé, il pourrait procurer des revenus au pays étant donné qu'il est

tout proche de l'aéroport international de Bujumbura. Pour ce faire, Albert Mbonerane trouve que le gouvernement, le parlement, les administratifs doivent veiller à ce que les textes en rapport avec la protection de l'environnement soient mis en application. Il précise que le Code de l'Eau et de l'Environnement est bien clair sur la protection des aires protégées. Rappelant que cette réserve abrite quelques espèces exotiques de cocotiers et qu'il a abrité plus de 60 éléphants dans les années 1965, M. Mbonerane précise que des spéculations foncières sur cet espace protégé ont commencé juste après la signature de l'Accord d'Arusha en 2000. Avant, signale-t-il, c'était une sorte de base arrière ou de retranchement des rebelles du mouvement Front National de Libération (FNL) et à ce moment, la réserve était plus ou moins protégée. « Beaucoup d'individus y ont demandé des espaces soi-disant pour le développement des projets agropastoraux. Et c'est à ce moment qu'un décret ramenant cette réserve à 5.000 ha est sorti », indique-t-il tout en signalant que le Code foncier de 1996 était précis sur la durée de la mise en valeur d'une concession. D'après lui, quand l'administration a voulu retirer ces terres, les concessionnaires se sont justifiés en disant que la guerre n'était pas encore finie. Et avec la fin des hostilités, le COGERCO qui s'occupe de la culture industrielle du coton, a repris ses activités. Et la grande erreur commise à cette époque, c'est qu'on a permis aux travailleurs de cette entreprise de s'installer dans cette réserve, indique-t-il. Et petit à petit, d'autres gens sont venus habiter dans cette réserve détruisant des espaces importants. C'est par exemple le village de Cabiza qui compte actuellement plus de 700 ménages. Des contradictions se manifestent autour de la protection de ce patrimoine. Selon ce militant de l'environnement, d'un côté au niveau du ministère en charge de l'Aménagement du Territoire, l'autorisation a été donnée à la société Burundi Tanganyika Business (BTC) pour aller cultiver de la canne à sucre sans aucune étude d'impact environnemental. Et de l'autre côté, poursuit-il, il y a des lois disant que c'est une aire protégée. « Une réserve et on y attribue des espaces, allez-y comprendre ! » Revenant sur les propos du Pape Benoît XVI en 2008 : « La terre nous parle, écoutons ce que la terre nous dit, si nous voulons survivre », Albert Mbonerane, président de l'ACVE, signale que l'homme étant au centre de la création, de l'environnement, pour que sa survie puisse être assurée, il doit faire attention à l'équilibre au niveau environnemental. Le Burundi faisant partie des pays de l'Afrique centrale, précise-t-il, « avoir une réserve de 10.000 ha à voir sa superficie de 27.834 km², ça sera une grande réussite ».

9 Juillet 2013 | @rib News, 9/07/2013 - Le représentant des associations des victimes des tueries de Kivyuka en 1996 dénoncent les conditions d'exhumation des corps des victimes de ces tueries. Selon Makoto Charles, il n'y a pas eu d'OPJ pour prendre un procès verbal de la situation. Il déplore aussi le fait que les 66 corps qui ont été exhumés depuis la première fausse commune aient été tous entassés dans 6 cercueils et placés dans les anciens bureaux de la zone désaffectés. Selon lui, il s'agit d'une manifestation de la volonté de vouloir détruire les preuves de ce carnage. Il trouve que faire une chose pareille avant la mise sur pied de la CVR est un sacrilège. [Isanganiro]

9 Juillet 2013 | @rib News, 9/07/2013 - Les associations de la Société civile militant pour que Justice soit rendue à Ernest Manirumva dénoncent le manque de Justice pour ce cas depuis les faits. Selon le président du FOCODE, les accords d'Arusha visaient la Justice et l'égalité entre toutes les personnes, mais il est déplorable que cette Justice soit en train d'être foutue à la porte au regard des grands dossiers qui devraient bénéficier d'un traitement de faveur afin que la vérité éclate au grand jour. Pacifique Nininahazwe estime que la Cour suprême devrait faire tout son possible afin que la lumière soit faite sur ce cas et comme ça, elle aurait montré son indépendance dans ce dossier. Il demande au Juge qui va recevoir ce dossier de bien travailler, sinon Arusha n'aura servi à rien.

9 Juillet 2013 | @rib News, 9/07/2013 - Selon le Délégué général du FORSC, les Juges ont condamnés des personnes innocentes dans cette affaire. Vital Nshimirimana trouve que ce Juge a cherché les personnes à qui il colle l'infraction. Il précise que si la Justice burundaise est incapable de chercher la vérité sur ce cas, ils vont la chercher ailleurs dans les autres juridictions plus ou moins indépendantes. Ces organisations trouvent qu'il y a une implication dans ce dossier de

certaines ténors du parti au pouvoir et qui sont protégés par le pouvoir. Elles ne comprennent pas pourquoi les rapports des commissions d'enquêtes n'ont pas servi de base aux Juges. [Rtr/Isanganiro/Bonesha/Rpa]

- Le FORSC s'insurge contre la libération de trois détenus accusés d'exécutions extrajudiciaires. En effet, Guillaume Magorwa, Ndombolo et le Major Kaburundi ont été libérés ce mardi de la prison centrale de Mpimba sur décision des magistrats de la Cour suprême qui ont prononcé leur acquittement. Le porte-parole de cette Cour fait savoir que cette décision a été prise par les magistrats qui siégeaient dans cette affaire et pense qu'elle est légitime. [Rpa]

9 Juillet 2013 | @rib News, 9/07/2013 - La Ligue des droits de l'homme Iteka s'indigne de la résurgence de la Justice populaire ces derniers jours dans le pays. Selon le président de cette Ligue, le Code pénal en vigueur actuellement, et qui a aboli la peine de mort, doit être scrupuleusement respecté par toute la population. Joseph Ndayizeye estime que même si cette punition était en vigueur, il n'appartiendrait pas à la population de l'appliquer en dehors de tout contrôle légal. Il demande aussi à la Police de ne plus relâcher les bandits attrapés puisque c'est souvent cela qui est à l'origine de cette colère de la population qui préfère se faire Justice. [Bonesha]

9 Juillet 2013 | @rib News, 9/07/2013 - Le président de la CNTB estime que ceux qui sont en train de dire qu'il a confisqué une propriété foncière d'une veuve de la commune de Murwi de la province de Cibitoke ont des motifs politiques et religieux. Monseigneur Sérapion Bambonanire demande à toute personne qui entend cette histoire de ne pas penser à un quelconque conflit foncier. Selon lui, il n'y a pas eu de conflit foncier entre sa famille et la famille qui réclame cette terre. Il précise qu'il y a eu bel et bien une vente même s'il n'était pas personnellement sur place. Il précise que la propriété a été achetée pour une somme de 70.000FBu alors qu'il avait envoyé une somme de 1000 dollars américains (un dollar s'échangeait à 87FBu à cette époque comme il l'a précisé lors de cette conférence de presse) et que cette somme a été donnée à la même famille représentée par son chef. Tout en précisant que lui-même n'a pas le contrat de vente, il trouve que cette famille est manipulée par des personnes ayant d'autres intentions. [Rtnb/Rtr/Rpa]

9 Juillet 2013 | @rib News, 9/07/2013 - Les travaux d'exhumation des restes des personnes tuées au marché de Kivyuka dans la province de Bubanza ont débuté ce lundi matin sous la supervision des forces de l'ordre et de sécurité et les autorités administratives. En effet, la construction de la route Bubanza-Ndora avait été interrompue à cet endroit suite à la découverte de ces fosses communes dans lesquelles les personnes tuées le 3 mai 1996 à cet endroit ont été enterrées. Trois fosses avaient par la suite été identifiées. Ce lundi, il s'agissait de les déterrer et de mettre les restes de ces corps dans des cercueils. L'association militant pour le respect des victimes de cet endroit n'est pas du tout satisfaite de ce travail et trouve qu'il est en train d'être fait à la hâte étant donné que le CICR avait promis de le faire d'une façon beaucoup plus scientifique. [Isanganiro/Rtr]

9 Juillet 2013 | @rib News, 9/07/2013 - Le syndicat SYNAPA affirme qu'il y aurait un plan pour sa déstabilisation par les fonctionnaires du ministère de la Santé publique et de la Lutte contre le Sida. En effet, selon le vice-président de ce syndicat, il s'opère, depuis le mois de décembre 2012, des mutations arbitraires à l'endroit des leaders syndicaux au niveau intermédiaires. Fidèle Niyonkuru précise que ces mutations sont opérées par les Directeurs provinciaux de la santé. Il ajoute aussi que cette attitude a commencé au moment où le syndicat venait de soumettre ses revendications en rapport avec certaines primes et indemnités auxquelles ses membres ont droit. Il fait savoir que dans une période de six jours, ils pourront recourir à d'autres procédures que la loi leur autorise pour exiger l'arrêt de ces persécutions puisque, selon lui, il n'y a pas de sanction appelée mutation. [Isanganiro/Rpa]

5 Juillet 2013 | @rib News, 5/07/2013 - Les avocats des professionnels des médias, dont Me Armel Niyongere et Me Isidore Rufyikiri, ont déposé ce vendredi un recours devant la Cour

constitutionnelle pour dénoncer le caractère inconstitutionnel de la nouvelle loi sur la presse au Burundi. Selon Me Armel Niyongere, la nouvelle loi sur la presse au Burundi est contre la Constitution de la République dans pas mal d'articles. C'est pourquoi ils ont demandé à la Cour constitutionnelle de déclarer leur requête fondée et de lui donner une suite favorable. Il affirme qu'ils ont confiance en cette Cour et espèrent que cette loi sera annulée ou du moins que quelques unes de ses dispositions qui sont contre la Constitution seront déclarés nulles. [Bonesha/Rpa/Isanganiro/Rtr]

5 Juillet 2013 | @rib News, 5/07/2013 - Affrontement ce vendredi matin entre les adeptes d'Eusébie Ngendakumana et la Police sur la colline Businde de la commune Gahombo en province Kayanza. Alors que près de 1.000 adeptes se rendaient sur le site de Businde, la Police est intervenue pour leur barrer la route. Ils portaient tous des croix sur lesquelles on pouvait lire « Nous acceptons de mourir pour ce site saint de Businde », ou encore « Sacrifiez-nous » et autres. Lors de ces affrontements, les policiers ont tiré en l'air pour les disperser et quatre personnes ont été blessées dont un policier. Les adeptes affirment que les policiers n'ont pas tiré dans la foule mais en l'air tout en ajoutant qu'ils les ont battus. Ils sont tous rentrés à la maison, personne n'a été arrêté. [Rtnb/Rpa/Isanganiro/Bonesha]

5 Juillet 2013 | @rib News, 5/07/2013 - L'APRODH affirme qu'il apprécie le comportement de la Police nationale ces derniers jours en matière de respect des droits de l'Homme. Selon le secrétaire exécutif de cette association, les cas de torture ont sensiblement diminué ces derniers jours et là où ils sont signalés, ils ne sont pas pour la plupart commis par des éléments de la police nationale, mais par d'autres instances ou personnes. Il demande ainsi de continuer dans ce chemin et à la Justice, il demande plus de collaboration avec l'APRODH et la Police pour essayer de réduire au strict minimum la torture. [Isanganiro/Rpa/Rtr]

5 Juillet 2013 | @rib News, 5/07/2013 - L'OLUCOME se dit choqué par le fait que certaines autorités du pays, accusées de malversations économiques et de détournement des fonds publics sont nommées à d'autres postes, au lieu d'être poursuivies devant la Justice. Selon Gabriel Rufyiri, beaucoup de dossiers semblent ne pas intéresser les décideurs qui veulent les englober dans le silence et même ceux contre qui la Cour anti corruption a prononcé des sanctions allant jusqu'à l'emprisonnement, suite à des affaires de corruption et de malversations économiques. Il trouve que la politique de lutte contre la corruption et les malversations économiques est loin d'être parfaite. Il demande quand même un peu de sérieux dans le traitement de ces cas et dans les nominations de personnes aux différents postes de responsabilité. [Bonesha/Rpa/Rtr/Isanganiro]

5 Juillet 2013 | @rib News, 5/07/2013 - L'ONG Search for Common Ground vient de lancer son projet « Intatana » (les indivisibles). Financé par les Etats-Unis d'Amérique pour une somme dépassant 2 milliards de nos francs, il va durer deux ans et va se pencher sur la préparation des élections de 2015 par la jeunesse. Selon la directrice de ce projet, il vise à rassembler la jeunesse pour qu'elle participe d'une manière responsable aux élections en préparation. Elle demande à la jeunesse de ne pas céder aux séductions des politiciens et aux politiciens, elle demande de ne pas forcer les jeunes à agir contre leur gré. Selon le Ministre de la Jeunesse, ce projet vient à point nommé puisqu'il va permettre de rassembler les jeunes de toutes les tendances afin de bien se préparer aux prochaines échéances. Adolphe Rukenkanya demande à la jeunesse de ne pas écouter les sollicitations de ceux qui veulent les induire en erreur. [Rtnb/Bonesha/Rpa/Isanganiro/Rtr]

5 juillet 2013 | Loi sur la presse : « A ne pas lire mot par mot mais dans tout son contexte »
BUJUMBURA (© 2013 Afriqinfos) - C'est l'avis de Pierre Bambasi, président du Conseil National de la Communication (CNC) dans un entretien avec le Magazine local Burundi Eco, un mois après la promulgation de la nouvelle loi sur la presse. « Dans le traitement de l'information, le journaliste doit prendre en compte l'article 17 de la nouvelle loi sur la presse qui stipule qu'il est

tenu à ne diffuser que de l'information équilibrée et dont les sources sont suffisamment vérifiées » ,indique-t-il tout en précisant que si cet article est respecté, il y aura moins d'ennuis. Sur des questions se rapportant à l'économie, à la monnaie, Pierre Bambasi souligne que si les informations sont bien vérifiées et réelles, le journaliste n'a pas raison de s'inquiéter. Pour lui, se poser la question sur l'intérêt de l'information à diffuser devrait guider tout journaliste, voir si elle n'a pas d'incidences négatives sur la vie nationale. Concernant les dossiers en rapport avec la corruption, le président du CNC trouve que si un journaliste travaille sur un tel dossier professionnellement, c'est d'ailleurs une façon d'aider les institutions chargées de lutter contre ce fléau. Cependant, précise-t-il, il faut bien vérifier que ces informations ne sont que des diffamations : « Nous voudrions que les journalistes soient à la hauteur de leur tâche ». Revenant sur les relations entre le CNC et les médias, M. Bambasi affirme qu'elles sont au bon fixe. A ceux qui déclarent qu'ils ne vont pas appliquer cette loi, il estime qu'au lieu de se rebeller, « il faut explorer comment elle pourrait être appliquée sans causer des ennuis aux journalistes et du côté des professionnels des médias, voir comment exercer sans la piétiner ». Le président du CNC fait un clin d'œil à la presse burundaise : « Aujourd'hui, ceux qui déclarent qu'ils ne vont pas appliquer cette loi, je crois qu'il vaut mieux qu'ils lisent bien cette loi ou quittent la profession. Je pense que ce sont des déclarations d'intentions ». Rappelons que cette nouvelle loi sur la presse a été promulguée par le président de la République le 4 juin 2013 pour remplacer celle qui datait de 2003. Ce qui a provoqué des réactions sévères dans le monde médiatique national et international qui jugent cette loi de liberticide et d'antidémocratique. Reporters Sans Frontières (RSF) a déclaré après la promulgation de cette loi que le 4 juin est pris comme une " journée noire" pour la presse burundaise et les responsables des médias privés se sont engagés à ne pas la mettre en application.

3 Juillet 2013 | @rib News, 3/07/2013 - L'OLUCOME constate que ce que le président de la République annonce à chaque occasion de grandes fêtes nationales sont des paroles purement politiques. Selon le président de cette association, la situation sur terrain est toute autre. Gabriel Rufyiri (photo) constate que depuis 2005, des discours d'annonce du début de la campagne contre la corruption ont été prononcés par le président de la République, mais les choses ne se sont pas améliorées. En outre, en 2010, la tolérance zéro a été aussi annoncée mais n'a pas pu être appliquée puisque les fonds ont continués à être détournés. Il trouve aussi qu'en 2005, le Burundi était parmi les 30 pays les plus corrompus au monde et actuellement, il est parmi les 6 pays les plus corrompus. Il constate ainsi que les voleurs de ce pays ont plus de pouvoir que le Gouvernement et trouve que nous n'allons nulle part avec cette passivité dans la lutte contre la corruption. Selon lui, le président a carrément échoué dans ce domaine. [Rtr/Isanganiro/Bonesha/Rpa]

2 Juillet 2013 | @rib News, 2/07/2013 - Dans le cadre de la compétition de la CECAFA qui se tenait au Soudan du Sud depuis quelques jours, l'équipe de football Vital'o vient de remporter la finale de ce tournoi après avoir battu l'équipe d'APR du Rwanda sur un score sans appel de 2 buts à zéro. A côté d'une coupe splendide, une enveloppe leur a été offerte. [Rtnb/Bonesha/Rpa/Isanganiro]

2 Juillet 2013 | @rib News, 2/07/2013 - Le directeur du groupe de publication Iwacu a adressé un mémorandum au président de la République pour dénoncer la décision du Conseil national de la communication qui a interdit depuis la fin mai la publication sur le site Internet de ce groupe. Antoine Kaburahe estime que cette décision n'a pas du tout été satisfaisante pour ce groupe et que le président du CNC a violé la loi. Selon lui, le président du CNC s'est écarté de la ligne droite puisqu'il s'est préoccupé de punir. Il demande au président de la République de tout faire pour qu'il fasse revenir à la raison le président du CNC et il estime qu'il a la confiance du président de la République que les choses vont bien marcher avec son intervention. [Rtr/Isanganiro/Rpa/Bonesha]

JUIN 2013

29 Juin 2013 | DAM, NY, AGNEWS, le 29 juin 2013 --- Burundi: La politique au Conseil des Bashingantahe dénoncée ---- Ce Vendredi, à Bujumbura, le Conseil national des Bashingantahe (CNB) a animé une conférence de presse où il est revenu sur la problématique foncière. Des associations des victimes de période de la Dictature au Burundi dénoncent les prises de position politique du CNB. Le Conseil national des Bashingantahe se comporte comme une caisse de résonance de l'Uprona (ex- parti Unique au Burundi).

M. Balthazar Habonimana, président du CNB, sous-entend que l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation nationale avait prévu la mise en place d'un fond d'indemnisation pour aider les personnes chassées d'une propriété qui était celle d'un rapatrié (ex-réfugié victime spoliée sous la Dictature). Pourtant, lorsque l'on se penche sur l'Accord, on comprend aisément que ce fond d'indemnisation était prévu pour indemniser les victimes de la Dictature. Cette utilisation politique du Conseil des Bashingantahe par l'Uprona est de plus en plus condamnée au Burundi.

Des associations de victimes de la Dictature des Bahima burundais qui, en près de 40 ans, a fait plus de 4,5 Millions de victimes parmi les « Bahutu » Barundi, décrivent le travail de cette institution du Conseil National des Bashingantahe créée en 2002 et financée par le Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD).

Autrefois sous la Monarchie Burundaise, à chaque niveau de l'administration du territoire, l'autorité (sous-chef, chef, roi) avait un corps de Bashingantahe qui étaient des conseillers adjuvants du pouvoir.

Aujourd'hui, le CNB est devenu le lieu de réunion des pensionnés ex- membres importants du parti UPRONA, pendant la dictature féroce des Bahima Burundais (Micombero, Bagaza, Buyoya).

En août 2002, après la création du Conseil National des Bashingantahe, l'agence de presse Net Press (presse des Bahima burundais) expliquait que 51 personnes «choisies» par le Conseil national des Bashingantahe (CNB) pour être investies Bashingantahe étaient majoritairement des anciens Upronistes. L'abbé Adrien Ntabona, alors président du CNB, nia cette réalité... Pourtant, comme l'explique le professeur belge Reyntjens, les bashingantahe ainsi nommés incorporaient de moins en moins un idéal de vertus et de conduite : ils étaient avant tout « devenus des relais de l'UPRONA [le parti unique] et souvent même des indics de la Sûreté ».

M. Balthazar Habonimana, actuellement président du CNB, est un ancien Ministre de la jeunesse, du sport, et de la culture sous la Dictature Bagaza (en 1982). M. Zenon Nicayenzi, membre du CNB, est un grand bonhomme de l'UPRONA dont on connaît aujourd'hui l'implication dans la nuit du 15 au 16 janvier 1965 dans l'assassinat de feu Ngendandumwe Pierre -premier ministre sous la Monarchie-. Cet assassinat avait été l'événement déclencheur pour le lancement du coup d'Etat des -anti monarchistes - de 1965 qui permettra l'instauration de la République des Bahima burundais. La biographie de nombreux d'entre les membres du CNB est assez édifiant en rapport à la Dictature ...

Les accords de paix signés à Arusha en 2000 pour le Burundi avait suggéré « la réhabilitation de l'ordre d'ubushingantahe ». Et depuis 2005, le « Conseil National des Bashingantahe » est formellement reconnu par la Constitution. Mais il fait ombrage aux Conseils de colline ou de quartier, qui eux, sont constitués de membres élus démocratiquement par la population locale.

28 Juin 2013 | @rib News, 28/06/2013 - Les nouvelles locales de ce 28 juin 2013 ont été émises sur les ondes d'une synergie composée de six radios locales, à savoir RTR, RPA, RSF Bonesha FM,

Radio C.C.I.B FM+, Isanganiro et Radio Rema FM. Le seul point traité ce jour était la question en rapport avec le système d'écoles fondamentales.

- L'association militant pour la formation de tout enfant burundais estime que le gouvernement burundais n'a pas consulté les personnes concernées par l'introduction de ce nouveau système combien important et bénéfique. Selon le président de l'association 'Bafashe bige', les enseignants ne vont pas dispenser bien les cours à leur charge puisqu'ils ne seront pas bien formés dans toutes les matières. Donatien Nzosaba trouve qu'une seule semaine de formation même intense ne va pas permettre aux enseignants de dispenser des cours tout à fait nouveaux pour eux.

- L'association des écoles privées estime quant à elle qu'elle a été écartée de l'introduction du système de l'école fondamentale. Selon le président de cette association, ils ne sont pas en train de s'y préparer. Aruna Nkunduwiga trouve que les moyens pour faire face à la situation ne sont pas du tout suffisants et les livres manquent aussi. Il affirme qu'ils ont déposé des questions et inquiétudes auxquelles ils n'ont pas reçu de réponse. Il trouve qu'il devrait y avoir des écoles pilotes pour commencer et tester ce système afin de l'étendre dans d'autres écoles après avoir constaté les premiers résultats.

- Le syndicat STEB estime quant à lui que ce système est appréciable. Eularie Nibizi constate toutefois que les préparatifs ne sont pas du tout suffisants. Elle trouve également que ce n'est pas une loi à respecter comme telle et qu'il faut dialoguer pour trouver un terrain d'entente. Selon elle, le gouvernement doit écouter les autres partenaires afin de mettre sur pied une politique soutenue. Elle déplore en outre le fait que ce système est plus collé au président de la République qu'au gouvernement.

28 juin 2013 | Burundi : Le mea culpa des syndicalistes - BUJMBURA (© 2013 Afriquinfos)
Après la décision de reprendre le travail ce jeudi 27 juin après plus de deux semaines de grève, les syndicalistes demandent pardon aux parents et aux élèves.

Vendredi« Ce n'est pas par notre volonté que nous décidons d'arrêter le travail. Si nous prenons cette décision, c'est-à-dire que toutes les voies ont déjà échoué », s'explique Emmanuel Mashandari, président du Conseil national du personnel enseignant du secondaire (CONAPES) tout en demandant aux directeurs des écoles à régime d'internat de donner assez de temps aux élèves et aux enseignants pour qu'ils puissent retourner à leur lieu de travail.

Il souligne que n'eût été « l'entêtement du gouvernement qui tarde à répondre aux doléances des syndicalistes », les enseignants ne seraient pas amenés à suspendre le travail. Il demande au gouvernement de privilégier le dialogue et le consensus pour éviter des pertes.

Seulement, le premier vice-président de la République, Thérence Sinunguruza, a lancé un appel ce mardi aux enseignants en grève surtout ceux du secondaire à observer une trêve afin de permettre au Comité National de Dialogue Social d'analyser leur revendication. C'est surtout ce qui concerne les disparités salariales des fonctionnaires. C'est le 1er vice-président de la République lui-même qui a lancé les activités de ce comité ce mardi 25 juin.

Rappelons que ces syndicalistes ont arrêté ce mouvement de grève sans aucun compromis, sans aucune promesse. Pour eux, c'est seulement pour donner les examens et terminer l'année, d'après Eulalie Nibizi, présidente du syndicat Steb, qui rassemble les enseignants du primaire. C'est donc une trêve. Ces enseignants du primaire ont observé cette trêve depuis ce lundi 24 juin.

27 juin 2013 | Burundi : Les enseignants suspendent le mouvement de grève --- BUJUMBURA (Xinhua) - Le Conseil National du Personnel de l'Enseignement Secondaire (CONAPES) a décidé mercredi de suspendre le mouvement de grève, entamé le 10 juin, et a invité les enseignants syndiqués à ce syndicat et les élèves à reprendre le chemin de l'école.

27 Juin 2013 | @rib News, 27/06/2013 - L'APRODH demande au Gouvernement et à la Police de faire tout leur possible pour que les témoins dans l'affaire Rwembe soient protégés. Selon le président de cette association, le fait qu'il y a des personnes qui sont pourchassées par des inconnus,

c'est un signe qu'il y a d'autres qui veulent les tuer afin que la vérité ne soit pas connue. Pierre Claver Mbonimpa apprécie pourtant le fait que Rwembe ait été arrêté et que les autorités judiciaires de Gitega aient accepté que son audience publique soit suivie par beaucoup de personnes au moyen des hauts parleurs, mais il demande que les autorités administratives et policières aident pour que la vérité soit connue en protégeant les témoins à charge de Rwembe. Il demande au Gouvernement en général de ne pas négliger les exactions commises par Rwembe puisqu'elles sont d'une gravité non négligeable. [Rpa/Rtr]

26 juin 2013 | Révision de la loi portant Institution de la TVA : la société civile tire sur la sonnette d'alarme

BUJUMBURA (© 2013 Afriquinfos) – Se référant à la motivation de la demande du président de la République appelant les parlementaires à faire une seconde lecture du « projet de loi portant sur la révision de la loi n°1/02 du 17 février 2009 portant Institution de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), les associations réunies dans la campagne contre la vie chère se disent fortement préoccupées par cette motivation visant à revisiter l'article 7 dudit projet de loi relatif aux exonérations sur les produits de première nécessité.

« Au cas où les propositions présidentielles seraient acceptées par le parlement, tous les produits répondant aux besoins fondamentaux de la population (se nourrir, se vêtir, se loger et se faire soigner) seront frappés de taxes intermédiaires de 10% », a indiqué Gabriel Rufyiri, président de l'Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques (OLUCOME), au nom de la coordination de la campagne contre la vie chère dans un point de presse animé ce lundi, à Bujumbura.

D'après un communiqué de presse sorti ce lundi, ces associations montrent que la revue à la hausse de 10% des prix actuels des médicaments, produits pharmaceutiques, eau, électricité, intrants agricoles, produits agricoles, d'élevage ou de pêche non transformés par les producteurs, etc. va occasionner une augmentation de 10% du coût de vie de la population burundaise sans aucune contrepartie relative prévue.

Elles donnent ici l'exemple d'un fonctionnaire ou d'un ménage qui parvenait difficilement à joindre les deux bouts par un revenu moyen de 100.000 Fbu. Si cette taxation est fixée, précisent-elles via le communiqué, ce dernier sera obligé d'ajouter 10.000 Fbu pour maintenir son niveau de vie déjà déplorable. Pour le cas des chômeurs et des inactifs, ces associations indiquent que la situation sera dramatique.

Tout en adhérant à la nécessité du gouvernement d'avoir des fonds pour réaliser ses projets, ces associations s'insurgent contre l'affectation inadéquate du budget de l'Etat et la mauvaise gestion du peu de ressources de l'Etat par certaines autorités publiques.

C'est l'exemple selon elles du budget de 2013 alloué aux institutions productrices de services de la présidence, des 1ère et 2ème vice-présidences et du parlement allant jusqu'à environ 43 milliards de Fbu tandis que le budget du ministère de l'Agriculture et l'élevage est de près de 38 milliards. Elles font noter que ce ministère occupe plus de 90% de la population. Elles soulignent aussi que le Burundi a régressé en ce qui est de la lutte contre la corruption. Selon les rapports de Transparency International, précisent-elles, le Burundi était classé parmi les 32 pays les plus corrompus du monde en 2005, et en 2012, il faisait partie de six premiers. A travers ce communiqué de presse, ces associations recommandent au parlement de demander au gouvernement de réduire son train de vie et celui des autres institutions étatiques en diminuant ou en supprimant carrément certaines dépenses non essentielles du budget sans aucun effet tangible sur la production nationale. « Les parlementaires doivent exiger au gouvernement de réduire, dans le cadre de la politique de "charroi zéro", les indemnités kilométriques perçues mensuellement par les hauts cadres de l'Etat et revoir la violation faite des procédures de passation de marché sur la cession des véhicules de l'Etat quitte à vendre ces derniers à leur juste valeur », soulignent ces associations coalisées contre la vie chère. Pour avoir des fonds, ces dernières demandent également aux parlementaires de demander au gouvernement d'imposer les produits miniers dans toute transparence et de limiter les exonérations

accordées. Elles lancent aussi un appel à ces élus du peuple de tout faire pour que le gouvernement respecte scrupuleusement les engagements pris vis-à-vis des bailleurs de fonds. Elles rappellent aussi que le Burundi est le 4ème pays du monde dépendant de l'aide extérieure.

25 Juin 2013 | @rib News, 25/06/2013 - L'OLUCOME a adressé une correspondance au Procureur général de la République du Burundi pour lui demander de tout faire pour que l'argent qui a été détourné des fonds publics soit rapatrié. Selon le président de cet observatoire, plus de 100 milliards ont été détournés dans divers dossiers comme celui de la vente du Falcon 50, des avions militaires qui ont été achetés mais qui n'ont jamais décollé, de l'affaire Ruberski et autres. Gabriel Rufyiri lui demande de se différencier des autres personnalités à qui il a adressé une pareille correspondance mais qui n'ont pas réagi. Selon lui, la place qu'il occupe lui donne le pouvoir d'agir. [Rpa/Bonesha/Isanganiro/Rtr/Rpa]

25 Juin 2013 | @rib News, 25/06/2013 - L'Association burundaise des consommateurs demande au président de la République du Burundi de ne pas instaurer une taxe intermédiaire de 10% sur les produits de première nécessité comme il l'a demandé au Parlement. Selon le président de cette association, cela ne va en rien aider la population puisqu'elle sera obligée de dépenser de plus alors que les ressources se raréfient davantage. Noël Nkurunziza demande ainsi au président de la République de chercher d'autres moyens de palier au déficit budgétaire, qui ne soient pas préjudiciables aux consommateurs. [Bonesha/Rtr]

25 Juin 2013 | @rib News, 25/06/2013 - Le Forum pour le Renforcement de la société civile constate que la réunion qui s'est tenue ce lundi pour analyser le rapport entre le travail de la CNTB et celui de la Justice n'avait pour objectif que de lancer des fleurs à cette commission. Selon le délégué général de ce forum, un si grand nombre de personnes ne pouvaient en aucun cas mener des discussions bénéfiques puisqu'elles ne pouvaient pas s'entendre facilement. De plus, Vital Nshimirimana estime que le Gouvernement a un objectif de renforcer cette commission et faire comprendre par force son travail à la population. Il trouve par ailleurs que la CNTB devrait venir après avoir que le Gouvernement ait mis sur pied la CVR afin que l'opinion soit au courant de qui a confisqué quoi et dans quelles circonstances. [Rtr/Rpa]

25 juin 2013 | Burundi : Les syndicats des enseignants suspendent le mouvement de grève -- BUJUMBURA (Xinhua) - Les syndicats des enseignants du Syndicat des travailleurs de l'enseignement du Burundi (STEB) et du Syndicat national du personnel de l'enseignement primaire (SYNAPEP) ont décidé lundi de suspendre le mouvement de grève entamé le 17 juin dernier et ont appelé leurs membres à reprendre les activités dès ce mardi 25 juin.

24 juin 2013 | DAM, NY, AGNEWS, le 24 juin 2013 Burundi: Plus de 4,5 Millions de victimes sous la Dictature --- De 1966 à 2003, au Burundi (pays de l'East African Community), la Dictature des Bahima Burundais (Micombero, Bagaza, Buyoya) a fait plus de 4,5 Millions de morts parmi les Bahutu Barundi (dont les Baganwa et les Batutsi non Hima). Le génocide régicide (comprenant la guerre civile burundaise) [<http://burundi-agnews.org/genocide.htm>] commis par les Bahima Burundais a tué plus d' 1,5 Millions de Bahutu Barundi. Ajouter à cela , plus de 2 Millions de réfugiés Bahutu Barundi [http://www.burundi-agnews.org/agnews_refugees.htm] et plus de 1,5 Millions de Bahutu Barundi regroupés dans des Camps de Concentration [<http://burundi-agnews.org/ccburundi.htm>]. Incessamment, le Burundi va mettre en place une CnVR (Commission nationale Vérité Réconciliation) qui se penchera sur les crimes de la Dictature des Bahima Burundais. Car des Millions de Burundi, et le monde entier, veulent savoir pourquoi ? Ces Millions de victimes ont soif de Justice.

24 Juin 2013 | @rib News, 24/06/2013 - Le journaliste Lucien Rukevya de la RTNB a été libéré ce lundi après-midi de. Il devra comparaître ce vendredi devant le Substitut du Procureur en Mairie de Bujumbura. L'ancien ministre et Professeur d'université Ignace Bankamwabo a lui aussi été libéré. Rappelons qu'ils étaient accusés de collaboration et de soutien au mouvement M23 de la RD Congo. [Rtnb/Bonesha/Isanganiro/Rpa]

24 Juin 2013 | @rib News, 24/06/2013 - Tenue à Bujumbura d'un atelier d'échange sur le travail de la CNTB et celui de la Justice dans le but de la réconciliation nationale. Lors de son ouverture, le président de la République a estimé que le travail de la CNTB est satisfaisant même si tout n'est pas rose. Pierre Nkurunziza trouve que l'étalement devra être bénéfique pour la suite du programme de réinstallation des rapatriés et la réconciliation nationale. Cette réunion a vu la participation des politiciens, les organisations de la société civile, les Ambassadeurs accrédités à Bujumbura, les religieux et autres. [Rtnb/Bonesha/Isanganiro/Rtr/Rpa]

- Le délégué de la CNTB en Mairie de Bujumbura estime quant à lui que les acquéreurs de bonne foi n'existent pas puisqu'ils n'arrivent pas à prouver leur bonne foi. Pierre Claver Sinzinkayo trouve alors que le fonds d'indemnisation n'est pas nécessaire. Réaction tout à fait contraire du Secrétaire général du parti FNL. Jacques Bigirimana trouve que ces acquéreurs de bonne foi existent en bonne et due forme et qu'ils doivent être protégés. Il estime ainsi que le fonds d'indemnisation doit être mis en place puisqu'il s'agit même d'un élément de la réconciliation nationale prônée par l'Accord d'Arusha. Il estime aussi que les solutions de la CNTB doivent être plus techniques que politiques pour être un peu plus efficace. [Rpa/Bonesha/Isanganiro/Rtr/Rtnb]

- Selon le représentant légal du FOCODE, il est rassurant que la question commence à se faire entendre. Pacifique Nininahazwe trouve aussi que le président de la République a fait un pas en avant dans ses propos en reconnaissant que tout n'est pas rose. Selon lui, il reste la mise en place d'une commission mixte de travail qui devra mettre en application les recommandations. [Rpa/Bonesha/Isanganiro/Rtr]

24 Juin 2013 | @rib News, 24/06/2013 - La Commission nationale indépendante des droits de l'Homme fait savoir qu'elle a été saisie par le CONAPES afin qu'elle puisse jouer la médiation entre ce syndicat et le gouvernement à propos de la grève en cours. Selon la vice-présidente de cette commission, ils vont essayer de mettre ensemble les deux parties afin de trouver un terrain d'entente. Sonia Ndikumamasabo est optimiste quant à l'issue des prochaines consultations. [Bonesha] - Les syndicats STEB et SYNAPPEP viennent de sortir un communiqué de presse dans l'après-midi de ce lundi pour annoncer l'arrêt du mouvement de grève. Selon ces syndicats, les enseignants se présenteront au service ce mardi matin. Ils déplorent toutefois le fait que le Gouvernement se livre à des intimidations et lui demandent de les cesser immédiatement. Ils réitèrent leur volonté de continuer à réclamer leurs droits et font savoir que si l'attitude du Gouvernement n'est pas du tout rassurant, ils vont prendre d'autres mesures beaucoup plus strictes. [Rtnb/Rpa/Bonesha/Rtr]

23 juin 2013 | Burundi : Le bras de fer entre enseignants en grève et le gouvernement se durcit --- BUJUMBURA (Xinhua) - Le bras de fer se durcit entre le gouvernement du Burundi et les enseignants du secondaire regroupés au sein du Conseil National du Personnel de l'Enseignement Secondaire (CONAPES), en grève depuis le 10 juin dernier, suivie une semaine plus tard par une bonne partie de l'enseignement primaire.

21 Juin 2013 | DAM, NY, AGNEWS, le 21 juin 2013 --- Burundi: Les parlementaires interpellés par les victimes de la Dictature ---La société civile est de plus en plus déçue du travail du Parlement du Burundi concernant les questions visant les commémorations des victimes de la Dictature burundaise ... Ces derniers jours, à Bujumbura, les associations de victimes Burundi de la dictature des Bahima burundais (Micombero, Bagaza, et Buyoya) regrettent que le gouvernement du Burundi les empêche de commémorer en paix leurs morts. Elles sont fâchées contre leurs représentants à

l'Assemblée Nationale... Que ce soit: il y a quelques jours où l'association Ampeci Gira Ubuntu s'est vu obliger de reporter la commémoration du 18ème anniversaire du massacre des étudiants Bahutu Barundi au campus Mutanga de l'Université du Burundi ; ou encore le 29 avril – date souvenir du génocide-régicide du Burundi qui passe pour un jour ordinaire. Aucun parlementaire ne porte ce débat à l'Assemblée Nationale. Les associations de victimes de la dictature burundaise qui a fait plus de 4.5 Millions de victimes Bahutu Barundi (comprenant les Batutsi-non Hima et les Baganwa) en près de 40 ans de règne, demandent que les Parlementaires Barundi fassent leur boulot. Ces associations rappellent que le Burundi se trouve en période de justice transitionnelle...

21 Juin 2013 | @rib News, 21/06/2013 - Le FOCODE constate que les lois qui sont en train d'être votées et mises en place au Burundi le sont d'une façon précipitée et de ce fait, elles ne vont profiter à personne. Selon le représentant légal de ce forum, la loi sur la presse ainsi que le projet de loi sur les manifestations et les réunions publiques sont de nature à opprimer les personnes. Pacifique Nininahazwe trouve que le pouvoir actuel a encore du sang de la dictature militaire qui coule dans ses veines. Selon lui, la population est habituée à la liberté et ne pourra pas s'adapter facilement à des lois contraignantes. [Bonesha/Rtr] - La Fédération Internationale des Journalistes doute que le président de la République du Burundi ait requis l'avis des pays occidentaux pour promulguer la loi sur la presse au Burundi. Selon le chargé de la communication au sein de cette association, il n'y a pas de pays qui ne protège pas les sources des informations fournies par les journalistes. Ernest Sagaga trouve que partout les journalistes sont protégés quant à la révélation de leurs sources d'information. Il se demande ainsi les pays qui ont été consultés. [Bonesha]

20 juin 2013 | Le FOCODE se dit satisfait par la tenue ce 24 juin à Bujumbura d'une réunion pour analyser le travail accompli par la CNTB. Le représentant légal de ce forum dit pourtant que la réunion ne doit pas seulement se pencher sur l'incompréhension observée entre les décisions de la CNTB et celle de la Justice, mais sur tout le travail de la Commission. Pacifique Nininahazwe demande aussi que les 200 participants ne soient pas seulement ceux qui viennent lancer des fleurs à cette Commission. Selon lui, ils doivent analyser ce travail sur tous les angles. Il demande en outre au Gouvernement d'indemniser trois catégories de personnes : les rapatriés dont les biens ont été confisqués par le Gouvernement, les rapatriés qui ont été installés par la CNTB et chassés par les Tribunaux ainsi que les acquéreurs de bonne foi. Cela devrait tout de même permettre à la CNTB de bien travailler en dehors de toutes les critiques. [Rtnb/Rpa/Rtr/Isanganiro/Bonesha]

20 juin 2013 | Burundi : Une ONG réclame la mise en place de lois en faveur des femmes
BUJUMBURA (Xinhua) - Le Collectif des Associations Féminines et ONGs du Burundi (CAFOB) réclame la mise en place des lois qui ne discriminent pas la femme dans le cadre de la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard de la femme (CEDEF).

Dans un rapport sur la mise en oeuvre de la Convention au Burundi rendu public mercredi, le CAFOB recommande au gouvernement burundais la promulgation d'une loi garantissant l'égalité en matière de succession et de régimes matrimoniaux et d'une loi spécifique sur les violences faites aux femmes.

Ce collectif suggère également la ratification du protocole facultatif de la CEDEF, l'adoption de la politique nationale " genre", et la promotion de la participation des femmes aux postes techniques de prise de décision. L'une des conséquences de la discrimination à l'encontre des femmes au Burundi reste l'extrême pauvreté, dans laquelle vit la majorité d'entre elles, et la violence, à laquelle elles sont exposées, a noté Mme Goreth Nimpagaritse, coordinatrice du CAFOB lors d'une séance de présentation de ce rapport. Au Burundi, la femme rurale n'a pas en général accès à la terre, et est privée de sources de revenus.

De plus, a-t-elle ajouté, cette discrimination entrave la participation des femmes dans les mêmes conditions que les hommes à la vie politique, sociale, économique et culturelle du pays.

19 Juin 2013 | @rib News, 19/06/2013 - Selon le FORSC, le Gouvernement ne devrait pas se mettre à dos les enseignants en grève en les intimidant. Le délégué général de ce forum trouve que la question soulève presque toujours des inquiétudes de la part des enseignants et est à la base des grèves répétitives. Vital Nshimirimana demande au Gouvernement de suivre les résultats des négociations et fait savoir que les intimidations ne vont aboutir à rien. [Rtr/Bonesha/Isanganiro/Rpa]

- Le président de l'ABR trouve quant à lui que les propos du porte-parole du président de la République sont étonnants. En effet, Vincent Nkeshimana constate que la loi aurait été signée en ayant en tête des imperfections qu'elle contient et que la délibération a été telle que la solution est de la promulguer. Il estime donc que le Gouvernement est animé d'une intention de nuire puisque la loi ne va pas se référer aux propos du porte-parole du président de la République, mais à la loi et rien qu'à la loi. [Isanganiro]

- L'UBJ apprécie à juste titre les déclarations de la Conférence épiscopale des Evêques catholiques du Burundi sur la nouvelle loi sur la presse au Burundi. Selon Alexandre Niyungeko, le Gouvernement est contradictoire dans ses propos. Il ne comprend pas non plus comment le Gouvernement affirme que la communauté internationale n'a pas encore eu le temps de lire cette loi et dire en même temps que le président de la République les a consultés. Il appelle le Gouvernement à retenir ses propos puisqu'il s'adresse à des personnes adultes. [Bonesha/Rtnb]

18 juin 2013 | La FIJ s'inscrit en faux contre la persécution des journalistes burundais --- BUJUMBURA (© 2013 Afriqinfos) - Dans un communiqué rendu public dans ce week-end, la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ) s'insurge contre le harcèlement fait en l'endroit de trois journalistes menacés de donner leurs sources d'information comme l'exige la nouvelle loi sur la presse.

Evariste Nzikobanyanka, journaliste à la radio Isanganiro, convoqué par le parquet de Makamba pour un reportage fait sur le foncier

Ledit communiqué tombe quelques jours après l'arrestation par le Service national des renseignements de Lucien Rukevya, journaliste de la Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB) avec comme accusation "atteinte à la sûreté de l'Etat".

Cette fédération mentionne aussi le cas d'Evariste Nzikobanyanka, journaliste à la radio Isanganiro (privé). Il a été convoqué par le Parquet de la province de Makamba au sud du pays pour l'interroger à propos d'un reportage qu'il a réalisé sur la question foncière dans cette province. Il faut signaler que cette province est l'une de plus touchées par les problèmes fonciers avec le retour au pays des réfugiés qui se trouvaient dans les camps de réfugiés en Tanzanie.

Un autre cas soulevé par la Fédération internationale des journalistes est celui de Janvier Harerimana, lui aussi de la radio Isanganiro, convoqué par la police pour un interrogatoire sur une information publiée par cette station.

« Nous dénonçons cette campagne de harcèlement, d'intimidation et de persécution que les autorités burundaises ont lancé pour réprimer les journalistes et la liberté d'expression au Burundi », indique via ce communiqué de presse Gabriel Baglo, directeur Afrique de la FIJ.

Selon lui, « cette fédération proteste contre ces pratiques rétrogrades », elle appelle les journalistes africains, le mouvement syndical africain et les organisations de la société civile africaine à « se coaliser contre cette barbarie qui se profile contre la liberté d'expression au Burundi ».

A côté de ce harcèlement judiciaire, depuis l'adoption de cette nouvelle loi, des agressions ont été perpétrées contre des journalistes. La FIJ fait allusion à Patrick Niyonkuru, alias Paggio de la Radio publique africaine (RPA) atteint au bras d'une balle tirée sur lui le 27 avril 2013 par un policier. Il y a également Willy Abagenzinikindi, journaliste de la Radio Télévision Renaissance qui a été victime d'une attaque à main armée le 25 avril 2013 à son domicile dans la commune urbaine de Nyakabiga. Son matériel de reportage a été emporté.

Tout en saluant la mobilisation des journalistes et de la société civile burundaise face à cette question de liberté d'expression, la FIJ leur promet son soutien dans leurs actions contre cette loi

qualifiée de "rétrograde".

Elle estime que l'adoption de cette loi et les attaques consécutives contre les journalistes au Burundi comme un grand recul de processus démocratique. « Le Burundi devient un pays où la presse est sous surveillance permanente et où la diffusion d'une information peut désormais conduire le journaliste et son informateur en prison », déclare Gabriel Baglo, Chef du bureau Afrique de la FIJ. D'après lui, « la protection des sources est un principe universel sacré en journalisme, et nul ne peut le renier ».

Rappelons que cette nouvelle loi sur la presse a été votée par l'Assemblée nationale du Burundi le 3 avril dernier puis par le Sénat le vendredi 19 avril 2013 et promulguée par le président de la République le 4 juin 2013 pour remplacer celle du 27 novembre 2003.

17 juin 2013 | La CVR doit être consensuelle ---- BUJUMBURA (© 2013 Afriqinfos) - Au moment où le projet de loi sur la Commission Vérité Réconciliation (CVR), se trouve au niveau de l'Assemblée Nationale pour analyse et adoption, Parfait Onanga Anyanga, Représentant spécial du Secrétaire des Nations-Unies au Burundi estime qu'un tel processus doit être consensuel. Au cas contraire, cette commission sera vouée à l'échec.

14 Juin 2013 | @rib News, 14/06/2013 - Le journaliste Lucien Rukevya de la RTNB a été enlevé ce vendredi par des personnes non encore identifiées. Selon certaines sources, il serait détenu par le Service national de renseignement. Cette information est confirmée par l'Union Burundaise des Journalistes. Pourtant, le porte-parole de ce service fait savoir qu'il n'a pas encore pris connaissance de cette arrestation puisqu'il est à l'intérieur du pays. La famille du journaliste affirme par ailleurs qu'elle a cherché à lui parler mais en vain. [Rtnb/Isanganiro]

14 Juin 2013 | @rib News, 14/06/2013 - Selon l'Association Burundaise des radiodiffuseurs, le substitut du procureur de la République à Makamba savait bien qu'il n'y avait rien à reprocher à Evariste Nzikobanyanka. Vincent Nkeshimana trouve que cela est une suite de la nouvelle loi sur la presse et cette attitude ne vise qu'à intimider les journalistes. Il déplore le fait de perdre du temps pour aller suivre une audience alors qu'ils devraient en ce moment être en train de chercher des informations. Quant à l'UBJ, même si les intimidations commencent, ils ne vont pas abandonner ce travail. Alexandre Niyungeko demande plutôt aux journalistes de bien travailler et de se méfier des lois anticonstitutionnelles. [Isanganiro/Bonesha]

14 Juin 2013 | @rib News, 14/06/2013 - Deuxième comparution ce vendredi matin de l'ancien Commissaire de la Police à Gitega Michel Nurweze, dit Rwembe, devant le Tribunal de grande instance de Gitega. Le représentant du ministère public l'a accusé d'avoir tué Léandre Bukuru et le véhicule utilisé a été aussi cité. Rwembe a affirmé qu'il a arrêté Léandre Bukuru qui s'est évadé après avoir précisé qu'il était recherché par la police puisqu'il faisait partie d'un groupe de bandits. Il a précisé qu'il a été informé par le Commissaire de la Police dans la commune de Giheta de la découverte de son corps. L'audience a été remise au 10 juillet prochain pour que les témoins à charge comparaissent. Ces derniers n'ont pas comparu ce vendredi par peur pour leur sécurité. En effet, étant policiers, ils disent craindre pour leur sécurité et ont demandé d'être mutés ailleurs où leur sécurité serait garantie avant de venir témoigner. Précisons que deux autres personnes qui demandent un dédommagement suite aux tortures leur infligées par Rwembe ont été obligées de revenir à la date de remise du procès pour être entendus. Deux autres familles qui voulaient être entendues pour accuser Rwembe d'avoir tué les leurs n'ont pas été reçues puisque ces dossiers sont encore au stade l'enquête. La population avait répondu massivement à cette audience. Etaient aussi présents certains membres de la société civile comme Pierre Claver Mbonimpa de l'APRODH, Pacifique Nininahazwe du FOCODE et Jean Marie Vianney Kavumbagu de la CNIDH de même que les politiciens Chevineau Mugwengezo et Alexis Sinduhije. [Rpa/Bonesha/Isanganiro/Rtnb]

14 Juin 2013 | <http://nyabuserongo.org> --- Urgent : Le torchon brûle à la RPA ---- C'est brûlant. Certains journalistes de la Radio Publique Africaine (RPA) écopent de suspensions pour « insubordination ». Il s'agit de Domitile KIRAMVU (1 mois), Gilbert NIYONKURU (2 mois) et Pascal NIYOYANKUNZE, le Rédacteur en Chef adjoint (2 mois). La guéguerre se passe entre le Eric MANIRAKIZA et Bob RUGURIKA, respectivement directeur et rédacteur en chef de la RPA. La goutte d'eau qui a fait déverser le vase est « un sujet très controversé sur un incident qui serait intervenu entre un agent de la société Alpha CD Technology et le Commissaire Désiré Uwamahoro ».

La RPA se faisait un point d'honneur à traiter ce sujet avec une virulence qui est sienne, manipulant l'information comme à l'accoutumée. Eric MANIRAKIZA, dans sa qualité de directeur et après avoir rencontré « certaines personnes citées dans cette affaire » a voulu que ce sujet soit retiré des éditions de la mi-journée de ce vendredi 14 juin 2013. Ce que Bob RUGURIKA n'a pas accepté. Evidemment ceux qui avaient commandité ce « papier » avaient payé cher et il fallait remplir sa part du « contrat ».

C'est ainsi que cette altercation entre ces deux personnes ont fait des victimes, les maillons les plus faibles de la chaîne. Eric MANIRAKIZA, dans sa colère, s'est pris à ceux qu'il pouvait atteindre. Tout le monde sait bien que Bob RUGURIKA est l'enfant chéri de Alexis SINDUHIJE (qui l'appelle « BOBO »). Egalement, André Palice NDIMURUKUNDO, qui a présenté l'édition française et a parlé de ce sujet n'a point été sanctionné car, cousin d'Alexis SINDUHIJE.

14 Juin 2013 | @rib News, 14/06/2013 - Selon une étude commanditée par l'OAG et menée par l'économiste Vénérand Nizigiyimana, le Burundi doit tout d'abord augmenter la production intérieure avant de penser aux aides extérieures. Selon lui, il y a des domaines qui ne sont pas bien exploités et dont l'exploitation donnerait plus de production intérieure. Il donne l'exemple du domaine de l'électricité. Il trouve que la production intérieure est la base de l'économie nationale et les aides en provenance de l'extérieur viendraient combler le déficit. [Rpa/Rtr/Bonesha/Isanganiro]

14 Juin 2013 | @rib News, 14/06/2013 - L'Association nationale des parents d'élèves constate que la grève des enseignants plonge les élèves et les parents dans une situation déplorable. Selon le secrétaire de cette association, l'éducation des élèves va en pâtir et les parents doivent continuer à dépenser inutilement alors qu'ils n'ont pas beaucoup de moyens. Séverin Nyamugenza demande au Gouvernement et aux syndicats de faire un pas en avant et de négocier comme des personnes qui s'estiment mutuellement. [Rpa/Rtr/Rtnb]

14 juin 2013 | Le cinéma burundais à l'état embryonnaire mais prometteur --- BUJUMBURA (© 2013 Afriqinfos) - Créé en 2009, le Festival International du Cinéma et de l'audiovisuel du Burundi (FESTICAB) est à sa 5ème édition. Environ cinq longs métrages, 60 courts métrages et 50 documentaires sont déjà réalisés par les Burundais et sur le Burundi. Rencontre avec Léonce Ngabo, chanteur, cinéaste et président du FESTICAB

13 Juin 2013 | @rib News, 13/06/2013 - L'OLUCOME dit qu'il ne peut pas devenir membre du Forum national de lutte contre la corruption que le ministère de la Bonne gouvernance entend mettre en place dans le cadre des recommandations de la réunion de Genève. Selon le président de cette association, certains textes juridiques en vigueur au Burundi ne facilitent pas le travail à ce Forum. Gabriel Rufyiri cite la nouvelle loi sur la presse qui est contre la liberté d'expression, la loi sur les partis politiques et le projet de loi sur les associations et les réunions publiques. Selon lui, ces textes exigent un renouvellement de la demande d'adhésion à ce Forum tous les deux ans et selon l'OLUCOME, cela ne peut pas être acceptable puisque le Gouvernement se réservera le droit d'accorder ou non cette adhésion. Il affirme qu'il n'est pas nécessaire de former un Forum sans effet. [Rtr/Bonesha/Isanganiro/Rpa]

13 juin 2013 | Les adeptes de la prophétesse Eusébie ne désarment pas --- BUJUMBURA (© 2013 Afriqinfos) - Alors que l'administration a pris la décision de fermer le site de Businde en commune de Gahombo dans la province de Kayanza au nord du pays, considéré comme sacré par les adeptes de la prophétesse Eusébie Ngendakumana qui affirme avoir des apparitions de la Vierge, 233 pèlerins ont été dispersés ce mercredi 12 juin par la police. Ils s'apprêtaient à se diriger sur cette colline devenue fétiche pour eux.

13 juin 2013 | Nouvelle loi sur la presse au Burundi : « Attendons voir sa mise en application » --- BUJUMBURA (© 2013 Afriqinfos) - C'est la déclaration de Parfait Onanga Anyanga, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations-Unies au Burundi ce mercredi 12 juin 2013, à Bujumbura lors d'une conférence régionale sur la lutte contre les crimes contre l'humanité et des conflits identitaires dans la région des Grands-Lacs. ... [Les Etats-Unis demandent l'amendement de la loi sur la presse afin de garantir la liberté d'expression

12/06/2013 | BUJUMBURA (© 2013 Afriqinfos) - C'est le contenu d'un communiqué de presse sorti ce lundi 10 Juin 2013 à Bujumbura par l'Ambassade des USA au Burundi après la promulgation par le président de la République Pierre Nkurunziza d'une nouvelle loi sur la presse ce 4 juin 2013. Les USA se disent très préoccupés par cette loi controversée.]

12 Juin 2013 | @rib News, 12/06/2013 - Le président de PARCEM estime que la nouvelle loi sur la presse est une entrave à la mise en application de la loi budgétaire. En effet, Faustin Ndikumana constate que, selon la loi budgétaire, le ministre des Finances doit fournir trimestriellement la situation économique du pays. Mais, la nouvelle loi sur la presse exige de ne pas diffuser des informations en rapport avec la monnaie et cela est contraire à tous les documents de référence comme la Stratégie nationale de la bonne gouvernance et de lutte contre la corruption et le CSLP II. Selon lui, les concepteurs de cette loi semblent ignorer le degré d'avancement du pays en matières de la Bonne gouvernance et de la transparence et de telles lois causent énormément de problèmes. Il trouve que la résistance dans ces conditions est légitime. Il demande ainsi la révision de cette loi pour l'adapter aux autres lois existantes. [Rtr/Bonesha/Isanganiro/Rpa]

12 Juin 2013 | @rib News, 12/06/2013 - Le représentant du Secrétaire général des Nations Unies au Burundi fait savoir que les Nations Unies se sont suffisamment exprimées quant à la nouvelle loi sur la presse. Parfait Onanga Anyanga estime que ceux qui l'ont mise en place avaient bel et bien entendu les préoccupations des uns et des autres et le pouvoir a délibérément choisi le chemin de musellement de la presse. De son point de vue, le pays ne devrait pas s'enfermer sur lui-même, mais plutôt être ouvert afin que les différents efforts des uns et des autres ne soient pas anéantis et souhaite que les problèmes soient minimisés. Il affirme qu'il s'est suffisamment entretenu avec les bailleurs du Burundi pour que ces derniers ne bloquent pas les aides qu'ils devraient accorder au Burundi ou qu'ils ne prennent pas d'autres mesures contraignantes. Il estime que malgré des débuts difficiles, la sagesse va remporter tôt ou tard. [Bonesha/Rtr/Isanganiro]

12 Juin 2013 | @rib News, 12/06/2013 - La comparution du journaliste Evariste Nzikobanyanka de la radio Isanganiro est un signe que la nouvelle loi sur la presse a commencé à être appliquée. Selon le porte-parole de l'ADC-Ikibiri, cette loi, dont le caractère anticonstitutionnel a été relevé par pas mal d'intervenants tant au niveau national qu'international, ne peut en aucun cas apporter du bien au pays. Chevineau Mugwengezo trouve que c'est un moyen que le pouvoir en place a choisi pour intimider les journalistes et continuer à faire tout ce qu'il veut sans la moindre dénonciation. Il demande aux journalistes de vaincre la peur et de bien continuer à faire leur travail tout en respectant la Constitution. [Bonesha/Rtr/Isanganiro]

12 Juin 2013 | @rib News, 12/06/2013 - Le FORSC se dit satisfait de l'annonce faite que la Haute Cour de Justice va bientôt être mise en place au Burundi. Selon le délégué général de ce

forum, c'est une bonne chose dans un pays comme le nôtre où les autorités ne sont pas inquiétées pour leurs actes. Vital Nshimirimana déplore pourtant le manque d'indépendance de la part des Juges. Selon lui, ce manque va se propager même dans cette nouvelle juridiction. Il trouve qu'il est inutile d'allonger la liste des juridictions qui manquent d'indépendance. Le Gouvernement devrait, selon lui, prendre des mesures dans le sens de l'allégement de la situation afin d'assainir le climat. [Bonesha/Rtr]

12 Juin 2013 | @rib News, 12/06/2013 - La Cour suprême annonce qu'il n'y a pas eu de jugement sur le travail de la CNTB comme cela avait été annoncé par le président de cette commission lors de l'émission "Kabizi" de la semaine dernière sur la RPA. En effet, Mgr Sérapion Bambonanire avait fait savoir que la Cour suprême a estimé que le travail de la CNTB est conforme à la Constitution de la République. Selon cette juridiction, elle n'a jamais entendu en audience publique cette affaire et elle admet pourtant qu'elle l'a reçue. [Rpa]

12 Juin 2013 | @rib News, 12/06/2013 - Plus de 230 adeptes d'Eusébie ont été interpellés ce mercredi aux alentours de Businde. Selon la Police, ils ont été regroupés et très tôt ce matin, ils ont été sommés de rebrousser chemin. Parmi ces pèlerins, figuraient 64 des 92 pèlerins qui venaient d'être libérés il y a 5 jours en provenance de la prison de Ngozi après le versement d'une caution de 2000FBu chacun. L'administrateur communal de Gahombo confirme cette libération même s'il y a d'autres sources qui affirment qu'ils ont été incarcérés dans divers cachots de la Police. [Rtnb/Bonesha/Isanganiro]

12 juin 2013 | Burundi : Le syndicat des enseignants appelle à la mobilisation des efforts en faveur des enfants --- BUJUMBURA (Xinhua) - A l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, le Syndicat des Travailleurs de l'Enseignement du Burundi (STEB) a lancé mercredi un appel aux partenaires dans l'éducation des enfants pour la mobilisation des efforts en faveur de ces derniers.

12 juin 2013 | Les Etats des Grands lacs exhortés à renforcer les capacités de prévention et de gestion des conflits --- BUJUMBURA (Xinhua) - Le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi, Parfait Onanga- Anyanga, a appelé mercredi à Bujumbura les Etats de la Région des Grands Lacs Africains à garantir la paix et à renforcer les capacités des institutions de prévention et de gestion des conflits.

11 Juin 2013 | @rib News, 11/06/2013 - Les membres de l'association AMEPCI ont commémoré l'anniversaire de l'assassinat des étudiants de l'Université du Burundi. Dans son mot de circonstance, le président de cette association affirme que cette commémoration est une occasion de se rappeler de ce qui s'est passé et de prôner la réconciliation. Aloys Batungwanayo déplore toutefois le fait que le Recteur de l'Université du Burundi a annulé à la dernière minute les activités qui avaient été organisées au sein de l'Université dans le cadre de la commémoration de cette journée. Gaston Hakiza a motivé son refus par le fait qu'il y avait d'autres activités surtout académiques qui étaient prévues et qui ne devraient pas être reportées.

11 Juin 2013 | nyabuserongo.org - La Rédaction ---- MASSACRE DES ETUDIANTS A L'UNIVERSITE DURUNDI: UN BOUCHER SORT DE SON CAGIBI --- Dans la nuit du 11 et 12 juin 1995, des dizaines d'étudiants Hutus à l'Université du Burundi furent massacrés par leurs camarades Tutsi: cet homme fait partie du commandement des massacreurs et connaît les commanditaires de ce génocide par le Parti Uprona Bujumbura, le 11/06/2013 (www.nyabuserongo.org). -Décidément, l'affaire Nyakabeto ne laissera aucun extrémiste indifférent. En effet, Monsieur Clément NKURUNZIZA vient de réapparaître

après de longues années de vie en catimini. Apparemment les années semblent l'avoir assagi après tant de massacres commis à l'Université du Burundi en compagnie de MADIRISHA Willy, VACHE, Emmanuel NKURUNZIZA, et d'autres que les rescapés des massacres survenus le 11 et 12 juin 1995 à l'Université du Burundi sont loin d'oublier.

A cette époque, M. Clément était Président de l'ASER (Association des Etudiants de RUMURI) et a participé activement dans les tueries, avec le même zèle et enthousiasme qu'il affiche sur cette photo. Il se rappelle bien les différentes réunions organisées dans les amphithéâtres ou au lieu dit ODEON derrière le restaurant universitaire où lui et MADIRISHA appelaient les tutsi à « nettoyer les campus de l'université de ces saletés de hutu (gukura iyo imicafu y'abahutu muri kaminuza) ».

Très peu de gens savent dans quelles conditions il est parti en Inde tout comme son ami Emmanuel NKURUNZIZA qui est actuellement dans une Université canadienne. Ces garçons, et tant d'autres portent une très lourde responsabilité dans l'hécatombe de la nuit du 11-12 juin 1995. Est-ce sa façon de célébrer ses exploits en réapparaissant au moment où les victimes préparent la célébration de ce triste anniversaire?

Sa réapparition vient donner raison à Nyabusorongo qui avait affirmé que ce monsieur avait été éloigné du Burundi et des lieux du crime par les ténors de l'Uprona pour le protéger et surtout éviter qu'il balance tous les secrets en rapport avec le rôle joué par ce parti et les jeunes de sa milice dite « Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore » dans les malheurs qui ont endeuillé le Burundi et particulièrement l'Université du Burundi.

De toutes les façons, pas mal de rescapés sont prêts à affronter Clément devant la justice et Dieu seul sait combien ils sont impatients de l'accueillir à Bujumbura maintenant qu'ils ont la preuve que ce monsieur existe encore.

11 Juin 2013 | @rib News, 11/06/2013 - Selon l'avocat du journaliste Evariste Nzikobanyanka, le reportage qu'il fait sur l'action de la CNTB ne devrait pas causer de polémique et surtout ne devrait pas engendrer la convocation de ce dernier. Maître Raphaël Gahungu trouve que ce reportage a suivi la déontologie professionnelle du journaliste puisqu'il était équilibré dans la mesure où, après avoir interrogé plus de 50 personnes, il a ensuite interrogé le porte-parole de la CNTB. Selon lui, cela ressort du comportement du Gouvernement qui n'a pas encore compris le rôle des médias qui est d'informer tant les autorités qui prendront des mesures conséquentes que la population qui sera informé de ce qui se passe. Il trouve que cela est le résultat de la promulgation de la nouvelle loi sur la presse. [Isanganiro/Rpa] - Le porte-parole de la Cour suprême estime quant à lui que le Procureur de la République dans la province de Makamba n'a pas eu tort de convoquer ce journaliste. Selon Elie Ntungwanayo, cela est de son devoir d'entendre les deux parties quand il y a une qui a porté plainte puisque c'est le seul moyen de faire éclater la vérité. Il demande à la population de ne pas voir dans ces convocations des intimidations ou des moyens de pouvoir incarcérer les personnes. [Isanganiro]

10 Juin 2013 | @rib News, 10/06/2013 - Un journaliste de la radio Isanganiro a reçu une convocation délivrée par le Parquet de Makamba pour ce 13 juin. Mais, ce mandat n'a pas de motif de convocation. Selon le président de l'UBJ, cela est une violation de la loi puisque le Code de procédure pénale exige que la convocation contienne le nom de celui qui convoque et le motif de la convocation. Alexandre Niyungeko estime qu'il s'agit de la nouvelle loi sur la presse qui serait en train d'être appliquée. Selon lui, cela fait suite à une plainte qui serait déposée par le représentant de la CNTB à Makamba après un reportage de ce journaliste sur un comportement du président de la CNTB qui exigerait des pots de vins à la population de Muyange pour résoudre les conflits fonciers. Mais, il remarque que ce reportage remplissait les normes professionnelles du reportage et était équilibré puisqu'il a même demandé l'avis de la CNTB dont le porte-parole s'est exprimé. [Rtr/Isanganiro/Bonesha/Rpa]

10 Juin 2013 | @rib News, 10/06/2013 - L'association ACAT Burundi estime que la promulgation de la loi sur la presse est une aberration pour le pays. En effet, le président de cette association trouve que les journalistes ne peuvent pas se conformer à une loi anticonstitutionnelle. Selon le président de cette association, la loi est rétrograde et aucune loi ne peut pas venir contredire la Constitution. Maître Armel Niyongere demande aux journalistes de continuer à bien faire leur travail comme d'habitude et les autorités vont se rendre compte de l'inconstitutionnalité de cette loi. [Rtr/Bonesha]

10 juin 2013 | Burundi : la société civile plaide pour obtenir l'accès aux sessions parlementaires --- BUJUMBURA (Xinhua) - La société civile du Burundi plaide pour son accessibilité aux sessions parlementaires alors que la loi en vigueur dans le pays n'autorise ni la population ni la société civile à accéder aux travaux de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Lundi "Il ne serait pas superflu de demander au Parlement d'user de ses pouvoirs pour permettre l'accessibilité des citoyens et de la société civile aux travaux du parlement aussi bien à travers la plénière qu'à travers les commissions permanentes", a déclaré lundi l'ancien vice-président burundais Frédéric Bamvuginyumvira lors de la restitution d'une étude commanditée par le Forum pour le Renforcement de la Société Civile (FORSC) qui plaide depuis un bon bout de temps pour cette accessibilité au Parlement.

M. Bamvuginyumvira, membre du Front pour la démocratie du Burundi (Frodebu), a indiqué que si la nouvelle version du parlement est celle du parlement moderne, socle de la démocratie, de la bonne gouvernance, de la réconciliation nationale, soucieux d'accomplir ses missions constitutionnelles pour le bien-être de la population, il convient de souligner combien la société civile peut aussi jouir des droits de se faire accepter aux sessions des deux Chambres du Parlement. Pour lui, "comme au Parlement européen, il serait bon de revoir le Règlement d'Ordre Intérieur pour ouvrir le Parlement à la population et à la société civile, notamment en permettant l'usage de pétition pour que l'on soumette à la commission permanente concernée par la question soulevée".

Il a également proposé de créer et d'institutionnaliser le forum Parlement-Société civile par le truchement des réseaux parlementaires ou des commissions permanentes.

Il a insisté sur cette représentation de la société civile au parlement par le fait qu'au Burundi, à voir comment les députés sont mis en avant par leurs partis sur les listes électorales, ces derniers qui sont supposés représenter le peuple représentent finalement les intérêts de leurs partis.

10 juin 2013 | Reprise du mouvement de grève à durée indéterminée par les enseignants du secondaire --- BUJUMBURA (© 2013 Afriqinfos) - Comme annoncé ce jeudi, les enseignants du secondaire réunis au sein du Conseil national du personnel de l'enseignement secondaire (Conapes) ont repris une autre grève à peine moins de trois semaines de celle du 20 au 24 mai 2013.

10 juin 2013 | Burundi : le nombre de dons de sang reste en dessous des normes de l'OMS --- BUJUMBURA (Xinhua) - Au Burundi, le nombre de dons de sang pour mille habitants, estimé à 5,41, reste en dessous des normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui exigent 10 dons de sang, a déploré lundi à Bujumbura Mme Lydia Ndorere, directrice du Centre de Transfusion Sanguine (CNTS) du Burundi, lors d'un atelier média, à quelques jours de la Journée mondiale de dons de sang (14 juin).

Lundi Cette année, le CNTS souhaite collecter 50.000 poches de sang. L'année dernière, le Centre en avait reçues 43.573, dont 99,99% étaient volontaires et bénévoles.

Les demandes de sang avaient été honorées à 76,87%, les enfants de moins de 5 ans étant les plus transfusés au Burundi, a fait savoir Mme Ndorere.

En outre, le CNTS, qui dispose actuellement de quatre centres régionaux de transfusion sanguine (CRTS), envisage d'explorer 100 nouveaux sites de collecte de sang, distribuer au moins 45.000 poches de sang dans les hôpitaux et atteindre au moins six dons pour mille habitants, a annoncé Mme Ndorere.

Par ailleurs, les jeunes représentent 54,51 % des donneurs et la proportion des donneurs réguliers

sans risque est de 65,80 %, a-t-elle noté.

7 juin 2013 | DAM, NY, AGNEWS, le 7 juin 2013 ---- Burundi: Une loi de presse, ni liberticide ni inconstitutionnelle --- « La nouvelle loi sur la presse [http://burundi-agnews.org/Loi_n1_11_du4juin2013regissantlapresseauBurundi.htm] n'a rien de liberticide ou d'inconstitutionnelle » explique le Porte-parole de la Présidence du Burundi.

Hier, à Bujumbura, suite à la promulgation historique, par le très populaire Président africain du Burundi -S.E. Nkurunziza Pierre -, de la 1ère loi sur la presse élaborée par des politiciens démocratiquement élus [http://burundi-agnews.org/Loi_n1_11_du4juin2013regissantlapresseauBurundi.pdf], le Porte-parole de la

Présidence du Burundi, M. Léonidas HATUNGIMANA, a rappelé qu'aux yeux des Burundi et de l'Etat, cette loi ne viole pas la constitution mais plutôt qu'elle vient protéger la société et les médias. Le Porte-parole a invité les médias et la communauté internationale à la lire attentivement et à la suivre avant que la modification de certaines dispositions jugées incompatibles ne puissent être apportées puisque cette loi ne sera pas statique. Il a demandé à ceux qui perçoivent la nouvelle loi autrement de la lire plus attentivement.

M. Léonidas HATUNGIMANA a précisé que la nouvelle loi a l'avantage de ne plus sanctionner les journalistes par l'emprisonnement mais plutôt par des amendes...

Dans les rues de Bujumbura, les Burundi sont fâchés par les positions critiques (parfois menaçantes), après la promulgation de la loi de presse, de la part de la France, de la Belgique et du BNUB (l'ONU).

On rappelle que la France a, pendant près de 40 ans, soutenu [http://www.burundi-agnews.org/agnews_1972_1997_geno.htm] et armé militairement la Dictature des Bahima burundais (Micombero, Bagaza, Buyoya) [<http://burundi-agnews.org/criminalisation.htm>] qui a fait plus de 4.5 Millions de victimes Bahutu Burundi dont un Génocide Régicide [<http://burundi-agnews.org/genocide.htm>]. Par ailleurs, en 1972 (et 1973 [http://www.burundi-agnews.org/agnews_troisvillbomb.htm]), la France a aidé le dictateur Micombero à bombarder des camps de réfugiés Burundi en Tanzanie, sous protection de l'ONU [http://burundi-agnews.org/agnews_invite_4.htm].

Bref, les Burundi trouvent que la France utilise très mal son siège permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU [<http://burundi-agnews.org/uncategorized/?p=5287>]. Selon les Burundi, le nouveau représentant de l'ONU au Burundi, au sein du BNUB, est perçu comme un pantin de la France [<http://burundi-agnews.org/uncategorized/?p=5374>].

La Belgique avait, quant à elle, après avoir qualifié les massacres de 1972 de « Génocide » contre les Bahutu Burundi, au lieu de porter secours au peuple en danger, avait préféré fuir le Burundi (non assistance à personne en danger!) [http://www.burundi-agnews.org/agnews_geno2_1972.htm]. Elle avait récidivé en 1993 après l'assassinat de Feu NDADAYE Melchior ...

Aujourd'hui, le 4ème pouvoir au Burundi demeure, au niveau rapport de forces, au main des -enfants de la Dictature- des Bahima burundais [<http://burundi-agnews.org/uncategorized/?p=5609>].

Les Burundi, au pouvoir, (les enfants de l'ancien Royaume du Burundi) [http://burundi-agnews.org/histoire_du_burundi.htm], trouvent que la Belgique et la France continuent à soutenir les Bahima burundais contre « eux » comme aux époques de la colonisation et de la Dictature.

7 juin 2013 | DAM, NY, AGNEWS, le 7 juin 2013 ---- Burundi: radioburundibwiza.com est née ----- Une radio de plus dans le monde médiatique burundais, il s'agit de Radio Burundi Bwiza --- Mardi, depuis la Norvège (sa deuxième nation), l'artiste burundais engagé M. Minani Félicien Nsengiyumva alias Maréchal Femi De J'Abat a lancé depuis mardi une radio : radioburundibwiza.com

Cette Radio informe sur le Burundi ... On y écoute surtout de la bonne musique de chez « nous ». Chacun pourra s'y exprimer en Kirundi, Swahili, Français, en Anglais (en Chinois) etc.

La particularité de cette Radio est qu'elle est diffusée par internet – radioburundibwiza.com -. Elle diffuse 24 sur 24 heures. Il est possible de surfer et en même temps écouter la radio de manière continue. La philosophie de la radio est de vous faire découvrir Burundi Bwiza ... <http://www.radioburundibwiza.com/> --- <https://www.facebook.com/RadioBurundiBwiza>

7 juin 2013 | Burundi : Une grève des enseignants est déclarée illégale --- BUJUMBURA (Xinhua) - La grève que le Conseil national du personnel de l'enseignement secondaire (CONAPES) veut déclencher lundi prochain est illégale dans sa totalité, a déclaré vendredi le ministre burundais de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale, Annonciata Sendazirasa.

[Burundi : Les enseignants du secondaire menacent de reprendre la grève

07/06/2013 | BUJUMBURA (Xinhua) - Les enseignants du secondaire du Burundi ont menacé jeudi de reprendre le mouvement de grève dès lundi prochain pour exiger le paiement de leur salaire du mois de mai 2013, suspendu par le gouvernement en raison de la grève qu'ils avaient observée du 20 au 24 mai.]

6 Juin 2013 | @rib News, 6/06/2013 - Les nouvelles locales de ce 6 juin 2013 étaient centrées sur la loi sur la presse que le président de la République vient juste de promulguer il y a quelques jours. Il s'agissait d'une Synergie composée de la RPA, la RTR, la C.C.I.B FM+, la Radio Maria Burundi, Isanganiro ainsi que la RSF Bonesha FM.

- La Synergie a ensuite entamé avec les récentes déclarations. Ainsi, dans un communiqué rendu public ce jeudi soir, le Secrétaire général des Nations Unies estime que la promulgation de cette loi est déplorable. Ban Ki-Moon estime que le Gouvernement burundais doit respecter les engagements tant nationaux qu'internationaux auxquels il a souscrit. Selon lui, la liberté de la presse est l'un des piliers de la démocratie dans n'importe quel pays. Il demande au Gouvernement burundais de se ressaisir et de corriger les erreurs à temps.

-Le président de l'Observatoire de la Presse au Burundi trouve quant à lui que certaines clauses contenues dans cette loi ne peuvent en aucun cas concerner les journalistes. Innocent Muhozi estime que toute clause contraire à la Constitution de la République est considérée comme nulle et non avenue et devra être frappée de caducité. Précisant qu'ils n'ont pas été grandement étonnés par cette promulgation, il ajoute que peu importe le qualificatif qui leur sera collé, ils ne vont pas accepter de mettre en application les articles contestés.

- Le FORSC trouve que c'est une honte pour notre pays de voir une telle loi à l'Etat actuel des choses. Selon le délégué général de ce forum, la déception est totale et Vital Nshimirimana trouve qu'il n'y a pas de démocratie sans liberté d'expression. Il trouve ainsi que le président de la République s'est trompé d'époque en promulguant cette loi puisque le Burundi ne peut pas être régi par une loi anticonstitutionnelle. Le peuple est donc en droit de la refuser et ne va pas se laisser intimider.

- Le Forum pour la Conscience et le Développement estime que les autorités du pays n'apprennent pas finalement grand-chose de l'histoire. Selon Pacifique Nininahazwe, beaucoup de présidents ont, dans l'histoire, pris des mesures suffisamment contraignantes soi disant pour les sauver, mais ce sont ces mêmes mesures qui se sont retournées contre eux et qui les ont renversés.

- La Fondation Intahe estime que c'est une très mauvaise chose pour le président de la République de promulguer ce texte tant contesté par un si grand nombre de personnes. Selon le président de cette fondation, la liberté d'expression lui aurait pourtant servi à être au courant des avis et considérations des uns et des autres et cela est une très bonne chose dans une démocratie. Cassien Simbare trouve qu'il est pratiquement impossible d'obéir à cette loi si du moins l'on sait qu'elle a été le résultat d'une décision unilatérale de la part des concernés dans le processus législatif.

- Le représentant ad intérim de la communauté islamique du Burundi trouve que cette loi ne vient aider en rien dans le renforcement de la démocratie. Selon Haruna Nkunduwigwa, les autorités devraient plutôt savoir que les journalistes ne sont pas les ennemis du pouvoir en particulier et du pays en général. Il conseille une prise de conscience de la part des autorités du pays afin d'évaluer

chaque personne à sa juste valeur.

6 Juin 2013 | @rib News, 6/06/2013 - Le syndicat CONAPES annonce qu'il commencera la grève le 10 de ce mois comme prévu. Selon le président de ce syndicat, ils doivent revendiquer deux points dont le salaire du mois de mai qui ne leur pas été payé alors qu'ils ont fait la grève pendant seulement 5 jours ainsi que l'étude par le Conseil des ministres des résultats de la réunion de Rumonge qui s'est tenue pendant la grève comme la ministre de la Fonction publique l'avait signalé. Emmanuel Mashandari fait savoir que si ces points ne trouvent pas de réponse, ils ne vont pas retourner au travail et les examens vont être suspendus pour ceux qui les ont déjà commencés et pour ceux qui ne les ont pas encore commencés, ils ne vont pas les donner. [Rtnb] - C'est la même situation chez les enseignants réunis au sein du syndicat SLEB qui annoncent à leur tour qu'ils vont entamer la grève dans 8 jours. Dans un préavis de grève qu'ils viennent de rendre public ce jeudi, ils dénoncent eux aussi le fait que le Conseil des ministres n'a pas eu lieu alors qu'eux aussi attendaient quelque chose de cette réunion. [Rtnb]

4 Juin 2013 | @rib News, 4/06/2013 - L'association Reporters Sans Frontière dénonce la punition infligée au journal Iwacu par le CNC. Selon le directeur de la division Afrique au sein de cette organisation, c'est une décision regrettable et excessive. Pierre Ambroise voit que la solution serait de négocier au lieu de prendre des sanctions en premier lieu si ce n'est pas le cas, des inquiétudes sont légitimes. Il trouve ainsi que la punition infligée n'est pas une solution durable au problème et profite de cette occasion pour exhorter le CNC à se raviser et de prendre une décision respectueuse. [Rpa]

4 Juin 2013 | @rib News, 4/06/2013 - Comparution des 24 jeunes accusés d'avoir mené une rébellion contre le travail de la CNTB dans la commune urbaine de Ngagara alors que les membres de cette commission venaient pour expulser Nyakabeto Justin de sa maison au début de la semaine passée. Quelques jeunes de Ngagara surtout et certains membres de leurs familles étaient venus nombreux pour les soutenir au Parquet de la Mairie de Bujumbura. [Rpa/Bonesha/Rtr]

3 Juin 2013 | nyabuserongo.org --- La Rédaction ---- Affaire MANIRUMVA: Maître Bernard Maingain conclut et plaide en violation de la loi burundaise et de la déontologie d'avocat ---- Bujumbura, le 03/05/2013 (www.nyabuserongo.org). –Au Burundi, la profession d'avocat est régie par la loi N° 1/014 du 29 novembre 2002 portant « réforme du statut de la profession d'avocat ». Selon l'article 7 de cette même loi, aucun avocat étranger ne peut être admis comme avocat en l'absence de conventions internationales ou de réciprocité. L'article 30 de ladite loi dispose, quant à lui, comme suit : « Les avocats régulièrement inscrits ont seuls le droit d'exercer la profession d'avocat au Burundi. Toutefois, un avocat étranger peut être autorisé par la juridiction à assister ou représenter une partie citée devant cette juridiction. La requête de l'avocat étranger doit être portée à la connaissance du bâtonnier qui peut donner à la juridiction saisie un avis sur la suite à réserver à cette requête. L'avocat étranger admis à assister son client au Burundi doit se conformer aux usages et obligations professionnelles applicables aux avocats du Burundi ».

Maître Bernard MAINGAIN est un avocat Belge qui défend la partie civile dans le procès d'assassinat d'Ernest MANIRUMVA, qui est en cassation. Il est alors important de rappeler que Me MAINGAIN n'est inscrit à aucun barreau du Burundi. Non plus, il n'a jamais formulé de requête pour avoir les autorisations requises qui puissent lui permettre d'être admis à assister l'une ou l'autre partie au procès. Or, en l'absence d'une convention y relative entre le Burundi et la Belgique, il est difficile d'imaginer l'existence d'autres arrangements légaux qui puissent lui accorder de facto ces autorisations.

Au regard de ce qui précède, les interventions de Maître Maingain dans l'affaire MANIRUMVA devraient être considérées comme des intrusions illégales qui devraient lui valoir des poursuites judiciaires pour la simple raison qu'il n'est inscrit à aucun barreau du Burundi et n'a aucune

autorisation pour assister un prévenu sur le territoire burundais et avec le droit burundais. Les autorités judiciaires burundaises devraient prendre acte que cet avocat a fait intrusion dans ce dossier en produisant des conclusions et en plaidant sans avoir eu les autorisations nécessaires, et ce depuis le début de l'affaire jusqu'à son stade actuel.

De temps en temps, il anime des conférences en diffamant certaines autorités du pays en connivence avec la très politisée société civile burundaise. Il est temps que les autorités de la justice burundaise appliquent la loi et sanctionnent sévèrement quiconque viole allègrement les lois et règlements de notre pays. Les conclusions et plaidoiries de Me MAINGAIN devraient être annulées par les juridictions burundaises, parce que produites en violation de la loi. Même le barreau belge auquel il appartient devrait se saisir de son cas en le sanctionnant pour violation de la déontologie d'avocat.

Quant au Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, il devrait déjà envisager des mesures sévères en matière de l'octroi des visas à cet avocat qui méprise les lois de notre pays, et même le déclarer persona non grata purement et simplement.

Maître Maingain ,objet d'une plainte de la part de la famille de l'actuel patron de la MISMA

En fouillant dans les archives, la rédaction de Nyabusorongo constate qu'une action en diffamation a été intentée en justice Burundaise par l'actuelle chef de la MISMA contre Me Bernard MAINGAIN pour imputations dommageables et dénonciation calomnieuse. Pour rappel, cet avocat du barreau de Bruxelles avait imputé sans ambages à l'ancien Président Pierre BUYOYA l'assassinat en 2002 du Dr KASSY Manlan, ex représentant de l'OMS au Burundi. A l'époque, Me MAINGAIN avait refusé de se présenter en justice pour s'expliquer sur les faits lui reprochés. Le dossier n'ayant jamais été clôturé, rien n'empêche que d'un moment à l'autre il puisse y être contraint par les voies de droit.

3 Juin 2013 | @rib News, 3/06/2013 - La Ligue Iteka se dit préoccupée par l'usage de la force qui caractérise la CNTB. Dans un communiqué, elle estime que la CNTB commet des agissements contraires aux droits de l'Homme et aux droits et libertés fondamentales alors qu'elle n'est pas une Cour ou un Tribunal. Le même communiqué continue en dénonçant la Police qui prête main forte à une commission pour transgresser les droits et libertés des citoyens. [Isanganiro] - Les rapatriés et les résidents de la colline Muyange de la commune Nyanza-Lac dans la province de Makamba se lamentent que des pots de vins sont exigés par les membres de la CNTB dans cette province dans le règlement de leurs conflits fonciers. Ils estiment aussi que cette commission est venue semer le désordre dans ce domaine puisque lors de la commission dirigée par feu Abbé Astère Kana, la situation était plutôt calme. Ils demandent de les laisser s'entendre à l'amiable afin de ne plus payer ces pots de vin et de ne pas causer des problèmes entre eux. Selon le porte-parole de cette commission au niveau national, ces accusations sont sans fondement. Dieudonné Mbonimpa fait d'ailleurs savoir qu'il n'y a pas de commission Sérapion ni de commission Kana. Selon lui, la CNTB est unique. [Isanganiro]

3 Juin 2013 | @rib News, 3/06/2013 - Le syndicat SYGECO dénonce la lenteur qui caractérise la construction du marché provisoire sur le site du COTEBU. Selon le président de ce syndicat, cette lenteur s'observe depuis quelques jours et le motif est peut être connu de la 2ème vice-présidence de la République qui dirige ces travaux. Audace Bizabishaka demande le dialogue social afin de mettre au courant les commerçants victimes de l'incendie et qui attendent impatiemment le début des activités sur ce site. Selon lui, ceux qui ont essayé de survivre en attendant l'ouverture de ce site sont dans une misère sans aucune mesure. [Bonesha]

MAI 2013

31 mai 2013 | @rib News, 31/05/2013 - Le Conseil national de la Communication vient de prendre la décision de suspendre le forum des internautes du journal Iwacu pour une durée de 30 jours à partir de ce 31 mai. Selon le président de ce conseil, ce site est devenu un lieu d'expression des personnes qui insultent le président de la République, celles qui incitent à la haine ethnique et qui tiennent des propos incendiaires. Pierre Bambasi trouve que ce délai de 30 jours est suffisant pour s'auto censurer et changer de comportement. Le directeur de ce site se dit très étonné par cette décision au moment où d'autres sites comme Nyabuserongo ne sont pas inquiétés. Roland Rugero fait pourtant savoir qu'ils vont respecter cette mesure quoiqu'injuste. Le directeur du CNC reconnaît que ce qui se fait sur ce site de Nyabuserongo n'est pas du tout bon mais, il ajoute qu'il n'est pas connu du CNC et par conséquent, il ne peut pas prendre aucune sanction à son encontre. Le journal Iwacu a décidé de fermer son site internet pour la même durée. [Rtnb/Rtr/Bonesha/Isanganiro/Rpa]

31 mai 2013 | @rib News, 31/05/2013 - L'APRODH s'insurge contre la libération de trois policiers accusés d'avoir trempé dans les massacres de pèlerins à Businde le 12 mars de cette année. Pierre Claver Mbonimpa fait savoir qu'ils ont été libérés par un Substitut du Procureur de la province de Kayanza. Il déplore ce fait savoir que cette libération montre que leur incarcération était un trompe-œil. Il condamne le comportement de certains juges qui se laissent manipuler par les politiciens. Selon lui, nous n'allons nulle part sans indépendance de la magistrature. [Isanganiro/Rtr]

31 mai 2013 | @rib News, 31/05/2013 - L'association Espoir pour la Promotion du Leadership condamne ce que la CNTB a fait dans la commune urbaine de Ngagara ce mardi. Selon le président de cette association, trouve qu'il s'agit d'une persécution d'une ethnie bien ciblée. Pascal Irariha demande à la commission de se ressaisir afin de ne pas laisser le pays sombrer dans le gouffre. Il demande aussi à toute la population burundaise d'être unie et de militer pour un Etat de droit. [Bonesha/Rpa]

31 mai 2013 | @rib News, 31/05/2013 - L'Observatoire de l'Action Gouvernementale se dit très inquiet de ce que la CNTB est en train de faire. Dans un communiqué rendu public ce vendredi, l'expulsion de Nyakabeto est illégale du moment qu'il disposait des pièces justificatives de son acquisition de bonne foi de la maison qu'il occupait depuis près de 40 ans. Le communiqué poursuit en demandant un cadre légal de fonctionnement de la commission. Il demande aussi au Gouvernement de tout faire pour la ramener à l'ordre puisque ce qu'elle est en train de faire est déplorable dans un Etat de droit. [Bonesha/Rpa/Isanganiro/Rtr]

31 mai 2013 | @rib News, 31/05/2013 - L'Accord Cadre estime que la maison que la CNTB a octroyée à un rapatrié au détriment de la famille Nyakabeto n'est que le résultat d'une appropriation par force d'après les documents dont il dispose. Selon le président de cette coalition, il est connu notoirement que cette maison a été octroyée en 1972. Raphaël Horumpende fait d'ailleurs savoir que la commission dirigée par l'Abée Astère Kana avait dérouteré la famille rapatriée suite aux documents non conformes dont elle disposait. Il trouve que l'affaire a rebondi suite au caractère illégal des actions de Mgr Sérapion. Il trouve que ce qui s'est fait à Ngagara est condamnable et demande à toute personne de réclamer que la CNTB soit suspendue. Il demande à la Communauté internationale, en particulier l'Union Africaine et l'Union Européenne, garants de la mise en application de l'Accord d'Arusha, de veiller à son application. Il demande aussi au président de la République de suspendre ces agissements de la CNTB afin de préserver la paix et la sécurité nationales. [Rpa/Rtr/Bonesha]

30 mai 2013 | @rib News, 30/05/2013 - La Ligue des droits de l'homme Iteka constate que la force vient toujours déstabiliser les droits des personnes. Selon son vice-président, s'il y a une situation délicate, la prudence est de mise, sinon une étincelle peut déclencher une situation difficile à maîtriser. Savin Nsabumukiza trouve aussi étonnant le comportement de la Police qui a répliqué aux jets de pierres par d'autres jets de pierre. Selon lui, la Police dispose d'autres moyens pour maîtriser une foule. Il constate également que la CNTB a failli à sa mission de réconciliation. Il demande au Gouvernement de revoir la mission de cette commission. Il demande aussi à la Police nationale de ne pas se laisser induire en erreur par la CNTB. [Bonesha/Rpa/Rtr]

30 mai 2013 | @rib News, 30/05/2013 - Selon le Forum pour la Conscience et le Développement, les acquéreurs de bonne foi doivent être respectés dans leurs droits puisqu'ils ont été induits dans une situation à leur insu. Dans un point de presse tenu ce jeudi, le président du FOCODE trouve que ceux qui ont mal acquis ces biens étaient conscients qu'ils ne vont pas les garder pour longtemps et les ont par conséquent vendus rapidement. Pacifique Nininahazwe constate qu'il y a trois parties au conflit dont les rapatriés, le Gouvernement et ceux qui sont restés au pays, mais que la CNTB elle voit qu'il n'y a que les rapatriés et ceux qui sont restés. Selon lui, le Gouvernement devrait plutôt se pencher sur la question des acquéreurs de bonne foi comme la CNTB le constate avec le cas de Nyakabeto Justin. Il demande la révision de l'article 19 de la loi régissant la CNTB afin d'ôter à cette commission le pouvoir de mettre en application ses décisions puisqu'il est contraire à la Constitution de la République du Burundi. Il demande au président de la République de faire preuve de sagesse sur une telle question très sensible et de suspendre momentanément le travail de cette commission et au Gouvernement en général de reconsidérer sa position par rapport au travail de cette même commission. Il demande aussi à la jeunesse d'éviter de tomber dans le piège tendu par des hommes politiques incapables de gérer certaines situations. [Rtr/Bonesha/Rpa/Isanganiro]

30 mai 2013 | @rib News, 30/05/2013 - Le syndicat SYMABU affirme quant à lui qu'il va bel et bien entamer le mouvement de grève à la date annoncée malgré ces intimidations de la part du ministre de la Justice. Selon le secrétaire général de ce syndicat, les considérations du ministre sont dénuées de toute vérité et ne sont pas fondées. Ladislas Ndikuryayo fait savoir que la décision de sortir le préavis de grève est sortie des réunions avec les organes du syndicat à la demande des membres. Selon lui, elle n'a pas donc été prise par le président du syndicat. Il estime qu'ils sont des personnes adultes, responsables et conscientes de ce qu'ils demandent. [Bonesha]

29 mai 2013 | @rib News, 29/05/2013 - Le syndicat SYMABU lance un préavis de grève expirant le 10 juin prochain. Selon le président de ce syndicat, ils demandent l'arrêt des mesures d'annulation des frais de déplacement sur terrain, la non application de la nouvelle loi sur l'I.P.R puisqu'elle leur cause un préjudice et la fin des mutations intempestives au sein de ce ministère. Jean de Dieu Nduwimana trouve en effet déplorable qu'ils soient mutés comme des pierres qu'on déplace comme on veut. Il fait savoir que si une solution n'est pas trouvée, il y aura chaque mois une grève de 5 jours pour demander la normalisation de la situation. Il demande au ministre de la justice de tout faire pour qu'il n'y ait pas de grève illimitée. [Bonesha/Rtr/Rtnb/Rpa]

28 mai 2013 | rtnb.bi -- L'Ombudsman burundais reçoit en audience le président de la CNDH --- L'Ombudsman burundais Mohamed Rukara a reçu en audience ce mardi 28 mai 2013, le président de la CNDH au burundais Emmanuel NTAKARUTIMANA où ils ont échangé sur la séparation des lois qui les régissent étant donné que tous parlent en faveur de la population. Emmanuel a aussi annoncé qu'il est temps de tranquilliser la population au moment où nous approchons la période électorale de 2015.

28 mai 2013 | @rib News, 28/05/2013 - L'ABUCO se dit préoccupée par cette nouvelle structure des prix de la Brarudi. Selon le président de cette association des consommateurs, cette hausse

s'inscrit dans le cadre d'une hausse généralisée des produits de première nécessité qui vont suivre la tendance des produits Brarudi alors que le consommateur lui n'a pas vu d'amélioration dans sa situation financière. Pierre Nduwayo demande aux consommateurs d'agir en conséquence en se passant de ces produits qui ne sont pas par ailleurs les plus conseillés pour la santé ou alors d'en diminuer la consommation. [Bonesha/Isanganiro]

27 mai 2013 | @rib News, 27/05/2013 - La COSOME se dit satisfaite de la tenue et du déroulement de la réunion des politiciens dans la province de Kayanza au cours de la semaine dernière. Selon la présidente de cette association, le climat a été apaisé lors de cette réunion et les conclusions ont satisfait tous les participants. Justine Nkurunziza estime que cela est rassurant et augure une bonne suite du processus électoral de 2015. Elle espère que le Parlement va œuvrer dans le même sens et continuer à mettre en application ces recommandations. Elle trouve aussi rassurants les propos du président du parti au pouvoir et le ministre de l'Intérieur quant à la suite à réserver aux conclusions de cette réunion. [Bonesha/Rtr]

27 mai 2013 | @rib News, 27/05/2013 - Selon une étude sur le commerce international menée pour le compte de l'OAG, le Burundi ne peut pas nouer des partenariats avec les pays européens en matière d'échange de marchandises. Selon l'expert Hilaire Ntakiyica, le Burundi devrait perdre de ce partenariat puisque les marchandises en provenance de l'Europe envahiraient le pays et les marchandises locales devaient en pâtir. Il trouve que nous ne sommes pas sur le même niveau et que par conséquent, les entreprises burundaises devraient fermer puisque même dans l'histoire, aucun développement n'a été opéré via une telle coopération. [Isanganiro/Rtr]

26 mai 2013 | DAM, NY, AGNEWS, le 26 mai 2013 ---- Burundi: Le Millenium Challenge Corporation est un adjuvant ---- Jeudi, à Bujumbura, la Présidence du Burundi a proposé au Conseil des Ministres un projet de mise en place d'un comité de coordination du partenariat entre le Burundi et le Millenium Challenge Corporation (MCC). Le Burundi considère le MCC comme un adjuvant à la politique de développement en cours ...

Le Millennium Challenge Corporation (MCC) a été créée par le Congrès américain en Janvier 2004 pour objectif de fournir la façon la plus intelligente de subsidier l'aide américaine (donner des subventions) en mettant l'accent sur les bonnes politiques, l'appropriation nationale, et les résultats. Le Millenium Challenge Corporation est une Agence d'aide étrangère américaine, Indépendante du Gouvernement Américain, contribuant à mener une lutte contre la pauvreté mondiale, qui accorde des subventions pour encourager les pays en développement à promouvoir la bonne gouvernance, la démocratie, le libéralisme économique et selon des critères évalués annuellement.

Le Burundi va mettre en place un Comité de coordination du partenariat avec le MCC . Pour toute transparence, ce Comité sera décrété par un projet de loi. Ce dernier expliquera l'objet de la création du Comité, comment il s'organise et fonctionne ...

Ce Comité aura pour mission de conduire le Burundi à atteindre les conditions de sélection aux critères du MCC.

Le très populaire président africain du Burundi, S.E. Nkurunziza Pierre, conduit depuis septembre 2005 une politique post-conflit résolument tournée vers le Développement. Le Burundi mène une politique de décentralisation et de modernisation de tout son système socio-économique.

24 mai 2013 | @rib News, 24/05/2013 - Selon la PARCEM, les bailleurs ne peuvent pas débloquer les fonds promis à Genève lors de la réunion des donateurs du Burundi avant que le pays ne mette en application ce qu'il a promis comme préalable. Selon Faustin Ndikumana, le Gouvernement doit disponibiliser les projets de développement avant d'attendre quoi que ce soit puisque selon lui, promesse est différent de déblocage. Il estime que les bailleurs font une évaluation régulière puisque c'est cette dernière qui conditionne le déblocage de ces subventions si du moins elle est rassurante. Il trouve aussi qu'il doit y avoir une administration performante qui évalue chaque fois

que de besoin la nécessité de faire une progression instantanée. [Rtr/Bonesha/Isanganiro]

24 mai 2013 | @rib News, 24/05/2013 - L'OLUCOME se dit consterné par les critères de distribution des stands au nouveau marché du COTEBU aux anciens commerçants du marché central de Bujumbura. Selon le vice-président de cet observatoire, ces critères manquent d'objectivité et donnent lieu à croire à des fraudes. Prudence Bararunyeretse fait savoir que ces critères sont entre autre : avoir un numéro d'identification fiscale, avoir un registre de commerce, avoir un contrat avec la SOGEMAC, être de nationalité burundaise ou de la Communauté est-africaine, n'avoir pas de conflit avec la SOGEMAC et être en ordre fiscal avec le fisc. Il s'insurge surtout contre l'existence du contentieux. Selon lui, si la Justice ne s'est pas encore exprimée sur ces cas, ce critère relève de l'injustice puisque les concernés ne sont pas nécessairement aussi sans crédit que le pense la commission. De plus, ils peuvent avoir des raisons personnelles pour s'expliquer. Il demande au 2ème vice-président de la République de prendre la question au sérieux et de nommer une commission chargée de s'exprimer sur les plaintes éventuellement déposées par les commerçants. [Bonesha/Isanganiro]

22 mai 2013 | @rib News, 22/05/2013 - Les enseignants réunis au sein du syndicat CONAPES disent qu'ils étaient satisfaits de la tenue d'une réunion avec le ministère de la Fonction publique, mais qu'ils ont été surpris d'entendre que le palier de recrutement exigé par le statut général des fonctionnaires pour la catégorie des enseignants est déconsidéré par la ministre Sendazirasa. Selon le président de ce syndicat, cet échelon est même reconnu par un décret présidentiel et le Conseil des ministres n'a pas à se prononcer là-dessus comme le prétend la ministre de la Fonction publique. Il trouve que si cet avantage n'est pas considéré par le ministère de la Fonction publique, ils ne vont pas regagner le travail. Emmanuel Mashandari précise toutefois que si le Gouvernement s'engage par écrit qu'il va respecter ce droit d'ici deux ans, les syndicalistes peuvent revoir leur décision. [Rtnb/Bonesha/Rpa]

21 mai 2013 | @rib News, 21/05/2013 - Selon un rapport fourni par un expert sous les auspices de l'OAG, le Gouvernement devrait commencer l'harmonisation des salaires à partir du mois de janvier 2014. Dans un point de presse que certains syndicats ont tenu ce mardi, la vice-présidente du COSYBU et présidente du SLEB estime que le minimum de 100.000FBu de salaire que l'expert a suggéré pour le niveau 10ème peut aider dans l'apaisement des esprits. Eulalie Nibizi trouve que les autres salaires devraient être ajustés suivant les rangs et les fonctions que les fonctionnaires occupent. [Rtr/Bonesha/Rpa]

20 mai 2013 | @rib News, 20/05/2013 - Le Bureau de l'ONU au Burundi condamne avec énergie l'incident de Gatumba de ce samedi. Il regrette les cas de morts signalés et les blessés. Selon le porte-parole du BNUB, cela constitue une aberration dans un pays paisible comme le Burundi. Il demande des enquêtes pour déterminer les responsabilités des auteurs de cette attaque. Il se dit aussi contre les violences entre les partisans des partis politiques qui prennent de plus en plus une allure inquiétante ces derniers jours. Il demande l'apaisement de la situation qui risque de dégénérer si rien n'est fait dans l'immédiat. [Rpa/Rtnb/Rtr]

20 mai 2013 | @rib News, 20/05/2013 - L'ACAT estime que l'Administrateur communal de Mutaho dans la province de Gitega, qui vient de démissionner, devrait aussi faire objet de poursuites judiciaires. Selon le président de cette association, Emmanuel de Monfort Ndayiragije ne doit pas être blanchi par le seul fait de sa démission. Maître Armel Niyongere trouve pourtant que la Justice devrait faire des enquêtes pour établir la véracité des affirmations des populations de Mutaho qui l'accusaient de violation grave des droits de l'Homme et de conclure à la responsabilité éventuelle de cet ancien Administrateur. [Rpa]

17 mai 2013 | @rib News, 17/05/2013 - La Société civile burundaise se dit préoccupée par la situation délicate dans laquelle se trouve le pays vu le manque de tolérance au sein de la classe politique burundaise. Onze associations de la société civile burundaise font savoir qu'elles entament une campagne de dénonciation de cette pratique devenue courante. Selon elles, les jeunes du parti au pouvoir, en collaboration avec certains administratifs à la base se livrent à des actes d'intimidation à l'égard des membres des autres partis politiques, l'attaque des insignes des autres partis, le déracinement et le vol des drapeaux, les recrutements forcés et autres.

Selon le président de l'ACAT, ces associations vont répertorier tous les cas et vont se constituer partie civile devant la Justice. Maître Arnel Niyongere fait savoir que si la Justice burundaise se montre réticente, elles vont saisir la Justice internationale.

Le délégué général du FORSC trouve quant à lui que les Imbonerakure ne commettent pas des actes qui leur sont reprochés d'une façon personnelle comme le président du CNDD-FDD l'a signifié. Selon lui, si tel était le cas, la population ne devrait pas avoir peur d'une personne isolée. Vital Nshimirimana trouve pourtant qu'il s'agit d'un groupe bien organisé et qui est probablement protégé.

Quant au secrétaire exécutif du FOCODE, les autorités du pays devraient prendre en considération les cris de la population pour prendre des mesures qui s'imposent.

Ces associations s'inquiètent de même de l'inertie des corps de sécurité pourtant appelés à agir pour sauvegarder la sécurité de tout un chacun. Selon toujours ces associations les victimes de ces exactions seront associées au mouvement de dénonciation. Elles demandent aux autorités du pays de s'impliquer plus davantage et au parti au pouvoir de se désolidariser de ces jeunes.

[Rpa/Bonesha/Rtr/Isanganiro]

- Quatre personnes affirment ne plus passer la nuit dans leurs foyers sur la colline de Marangara de la même commune et province de Ngozi. Selon des sources sur place, elles fuient les jeunes Imbonerakure de cette localité qui sont à leur poursuite. A l'origine, ces personnes seraient accusées de n'avoir pas participé aux travaux communautaires de samedi dernier et ces Imbonerakure leur avaient exigé de payer une somme de 2000FB comme amende, ce qu'elles ont refusé. La population de Marangara demande aux autorités de tout faire pour éviter des problèmes qui peuvent être causés par les actes ignobles de ces jeunes. [Isanganiro]

17 mai 2013 | @rib News, 17/05/2013 - Le porte-parole du FORSC estime que le ministre de l'Intérieur et le président du CNDD-FDD n'ont pas convaincu dans les explications qu'ils ont fournies concernant les déclarations de Fidèle Nsabumukiza. Gertrude Kazoviyo trouve que leur discours de désolidarisation n'ont pas suffi puisqu'ils ne sont pas allés jusque là où l'on les attendait. Elle trouve par ailleurs que le ministre de l'Intérieur a dilué sa condamnation en faisant savoir que le journaliste qui lui a donné la parole a commis une faute. [Rpa/Rtr]

17 mai 2013 | @rib News, 17/05/2013 - Le syndicat SYGECO fait savoir qu'il n'y a pas de transparence dans le système d'octroi des stands, sur le marché provisoire de COTEBU, aux commerçants victimes de l'incendie eu marché central de Bujumbura. Dans une conférence de presse animée ce vendredi, le président de ce syndicat indique que de fausses listes de ces commerçants ont été établies en leur absence. Audace Bizabishaka trouve aussi que le fait de suspendre la SOGEMAC dans la gestion de ce marché cache des irrégularités puisque les commerçants avaient des contrats avec cette société. Il trouve en effet que ces contrats devraient continuer leur cours normal. Il dénonce également la gestion, qu'il qualifie de frauduleuse, des aides qui sont accordées par des bienfaiteurs. Il demande aux bailleurs du pays de convaincre la commission présidée par le 2ème vice-président de la République pour que les commerçants soient associés à la prise de décision quant à leur sort. [Rtr/Rtnb/Bonesha/Rpa/Isanganiro]

16 mai 2013 | @rib News, 16/05/2013 - Le Barreau de Bujumbura s'insurge contre les propos de

Fidèle Nsabumukiza selon lesquels les Imbonerakure vont éliminer les négociateurs d'Arusha. Selon Maître Isidore Rufyikiri, ces propos rappellent ceux tenus par ceux qui ont préparé le génocide rwandais en 1994. Il s'étonne du fait que les militaires ne désarment pas ces jeunes qui circulent la nuit avec des armes alors que la sécurité n'est pas du tout menacée. Il demande à ces militaires de ne pas se laisser emporter par la peur et de les désarmer. Il demande en plus au président de la République de prendre ses responsabilités et d'édicter des mesures qui s'imposent avant que l'activité de ces jeunes ne dépasse ses compétences et afin que le pays ne retombe dans le chaos. Aux Parquets, il demande aussi de dépasser la peur et le manque d'indépendance des juges et des magistrats pour arrêter les jeunes accusés de perturber la paix des paisibles citoyens. Il demande également aux autorités compétentes de rayer de la liste des associations la ligue des jeunes Imbonerakure. Selon lui, tôt ou tard, celui qui ne prendra pas des mesures pour sauver ce qu'il pouvait et devrait sauver, devra en répondre. [Isanganiro/Bonesha/Rpa/Rtr]

16 mai 2013 | @rib News, 16/05/2013 - L'association « Nonoka » qui réunit les anciens et actuels combattants issus du mouvement CNDD-FDD qui a menée une observation sur les obstacles du pouvoir estime que ce pouvoir est aussi fragilisé par le manque de secret qui caractérise le Service national de renseignement. Ces anciens officiers remarquent que les chargés de la sécurité sont corrompus et les militaires sont dominés par les ex-FAB, ce qui ne facilite pas le travail des anciens combattants du CNDD-FDD. Le recrutement de nouveaux militaires connaît également des déboires et les Tribunaux militaires sont penchants. Ils trouvent aussi que les problèmes de ce secteur ne sont pas appréciés de la même façon par les militaires ex-FAB et ex-FDD. [Rpa]

16 mai 2013 | @rib News, 16/05/2013 - L'OLUCOME a publié un communiqué en mai 2013 pour dénoncer des malversations économiques qui minent le programme de plantation des arbres fruitiers dans le pays. Selon ce communiqué, depuis 2007, début de cette politique, plus de 30 milliards de nos francs ont été détournés dans les provinces de Cibitoke, Kayanza, Ngozi et Karusi. Gabriel Rufyiri trouve que les associations qui ont gagné le marché de fourniture de ces arbres fruitiers ont surévalué les dépenses. Il demande au président de la République de prendre des mesures qui s'imposent pour que le pays ne continue pas à perdre de cette manière. [Rtr/Rpa/Isanganiro]

16 mai 2013 | @rib News, 16/05/2013 - L'ONG locale PARCEM trouve qu'il y a des zones d'ombre dans l'octroi de la gestion du marché provisoire du COTEBU. Selon le président de cette association, si ce n'est pas la SOGEMAC qui devra continuer la gestion de ce marché, il devrait y avoir un avis d'appel d'offre afin de trouver un nouveau gestionnaire conformément à la loi. Faustin Ndikumana demande donc le respect des textes de loi en cette matière comme le Code des marchés publics et la loi de la concurrence loyale afin qu'il n'y ait pas de manque à gagner de la part des caisses publiques. Il dénonce ainsi les marchés de gré à gré et demande plutôt la transparence. [Rpa/Bonesha/Rtr]

15 mai 2013 | @rib News, 15/05/2013 - La radio RPA annonce l'existence d'un document rédigé en 2011 par des anciens et actuels officiers ténors du parti au pouvoir, document qui serait en sa possession même s'il avait été classé comme confidentiel. Il s'agirait d'un groupe qui s'appelle « Nonoka » qui a fait une analyse de la situation délicate qui mine le parti au pouvoir. Selon cet écrit, le parti souffre énormément de manque de maturité politique, d'aspiration à la richesse qui caractérise certains cadres et cela peut entraîner la déstabilisation des institutions du pays et du parti. En outre, les déchirements entre les membres du parti, l'infiltration du parti par des personnes qui ne cherchent que le luxe ou par des espions sont aussi des problèmes auquel le parti fait face. Ces anciens et actuels officiers trouvent aussi que l'Accord d'Arusha ainsi que l'Accord technique des forces et la Constitution de la République du Burundi qui sont une émanation de l'accord d'Arusha de même que d'autres lois mal rédigées sont des obstacles à la réalisation des objectifs parti CNDD-FDD. De plus, les journalistes sont, selon « Nonoka », caractérisés par une provocation extrême à l'égard des membres du parti au pouvoir et ils travaillent pour le compte des associations

de la Société civile et des autres organisations internationales à qui ils fournissent des informations. « Nonoka » constate également que les partis politiques de l'opposition ont formé une coalition et, avec les organisations de la société civile burundaise, ils se comportent comme des rebelles. La communauté internationale est quant à elle qualifiée d'ingérence dans des affaires qui ne la concernent pas. [Rpa]

15 mai 2013 | @rib News, 15/05/2013 - La Ligue des droits de l'Homme Iteka vient de publier un rapport accablant sur les droits de l'Homme dans la province de Bubanza. Selon ce rapport, 6 personnes ont été tuées et 13 autres blessées ; 3 ont été torturées par les forces de l'ordre dont un détenu qui tentait de s'évader de la prison centrale de Bubanza. De plus, plus de 40 femmes et filles ont été victimes de violences conjugales et 7 d'entre elles se sont présentées aux centres communautaires affirmant qu'elles ont été violées. Tout cela dans les 3 premiers mois de cette année 2013. Selon toujours ce rapport, beaucoup de victimes de violences sexuelles n'osent pas dénoncer les coupables de ces actes et préfèrent un règlement à l'amiable afin d'éviter l'humiliation. [Bonesha]

15 mai 2013 | @rib News, 15/05/2013 - La présidente de l'ANSS affirme qu'elle a du mal à convaincre les bailleurs du Burundi en matière de la lutte contre le Sida afin qu'ils débloquent les aides dans ce secteur et pour cause, le projet de loi sur la presse en phase de promulgation. Selon Jeanne Gapiya, la diaspora burundaise du Canada a accepté d'aider dans la lutte contre ce fléau malgré leurs moyens limités. Elle trouve que la participation des résidents canadiens serait un atout, mais que le problème majeur réside dans le fait que le projet de loi sur la presse au Burundi ne rassure pas sur la crédibilité ou la transparence de la gestion des fonds obtenus, d'où une réticence de ces derniers quant à l'octroi des subventions à un pays sans liberté d'expression. [Isanganiro/Bonesha]

15 mai 2013 | @rib News, 15/05/2013 - Les infirmiers réunis au sein des syndicats SYNAPA et SYNAPPEP et les médecins de l'hôpital de Ngozi se regardent en chien de faïence depuis quelques jours. Les premiers accusent les seconds de s'approprier des primes sans l'aval du Conseil de gestion de cet hôpital. Selon eux, les médecins accaparent les indemnités de garde alors que les infirmiers ne reçoivent rien. Dans une correspondance adressée au Directeur de cet hôpital, ils demandent que cette pratique soit arrêtée dans les meilleurs délais, si non ils vont entamer un mouvement de grève dès la semaine prochaine. [Isanganiro]

14 mai 2013 | DAM, NY, AGNEWS, le 14 mai 2013 --- Burundi: Les Imbonerakure victimes d'une exécution médiatique ---- Le monopole médiatique a encore frappé au Burundi ! Les organisations de jeunes burundais IMBONERAKURE, proche du parti CNDD-FDD, sont en ce moment persécutés par -les média burundais- (Bonesha, Isanganiro,RPA, Télé Renaissance, etc.) ultra dominés par l'UPRONA et les enfants de la dictature. C'est un bon exemple qui démontre le comportement monopoliste et flingueur qu'a tenté d'équilibrer la nouvelle loi de la presse au Burundi. La déontologie journaliste n'est nullement respectée. Au Burundi, les associations de jeunes burundais IMBONERAKURE [<http://burundi-agnews.org/sports-and-games/?p=6749>] sont connus comme étant de véritables adjouvants à la politique de développement que mène le très populaire Président africain du Burundi, S.E. Nkurunziza Pierre. Les IMBONERAKURE participent de manière intensive aux Travaux de Développement Communautaires au Burundi. Les jeunes proches de la Ligue IMBONERAKURE dénoncent cet acharnement médiatique, et le rôle d'amplificateur produit à travers le pays et à l'étranger, orchestré par une poignée de gens -de l'ancienne dictature militaire des Bahima burundais (Micombero, Bagaza, et Buyoya) [<http://burundi-agnews.org/sports-and-games/?p=5804>]- (1). La population burundaise dans sa majorité est fatiguée par ce tapage.

Selon le témoignage d'un jeune burundais demandant l'anonymat, interrogé par AGNEWS : » les IMBONERAKURE sont attaqués sans trêve de toute part... Et surtout c'est toujours le même chant et toujours la même chanson à travers tous ces média (Radio, TV, Sites internet)... Par exemple, les média évoquent des rondes nocturnes qu'effectuent ces jeunes IMBONERAKURE armes à la main ,mais, curieusement dans les images qu'ils montrent on ne voit que des jeunes aux mains vides. Mais ces diatribes à force d'être répétées sans cesse, matraquent et causent une certaine nausée et ne laissent finalement indifférent le public ... ».

Cette utilisation des média (ces techniques de tapage comme pour enfoncer un clou) est dénoncée par le Ministre de l'intérieur du Burundi. Ces derniers jours, les média sont partis à la chasse aux jeunes IMBONERAKURE... Aujourd'hui, le Ministre de l'Intérieur, M. Edouard Nduwimana, a du intervenir. Il a demandé aux médias de stopper ce matraquage médiatique en évitant la globalisation dans leurs déclarations concernant les jeunes « Imbonerakure ». Tous les jeunes burundais, surtout délinquants, sont devenus des Imbonerakure selon ces média.

Depuis la fin de la guerre civile au Burundi en 2003, une discrimination dangereuse existe au sein de la société burundaise à cause justement du monopole du 4ème pouvoir -le Media – aux mains des seuls Bahima Burundais, qui sont les enfants de la Dictature, représentant 6 à 7 % de la population du pays, majoritairement votant pour l'UPRONA.

En coulisse au sein du parti CNDD-FDD, on n'exclut plus l'idée de changer de partenaire gouvernemental. A cause de cette attitude déloyale du parti Uprona [<http://burundi-agnews.org/uncategorized/?p=5888>], à la fois au gouvernement et en même temps dans l'opposition au travers de ce monopole médiatique. (1) NTABARUMANIKA- ou une loge ou société secrète des Bahima du Burundi [<http://burundi-agnews.org/sports-and-games/?p=5804>]

14 mai 2013 | @rib News, 14/05/2013 - Le ministre de l'Intérieur vient a tenu ce mardi une réunion avec les organisations de la Société civile. Ces dernières ont soulevé la question relative aux agissements commis par les Imbonerakure dans le pays. Elles ont accusé le ministre de l'Intérieur de ne pas s'impliquer suffisamment dans le contrôle de ces jeunes qui deviennent de plus en plus incontrôlables. Elles lui ont demandé de prendre plus de responsabilités afin de trouver une solution à ce problème en appliquant la loi d'une façon équitable pour tout le monde. Edouard Nduwimana semble toutefois ne pas reconnaître la gravité des actes de ces jeunes. Il estime que ceux qui se révoltent contre les Imbonerakure sont ceux qui veulent récupérer la situation à des fins politiques. Tout en appréciant le fait que certains Imbonerakure coupables de fautes graves sont traduits devant la Justice, il demande de ne pas globaliser et de traiter chaque cas sans considération de l'appartenance politique, religieuse, régionale ou sociale de la personne soupçonnée. [Rtr/Rtnb/Rpa/Isanganiro/Bonesha]

14 mai 2013 | @rib News, 14/05/2013 - Préavis de grève du personnel enseignants de l'école secondaire. Selon le président du syndicat CONAPES, ils pourront entrer dans un mouvement de grève illimité depuis le lundi 20 mai prochain, pour réclamer l'harmonisation des salaires tant attendue par les fonctionnaires de l'Etat. Selon Emmanuel Mashandari, il faut qu'ils rappellent au Gouvernement qu'il doit tenir la promesse. [Bonesha]

13 mai 2013 | @rib News, 13/05/2013 - L'ACAT estime que le Procureur général de la République devrait faire ses propres enquêtes pour trouver les vraies raisons des déclarations de Fidèle Nsabumukiza. Selon Maître Armel Niyongere, ces propos sont douteux du moment où ils sont livrés par un membre influent d'une jeunesse qui se méconduit ces derniers jours au vu et au su de tout le monde. La terminologie qu'il a utilisée « d'élimination des obstacles » donne une image de ce qui va se passer pour le Burundi où des personnes peuvent être assassinées et cela plongerait le pays dans les ténèbres. Il demande donc au Procureur général de la République de mener des enquêtes impartiales pour prévenir en temps utiles. [Rpa]

13 mai 2013 | DAM, NY, AGNEWS, le 13 mai 2013 --- Burundi: Collecte de 420 000 USD pour l'Université UPG de GITEGA --- A Gitega, le très populaire président africain du Burundi, S.E. Nkurunziza Pierre, (accompagné du Vice Président du Burundi, S.E. Gervais Rufyikiri, et du gouverneur de la province, M. Sylvestre Sindayihebura), ont réussi à mobiliser des fonds samedi lors des Travaux de Développement Communautaires d'une valeur de près de 661,3 Millions BIF soit 420 000 USD pour achever les travaux de construction de l'Université Polytechnique de GITEGA (UPG) sise sur la colline ITANKOMA. Il s'agissait de Travaux de Développement Communautaire à Itankoma assez exceptionnel car de nombreuses personnalités burundaises avaient été mobilisées pour la circonstance pour se joindre à la population de Gitega. C'est à dire des PDG de nombreuses sociétés privées, parapubliques et para-étatiques des hauts cadres de l'Etat (Président du Sénat, l'Ombudsman, des Parlementaires, des Ministres), le Président du parti CNDD-FDD, etc. Le Président du Burundi a commencé par donner l'exemple. S.E. Nkurunziza Pierre a promis 1000 sacs de ciment, 100 tôles autoportantes fabriquées en alu zinc d'une valeur de 196 000 BIF par tôles, et 10 Millions BIF qui serviront à l'achat des tubes.

Puis les PDG des sociétés de divers entreprises ont promis : - Interpetrol et Minolacs, 120 Millions BIF; - la Brarudi, 30 Millions BIF; - l'homme d'affaires M. Vénérand Kazohera, 25 Millions BIF ; - l'usine de fabrication de la farine Pembe, 20 Millions BIF ; etc.

Les personnalités présentes ont toutes donné une enveloppe en signe de contribution de tel sorte qu'en peu de temps, on avait récolté 661,3 Millions BIF soit près de 420 000 USD. Cette somme s'ajoute aux 875 Millions BIF (soit environ 560 000 USD) qu' ont déjà coûté les travaux déjà engagés pour l'Université de Gitega, prise en charge majoritairement par les natifs de GITEGA. L'université polytechnique de GITEGA (UPG) ouvrira ses portes en septembre de cette année académique 2013-2014 On y enseignera les TIC (Technologies de l'information et de la communication), l'hôtellerie et le tourisme, les études commerciales, l'agronomie, la médecine, et la protection de l'environnement.

8 mai 2013 | @rib News, 8/05/2013 - Le représentant de l'association CAPES demande au Gouvernement burundais et aux autres bailleurs de mettre un peu plus de moyens dans la lutte contre le Sida au Burundi. Hamza Burikukiye se dit rassuré par le pas franchi et voit que si les aides sont revues à la hausse, les malades du Sida vont connaître un léger mieux. Il fait cette déclaration au moment où le directeur d'ONUSIDA est en visite officielle au Burundi. Ce dernier a promis que le Burundi recevra une enveloppe de 60 millions de dollars américains pour continuer à lutter contre cette maladie. [Rtnb/Rtr/Rpa/Isanganiro/Bonesha]

8 mai 2013 | DAM, NY,AGNEWS, le 8 mai 2013 ---- Burundi: Le premier Forum National des Femmes voit enfin le jour --- Il s'agit d'un moment historique pour la femme burundaise. En présence de Mme Denise Nkurunziza, épouse de S.E. Nkurunziza Pierre, le très populaire président africain du Burundi, le Forum National des Femmes vient d'élire son premier Bureau Exécutif depuis sa création.

Le Bureau Exécutif de l'association est composé de 5 membres que voici :

Mme Janvière Ndirahisha, présidente;

Mme Menedore Nibaruta, vice-présidence;

Mme Jeanne Pfayoguhora, secrétaire;

Mme Théodosie Karikurubu et Mme Imelda Sabushimike, conseillères.

Les membres d'honneur de cette organisation sont : les femmes des Présidents et vice Présidents, les députées, les sénatrices, les ministres, les anciennes ministres, et toutes les anciennes parlementaires.

Pour rappel, le Forum National des Femmes a pour ambition de garantir l'intégration effective de la femme dans les organes de prise de décision du pays.

7 mai 2013 | @rib News, 7/05/2013 - L'association Reporters Sans Frontière a écrit une lettre

ouverte au président de la République du Burundi pour lui demander de ne pas promulguer le projet de loi sur la presse au Burundi. Dans cette lettre, la RSF trouve que la promulgation de ce texte serait synonyme de miracle dans le sens pourtant négatif du terme. Elle rappelle au président de la République de ne pas confondre les cris lancés par les journalistes à des sous estimations du travail fait par le Gouvernement et le Parlement, mais à une inquiétude légitime. Selon cette association, la promulgation de ce projet de loi viendrait remettre en cause les principes de bonne gouvernance, de démocratie, de multipartisme et de liberté de la presse. Elle trouve aussi que la période électorale qui approche devrait être régi par un texte plutôt conforme à la Constitution. [Rpa]

7 mai 2013 | DAM, NY,AGNEWS, le 7 mai 2013 ---- Burundi-Génocide: Pourquoi pas le 29 avril « Jour férie » ? Le Groupe Organisateur de la Commémoration du 29 avril, à l'issu de la Commémoration du 41ème anniversaire du Génocide des Bahutu Barundi commis par le régime Micombero, demande pour la 3ème année aux Parlementaires Barundi de décréter le 29 avril « Jour férie » au Burundi. Il y a une semaine, le représentant du Groupe Organisateur de la Commémoration du 29 avril, M. Victor NTACORIGIRA, a envoyé une 3ème lettre de demande aux dirigeants du Burundi pour « Faire du 29 avril une journée du souvenir et ériger un monument rappelant le génocide contre les Hutu du Burundi et de toutes ses victimes ».

3 ème lettre de demande de « Faire du 29 avril une journée du souvenir et ériger un monument rappelant le génocide contre les Hutu du Burundi et de toutes ses victimes ». [<http://burundi-agnews.org/wp-content/uploads/2013/05/Troisieme-demande-de-decreter-le-29-Avril-Jour-ferie.pdf>]

Burundi : Le génocide de 1972 - Briser les chaînes du silence [<http://burundi-agnews.org/wp-content/uploads/2013/05/Burundi-genocide-1972-Briser-les-chaine-du-silence-joseph-ntamahungiro.pdf>]

Ce groupe, qui s'est donné pour mission d'organiser la commémoration du 29 avril, rappelle que la mise en application des recommandations des Accords d'Arusha en 2000, prévoyait l'organisation de la commémoration de la journée du 29 avril et de toutes celles relatives au Protocole consacré à la répression et à l'éradication des actes de génocide et de crimes contre l'humanité.

7 mai 2013 | @rib News, 7/05/2013 - Le syndicat CONAPES demande au Gouvernement de bien se préparer au nouveau système de l'école fondamentale. Selon le président de ce syndicat, il y aura surcharge pour les enseignants qui devront dispenser des cours disparates alors qu'ils n'ont pas subi une formation solide en ces matières. Emmanuel Mashandari trouve que la formation de six jours dispensée aux enseignants n'est pas du tout suffisante et la formation des élèves sera à son tour tronquée du moment que ces enseignants devront à leur tout faire face aux problèmes liés au nombre élevé d'élèves, celui des manuels et des infrastructures scolaires insuffisants. Tout en appréciant le bienfondé du système, il trouve que le Gouvernement devrait aller doucement mais sûrement afin d'avoir des débuts efficaces. Le syndicat SLEB quant à lui se dit inquiet pour les élèves qui n'auront pas réussi au test de 9ème. Selon la présidente de ce syndicat, la formation donnée aux enseignants pendant 6 jours est insuffisante et les élèves seront incapables de se gérer après la 9ème. [Bonesha/Rtnb/Rtr]

6 mai 2013 | @rib News, 6/05/2013 - Les organisations des professionnels des médias et de la

Société civile se sont rendues ce lundi à la présidence de la République du Burundi en vue déposer la pétition signée par la population pour dénoncer le caractère liberticide du projet de loi sur la presse au Burundi. Selon la présidente de la maison de la presse, la pétition a été signée par plus de 11.000 personnes et ce nombre est beaucoup significatif puisque si la période avait été longue, il y aurait encore plus de signatures. Elle ajoute aussi qu'il y en a qui ont dénoncé ce projet de loi sur les médias. Denise Mugugu espère que le président de la République va considérer les cris de ces citoyens. Elle considère que quand bien même ce projet de loi venait à être promulgué, le combat doit continuer pour demander son amendement. Elle considère que les journalistes sont les vrais amis du pays et demande au père de la Nation d'écouter les lamentations de ces personnes. Selon le président de l'ACAT qui avait accompagné les journalistes à la présidence, la confiance est totale que le président de la République ne va pas promulguer ce projet de loi. Maître Armel Niyongere voit que ce projet de loi est trop liberticide, rétrograde et inconstitutionnel. Il trouve aussi légitime le fait que les organisations de la Société civile se soient associées aux journalistes dans cette lutte. Selon lui, les droits bafoués par ce projet de loi sont essentiels à toute personne. [Rtnb/Rtr/Rpa/Isanganiro/Bonesha]

6 mai 2013 | @rib News, 6/05/2013 - Recrudescence du phénomène de viol dans la province de Bubanza ces derniers jours. Selon des informations sur place, 4 personnes ont été arrêtées pour des raisons d'enquêtes et leurs dossiers sont en train d'être confectionnés au Parquet de Bubanza, comme l'affirme aussi l'administration dans cette province. L'APRODH dans cette province déplore le fait que certaines victimes aient peur de se confier à la Justice et recourent au règlement à l'amiable. Elle demande que les personnes reconnues coupables soient punies conformément à la loi. [Isanganiro]

6 mai 2013 | @rib News, 6/05/2013 - Le syndicat CONAPES accuse le gouvernement du Burundi de trainer les pieds quant à la mise en application de l'harmonisation des salaires. Le président de ce syndicat constate que depuis 2006, le slogan est là mais sa mise à exécution est devenue impossible. Emmanuel Mashandari trouve que le Gouvernement a toujours montré qu'il est en train de faire quelque chose, ce qui n'est en réalité pas le cas. Il demande au Gouvernement de mener des actions concrètes et lui donne une période d'une semaine pour faire quelque chose en faveur des enseignants, si non ces derniers seront dans l'obligation de prendre d'autres mesures qu'il n'a pas citées. Il demande aussi aux enseignants réunis au sein de ce syndicat de rester vigilants en militant pour leurs droits. [Rtr/Bonesha/Isanganiro/Rpa]

05 mai 2013 | rtnb.bi --- Célébration du seizième anniversaire du massacre de quarante jeunes séminaristes de BUTA en province de BURURI

Il y a eu célébration ce dimanche 05 mai 2013 du seizième anniversaire de quarante jeunes élèves du Séminaire Saint Paul de BUTA situé en province de BURURI. Les cérémonies du jour étaient présidées par Monseigneur Bonaventure NAHIMANA, Evêque du Diocèse de RUTANA et ont commencé par une marche vers la cimetière des martyrs de BUTA où des gerbes de fleurs ont été déposées par les différentes personnalités présentes sur place. Il faudrait rappeler que les quarante jeunes séminaristes de BUTA ont été tués par des hommes en armes le 30 avril 1997 après avoir refusé leurs ordres les intimant de se ranger selon leurs origines ethniques.

4 mai 2013 | rtnb.bi --- Le Révérend Père Désiré YAMUREMYE déclare qu'il n'y avait pas de haine intrinsèque entre la communauté des B ATUTSI et celle des BAHUTU en 1972 --- Le Révérend Père Désiré YAMUREMYE a déclaré ce vendredi 03 mai 2013 qu'il n'y avait pas de haine intrinsèque entre la communauté des BATUTSI et celle des BAHUTU en 1972 au cours d'une conférence de presse où il faisait son analyse de la causalité des événements sanglants de 1972. Le Révérend Père Désiré YAMUREMYE a affirmé qu'il n'y avait pas de haine intrinsèque entre les deux communautés du Burundi en 1972 ou même en 1969 ou en 1965. Selon Désiré YAMUREMYE, les événements sanglants de 1972 seraient imputables au pouvoir de l'époque car

selon le même conférencier, le pouvoir de 1966 à 1972 ne rassurait pas la population parce que ce pouvoir était issu d'une révolution non demandée par la population et que les officiers qui ont renversé le Roi au Rwanda n'avaient pas l'assentiment de la population comme au Rwanda puisque les Burundi étaient attachés au Roi. Il a terminé sa conférence en déclarant que la légitimité du peuple et la légalité du pouvoir auraient pu éviter les événements sanglants survenus au Burundi.

3 mai 2013 | @rib News, 3/05/2013 -La Synergie des médias RPA/Isanganiro/Bonesha/RTR/CCIB a traité du thème de la liberté de la presse au Burundi. - Le président de l'Union Burundaise des Journalistes a affirmé dans son allocution que si ce projet de loi est promulgué, il viendra faire reculer la liberté de la presse du pas qu'il avait franchi jusqu'à présent. Se basant sur des exemples de par le monde, Alexandre Niyungeko trouve que le pays n'a pas d'avenir avec une telle loi. Il demande une relecture de cette loi et une prise en considération des avis des différentes personnalités afin d'adapter cette loi aux exigences déontologiques du métier qu'elle veut régir.

- Selon le président de l'association burundaise des radiodiffuseurs, plus de 11.000 signatures ont été collectées dans le cadre de la pétition qui va être envoyée au président de la République pour dénoncer le projet de loi sur la presse au Burundi. Vincent Nkeshimana se dit confiant que le président de la République va se ranger du côté de la démocratie en écoutant la voix de ces signatures qui dénoncent ce projet de loi. Tout en reconnaissant qu'ils n'ont pas pu arriver dans tous les coins du pays, il voit que ce nombre n'est pas du tout négligeable. Il précise qu'il s'agissait de montrer au président de la République que ce projet de loi ne concerne pas uniquement les journalistes mais aussi et surtout la population en général. Il espère donc que le président ne va pas la promulguer puisqu'il est le père de la Nation et qu'il doit gouverner pour tout le monde. Si tel n'est pas le cas, la lutte va continuer.

- L'expert en sondage Christophe Sebudandi trouve que le président de la République aura abattu le pilier de la démocratie en promulguant un tel texte. Il trouve que les personnes qui ont apposé leur signature sur cette pétition ont une colère contre ce projet de loi qui vient violenter les libertés reconnues à la population. Il est aussi confiant que le président de la République va dépasser les intérêts de son parti le CNDD-FDD et des autres institutions issus de ce parti et militer pour la démocratie.

- La Ligue des droits de l'homme dans la région des Grands Lacs (LDGL) demande au président de la République de faire retourner ce projet de loi sur la presse au Burundi à l'Assemblée nationale. Elle trouve que ce projet de loi doit se fier aux instruments internationaux ratifiés par le Burundi et qui font partie intégrante de la Constitution.

- La fédération internationale des journalistes trouve que la liberté de diffuser des informations connaîtra un recul important si ce projet de loi vient à être promulgué par le président de la République. Le Secrétaire exécutif de cette association trouve que les informations ne seront plus disponibles et la population de même que les autorités ne vont plus savoir ce qui se passe dans le pays. Ernest Sagaga trouve que les punitions donnent lieu à des mécontentements qui ne bénéficient à personne. Il affirme qu'il y a un dialogue entre la Fédération internationale des journalistes, les autorités du Burundi et les journalistes et espère qu'une solution adéquate sera trouvée.

2 mai 2013 | @rib News, 2/05/2013 - L'association pour la promotion du journalisme au Burundi estime que l'ancienne loi de 2003 sur la presse était plutôt claire et non équivoque en comparaison avec celle qui sera bientôt promulguée par le président de la République. Le président de cette association pense que la nouvelle loi ne devrait pas être promulguée par le président de la République puisqu'il est trop liberticide. Philibert Musobozi estime que les journalistes font des investigations qui sont nécessaires pour le pouvoir en place qui connaît ainsi ce qui se passe dans le pays. Il trouve aussi qu'au lieu de forcer les journalistes à révéler leurs sources, il faudrait plutôt leur demander de respecter scrupuleusement la déontologie professionnelle. [Rpa]

2 mai 2013 | @rib News, 2/05/2013 - La porte-parole du FORSC trouve que le projet de loi sur la

presse au Burundi contient des dispositions contraires aux droits et libertés des citoyens qui sont garantis par la Constitution de la République du Burundi et certains textes internationaux que le Burundi a ratifiés. Gertrude Kazoviyo estime que la limite de deux ans de validité de la carte de presse qui sera délivrée par le CNC n'est pas concevable. En effet, remarque-t-elle, ce délai va causer une autocensure de la part du journaliste pour ne pas s'attirer les foudres de cet organe distributeur de ces cartes. Selon elle, elle devait être distribuée une fois pour toutes. Elle trouve aussi inexplicable le pouvoir du CNC dont la décision devra être mise en application nonobstant tout recours de l'intéressé. Elle constate aussi que l'appréciation des autorités quant aux informations concernant l'atteinte à la sûreté de l'Etat va connaître des zones d'ombre quitte à donner lieu à l'arbitraire. [Isanganiro/Rtr]

2 mai 2013 | @rib News, 2/05/2013 - L'Action for Peace and Development demande au président de la République du Burundi de ne pas promulguer le projet de loi sur la presse au Burundi sans y apporter des modifications nécessaires. Selon le président de cette association, ce projet de loi est trop liberticide. Cédric Ndayongeje trouve qu'une profession sans secret est inconcevable dans le monde actuel. Il lui demande de se rappeler qu'il a été élu pour faire respecter les droits et les libertés reconnus par la Constitution de la République du Burundi. [Bonesha]

2 mai 2013 | @rib News, 2/05/2013 - Lors du défilé marquant les festivités de la célébration de la fête du travail et des travailleurs, le syndicat SYGECO portait des banderoles pour réclamer l'argent que les bienfaiteurs ont donné pour aider les commerçants victimes de l'incendie du marché central de Bujumbura. Selon le président de ce syndicat, certains fonds ont été déposés sur des comptes dans des micros finances et autres institutions financières et ont été récupérés par le Gouvernement. Audace Bizabishaka trouve qu'il serait bon de remettre ces aides à l'association des commerçants qui devrait les gérer conformément aux besoins de chacun. Il demande au Gouvernement de libérer cet argent afin qu'il bénéficie aux vrais destinataires. Selon un des conseillers du président de la République, il n'y a pas eu d'autres comptes que celui ouvert par le Gouvernement à la BRB. Melchior Simbaruhije précise que l'argent qui a été donné l'a été pour construire un marché provisoire. Tout en mentionnant que la majorité des fonds déjà récoltés provient des caisses publiques, il ajoute que c'est le reliquat qui sera distribué aux commerçants en considération du capital que chacun avait dans l'ancien marché puisque ce sont les commerçants à petit capital qui seront servis en premier. [Rtnb/Rtr/Rpa]

2 mai 2013 | @rib News, 2/05/2013 - La COSYBU demande au Gouvernement burundais de suivre l'exemple du Gouvernement rwandais concernant la mise en exécution de la politique du charroi zéro. Dans son discours à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des travailleurs et du travail, la vice-présidente du COSYBU a signifié que le Gouvernement rwandais a su chercher des moyens pour la survie des chauffeurs des véhicules vendus. Eularie Nibizi trouve incompréhensible que le Gouvernement burundais ait déjà pris des mesures de renvoyer certains d'entre eux sans penser à leur futur. Elle demande le dialogue entre ces chauffeurs et le Gouvernement. [Bonesha]

AVRIL 2013

30 avril 2013 | @rib News, 30/04/2013 - Recueillement ce mardi matin de rescapés de la crise de 1972 au site de Buterere en Mairie de Bujumbura. Les participants à cette séance ont révélé que ce site a été une fausse commune où étaient jetés les corps sans vie des personnes de toutes les couches

sociales qui venaient d'être tuées lors de la crise de 1972. Le représentant de ces rescapés a estimé que ce site doit être protégé. Aimé Emmanuel Nibigira a demandé que ce site appelé « Bumwe », ne soit pas attribué à des particuliers pour y ériger des constructions privées. Ils étaient accompagnés par les familles de victimes des tueries de Buta en 1997 et celles des victimes de Kibimba en 1993 ainsi que certains membres du parti UPD Zigamibanga aile de Zed Feruzi, dont celui-ci, en uniforme de leur parti. [Isanganiro/Rtnb/Rtr]

30 avril 2013 | @rib News, 30/04/2013 - L'association Espoir pour la Promotion du Leadership au Burundi se dit inquiète du sort des journalistes et des médias si le projet de loi sur la presse venait à être promulgué par le président de la République tel qu'il a été voté par le Parlement. Selon le président de cette association, la situation en général n'est pas du tout rassurante puisque les journalistes commencent déjà à subir des attaques et de menaces sur leur sécurité. Il demande aux autorités policières de dispenser des formations en faveur de leurs subalternes pour leur enseigner le comportement digne d'un tel corps, aux autorités politiques de respecter les droit d'expression et aux journalistes de respecter la loi et de ne pas avoir peur dans leur métier. [Bonesha/Rtr/Rpa]

30 avril 2013 | @rib News, 30/04/2013 - Le réseau européen pour l'Afrique des Grands lacs a écrit une correspondance au vice-président de la commission européenne et au représentant de cette union au Burundi pour dénoncer le projet de loi sur la presse au Burundi. Ces associations font savoir qu'il est contre la Constitution de la République du Burundi, la liberté d'expression et les droits fondamentaux. Elles estiment que le fait d'introduire une telle loi dans ces jours où le pays avance vers les élections de 2015 révèle qu'il y a une intention de museler la presse comme il a été en 2010 puisque ce projet de loi n'est soutenu que par le parti au pouvoir. Elles demandent à ces deux personnalités de plaider pour que ce projet de loi retourne au Parlement pour être adapté aux exigences démocratiques. Elles demandent également de veiller pour que les autres textes de loi qui seront votés prochainement soient conformes aux droits et libertés reconnus à toute personne. [Rtr/Isanganiro/Rpa/Bonesha]

30 avril 2013 | @rib News, 30/04/2013 - Selon le président de l'Union Burundaise des Journalistes, le dernier recours dont les journalistes disposent sur le projet de loi sur la presse au Burundi tant décrié est le président de la République. Selon le président de cette union, les Députés n'ont pas amendé grand-chose sur ce que les Sénateurs avaient proposé et cela n'a du tout surpris personne. Alexandre Niyungeko trouve que l'institution du président de la République est très importante dans le pays et espère qu'il ne va pas transgresser la Constitution en promulguant ce projet de loi. Il estime qu'il ne va pas déconsidérer les dix milles signatures qui ont pu être apposées sur la pétition qui lui a été envoyée pour dénoncer ce projet de loi. (Bonesha/Rtr/Rpa/Isanganiro)

30 avril 2013 | @rib News, 30/04/2013 - Selon une étude commanditée par l'OAG et menée par Eularie Nibizi, les Burundais ne connaissent pas l'importance de l'école fondamentale qui vient pourtant mettre fin aux problèmes de redoublement et de qualification des élèves qui terminent la formation. Elle trouve pourtant qu'il y a tout un tas de problèmes face à ce système. Selon elle, les enseignants ne seront pas suffisamment qualifiés et les infrastructures scolaires seront insuffisantes pour faire face à ce nouveau programme. Elle trouve ainsi que ce programme devrait plutôt commencer avec la première année primaire au lieu de commencer avec la 7ème année puis que cela permettrait d'avoir des périodes d'évaluation pour corriger ce qu'il faut corriger ou améliorer ce qu'il faut améliorer. [Bonesha/Isanganiro]

29 avril 2013 | rtnb.bi ---- Les auteurs burundais qui ont publié les ouvrages sur les crises qu'a connues le pays en ont été socialement associés --- Lundi 29 avril 2013, lors d'une conférence publique organisée au CELAB par le Centre national d'Alerte et Prévention des Conflits (CENAP), l'historien Jean Marie Ndikuriyo a indiqué que les auteurs burundais qui ont publié les ouvrages sur les crises qu'a connues le pays en ont été socialement associés. L'historien Jean Marie Ndikuriyo

présentait un guide sur l'Histoire des conflits burundais. Ce Professeur de l'Université du Burundi a dit que cet ouvrage vient contribuer à la recherche de la vérité historique. Il a interpellé à cette occasion les pouvoirs publics et les intellectuels à se mettre ensemble en vue de faire une lecture commune des événements sanglants qu'a connus le Burundi.

29 avril 2013 | rtnb.bi ---- 41 ans après la mort du Roi NTARE V --- 41 ans après les événements de 1972 qui ont secoué le Burundi, le parti monarchique parlementaire PMP salut les efforts déployés par le Gouvernement du Burundi pour chercher les restes du Roi NTARE VI. Ce parti demande au Gouvernement burundais de reprendre cette action et de procéder à un enterrement digne du Roi NTARE VI.

Du côté AMEPCI-Gira ubuntu, cette association pour la mémoire et la protection de l'humanité contre les crimes internationaux, appelle le Gouvernement à mettre en place une journée nationale de deuil pour toutes les victimes de la crise. Ces propos ont été tenus au cours d'une conférence de presse organisé ce lundi 29 avril 2013. Aloys BATUNGWANAYO, Secrétaire Général de cette association. AMEPCI-Gira ubuntu demande également au Gouvernement à mettre en place cette commission vérité-réconciliation afin de faire la lumière sur ce qui s'est passé.

29 avril 2013 | @rib News, 29/04/2013 - L'AMEPCI demande la commémoration de la Journée du 29 avril de chaque année. Selon le président de cette association, la mémoire des événements de 1972 en cette date ne peut pas être laissée à l'oubli. Aloys Batungwanayo estime que les victimes doivent être répertoriées et connues du public puisque l'année 1972 a été marquée par la perte de beaucoup de vies humaines et que la commémoration de cette journée ne ferait que raviver la mémoire des générations en faveur de ces personnes. Il demande aussi que la CNTB soit suspendue afin d'attendre la mise sur pied de la CVR dont elle est le corollaire. [Isanganiro/Bonesha/Rpa/RT-Renaissance]

29 avril 2013 | @rib News, 29/04/2013 - Tenue d'une assemblée générale au sein de la Fédération de Football du Burundi ce dimanche. Elle s'est tenue à huis clos mais la présidente de cette fédération a signifié à la sortie qu'il y aura amendements des statuts de la FFB pour les conformer aux statuts de la FIFA qui seront approuvés par la FIFA en date du 31 mai 2013. Lydia Nsekera ajoute aussi que c'est la FIFA qui donnera la date de la tenue des élections pour élire les nouveaux organes dirigeants de la FFB. [Bonesha/RT-Renaissance/Isanganiro/Rtnb]

29 avril 2013 | @rib News, 29/04/2013 - Le FOSRC se dit lui aussi inquiet de la situation qui prévaut dans le pays où les partis politiques sont illégalement interdits de travailler alors que le parti au pouvoir continue quant à lui de recruter. Selon le délégué général du FORSC, cette situation va créer des mécontentements de la part de ceux à qui les travaux sont refusés et cela risque de donner lieu à des affrontements entre les membres des partis politiques. Vital Nshimirimana demande la considération des partis politiques au même pied d'égalité pour tous les partis politiques agréés au Burundi. [Rpa]

29 avril 2013 | Les journalistes passent des moments durs --- BUJUMBURA (© 2013 Afriqinfos) - Après le vote par le parlement burundais de la loi régissant la presse qualifiée de « liberticide » par l'opinion nationale et internationale, deux journalistes ont été blessés au cours de la semaine dernière. (Par Rénovat Ndashinze) --- La première attaque des hommes à mains armées a été dirigée contre le domicile de Willy Abagenzinikindi, journaliste de la Radiotélévision Renaissance (privée) dirigée par Innocent Muhozi, président de l'Observatoire de la presse au Burundi (OPB) dans la nuit de ce jeudi 25 avril. C'est dans la commune urbaine de Nyakabiga, 13ème avenue, n°18 à quelques mètres du campus universitaire de Mutanga.

Armés de machettes, des gourdins et de pistolets, les malfaiteurs avaient pris toutes les précautions pour stopper toute tentative d'intervention. Les portes des colocataires ont été barricadées avant de

défoncer la porte de maison habitée par le journaliste à l'aide d'une grosse pierre.

Sans défense, le journaliste a été ligoté et passé à tabac, il a été blessé au niveau de son bras droit. Ces malfaiteurs lui ont par la suite donné l'ordre de remettre tout son matériel de travail. Ils se sont mis à chercher son portable, il l'avait laissé au bureau. Ces hommes armés se sont alors contenté de cassettes DVCAM.

Ce journaliste rentrait d'un reportage à l'intérieur du pays où il avait fait un vox pop sur la nouvelle loi régissant la presse au Burundi et le troisième mandat "controversé" du président de la République.

Au cours de cette attaque, les hommes armés ont blessé au niveau de la tête, un colocataire qui venait au secours de ce journaliste. Les auteurs de cet acte restent jusqu'aujourd'hui inconnus.

Et dans la matinée de ce samedi, un autre journaliste s'est fait tirer dessus. Il s'agit de Patrick Paggio Niyonkuru, de la Radio Publique Africaine (RPA), une radio privée de la capitale. Mais cette fois-ci, ce n'est pas un inconnu qui a tiré sur le journaliste, il s'agit d'un policier.

C'était aux environs de 5 heures du matin lorsque le journaliste constate qu'un groupe de policiers est en train faire payer une somme de 200 Fbu à chaque vendeur de mandarines et de tomates en provenance de Bujumbura-rural. C'était à la gare routière de Bujumbura.

Alerté par un attroupement, le journaliste voulait savoir ce qui se passait quand le policier a commencé à brutaliser cet intrus. Des sources sur place indiquent que le policier a demandé au journaliste de décliner son identité. Il s'est exécuté mais le policier a chargé son armé et lui tiré dessus touchant le journaliste au niveau du bras droit.

Les professionnels des médias jugent ces actes intolérables. Alexandre Niyungeko, président de l'Union Burundaise des Journalistes (UBJ) demande à la justice de tout faire pour punir les policiers qui se méconduisent. « Les fusils dont disposent ces policiers sont pour la protection des citoyens et non pour leur tirer dessus », a-t-il fait remarquer.

Un appel qui n'a pas tardé à donner des résultats parce que l'agent Pierre Havyarimana, le coupable de cet acte, a été rayé de ce corps de police et condamné à 15 ans de prison par la justice burundaise dans l'après midi de ce samedi même.

Selon Innocent Muhozi, président de l'OPB se dit indigné. D'après lui, ces actes sont une conséquence directe du propos tenus lors du vote de la loi sur la presse.

27 avril 2013 | nyabuserongo.org - Chantal Nsengiyumva Révélation Extrêmement troublante : Le bâtonnier Rufyikiri pris la main dans le sac ----- Bujumbura, le 27 avril 2013 (nyabuserongo.org) - Maître Isidore Rufyikiri, le primus inter pares des avocats regroupés au sein du barreau de Bujumbura vient d'être épinglé par le Coordinateur du PAGE (Projet d'Appui à la Gestion Economique) pour avoir détourné une bagatelle somme avoisinant ou même dépassant les 25 millions de francs burundais du CEBAC (Centre Burundais d'Arbitrage et de Conciliation) qu'il préside. Selon une correspondance du Coordinateur du PAGE au Président du CEBAC, datée du 16 avril 2013, le bâtonnier tricheur, détourné de deniers publics, s'est octroyé des « honoraires de coordination » d'un montant de 1.102.548 Fbu par mois « alors que cette dépense n'est pas couverte par la convention de financement PSD/TN/COOR/387/10 qui lie le Projet de Développement des Secteurs Financier et Privé (PSD) au CEBAC. » En effet, selon toujours cette correspondance, « conformément aux dispositions de la convention de financement [...] passée entre le Projet de Développement des Secteurs Financier et Privé et le Centre Burundais d'Arbitrage et de Coordination en date du 25 novembre 2010, les paiements susmentionnés au profit du Président du Conseil Arbitral du CEBAC sont contraires aux dispositions de l'accord de financement [...] ». Et, plus grave encore, le coordinateur du PAGE et du PSD enfonce le couteau dans la plaie et affirme sans ambages « parce que d'une part, ces frais doivent être connus et réellement constatés et liés à leur objet, et d'autre part, parce que durant ces années 2010, 2011 et 2012, le CEBAC n'a pas mené d'opérations d'arbitrage à notre connaissance. »

26 avril 2013 | @rib News, 26/04/2013 - Le syndicat SYGECO s'insurge contre la décision du service des Titres fonciers qui a organisé et mis en exécution une vente aux enchères de 4 maisons en l'absence de leurs propriétaires. Selon le président de ce syndicat, cette procédure est contre les droits de ces personnes puisqu'elles n'ont pas été averties. Audace Bizabishaka demande au ministre de la Justice de rappeler à l'ordre le directeur des Titres fonciers pour le contraindre à lire la loi et rien que la loi. Il dénonce aussi le comportement de la Banque Ecobank qui a acheté la plupart de ces maisons en sachant bien qu'il y a eu violation de la loi. [Rpa/RT-Renaissance/Bonesha/Isanganiro/Rtnb]

26 avril 2013 | @rib News, 26/04/2013 - Selon un rapport d'une étude menée pour le compte de l'OAG par le consultant indépendant Frédéric Bamvuginyumvira sur le fonctionnement de le CNTB, les membres de cette commission doivent être changés. Selon lui, le président de cette commission ne se conforme plus aux Accords d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi. De plus, les membres de cette commission, surtout les représentants provinciaux, sont à plus de 70% membres du CNDD-FDD. Ceci engendre le manque d'indépendance de leur part et par conséquent, ils veulent exécuter leur tâche en se fiant aux exigences politiques de leur parti. [Isanganiro]

26 avril 2013 | @rib News, 26/04/2013 - Le personnel soignant réunis au sein des syndicats SYNAPA et CNTS annoncent qu'ils ne vont pas reprendre la grève lundi prochain comme cela avait été annoncé cette semaine qui touche à sa fin. Selon le président du syndicat SYNAPA, cette décision fait suite aux efforts que le Gouvernement a consentis pour abandonner l'imposition de certains avantages des infirmiers qu'ils subissaient conformément à la loi du 29 janvier 2013 sur l'impôt professionnel. Mélance Hakizimana fait savoir qu'ils ont en outre demandé l'arrêt des mutations en cascade que les chefs de services sont en train d'opérer dans le pays contre les chefs syndicaux. Il ajoute aussi que les négociations avec le Gouvernement doivent continuer pour dénouer la situation d'une façon plus ou moins satisfaisante. [Rtnb/RT-Renaissance/Bonesha/Isanganiro]

25 avril 2013 | @rib News, 25/04/2013 - Selon l'ACAT, le projet de loi sur la presse tel qu'il a été voté par le Parlement burundais vient donner de la force aux tortionnaires. Le président de cette association trouve qu'il sera pratiquement impossible de dénoncer celui qui a fait des actes de torture. Maître Armel Niyongere estime que si ces tortionnaires sont dénoncés, les autorités peuvent prendre des mesures allant dans le sens de lutter contre ce fléau. Il trouve aussi que la population n'aura pas de liberté de dénonciation des auteurs de ces actes par peur d'être poursuivis. C'est ainsi que l'ACAT a pris la décision de s'associer aux journalistes qui ont lancé une pétition pour dénoncer ce projet de loi et va signer elle aussi cette pétition. [Rpa/Isanganiro]

25 avril 2013 | @rib News, 25/04/2013 - L'association Amnesty International vient d'adresser une correspondance au président de la République du Burundi pour lui demander de ne pas promulguer le projet de loi sur la presse tel que voté par le Parlement burundais. Dans cette correspondance baptisée « Action urgente », elle constate que ce projet de loi vient piétiner les droits et les libertés reconnus par les textes internationaux tant régionales que mondiales auxquels le Burundi fait partie et qui sont intégrés à la Constitution, selon l'article 19 de cette dernière. Elle trouve que même si le Sénat a opéré des amendements, ces derniers ne sont pas suffisants et demande au président de la République de se fier aux conventions internationales pour renvoyer ce texte au Parlement. [Bonesha/Rpa/Isanganiro]

25 avril 2013 | @rib News, 25/04/2013 - Le Bureau des droits de l'homme au sein du BNUB se dit préoccupé par le vote par le Parlement burundais du projet de loi sur la presse. Il estime que ce projet de loi est contraire aux principes consacrés par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, lequel pacte fait partie de la Constitution de la République du Burundi. Il trouve aussi

qu'il est contre les standards internationaux en matière des droits de l'Homme en exigeant aux journalistes de révéler ses sources et de ne pas publier des informations relatives à certains domaines. Il demande au président de la République de renvoyer ce projet de loi sur la presse devant le Parlement pour qu'un texte conforme aux standards et aux engagements internationaux soit adopté. [Bonesha/Isanganiro/RT-Renaissance]

25 avril 2013 | Burundi : Les activités du Forum national des enfants seront lancées le 16 juin --- BUJUMBURA (Xinhua) - Le Forum national des enfants au Burundi (FONEB) lancera officiellement ses activités le 16 juin 2013, a annoncé le ministère burundais de la Solidarité Nationale, des Droits de l'homme et de l'Egalité des genres.

25 avril 2013 | Le taux d'incidence du paludisme au Burundi reste le plus élevé de l'Afrique centrale --- BUJUMBURA (Xinhua) - Le taux d'incidence du paludisme au Burundi - 391 nouveaux cas pour 1000 habitants en 2011 - reste le plus élevé de l'Afrique centrale, malgré les efforts de lutte contre cette maladie, a déclaré mercredi à Bujumbura Dr Dismas Baza, de la représentation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Burundi au cours d'un atelier media, organisé à la veille de la Journée mondiale du paludisme, le 25 avril, instituée en 2007 par les Etats de l'OMS

19 avril 2013 | @rib News, 19/04/2013 - Caire International Burundi a organisé une formation en faveur des chefs de colline de la province de Kirundo dans le but de sensibiliser sur l'éradication des formes de violences faites aux femmes dans les ménages de cette province ces derniers jours. Dans cet atelier, il s'est fait remarquer que l'ivresse, le gaspillage des biens de la communauté conjugale, les concubinages, la consommation des boissons fortement alcoolisées sont les unes des causes principales des mauvais traitements infligés aux femmes qui vont même jusqu'à les tuer. Il s'est aussi fait remarquer que certains des chefs de colline sont complices de ces actes et d'autres ont des concubines. La prise de conscience doit alors primer pour essayer d'éradiquer ce phénomène. [Rpa/Rtnb]

19 avril 2013 | @rib News, 19/04/2013 - Le personnel du ministère de la santé et de lutte contre le SIDA réuni au sein des syndicats SYNAPA et SNTS affirment qu'ils sont satisfaits du pas franchi par la commission qui a analysé leurs revendications. Selon le président du SYNAPA, ils vont reprendre le travail ce lundi, mais le Gouvernement devra sortir une ordonnance faisant état des négociations et un acte d'engagement au plus tard ce lundi. Mélance Hakizimana ajoute que si rien n'est fait, une autre grève devra être décidée par les organes dirigeants de ces syndicats qui tiendront une réunion ce lundi. [Rtnb/Rpa/Bonesha/Isanganiro/RT-Renaissance]

19 avril 2013 | Burundi : Deux experts appellent à suspendre la privatisation de la filière café --- NEW YORK (Xinhua) - Deux experts indépendants de l'ONU appelle à suspendre la privatisation de la filière café burundaise, encouragée par la Banque Mondiale, en attendant la conclusion d'une étude d'impact de la réforme sur les droits humains.

Le Burundi "est en train de réformer la filière café d'une manière qui risque de déstabiliser les moyens de subsistance d'un grand nombre de petits producteurs", a indiqué jeudi dans un communiqué le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter, et l'Expert indépendant sur la dette extérieure et ses effets sur les droits de l'homme, Cephass Lumina.

Les revenus du café représentent 80% des revenus d'exportation du pays. 55% de la population, soit 750.000 familles, dépendent de cette culture, dont une majorité de petits paysans.

"Les populations vulnérables ne doivent pas être prises en otage par les politiques ratées du passé", ont affirmé les deux experts, en se référant aux politiques d'ajustement structurel qui encourageaient les pays en développement à privatiser les entreprises publiques, en particulier dans les années 1980 et 1990.

C'est en 2008-2009 que le gouvernement burundais s'est orienté vers une privatisation de la filière.

"Il y a des signes inquiétants qui montrent que les intérêts des producteurs de café n'ont pas été pris en compte dans le processus de réforme malgré l'ouverture des organisations de caféiculteurs à une réforme de la filière qui leur permettrait de monter dans la chaîne de valeur", ont souligné MM. De Schutter et Lumina.

"Les États ne doivent pas confondre leurs priorités avec celles des entreprises", ont-ils relevé.

"Des acteurs institutionnels comme la Banque Mondiale doivent soutenir les États dans leurs tentatives de réformer des secteurs économiques importants, mais selon des modalités qui n'exposent pas les paysans vulnérables aux aléas des marchés", ont-ils affirmé.

"Nous regrettons que la Banque continue de considérer qu'elle n'est pas tenue de prendre en compte les droits de l'homme dans ses processus de décision alors que les politiques qu'elle recommande ont des impacts très concrets sur les droits et les moyens d'existence des caféiculteurs", ont insisté les experts.

18 avril 2013 | @rib News, 18/04/2013 - Ce 18 avril 2013, la Synergie des médias a traité un seul point concernant le projet de loi sur la presse au Burundi récemment adopté par l'Assemblée nationale et qui va être analysé par le Sénat ce vendredi. Cette synergie était composée de la RPA, la RSF Bonesha FM, la Radio Renaissance, la CCIB FM+ et Isanganiro. - Selon les professionnels des médias, le texte voté par l'Assemblée nationale constitue une marche en arrière. Le président de l'OPB estime que le texte est contre le métier de journalisme. Innocent Muhozi trouve que c'est une première au monde où les journalistes sont contraints de révéler les sources d'information. Cela est anti-démocratique et contre les droits de l'Homme. Il trouve aussi que l'exigence de diplôme n'a pas de fondement. Selon lui, c'est l'employeur qui apprécie les qualités de celui à qui il veut donner du travail. Il affirme que cette loi ne va pas être respectée par les journalistes.

17 avril 2013 | DAM, NY, AGNEWS, le 17 avril 2013 ---- Burundi: Pourquoi HRW, RSF, CPJ, ICG ne sont pas appréciés ? Ces derniers jours, depuis New York, Human Right Watch (HRW) et Committee to Protect Journalists (CPJ) ont sorti des communiqués condamnant les parlementaires du Burundi pour leur vote de la 1ère Loi de Presse, dans l'Histoire du Pays, réalisée par des élus issues de scrutins démocratiques ...

Au Burundi, les autorités publiques et la population, en général, regrettent que ces Think Tank de grandes renommées soient instrumentalisés par – les enfants de la Dictature – burundaise aujourd'hui convertis en « véritables démocrates ». Ils trouvent regrettable, par exemples, que ni la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) [<http://cnidh.bi/>] et le Conseil national de la communication (CNC) [<http://www.cnc-burundi.org/>] n'aient été approchées par HRW ou le CPJ pour exprimer leurs avis. Car au Burundi, le 4ème pouvoir, celui des médias, est un véritable monopole des anciens « apparatchiks » de la Dictature (1966 à 2005). Ainsi, ce pouvoir participe à déséquilibrer la démocratie naissante du Burundi.

Burundi: 2012, une société civile monopolisée par les média [<http://burundi-agnews.org/uncategorized/?p=5609>]

La dictature des Bahima [http://burundi-agnews.org/agnews_hima_bahima_burundais.htm] burundais (Micombero, Bagaza, Buyoya) a fait plus de 4,5 Millions de victimes parmi les Bahutu Burundi (Batutsi et Baganwa compris) en près de 40 ans de pouvoir [<http://burundi-agnews.org/genocide.htm>]. Actuellement le parti majoritaire dans la coalition au pouvoir est le CNDD-FDD (largement représentatif des Bahutu Burundi [http://burundi-agnews.org/agnews_bahutu_barundi.htm]) ... De nombreux Bahima burundais, allergiques au pouvoir en place et très actifs dans des ONG burundaises, profitent de leurs affiliations avec des Think Tank connus pour mener leurs combats politiques (en l'occurrence celui de l'Uprona) non pas

pour le démocratie au Burundi mais contre le retour historique des Bahutu Barundi au pouvoir depuis 2005.

Le Burundi était autrefois, jusqu'en 1966, un des plus vieux Royaumes africains existant – Ingoma Y'Uburundi – [http://burundi-agnews.org/histoire_du_burundi.htm] . Il s'agissait du Royaume millénaire du Burundi conduit par des Bahutu Barundi dont la dernière dynastie était celle des Baganwa.

17 avril 2013 | @rib News, 17/04/2013 - L'ONG RCN Justice et Démocratie vient de publier un livre intitulé « Justice transitionnelle au pluriel ». A travers cet ouvrage, on constate que les Burundais ont besoin d'un espace dans lequel ils peuvent librement s'exprimer au sujet de la Justice transitionnelle au Burundi. Il contient également des points de vue de la majorité de la population burundaise sur cette réalité sociale. [Rpa/Rtnb/RT-Renaissance/Isanganiro]

17 avril 2013 | @rib News, 17/04/2013 - Le président de l'OAG trouve que la mise en place d'une Cour spéciale chargée des questions foncières ne servira à rien. Selon Maître Godefroid Manirambona, le fait que cette Cour connaîtra des recours contre les décisions de la CNTB, ne va aider absolument en rien puisque la CNTB n'est pas une juridiction. Il estime que le double degré de juridiction restera garanti pour les justiciables comme reconnu par la Constitution. [Isanganiro]

17 avril 2013 | @rib News, 17/04/2013 - Le Comité de protection des journalistes [Cometee to Protect Journalists - C.P.J] a adressé une correspondance au président de la République du Burundi pour lui demander de montrer encore une fois sa volonté de soutenir la liberté de la presse en luttant contre tout ce qui peut remettre en cause l'évolution dans ce domaine. Selon cette correspondance, le projet de loi sur la presse au Burundi est inadmissible à l'état actuel des choses puisque le pas franchi dans la liberté de la presse au Burundi est suffisamment avancé que ce projet de loi viendrait révoquer les droits acquis. Ce comité demande donc que ce projet de loi soit retiré ou du moins révisé conformément aux normes démocratiques. [Rpa/Isanganiro/Bonesha]

15 avril 2013 | @rib News, 15/04/2013 - Grève depuis ce lundi matin du personnel soignant réuni au sein des syndicats SYNAPA et CNTS, pour une période de 5 jours. Ils réclament un dialogue avec le Gouvernement pour dénoncer le manque à gagner qu'ils accusent sur leurs indemnités suite à la mise en application de la nouvelle loi sur l'impôt professionnel sur les revenus. Dans la quasi-totalité des hôpitaux du pays, le mouvement a été largement suivi comme à Gitega, Ngozi (Buye), Matana, Rumonge, Rutovu sans oublier dans la Mairie de Bujumbura. Les patients se lamentent comme quoi le Gouvernement ne veut pas résoudre cette question des infirmiers qui, depuis longtemps, observent des mouvements d'arrêt de travail pour réclamer leur droit. Selon la présidente du SYNAPA, la balle est dans le camp du Gouvernement et ce mouvement peut prendre fin avant les 5 jours annoncés si du moins le Gouvernement affiche une volonté de négocier avec les infirmiers. Bukuru Marie fait également savoir que le service minimum reste assuré et comme des informations recueillies sur place le confirment, les malades graves, les femmes enceintes et les malades internes continuent à être pris en charge. Cette situation est ainsi alors que le choléra et le paludisme sévissent respectivement dans la Mairie de Bujumbura et dans le secteur sanitaire de Matana dans la province de Bururi. [Rtnb/RT-Renaissance/Rpa/Isanganiro/Bonesha]

15 avril 2013 | @rib News, 15/04/2013 - L'association Human Right Watch condamne le vote par les Députés burundais du projet de loi sur la presse au Burundi. Selon un des responsables de cette association, il s'agit d'un projet de loi qui fait du pays l'un des plus instables en matière de respect des droits et libertés des personnes. Jean Marie Fardeau estime qu'il est honteux que les propositions émises par tant d'intervenants ainsi que le travail de la commission permanente chargée des questions politiques et administratives aient été anéantis par la plénière. Il demande au Sénat et au président de la République du Burundi de ne pas laisser passer un tel texte qui déshonore

le pays. [Rpa]

15 avril 2013 | @rib News, 15/04/2013 - Les adeptes d'Eusébie, arrêtés ce vendredi et jugés par le Tribunal de grande instance de Kayanza ce samedi, ont été transférés à la prison centrale de Ngozi pour y purger leurs peines. Rappelons que certains ont été condamnés à 5 ans de prison ferme et à une amende de 100.000Fbu chacun, d'autres à 3 ans et une amende de 10.000Fbu et les mineurs de moins de 15 ans ont été libérés. La majorité est constituée de jeunes dont l'âge est compris entre 15 et 25 ans et qui ont abandonné l'école tant secondaire que primaire pour se confier à la prière à Businde. Cela porte à plus de 250 le nombre d'adeptes d'Eusébie incarcérés dans la prison centrale de Ngozi. [Isanganiro] - Le FORSC conseille au Gouvernement burundais et aux responsables de l'Eglise Catholique du Burundi d'engager des négociations avec les adeptes d'Eusébie. Selon le délégué général du FORSC, l'attitude du Gouvernement burundais dans la résolution de cette question est douteuse dans la mesure où l'emprisonnement de ces adeptes est devenu courante. Vital Nshimirimana estime que cela va plutôt causer l'augmentation de la population carcérale et la contamination de ce phénomène à d'autres prisonniers. Il demande que cette question soit étudiée d'une façon scrupuleuse par les concernés et d'une manière concertée. [Bonesha]

14 avril 2013 | @rib News, 14/04/2013 - Le Conseil des Evêques catholiques du Burundi en faveur de la Paix et la Réconciliation a réalisé une enquête dans le pays au sujet du respect des droits de l'Homme. Lors de la présentation du rapport de cette enquête ce vendredi, l'Archevêque de Bujumbura fait savoir que le chemin est encore long et que le Burundi doit faire des sacrifices en ce qui est du respect des droits de l'Homme. Selon Monseigneur Evariste Ngoyagoye, ils ont relevés des cas de tortures, de vol, de viol et autres violations de droits humains. Il fait savoir qu'ils vont faire une alliance avec tous ceux qui veulent éradiquer ce phénomène. Selon lui, cela va aider dans cette période où les politiciens se préparent à envahir le pays dans la campagne électorale. Ils vont ainsi connaître les défis qui les attendent en cette matière et ils sauront par où commencer. [Bonesha]

14 avril 2013 | @rib News, 14/04/2013 - Le FORSC a de nouveaux dirigeants depuis ce vendredi. Vital Nshimirimana, ancien président du syndicat des magistrats SYMABU vient remplacer Pacifique Nininahazwe à la tête de cette coalition de plus de 140 associations de la société civile. [Rtnb/RT-Renaissance/Rpa/Isanganiro]

12 avril 2013 | Burundi : Le Parlement fait des recommandations pour résoudre la crise au sein de la FFB --- BUJUMBURA (Xinhua) - La Commission ayant les sports dans ses attributions au sein de l'Assemblée nationale burundaise a émis jeudi une série de recommandations pour résoudre la crise au sein de la Fédération de Football du Burundi (FFB).

11 avril 2013 | <http://nyabuserongo.org> --- La rédaction La loi sur la presse: le non dit du tollé de Muhozi --- Bujumbura, le 11 avril 2013 (www.nyabuserongo.org)- Tout le monde est d'accord que les médias et la presse burundaise ont beaucoup contribué dans l'éclosion d'une société démocratique et libre. Tout le monde reconnaît que la liberté d'expression est une réalité au Burundi et qu'il y a malheureusement des dérapages et des abus inadmissibles dans un État aussi fragile qu'un pays post-conflit. Tout le monde était donc d'accord qu'il fallait réformer la loi sur la presse : mettre un terme aux abus, libertinage et à la récréation et l'obligation de réconcilier la liberté de la presse et la déontologie journalistique.

L'assemblée nationale vient enfin d'adopter le texte portant « nouvelle loi de la presse au Burundi ». A peine la loi est-elle adoptée à une très large majorité que les hommes des médias burundais sont montés au créneau pour dénoncer ce qu'ils qualifient de loi rétrograde...

Est-ce du fait que cette loi exige un diplôme de licence de tout journaliste ou à cause des amendes jugées trop élevées en cas de délits ou encore l'obligation de dévoiler la source d'information

lorsqu'on parle des questions sensibles comme la sécurité de l'Etat. Certains diplomates étrangers accrédités à Bujumbura qui s'attaquent sans convaincre à cette clause oublient qu'elle existe dans leurs législations sur la presse. Pourquoi alors exigent-ils ce qu'ils ne font pas chez eux? N'est-ce pas là une ingérence politique dans les affaires intérieures d'un État tiers? Le journaliste Innocent MUHOZI s'en est pris aux députés avec dénigrement et menaces d'entrer en rébellion pour obtenir la réforme de cette loi toute neuve ! Le non dit de ce brouhaha de désespoir.

Muhozi Innocent est un journaliste expérimenté et très respecté dans le milieu médiatique voire politique du Burundi. Il est même compétent dans son métier même s'il a appris son métier sur le terrain. En effet, sa formation académique n'a jamais atteint le niveau de la licence. Aujourd'hui, par le poids de l'âge, il est moins attiré par le banc de l'école et on comprend très bien sa colère et ses attaques contre la réforme en cours.

Et Muhozi n'est pas loin d'ignorer que la plupart de ses collègues n'ont pas séjourné longtemps dans des campus ou amphithéâtres. La crise que le pays a connue surtout après 1972 d'une part et après 1993 d'autre part, a fait que la profession enregistre un grand nombre de journalistes sans formation adéquate.

Muhozi n'ignore pas le rôle joué par Alexis Sinduhije dans la fabrication de journalistes sans niveau d'études. Mais puisque ces journalistes croient occuper le terrain abandonné par l'opposition, ils alertent et sur conseils des détracteurs du régime, poussent la protestation à l'appel au soulèvement contre l'action des représentants élus du peuple.

A coup d'arguments sophistes, ils cherchent à créer l'amalgame. Par exemple : critiquer le niveau d'études des députés (hommes politiques) n'est qu'une fuite en avant. Beaucoup d'hommes politiques de par le monde et dans l'histoire de l'humanité ont fait avancer leurs communautés sans avoir fait des études universitaires. Mais pour être médecin, magistrat ou journaliste, des niveaux d'études adéquats sont requis. Est-ce à dire que c'est sous la panique que Muhozi ait réagi de façon pour le moins musclée.

La nouvelle loi vient encourager les hommes des médias à plus de responsabilités dans leurs actes et paroles. Les journalistes sans niveau d'études requis savent qu'il leur sera bientôt impossible de manipuler l'opinion par des faits divers et des attaques malveillantes dirigées contre les personnes ou les institutions. En peu de mots, c'est leur fond de commerce qui est détruit. Leurs parrains des associations internationales connaissent bien la complexité du milieu médiatique burundais. Les financements qu'ils accordent d'ailleurs à ces médias échappent au contrôle du gouvernement. Cette manne financière fait en quelque sorte partie de cette catégorie de « l'aide internationale qui tue les populations dites pauvres ». Et quand le Burundi, pays non aligné, accueille à bras ouverts l'offre de coopération de certains pays dans le cadre de la coopération sud-sud ou triangulaire, certains médias crient au scandale tout en oubliant que la crise économique qui secoue l'occident en moment fait que les bailleurs traditionnels réduisent leur aide pour s'occuper de leurs citoyens.

Selon une source proche du journaliste Innocent MUHOZI, celui-ci ne s'oppose pas de façon catégorique à l'obligation d'avoir obtenu une licence d'ici 5 ans, mais préfère plutôt que la nouvelle Loi sur la presse ne soit rétroactive pour frapper un homme comme lui qui a une longue expérience en journalisme. « Mon expérience pourrait équivaloir à une maîtrise en journalisme », a-t-il confié à notre source qui a voulu garder l'anonymat.

10 avril 2013 | @rib News, 10/04/2013 - Le PARCEM est préoccupé par le salaire que les membres du Conseil économique et social touchent à la fin du mois. Selon le président de cette ONG, les membres de ce conseil ne peuvent pas avoir d'autres salaires puisqu'ils occupent d'autres hautes fonctions dans le pays. Qui plus est, la Constitution de la République du Burundi n'admet pas l'octroi de ce salaire. Faustin Ndikumana estime qu'il s'agit d'une malversation de la part de ces membres. Ils devraient uniquement se contenter des jetons de présence que la loi leur octroie. Il demande au Parlement, au président de la République et aux autres personnes qui travaillent dans le domaine de la lutte contre les malversations économiques comme l'Inspection générale de l'Etat et la Cour des comptes de tout faire pour que cette situation s'arrête. Signalons que ce Conseil a un

budget de plus de 178 millions de nos francs dont plus de 82 millions sont utilisés dans le paiement des salaires de ses membres. [RT-Renaissance/Rpa/Isanganiro/Bonesha]

10 avril 2013 | @rib News, 10/04/2013 - Le CAFOB est préoccupé par le vote par les Députés du projet de loi sur la presse au Burundi. Selon Sorine Rubuka, il est étonnant de voir que les Députés faire un pas en arrière en votant un projet de loi qui demande aux journalistes de révéler les sources de leur information. Selon elle, cela va inhiber le travail des journalistes puisqu'ils ne vont pas eux aussi trouver des nouvelles étant donné que ceux qui les détiennent ne vont pas les livrer. De plus, elle trouve que le CNC ne peut pas se substituer à la Justice puisque ce projet de loi lui donne le pouvoir de juger. Où sera la place des Cours et Tribunaux ? Elle demande que ce projet de loi soit profondément révisé par les Sénateurs et donner plus de liberté aux journalistes puisqu'ils sont là pour montrer ce qui ne va pas dans un pays. [Rpa]

8 avril 2013 | Burundi : Le secteur privé appelle à faciliter l'accès au financement --- BUJUMBURA (Xinhua) - Le secteur privé burundais appelle à accélérer le processus de création du Fonds d'investissement, de garantie et d'accompagnement (FIGA) pour faciliter l'accès au financement, a indiqué lundi à Bujumbura Christian Nkenguruste, secrétaire général de la Chambre fédérale du commerce et d'industrie du Burundi (CFCIB).

5 avril 2013 | @rib News, 5/04/2013 - L'ANSS estime que le projet de loi sur la presse va engendrer une incompréhension du pays par les bailleurs qui donnent les moyens suivant la situation qui prévaut. Selon la présidente de cette association, les bailleurs du Burundi attendent beaucoup des informations livrées par les médias et en l'absence de ces dernières, ils sont réticents puisqu'ils ne sont pas au courant de la façon dont les fonds qu'ils donnent sont gérés. Jeanne Gapiya trouve que ce projet va bloquer l'action de tout le monde et plus particulièrement le domaine de la lutte contre le Sida. Elle demande aux Sénateurs de ne pas voter ce projet de loi avant d'y apporter des amendements nécessaires. [Bonesha/Isanganiro]

4 avril 2013 | DAM, NY, AGNEWS, le 4 avril 2013 ---- Burundi: 1ère Loi de Presse démocratique de l'Histoire ---- Le Burundi vient de voter sa Première Loi de Presse Démocratique de son Histoire. Une nouvelle loi de la presse -démocratique-, car mettant fin aux références légales du régime dictatorial féroce des Bahima du Burundi qui a régné de 1966 à 2003, vient d'être votée à l'Assemblée Nationale du Burundi.

Hier, à Bujumbura, les députés Burundi ont adopté la Première Loi de la Presse démocratique de l'Histoire du Burundi. Elle est la première à être votée par des institutions démocratiques.

La particularité de cette nouvelle Loi de Presse [1] est qu'elle débarrasse de certaines tares de la Loi de Presse de novembre 2003 [2] qui faisaient référence au contexte qui régnait sous la Dictature des Bahima du Burundi -Micombero, Bagaza, et Buyoya -. Pour rappel, ce Régime avait fait en près de 40 ans de pouvoir plus de 4.5 Millions de victimes Bahutu Burundi (Batutsi et Baganwa) compris.

L'Union Burundaise des Journalistes (UBJ), dominée par les Bahima burundais, critique le vote des Députés Burundi, et parle de loi « liberticide ». Selon l'UBJ, la nouvelle Loi de Presse restreint la protection de leurs sources et augmente les amendes.

La nouvelle loi de Presse du Burundi a été votée à une large majorité, après 7 heures d'un long débat à l'Assemblée Nationale.

Depuis le retour du régime démocratique en 2005, le Burundi est résolument engagé vers une politique de développement, notamment avec son fameux président, très populaire, S.E. Nkurunziza Pierre connu pour ses travaux communautaires ...

Le 4ème pouvoir, celui des Médias, dominé par les -enfants de la Dictature-, lui, semble avoir pris une toute autre direction [3] ... La nouvelle Loi de la Presse en appelle à plus de professionnalisme envers les journalistes burundais en vue d'être des adjouvants -constructifs- à la Démocratie. Des jeunes journalistes Burundi qui viennent de terminer leur formation au Centre de Formation des Médias à la Maison de la Presse du Burundi, se sont confiés à AGnews à Bujumbura : » Cette

nouvelle loi dérange certains ... Mais nous nous applaudissons ! ». Ils ajoutent qu'ils fraudaient aller plus loin et se débarrasser définitivement du mal de la Dictature des Bahima du Burundi. Ils terminent en disant: « Par exemple, les cours de formation journalistique dont le cours d'Histoire, donné aux futurs journalistes, institué par le professeur Evariste Ngayimpinda (auteur de l'ouvrage d'Histoire Contemporaine sous le titre : « Histoire du conflit politico ethnique burundais : les premières marches du calvaire (1960-1973)) en disent long... Ce cours explique l'Histoire du Burundi vue par les Bahima Burundais. Négligeant que le Burundi est avant tout l'ancien Royaume Millénaire des Bahutu Barundi de l'Urundi... » [4].

[1] Loi de la presse de Novembre 2003 [http://www.cnc-burundi.org/index.php?option=com_content&view=article&id=55&Itemid=62]

[2] Projet de Loi en cours d'adoption [http://www.cnc-burundi.org/index.php?option=com_content&view=article&id=135&Itemid=92]

[3] Burundi: 2012, une société civile monopolisée par les médias, [<http://burundi-agnews.org/uncategorized/?p=5609>]

[4] Le module J1 sur l'Histoire du Burundi prend fin [<http://cfmburundi.wordpress.com/2013/03/20/le-module-j1-sur-lhistoire-du-burundi-prend-fin/>]

3 avril 2013 | @rib News, 3/04/2013 - La synergie des médias a exploité ce mercredi le thème de la Justice. Dans cette synergie, divers intervenants ont exprimé leur préoccupation quant à la Justice qui, des fois, se montre réticente face à certains dossiers selon la personnalité des suspects. Les juges qui passent outre les injonctions des autorités politiques sont démis des postes qu'ils occupent ou sont mutés vers d'autres régions du pays. Des éloges ont été aussi émis envers des juges qui n'hésitent pas à prendre une quelconque décision dans le respect de la loi sans avoir peur des conséquences de n'importe quelle nature qui peuvent s'en suivre. Ces derniers estiment qu'il vaut mieux mourir ou subir d'autres traitements quand on sait qu'on a agi conformément à la loi. [Rpa/Bonesha/Isanganiro/Renaissance/Rema] - D'aucuns se lamentent aussi de la lenteur dans la mise en place de la Haute Cour de Justice. Ceci fait que les hautes autorités du pays ne soient jamais inquiétés pour des fautes qu'ils peuvent commettre. Le porte-parole du ministère de la Justice estime que cette question est préoccupante et qu'une réponse y sera apportée dans les prochains jours. Déo Ruberintwari affirme que cette Cour sera mise en place avant la fin de cette année 2013. - D'autres se lamentent de l'immunité dont la CNTB prétend avoir dans ces jours où elle est accusée par une bonne partie de la population d'être partielle dans ce qu'elle fait. Selon le président de cette commission, la CNTB ne peut pas être traduite devant la Justice. Mais, selon les professionnels de la Justice, elle peut être traduite devant la Cour constitutionnelle. Maître Raphaël Gahungu trouve que celui dont les droits reconnus par la Constitution sont bafoués par la CNTB peut attaquer les décisions de cette commission pour inconstitutionnalité. Il trouve que le fait que la commission prend des décisions et veut les mettre en application avant l'intervention des juges est un signe qu'au Burundi il n'y a pas de volonté de rendre la Justice aux citoyens et cela constitue ce qu'il appelle un déni de Justice. - D'autres grognent se font sentir concernant des commissions d'enquêtes qui sont mises sur pied dans certaines circonstances. Selon le président de l'APRODH, les enquêtes sont menées à charge et à décharge. Pierre Claver Mbonimpa estime que les juges font souvent correctement ce devoir d'instruire à charge et à décharge. Mais, il trouve que dans des infractions commises dans le domaine de la politique et celui du détournement des fonds publics, de telles instructions sont souvent orientées contre le plus petit poisson alors que le grand se balade dans les rues.

2 avril 2013 | Rally Joe Niyibizi, l'espoir de la musique burundaise --- BUJUMBURA (© 2013 Afriquinfos) - Malgré son jeune âge, ce chanteur natif de la commune urbaine de Kinama, au nord de Bujumbura, joue déjà dans la cour des grands, il vient de faire sa percée dans la région de l'Afrique de l'est avec le soutien de son mentor dans la musique, Kidumu. (Par Rénovat Ndabashinze)

2 avril 2013 | Rapport sur l'incendie du marché central de Bujumbura : La société civile exige une contre-expertise ---- BUJUMBURA (© 2013 Afriqinfos) - Après la publication ce vendredi du rapport de la commission chargée d'enquêter sur l'incendie du marché central de Bujumbura, le Forum pour le renforcement de la société civile (FORSC) indique qu'au lieu de centrer son travail sur cet incendie, la Commission s'est focalisée sur la gestion de ce marché. Il demande donc une contre-expertise pour explorer toutes les pistes. (Par Rénovat Ndabashinze)

2 avril 2013 | Le travail des enfants, une pire réalité sociale --- BUJUMBURA (© 2013 Afriqinfos) - Orphelins du VIH/Sida, des enfants en situation de rue, enfants chefs de ménage,... sont plus touchés par le phénomène de travail des enfants et sont engagés comme domestiques, aide-boys, lavandiers, jardiniers, boutiquiers, etc. Et cela, en violation pire et simple des normes internationales et de la législation nationale. (Par Rénovat Ndabashinze) Dans les centres urbains, ces petits enfants, condamnés à être portefaix pour survivre soulignent qu'ils n'ont pas d'autres choix : « Moi, je suis devenu orphelin de mère à l'âge six ans. J'étais l'aîné de la famille. Après mon père s'est remarié. Et j'avais à faire à une marâtre qui me maltraitait devant mon père ». Ce garçon sans espoir de quitter cet état, continue à décrire son calvaire : « A l'âge de sept, alors que j'allais commencer l'école, mon père me quitte pour le maquis. Dès cette période, il n'est jamais retourné ».

Dès lors, poursuit-il, la vie est devenu insupportable avec des nuits passées sans manger, ou à la belle étoile en dehors du foyer familial, etc. « J'ai alors pris la décision de descendre à Bujumbura convaincu que la situation pouvait s'améliorer ».

Asman, est son surnom. Après cinq ans dans la ville de Bujumbura, il a été engagé comme domestique mais ça n'a pas duré parce que « je ne savais rien faire et la rue m'a récupérée ». Avec mes amis, affirme-t-il avec un petit sourire, on se débrouille pour survivre.

Dans les centres urbains, le travail des enfants survient notamment à des fins d'exploitation économique, d'exploitation sexuelle, de mauvais traitements physiques et psychologiques infligés aux enfants domestiques ainsi que de la « location » des enfants à des fins de mendicité. « Un enfant handicapé rapporte », confie un aide social.

C'est le milieu rural qui est très touché par le phénomène parce que c'est là que vivent la majorité des ménages pauvres et non instruits. Ce milieu utilisait 99,8% de tous les enfants en 1998 et 98,8% en 2002. Presque tous les enfants travaillent dès le bas âge. Ils sont employés principalement dans les activités agricoles (travaux de labour, de sarclage, de récolte, de gardiennage des champs, etc.) et dans l'élevage (le gardiennage du gros et du petit bétail, l'entretien des troupeaux, etc.). Et dans les régions du Nord comme les provinces de Cibitoke, Kayanza, Muyinga et Kirundo, ils sont employés dans les sites d'extraction minière.

Selon une étude de l'ISTEEBU (Institut de Statistiques et d'Études Économiques du Burundi, il y a dix ans, sur un effectif de 1.736.164 enfants de 7 à 14 ans, 403.957 étaient sur le marché du travail, soit 23,3%. Ces chiffres s'estimaient en 1998 respectivement à 1.542.628 et à 471.518, soit 30,6% qui étaient sur le marché du travail, précise la même étude.

La pauvreté, les difficultés du système éducatif, les faiblesses d'une législation protectrice, le manque d'acteurs sociaux,... expliquent cette situation, selon Jacques Nshimirimana, de l'Association « Solidarité de la Jeunesse Chrétienne pour la paix et l'enfance » (SOJPAE). En effet, explique-t-il, la législation burundaise du travail reste muette sur les secteurs informels et marginaux qui emploient beaucoup d'enfants. Il rappelle que la mentalité culturelle burundaise motivant à mettre au monde beaucoup d'enfants et l'influence religieuse y sont aussi pour quelque chose. « Cela pousse à une explosion démographique et pour survivre, des familles font travailler leurs enfants ou voient en eux, une chance de survie. Les enfants constituent aussi une main d'œuvre gratuite et moins coûteuse », signale-t-il. Jacques Nshimirimana trouve que dans les milieux ruraux, des enfants sont obligés de travailler dès le bas âge pour aider leurs parents.

Cependant, le Burundi a déjà ratifié différents textes protégeant les enfants et doit appliquer les conventions pertinentes à savoir la 138 et la 182 relatives respectivement à la fixation de l'âge

minimum d'admission à l'emploi et à l'abolition des pires formes du travail des enfants.

Cette situation est une menace pour l'avenir du pays. Jacques Nshimirimana souligne que beaucoup d'enfants sont emprisonnés, abandonnent les études et le taux de scolarité va decrescendo. Ces enfants n'ont pas l'occasion de bénéficier d'une éducation et par conséquent, ils constituent une bombe à retardement au moment où ils réaliseront qu'ils ont été exploités en violation de la loi.

Pour sortir de ce chaos, Jacques Nshimirimana de la SOJPAE propose qu'il y ait une sorte de loi régissant le travail des enfants car jusqu'à maintenant leur travail (commerce ambulant, pêche, travail des domestiques, bergers, etc) n'est pas reconnu par le code du travail. « Les Burundais doivent couper court avec le comportement ignominieux d'exploiter les enfants car ils sont moins exigeants que les adultes ».

Il incite les journalistes à contribuer dans la sensibilisation contre le travail des enfants et aussi informer le public sur les risques du travail des enfants.

1 avril 2013 | Burundi : Des adeptes d'une voyante condamnées à des peines de 6 mois à 3 ans --- BUJUMBURA (Xinhua) - Au total, 32 adeptes d'une voyante ont été condamnés à des peines de 6 mois à 3 ans d'emprisonnement et à des amendes de 10.000 Fbu à 100.000 Fbu (6 à 60 dollars), rapporte lundi la radio nationale burundaise.

MARS 2013

29 mars 2013 | @rib News, 29/03/2013 - L'AAFJC-Berintahe demande au Gouvernement burundais de mettre sur pied le Fond d'indemnisation pour les résidents qui sont expulsés des biens qu'ils occupaient légitimement au profit des rapatriés ou des rapatriés qui ne peuvent pas être réinstallés dans leurs biens, comme l'avait prévu l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation. Selon le président de cette association, si la CNTB continue à expulser les résidents de cette façon, cela va sûrement causer des problèmes dans l'avenir puisque ceux qui sont injustement expulsés ne vont pas l'accepter. Venuste Muyabaga trouve aussi que le travail de la CNTB ne sera jamais efficace sans ce Fond qui est une condition sine qua non pour éviter d'autres problèmes dans l'avenir. [Rtnb/RT-Renaissance/Bonesha/Isanganiro]

29 mars 2013 | @rib News, 29/03/2013 - L'OAG vient de commanditer une étude sur le travail de la CNTB et cette enquête a été menée par le professeur d'Université Siméon Barumwete. De cette étude, il ressort que la CNTB a un côté penchant et privilégie les rapatriés au détriment des résidents. Selon les enquêtes faites sur terrain, il a été constaté que la situation risque de dégénérer si le Fond d'indemnisation n'est pas instauré puisque la colère monte parmi les résidents expulsés et les rapatriés qui ne récupèrent pas leurs biens. De cette étude même, l'OAG demande au Gouvernement d'instaurer ce Fond et de le rendre aussitôt fonctionnel afin d'éviter des problèmes qui peuvent surgir. [Bonesha/RT-Renaissance]

29 mars 2013 | @rib News, 29/03/2013 - Entretien ce vendredi entre l'Ombudsman burundais et le ministre de l'Intérieur. Selon le chargé de la communication au sein de l'institution de l'Ombudsman, les échanges ont porté sur le désordre qui règne dans l'association des motos taxis de Bujumbura (AMOTABU). Pour cette question, ils se sont convenus que la mise en place d'un règlement d'ordre intérieur pourra mettre fin au problème. Ils se sont aussi entretenus sur la situation qui prévaut au sein de la communauté musulmane du Burundi. [Isanganiro/Rtnb/RT-

28 mars 2013 | DAM, NY,AGNEWS, le 28 Mars 2013 ---- Burundi: Un devoir d'enquête sur l'assassinat de Ngendadumwe ---- L'enquête sur l'assassinat du 1er Ministre Ngendadumwe Pierre n'a pas été menée jusqu'au bout. Des associations et des collectifs burundais, des victimes de la Dictature des Bahima (Micombero, Bagaza, Buyoya) , exigent qu'un devoir d'enquête soit mené autour des assassins, encore vivants, du Premier Ministre Feu Ngendadumwe Pierre, qui n'ont jamais été retrouvés, afin qu'ils soient arrêtés et enfin jugés ...

A Bujumbura, des associations de la société civile burundaise envisagent de porter plaintes contre des anciens dignitaires burundais, qui étaient cités comme ayant été les assassins de feu l'ancien premier Ministre Ngendadumwe Pierre en 1965. Elles vont tenter, collectivement, d'intenter une action judiciaire contre les assassins qui avaient été cités dans le meurtre crapuleux de feu Pierre Ngendadumwe. Elles souhaiteraient que l'Etat reprenne l'enquête afin de trouver les assassins du Premier Ministre et qu'ils puissent être jugés.

Le 15 janvier 1965, un jeune réfugié rwandais (du nom de Gonzalve Muyenzi) assassine le Premier ministre Feu Ngendadumwe Pierre (originaire de Muyinga) à la sortie de l'hôpital Rwagasore, à Bujumbura. Ce dernier venait d'y rendre visite à sa femme qui était en convalescence, en compagnie de son ami, Jean-Berchmans Butera (dit Jean Muhakwanke), fils de Mathieu Muhakwanke.

L'assassin avait tiré, alors que le Premier ministre entrait dans sa Peugeot 404 noire immatriculée 0001, et toutes les balles l'avaient atteint dans le dos... Il y avait quelques personnes témoins sur les lieux du crime dont 2 gardiens de la clinique et Jean-Berchmans Butera.

Voici ce que racontait son épouse, Mme Thérèse Ngendandumwe, petite fille du grand chef Coya, aux confrères d'iwacu-burundi.org en 2012 : ["Dans la soirée, le premier ministre est venu voir son épouse et le bébé. Vers 21 heures, il rentre. Il est fatigué. A cette époque, il n'y avait aucun protocole, mon mari conduisait lui même sa voiture, sans garde du corps(..) Soudain, dans la nuit, de sa chambre, Thérèse Ngendandumwe entend des coups de feu. « Cinq, ou six » (..) « J'ai crié : « Mbega uyo si Pierre barashe ! (N'est-ce pas Pierre sur lequel on vient de tirer !) ». La jeune maman, en pyjama, mue par une terrible prémonition, s'est lancée dans le corridor. Elle a rencontré une Sœur blanche, responsable de la maternité qui l'a arrêtée. « Retournez dans votre chambre madame, n'allez pas voir, c'est horrible. » Elle a su que Pierre Ngendandumwe venait d'être assassiné sur le perron de la Clinique Prince Louis. Le premier ministre avait 33 ans. (..) Dans la débâcle, j'ai rencontré Monsieur X (malgré notre insistance, elle ne donnera pas le nom), il avait passé la soirée avec nous dans la chambre. Il était sorti quelques minutes avant mon mari. Quand je l'ai vu, je lui ai demandé ce qui se passait, il m'a répondu, indifférent, avec un petit sourire en coin : « apparemment c'est le premier ministre qui vient de se faire descendre. Je n'oublierai jamais. » (..) « On a arrêté l'assassin, mais ce n'était qu'un exécutant, le commanditaire, n'a jamais été inquiété. » Un témoin de la planification de l'assassinat du premier ministre lui a tout raconté. « Je sais tout », dit-elle] [1].

Dans la même nuit du 15 au 16 janvier 1965, des arrestations seront rapidement opérées parmi certaines personnalités politiques du pays. M. Appollinaire, vice-président de l'Assemblée nationale, avait déclaré : « L'assassinat de M. Ngendandumwe a pour cause des rivalités politiques et ethniques ». Albin Nyamoya (alias Nyamunsi), ancien Premier ministre; Prime Niyongabo ; Augustin Ntamagara, député et secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Burundi ; François Bangemu, directeur général de l'Information; Pierre Ngunzu, ministre des Communications; Zenon Nicayenzi, directeur général à la présidence du Conseil; et Nzigamasabo Salvator. Ce dernier, alors secrétaire d'Etat à la défense dans le gouvernement Muhirwa, était déjà, en janvier 1962, pointé du doigt dans le massacre de Kamenge, qui emportera la vie à 50 Burundi. En outre, Pascal Magence, secrétaire d'Etat à la gendarmerie, a été démis de ses fonctions, par arrêté royal.

L'Assemblée Nationale décida de lever l'immunité parlementaire (décision n° 010/11/100) de Albin

Nyamoya, Michel Ndenzako, Augustin Ntamagara, Valentin Bankumuhari, et Kagabo. Ils avaient été arrêtés pour atteinte à la sûreté de l'État.

Ces membres du comité directeur de la jeunesse nationale révolutionnaire (Jnr) seront arrêtés et la peine de mort par pendaison sera requise...

La même nuit, André Muhirwa, de peur d'être arrêté, se fit hospitaliser...

En 2006, dans un entretien téléphonique avec la rédaction de « Net Press [2], Me. Libère Ndabakwaje déclara que c'est lui qui a procédé, en tant que magistrat stagiaire au cabinet du procureur du roi, Bavon Ntahizaniye, à l'arrestation du meurtrier Gonzalve Muyenzi à son domicile situé entre la 4ème et 6ème avenue du quartier Belge (aujourd'hui Bwiza) après avoir résidé un temps au quartier Fonds d'Avance devenu plus tard Nyakabiga. Le dossier sera par la suite transféré au magistrat, originaire de Kabezi, Marcien Butoyi.

Puis à nouveau, le dossier prendra une autre direction lorsque Libère Ndabakwaje sera nommé du procureur du roi à la place de Bavon Ntahizaniye. Grâce à la main du Grand maréchal de la Cour royale, Germain Bimpenda (un grand ami personnel d'Albin Nyamoya), le dossier n'évoluera plus et tous seront relâchés.

Le 2 août 1967, le Dictateur Michel Micombero relancera le dossier, pour tenter de se faire accepter par les Burundi après son coup d'Etat (contre la Royauté), car la mayonnaise ne prenait pas... L'enquête dut être stopper parce qu'on découvrit l'implication flagrante du Secrétaire Général de l'UTB, Nijembazi Antoine, et le Vice Recteur de l'Université Officielle de Bujumbura (UOB), Nicayenzi Zénon (actuellement, devenu vieux « sage » de l'Uprona et membre du Conseil National des Bashingantahe) ...

Le 14 décembre 1967, le simulacre procès de l'Affaire Ngendandumwe a lieu devant la Cour Suprême. La plaidoirie de Me J. Schellekens, du barreau de Bruxelles, prendra la défense de Prime Niyongabo, d'Augustin Ntamagara et de François Bangemu. Puis 7 jours plus tard, le 21 décembre 1967, la Cour Suprême prononcera un non-lieu pour les prévenus de l'Affaire Ngendandumwe, pour Prime Niyongabo, ancien ministre des Affaires étrangères, Augustin Ntamagara, chef syndicaliste, François Bangemu, Haut fonctionnaire, Gonzalves Muyenzi (Muyenzi), employé à l'ambassade des Etats-Unis à Bujumbura.

Aujourd'hui, les associations de la société civile souhaitent que la Justice Burundaise poursuive le dossier jusqu'au bout et que les assassins soient jugés et arrêtés. Car il s'agissait d'un Premier Ministre...

La police burundaise avait découverte des nombreuses armes chinoises aux domiciles des personnes arrêtées. Il s'agissait selon les témoins d'une preuve qu'un Coup d'Etat qui était en préparation (Coup d'État de 1965 contre le Royaume de l'Urundi), mais aussi d'une planque destinée à un trafic d'arme juteux organisé en vue d'alimenter la jeune rébellion rwandaise ...

Par ailleurs, feu Joseph Bamina, dans un interview donné à la RTBF, alors Premier Ministre, en 1965, confirmé que le jeune rwandais qui avait été arrêté et accusé d'assassinat de Pierre Ngendandumwe n'était qu'un exécutant. Feu Joseph Bamina sera exécuté quelques mois plus tard avec une centaine d'autres personnalités politiques burundaises ...

Le Conseil des ministres décernera le titre de « second héros national » à feu Ngendandumwe, le titre de « Premier héros national » ayant été donné au prince feu Louis Rwagasore, fils du Mwami Mwambutsa IV, en 1961.

[1] Thérèse Ngendandumwe : « Mon mari est parti propre », <http://www.iwacuburundi.org/spip.php?article2170>

[2] Netpress (Presse d'extrême droite Hima burundaise) : Le procès jamais achevé des assassins de l'ancien premier ministre Pierre Ngendandumwe., <http://www.tutsi.org/Act160106.htm>

[3] Source : Robert Cornevin. L'Année africaine 1967.

27 mars 2013 | @rib News, 27/03/2013 - L'ACAT Burundi demande au Gouvernement burundais une loi régissant la mise sur pied d'un fond d'indemnisation des victimes de la torture. Selon le président de cette association, le Burundi a ratifié la convention des Nations Unies contre la torture et cette convention prévoit la mise en place de ce fonds pour venir en aide aux victimes de la

torture. Tout en reconnaissant que les cas de torture ont sensiblement diminué au Burundi, Maître Armel Niyongere estime que ce fonds aiderait à éradiquer définitivement la torture dans le pays. [Bonesha/RT-Renaissance]

27 Mars 2013 | Les commerçants victimes de l'incendie du marché central de Bujumbura réclament la sauvegarde de leurs droits --- BUJUMBURA (Xinhua) - Le Syndicat Général des Commerçants (SOGECO) a annoncé mercredi qu'elle a saisi la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) pour lui demander d'aider à asseoir un dialogue avec le pouvoir public pour sauvegarder les droits fondamentaux des commerçants victimes de l'incendie qui a ravagé le marché central de Bujumbura le 27 janvier 2013.

26 mars 2013 | @rib News, 26/03/2013 - L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique vient d'octroyer le prix intitulé « femme courage 2013 » à Christine Ntahe journaliste et président de l'association « Bon geste » pour son action en faveur des enfants en difficulté, surtout les enfants de rue à Bujumbura. La lauréate apprécie ce prix et dit qu'elle ne s'y attendait pas du tout puisque selon elle, elle n'est pas la plus active en cette matière. Elle espère pourtant que ce prix va lui donner plus de courage pour militer davantage pour les droits de ces enfants. [Rtnb/RT-Renaissance/Isanganiro/Bonesha/Rpa]

26 mars 2013 | @rib News, 26/03/2013 - L'OLUCOME estime que la politique du charroi zéro manque de mesures d'application et présente des inégalités quant à sa mise en application. Le président de cet observatoire trouve que le budget alloué à ce secteur continue d'augmenter chaque année alors que le nombre de véhicules doit en principe diminuer. Gabriel Rufyiri remarque aussi qu'il y a une inégalité dans la répartition du charroi restant puisque l'Exécutif et le Législatif s'approprient de la quasi-totalité de ce charroi alors que 3 véhicules seulement sont attribués au Judiciaire, alors même que ces pouvoirs sont égaux selon la Constitution de la République du Burundi, ajoute-t-il. Il demande aussi au Gouvernement d'engager une politique de construction de ses propres locaux administratifs pour épargner les 14 milliards qui partent chaque année dans les loyers de bureaux. [Bonesha]

25 mars 2013 | @rib News, 25/03/2013 - L'association d'athlétisme de Bujumbura a organisé un tournoi en faveur des athlètes burundais en vue de la préparation des différents tournois de 2013. Lors de cette compétition, l'athlète Francine Niyonsaba a eu une occasion d'améliorer son record national sur les 400 m où elle a fait 54'30". Selon son entraîneur, elle n'a pas renoncé aux 800 m, mais il s'agit plutôt d'une stratégie pour bien s'y préparer. Le ministre de la Jeunesse et Sport se dit satisfait de ce record. Adolphe Rukenkanya estime que cela augure d'une bonne performance de cette athlète sur les 800 m. [Isanganiro]

25 mars 2013 | @rib News, 25/03/2013 - L'ACAT France demande au Gouvernement burundais de tout faire pour établir la vérité sur les récents événements de Businde où des pèlerins ont été tués par la Police nationale. Dans une correspondance adressée au président de la République du Burundi, elle lui demande de mettre au grand jour le bilan des enquêtes commencées et que les responsables de ces actes soient punis conformément à la loi. Elle demande aussi de mettre sur pied un programme de formation en faveur de la Police nationale du Burundi puisqu'il s'avère de plus en plus qu'elle accuse en déficit concernant la gestion des situations de masse. [Rpa]

25 mars 2013 | @rib News, 25/03/2013 - Mésentente au sein de l'Eglise anglicane du Burundi depuis presque deux semaines. Au départ, l'Evêque de cette Eglise en Mairie de Bujumbura a été suspendu pour une durée de 6 mois par le Conseil national des Evêques de cette Eglise suite à un mémorandum écrit par les chrétiens de la Cathédrale Sainte Trinité de Bujumbura pour dénoncer la façon dont Monseigneur Pie Ntukamazina gère le diocèse anglican de Bujumbura. Ce dernier n'a

pas voulu quitter son bureau et parle plutôt d'un conflit d'intérêt. Ce lundi, un groupe de jeunes, surtout des universitaires, ont fait irruption dans les bureaux de la représentation de cette Eglise pour exiger la remise et reprise entre l'Evêque suspendu et son remplaçant. Le ministère de l'Intérieur demande aux parties en conflit de résoudre cette question avec la sagesse qui les a toujours caractérisées. [Isanganiro/RT-Renaissance]

25 mars 2013 | nyabuserongo.org --- Par KAGIYE Evelyne, Serge KITURIRWA et Fabien NDIRUMWIMO ---- Révélation troublante: La vérité sur l'assassinat d'Ernest Manirumva enfin dévoilée ---- Bujumbura, le 25 mars 2013 (www.nyabuserongo.org)- Dans une livraison récente, Nyabuserongo a dévoilé la façon par laquelle le FORSC est en train d'être personnalisé. Ce n'est malheureusement pas le seul cas, car la majorité des organisations de la société civile burundaise sont gérées comme un bien personnel. Toute voix réclamant la transparence ou l'alternance est très vite rappelée à l'ordre. Tout est mis à contribution pour s'assurer que le père-fondateur ne soit dérangé d'aucune façon et celui qui va à l'encontre de la volonté du chef peut subir toute sorte de traitement. A l'instar des dictatures classiques, l'argent, le poison, la corruption, liquidation physique, etc. sont devenus les outils de la société civile burundaise. Le cas de l'assassinat d'Ernest MANIRUMVA rentre dans ce cadre car la crainte de son chef de se voir damer le pion par le très compétent MANIRUMVA au sein de l'OLUCOME a poussé son fondateur d'agir comme une crapule.

Dernièrement, Gabriel RUFYIRI déclarait qu'il y avait des tentatives de création d'un OLUCOME VERITABLE (Nyakuri) et ceux qui ne savent pas comment ce monsieur opère l'ont facilement cru. Pourtant, il n'en est rien. Seulement, RUFYIRI préparerait un coup contre certains de ses collaborateurs avec lesquels il n'est plus en odeurs de sainteté. Mais avant tout coup, le petit commerçant de KAYANZA devenu « une star » de la société civile burundaise, prend soin de préparer l'opinion pour brouiller la suite des événements comme cela a été fait avec son associé, le regretté MANIRUMVA. Les révélations suivantes montrent bien combien les relations entre les deux patrons de l'OLUCOME étaient tumultueuses et surtout la subtilité avec laquelle la mort de MANIRUMVA a été orchestrée pour laver le commanditaire de tout soupçon.

Naissance du conflit Manirumva-Rufyiri au sein de l'OLUCOME

Ernest MANIRUMVA était un intellectuel de confiance, un économiste talentueux et honnête qui était apprécié de tout le monde à tel point que de 2005 à 2007, il était à la Deuxième Vice-Présidence de la République par un décret présidentiel à titre de Conseiller Principal chargé des questions Economiques et Sociales. Il s'était intégré dans la Société Civile et menait son combat pour une société juste au sein de l'Observatoire de lutte contre la Corruption, OLUCOME. A cause de son professionnalisme, il était souvent sollicité par des organismes et des sociétés pour des consultances et il produisait un travail digne de son nom. Ses rédactions et interventions au sein de l'OLUCOME l'avait hissé en estime et il ne tardera pas à avoir les des faiblesses intellectuelles de son patron RUFYIRI Gabriel qu'il entreprenait d'évincer de la direction de l'organisation. Mais ce dernier finira par l'embarquer sur le terrain de la corruption, ce qui a fini par lui coûter la vie. Leur mode d'opération consistait à recevoir l'argent des personnes physiques ou morales en vue du lobbying ou de diabolisation pour atteindre un objectif donné. Cette pratique reste d'actualité au sein des organisations de la société civile burundaises.

Bien souvent, ils initiaient des dossiers de corruption ou de malversation contre un responsable administratif soupçonné comme tel. Une fois toutes les preuves de malversation collectées, ils mettaient alors un dispositif de chantage qui obligeait l'administratif malversateur à « se mettre à table » en versant un montant d'argent convenu. RUFYIRI Gabriel et MANIRUMVA Ernest étaient toujours présents au restaurant sis au rez-de-chaussée de l'Hôtel NOVOTEL (actuel Water Front Hôtel) à partir de 18 heures en attente de personnes leur ayant promis une commission ou qu'ils voulaient « faire chanter ». Mais la faiblesse intellectuelle de RUFYIRI et la percée de MANIRUMVA n'ont pas cessé d'envenimer les relations entre les responsables de l'OLUCOME. En effet, Ernest MANIRUMVA voulait renverser RUFYIRI Gabriel l'accusant de manque de

culture et de discernement dans la gestion de leur observatoire contre la corruption et surtout que c'est Ernest qui traitait tous les dossiers et produisait des rapports de façon professionnelle. L'OLUCOME était donc au bord de l'éclatement.

Il a fallu donc une médiation intense pour sauver l'unité de l'OLUCOME, une organisation perçue comme la plus active de toutes les organisations de la société civile. Beaucoup de personnes se sont investies pour sauver l'OLUCOME, mais pour des motivations variées. Parmi ces personnes figure Neela GHOSHAL de Human Rights Watch et qui résidait au Burundi au moment des faits. Etant alliée de l'OLUCOME dans sa mission de discréditer les services publics du Burundi, Neela avait fini par avoir des rapports très rapprochés avec Ernest MANIRUMVA, le vrai cerveau de l'OLUCOME. Mais Neela avait connu Ernest à travers l'organisation de RUFYIRI. Elle a donc tenu à ménager les deux responsables pour des raisons diverses. A l'issue de la médiation, le poste de vice-président fut proposé à Ernest MANIRUMVA qui l'a accepté, mais cette entente a laissé RUFYIRI et les siens sous un sentiment d'humiliation et leur collaboration n'a jamais été bonne jusqu'aux derniers jours d'Ernest MANIRUMVA. Le personnel de l'OLUCOME est témoin que leur organisation était sur le point d'éclater en deux blocs, un pour RUFYIRI, un autre pour MANIRUMVA Ernest.

Ce qui devrait arriver arriva le jour où les deux compères reçurent une importante somme d'argent pour dénoncer la mauvaise gestion par les responsables du Comité National de Coordination des Aides (CNCA). Cette dénonciation visait en fait à promouvoir un certain Johny NDAYISHIMIYE, cadre de la CNCA et dont le mandat touchait déjà à sa fin pour qu'il garde sa place. MANIRUMVA ne devrait donc pas poser sa candidature à ce poste pour que Johny reste le seul candidat. Ils ont pris cet argent, mais MANIRUMVA passe à côté et entre en compétition en soumissionnant à ce poste. Objectivement, le profil de Johny ne faisait pas le poids face à celui d'Ernest MANIRUMVA, un homme que JOHNNY connaissait bien. Pour avoir occupé le poste de Conseiller Principal chargé des questions Economiques et Sociales, MANIRUMVA avait un carnet d'adresses des grands argentiers de ce monde, en passant par New York et Washington, où il avait même déjà été en mission fin 2006 dans le cadre de ses fonctions. Le non respect de la parole donnée par MANIRUMVA fut donc considéré comme une haute trahison par les corrupteurs, RUFYIRI et JONNY.

Au dossier de la CNCA venaient s'ajouter deux autres dossiers de corruption impliquant deux chefs de sociétés très puissants. MANIRUMVA avait discrètement initié une affaire de fraude fiscale par une société qui avait conclu avec les Nations Unies un contrat d'épuration des fausses sceptiques pendant l'opération ONUB, devenu plus tard BINUB. De gros montants étaient en cause et RUFYIRI Gabriel avait surpris ce document dans la machine d'Ernest MANIRUMVA puis en avait fait clin d'œil au patron de la société, qui ne savait quoi faire. Ce dossier s'ajoutait à un autre similaire impliquant une société de gardiennage de Bujumbura ayant fait une fraude fiscale et qui s'est vue contrainte à verser de grosses sommes d'argent au Trésor après dénonciation par Ernest MANIRUMVA, à travers l'OLUCOME. Il fallait donc des soutiens solides susceptibles de couvrir RUFYIRI dans le projet d'élimination de MANIRUMVA.

C'est ainsi que RUFYIRI va identifier deux grands soutiens: Alexis SINDUHIJE et Neela GHOSHAL. Il fallait avant tout que Neela retire la confiance et l'estime qu'elle avait en Ernest MANIRUMVA. Malheureusement, le niveau intellectuel de RUFYIRI, qui s'exprime en français de façon approximative, ne pouvait pas faire cette démarche tout seul. C'est alors qu'il va voir son ami Alexis SINDUHIJE pour lui demander d'intercéder auprès de Neela GHOSHAL afin qu'elle retire sa confiance à Ernest MANIRUMVA. Alexis SINDUHIJE est allé chez son amie accuser Ernest MANIRUMVA d'être un agent double qui collabore avec le pouvoir CNDD-FDD au sein de l'OLUCOME. Il fait remarqué à Neela que MANIRUMVA n'en serait pas à sa première trahison, puisque, dit-il, il collaborait déjà avec le pouvoir CNDD-FDD lorsqu'il était Conseiller Principal à la Deuxième Présidence de la République. Depuis son arrivée au Burundi, Neela GHOSHAL passait le gros de son temps en compagnie des membres de la « Société Civile » qu'elle encadrait et organisait en super structure de contestation. Elle se retrouve avec Alexis SINDUHIJE lorsqu'elle a besoin de faire un montage grossier contre les personnes ou contre les institutions. Profitant de l'état

nécessiteux dans lequel se trouvent les Burundais, l'achat de conscience était son arme pour soumettre les uns et les autres.

Aux magistrats, elle donnait argent et leur faisait de fausses promesses de bourses d'études en Occident à condition de travailler étroitement pour le compte de Human Right Watch. Aux officiers de l'Armée et de la Police, elle promettait des postes dans le système des Nations Unies, sous la même condition: collaborer sans faille avec son organisation. Il en est de même avec certains hauts officiers de l'armée qu'elle a incité à demander une retraite anticipée pour mieux travailler au sein de la « Société Civile » et devenir de grands fonctionnaires internationaux. L'Auditeur Général de l'Armée Burundaise, répondant au nom de Colonel NKURUNZIZA Donatien, un ami personnel de Neela GHOSHAL qu'elle a utilisé pour infiltrer certaines structures de l'Armée Burundaise fait partie des conquêtes de cette dame. Le colonel aurait promis de déposer sa lettre de démission dans l'Armée avant la fin de l'année 2010.

Après l'incident avec MANIRUMVA, RUFYIRI Gabriel rassemble Johny et les chefs des deux sociétés susmentionnées et décline devant eux toute responsabilité dans les malheurs qu'ils venaient ou allaient subir, jetant tout le tort sur son adjoint, Ernest MANIRUMVA. La colère fut terrible et la décision de mettre fin à sa vie est rapidement prise et approuvée par Neela GHOSHAL, SINDUHIJE, Johny et Hilaire (un grand commerçant). La nuit de son exécution, ses bourreaux l'ont saoulé jusque tard dans la nuit (00H45) dans un cabaret sis au quartier Mutanga Sud pour se rassurer de leur gibier, éviter de forcer les portes pour l'atteindre et attendre la fin des va et viens de la population pour faciliter l'exécution de la mission. Une dame qui était dans le cabaret l'a accompagné après lui avoir donné la dernière bouteille d'Amstel Bock, à bord de son véhicule pour le remettre à Johny et le patron de la Société ayant contracté avec l'ONUB qui l'attendait avec un groupe de vigiles.

Ce sont ces derniers qui ont exécuté MANIRUMVA et pour les mettre à l'abri, les vigiles qui ont participé à cet assassinat ont été dispersés dans les pays de l'Afrique de l'Est où ils continuent leurs prestations dans la même société tandis que le patron de la société dont Ernest MANIRUMVA préparait un dossier de fraude fiscale a pris un vol vers l'Europe, avec toute sa famille. La coupe de la mort lui fut administrée après l'avoir conduit au bureau pour détruire le draft du dossier de fraude sur lequel il travaillait.

Quand Ernest a été tué, Alexis SINDUHIJE a vite approché Neela GHOSHAL pour lui marteler que MANIRUMVA se comportait comme un électron libre et qu'il était devenu très dangereux pour l'unité et les actions de la Société Civile. Il lui montrera par ailleurs le grand enjeu de couvrir les auteurs du crime dont Johny, un ami personnel d'Alexis SINDUHIJE et membre actif de son parti politique, le MSD. Neela GHOSHAL comprend tout de suite la délicatesse de l'affaire. Elle décida de prendre les choses en main et demanda à SINDUHIJE et RUFYIRI de mettre Johny dans un lieu sûr avant de lui faciliter la fuite. SINDUHIJE suggéra le domicile de Dr Yves SAHINGUVU, ancien Vice-Président de la République, et y conduisit Johny. Cela donc a permis à SINDUHIJE d'avoir une mainmise sur Yves SAHINGUVU qui a placé tout son espoir en cet homme et son système pour préserver Johny, son neveu, des poursuites et la condamnation par le tribunal. La famille politique d'Alexis SINDUHIJE s'agrandit à cause de la manipulation de l'opinion. SINDUHIJE tient toujours à la gorge l'ancien Vice-Président SAHINGUVU qui a facilité la fuite de Johny pourtant impliqué dans la mort de MANIRUMVA. Le jour où radio RPA, commencera à tout balancer en l'air, SAHINGUVU aura du mal à se tirer de cette affaire car il devra dévoiler où se cache son neveu et assumer les responsabilités liées à la fuite de l'un des cerveaux de l'assassinat d'Ernest MANIRUMVA. Il faut noter que SINDUHIJE n'en est pas à son premier coup. Dans une autre affaire tout aussi similaire, c'est le même SINDUHIJE qui avait réussi à mettre sous sa veste le grand juriste NYAMOYA qui a désormais accepté de cirer les chaussures d'Alexis en contre partie du montage qu'il lui a fait pour sauver sa sœur Gertrude NYAMOYA dans une affaire que tout le monde connaît : l'assassinat du Dr Kassy MANLAN...

Responsabilités

Il ressort de tout ce qui précède que certaines personnes comme RUFYIRI, GHOSHAL, JOHNY, MBONIMPA et dans une moindre mesure SAHINGUVU peuvent contribuer à élucider l'assassinat

d'Ernest. Neela exploite la turpitude des Burundais en utilisant ses moyens financiers et ses contacts tant dans le milieu local que dans le milieu des expatriés. Ses compatriotes du FBI sollicités pour mettre la lumière sur ce meurtre devraient avoir le courage de l'interroger. Le niveau de responsabilités diffère suivant le degré d'implication des uns et des autres. Ceux qui affirment détenir les preuves de l'implication des services de l'Etat comme RUFYIRI et MBONIMPA doivent les fournir pour que la lumière soit faite sur cet ignoble assassinat. Johny et les deux hommes d'affaires qui ont pris le large restent les principaux auteurs du crime même si d'autres individus peuvent être impliqués. C'est curieux que Johny ne soit cité ni par RUFYIRI ni par MBONIMPA ou par personne d'autre de la société civile alors que c'est à la suite de l'assassinat d'Ernest qu'il a fuit le pays.

C'est d'ailleurs ici l'occasion de demander à quiconque voit NDAYISHIMIYE Johny de le signaler aux services compétents pour le ramener au Burundi afin qu'il réponde devant la justice. Il est sorti du Burundi vers le Rwanda et a quitté ce pays après avoir obtenu un nouveau passeport avec de nouveaux noms.

En définitive, il faut toujours se poser des questions quand les responsables de la société civile burundaise s'activent pour dénoncer tel ou tel abus alors que la sphère de la société civile burundaise est totalement pourrie. En tout cas, ce n'est pas dans la société civile burundaise qu'on trouvera ni le modèle de démocratie ni le modèle de bonne gouvernance. Les faits sont là et sont vérifiables par quiconque a la volonté de connaître la vérité. Seulement, il faut y aller sans passion et avec lucidité pour éviter de se faire engouffrer par cette société civile prédatrice.

23 mars 2013 | DAM, NY, AGNEWS, le 23 mars 2013 ---- Burundi: La société civile veut la reconnaissance du Génocide-Régicide par l'ONU

La société civile des Burundi veut une reconnaissance par l'ONU du Génocide-Régicide des Bahutu Burundi par le Régime dictatorial des Bahima du Burundi qui a régné de 1966 à 2003 au Burundi. Plus de 4.5 Millions de Bahutu Burundi ont été victimes de ce règne de terreur qu'a été celui des Bahima Burundais (MICOMBERO, BAGAZA, ET BUYOYA). Ce serait une première étape importante pour débiter la Commission Nationale Vérité Réconciliation (CNVR).

A moins de quelques jours du mois d'avril, où au Burundi, les associations des victimes de la Dictature féroce des Bahima burundais (Micombero,Bagaza,Buyoya) commémorent le Génocide Régicide des Bahutu Burundi (Batutsi et Baganwa compris), l'Assemblée Nationale s'apprête à voter la Loi sur la Commission Nationale Vérité Réconciliation (CNVR)...

Le 29 Avril 1972, le Régime sanguinaire des Bahima burundais, présidé par Michel Micombero, et encadré par les sinistres Simbananiye Arthémon, Albin Nyamoya et Albert Shibura, décide de donner un Coup de massue final – aux enfants de l'élite de l'ancien Royaume millénaire africain des Bahutu Burundi de l'Urundi – . Le jeune Roi Ntare V (Charles Ndizeye, fils de Mwambutsa IV) sera exécuté et jeté dans une fosse commune... Puis le même jour et cela pendant un mois, 500 000 Bahutu Burundi (Batutsi et Baganwa compris) seront massacrés par les Bahima burundais. C'est la solution finale du Génocide-Régicide des Bahutu du Burundi qui avait commencé ...

Revenons en peu en arrière ... Le Génocide – Régicide du Burundi, organisé par les Bahima burundais , s'est déroulé en 4 phases :

- (Première Phase 1961 à 1965) en 1961 avec l'assassinat de Feu prince Louis Rwagasore (fils aîné de Mwambutsa IV) [MUGANWA]; en 1962, massacre de 4 leaders syndicalistes à Kamenge (Jean NDUWABIKE, Séverin NDINZURWA, Basile NTAWUMENYAKAZIRI et André BARUVURA) [Tous des BAHUTU] jet pendaison de toute la famille royale des Batware (accusé injustement) [Tous des BAGANWA]; en 1964 mort suspect ou assassinat du frère du Mwami, Feu Léopold Kamatari [MUGANWA] et assassinat, par balle, de Mgr Gabriel Gihimbare [MUHUTU] ; et en 1965, assassinat de M. Pierre Ngendadumwe [MUHUTU] commandité par (Albin Nyamoya, Augustin Ntamagara, François Bangemu, Pierre Ngunzu, Zenon Nicayenzi , M. Pascal Magence [Tous des BAHIMA]) , puis décision du tribunal militaire (ou Conseil de guerre) conduit par Micombero, avec Jean Kandeke, Paul Rusiga, Tarcisse Vyuzira, Gelasse Ngurinzira, Damien Nkoripfa,

Ndayuhurume Etienne, Mabushi Charles [Tous des BAHIMA] d'exécuter 131 personnes dont des militaires, des gendarmes et des civils (M. Emile Bucumi, M. Paul Mirerekano, M. Patrice Mayondo , M. Ntimpirangeza, M.Burarambe, M.Neahoruri , M. Joseph Bamina,Emile Benyaguje, Gervais Nyangoma etc.) [BAHUTU - BATUTSI- BAGANWA]. Ensuite le Mwami MWAMBUTSA IV est chassé du Burundi [MUGANWA].

- (Deuxième Phase 1966 à 1972) Coup d'Etat des Bahima burundais, fin du Royaume millénaire africain des Bahutu Barundi de l'Urundi ou – Y' Ingoma y'Uburundi -,et début de la République du Burundi en 1966; en 1968, découverte du plan dit « Simbananye » ou plan Hima d'extermination des Bahutu Barundi (dont les Batutsi et les Baganwa) ; en 1969, exécution de plusieurs dizaines de personnalités civiles et militaires [BAHUTU - BATUTSI- BAGANWA] accusé par les BAHIMA (Mpozagara Gabriel, Damien Nkoripfa) de préparation de Coup d'ETAT ; en 1971, arrestation et procès de civiles et militaires [BAHIMA (du Centre)] accusé par les BAHIMA(SUD/BURURI) de préparation de Coup d'ETAT ; et en 1972, exécution de Charles Ndizeye (ex. NTARE V) puis début de l'extermination final des BAHUTU BARUNDI (BATUTSI et BAGANWA COMPRIS) – plus 500 000 BARUNDI vont être massacrés en moins d'un mois par les BAHIMA burundais.

- (Troisième Phase 1989 à 1991) 17 ans plus tard débutera la Troisième Phase – du Génocide-Régicide- des BAHUTU BARUNDI. Elle sera déclenchée en 1989 par le Dictateur Pierre BUYOYA (neveu du dictateur sanguinaire MICHEL MICOMBERO) à NTEGA MARANGARA. 100 000 morts parmi les BAHUTU BARUNDI.

- (Quatrième Phase 1993 à 2003) Il faudra attendre le 21 OCTOBRE 1993 pour que les BAHIMA burundais (Conduit par le dictateur BUYOYA) lance la quatrième PHASE du Génocide-Régicide contre les BAHUTU BARUNDI. Cette fois, la jeune génération des orphelins BAHUTU BARUNDI (incluant BATUTSI et BAGANWA) ne se laissera pas faire ... C'est le début de la guerre civile du BURUNDI qui ne prendra fin qu'en 2003. Pendant la guerre civile, le régime des BAHIMA burundais de Pierre BUYOYA recourra à ce qu'il appela cyniquement - politique des camps de regroupement - en réalité des Camps de Concentration destinés aux BAHUTU BARUNDI. De 1996 à 2001, soit en 5 ans, on parle de près de 2.5 Millions de Bahutu Barundi qui vont être internés dans ces camps de concentration , dont, en majorité des femmes, des enfants et des vieillards. Une grande partie de ces internés bahutu barundi mourront dans des conditions hygiéniques atroces frappées par des épidémies de choléra, de dysenterie bacillaire, d'autres maladies infectieuses, des femmes violées et infectées au VIH par des militaires et des milices privés alliés au Régime (Privées de toute assistance médicale et alimentaire et ce, sous le regard indifférent de la communauté internationale). Selon des sources indépendants qui s'étaient fiés au rapporteur Spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi, Madame Marie-Thérèse KEITA, ainsi que le Secrétaire général Adjoint aux Affaires Humanitaires, M. Sergio Vierra de Mello, on estimait à environ 450 morts par jour dans ces camps de concentrations parmi les internés, soit en 5 ans à plus de 800 000 Morts. Les camps de concentration de la 4 ème phase du Génocide-Régicide des Bahutu Barundi par les BAHIMA burundais aurait emporté la vie à 800 000 Bahutu Barundi.

En ce mois d'AVRIL 2013, où tout le RWANDA voisin se prépare à se souvenir du GENOCIDE des BATUTSI du Rwanda de 1994; au BURUNDI, les associations des victimes de la Dictature des Bahima burundais, qui a fait plus de 4.5 Millions de victimes parmi les BAHUTU BARUNDI (comprenant les BATUTSI et les BAGANWA), elles, espèrent beaucoup de la mise en place de la Commission Nationale Vérité Réconciliation CNVR ...

Mais au delà de cela, ces associations de la société civile du Burundi voudraient que le Génocide-Régicide du Burundi, commis par la dictature des BAHIMA burundais, puisse être reconnu par l'ONU comme première étape, pour qu'enfin leur travail de Deuil puisse commencer accompagnant le processus de justice transitionnel en cours au Burundi dont la futur CNVR ...

BUJUMBURA (Xinhua) - La société civile burundaise a appelé vendredi l'Assemblée nationale, actuellement en session ordinaire, à voter une loi sur la Commission Vérité-Réconciliation (CVR) conforme aux standards internationaux. Un accord-cadre conclu entre le gouvernement et l'ONU en novembre 2007 fait ressortir que le gouvernement s'est engagé à considérer le rapport sur les consultations nationales dans les textes fondateurs des Mécanismes de Justice Transitionnelle (MJT), selon un responsable du Forum pour le renforcement de la société civile (FORSC), Pacifique Ninanahazwe.

En effet, a-t-il précisé, les consultations nationales sur la mise en place des MJT organisées sur le territoire burundais au cours du second semestre 2009, ont recommandé deux mécanismes pour le Burundi, à savoir un mécanisme pénal et de vérité.

Pour M. Ninanahazwe, la volonté du gouvernement de mettre en place le Tribunal spécial (TS) après les travaux de la CVR est certes un schéma qui peut marcher pour autant qu'il y ait des garanties suffisantes qu'on aura le TS.

Pour le FORSC, a-t-il poursuivi, dans le projet de loi sur la CVR, la mention qu'il y aura un TS devrait y figurer.

"Ce que nous regrettons aujourd'hui, c'est que le projet de loi sur la CVR ne mentionne aujourd'hui nulle part qu'il y aura un mécanisme judiciaire ou pénal après les travaux de la CVR. C'est là notre principale crainte", a-t-il martelé.

Comme voie de sortie, il a proposé la vérité sur toutes les crises du Burundi post-indépendant ainsi que le chatiment des graves crimes à caractère inamnistiables. En guise de recommandations, la société civile a recommandé que des négociations soient engagées entre le Burundi et les Nations unies pour conclure un accord sur cet aspect judiciaire et d'autres questions lors des pourparlers menés en 2007.

21 mars 2013 | @rib News, 21/03/2013 - L'ACAT se déclare contre l'action des Imbonerakure dans le pays. Selon la secrétaire exécutive de cette association, des enquêtes ont été faites et le constat a été que ces jeunes miliciens du parti au pouvoir sèment le désordre dans presque tous les coins du pays. Le cas de Suzanne Ndaricekure - cette femme de Tenga, qui a été battue par ces jeunes - est venu s'ajouter aux autres déjà recensés. Anitha Gateretse fait savoir que l'association va aider cette femme pour les soins de santé et dans ses démarches pour que Justice lui soit rendue. Elle demande aux concernés, les OPJ et les juges, de tout faire pour que ces jeunes soient traduits devant la Justice et punis conformément à la loi. [Rpa]

21 mars 2013 | nyabuserongo.org ---- La rédaction ----- Le DG de l'Enseignement Supérieur : « un monstre et une calamité » qui fait la honte du ministère --- Bujumbura, le 21 mars 2013 (www.nyabuserongo.org)- La crise a vraiment corrompu les mœurs et pourrait encore la vie à bien des Burundais. Le respect des adultes et des personnes âgées, le respect de la parole donnée et le sens du devoir civique laissent beaucoup à désirer. On dénonce sans cesse les fonctionnaires corrompus. Mais d'aucuns oublient le cas des fonctionnaires en rébellion aux lois et à la déontologie de la fonction publique. Les exemples sont légion. Mais un cas mérite qu'on s'y attarde car c'est bizarre qu'il ne suscite point l'attention des médias ni des associations dites de défense de la bonne gouvernance ou des droits de l'homme.

Au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, monsieur Protais NTEZIRIBA fait la pluie et le beau temps. Il est directeur général chargé de l'enseignement supérieur depuis bien des années. Il est devenu inamovible et sa clientèle en colère ne sait plus à quel saint se vouer !

« Monsieur NTEZIRIBA est un monstre et une calamité », nous a confié un rapatrié hutu, à qui il a refusé l'équivalence de son diplôme, alors qu'il en accorde systématiquement aux tutsi, qui ont étudié à la même institution que le pauvre Hutu.

Un autre haut cadre dans un ministère dont la rédaction préfère garder l'anonymat vit avec la même frustration : «Protais NTEZIRIBA est tout simplement la honte pour le ministère » (de l'ESRS,

ndlr), fait remarquer ce cadre. « Il est la main invisible de l'attribution des bourses d'études à l'étranger aux seuls étudiants d'ethnie tutsie durant le règne du politologue Julien NIMUBONA comme Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ». Monsieur NTEZIRIBA est réputé adorer la gestion opaque des dossiers, en privilégiant sa province d'origine, à savoir Bururi. Ce cousin de l'ancien Président Pierre BUYOYA est d'une insolence notoire et nargue même la hiérarchie !

Monsieur NTEZIRIBA fait le malheur des filles et garçons d'ethnie hutu qui ont étudié et obtenu leurs diplômes à l'étranger. Allez savoir pourquoi les dossiers d'équivalence des diplômes pour les étudiants d'ethnie hutu traînent en longueur. Ce qui est frustrant pour cette majorité silencieuse, c'est que malgré toutes les dénonciations, NTEZIRIBA reste pourtant en fonction et semble jouir d'une protection spéciale souterraine. Il se comporte comme si c'était lui le ministre en personne. N'est-il pas grand temps que ce fossoyeur de l'égalité des chances soit muté ailleurs où il sera moins nuisible ?

Il faut noter que ce même gougnafier imbibé d'intégrisme ethnique qui a failli étouffer dans l'œuf un dossier concernant la reconnaissance des diplômes obtenus dans une Université qui a formé beaucoup de réfugiés burundais à Nairobi. Ladite université est disposée à se conformer à la nouvelle législation burundaise sur les conditions d'accès aux études universitaires. Mais notre Directeur Général « inamovible » voulait voir tous les diplômes obtenus à cette Université. La correspondance qu'il a lui-même signée contient une grande dose de mots injuriant et très arrogants à l'encontre des étudiants qui ont fréquenté cette Université. Il a fallu une autre correspondance du nouveau Ministre ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions pour diluer la litanie d'injures contenues dans sa lettre. La rédaction de Nyabuserongo est en possession de ces deux correspondances qu'elle promet de mettre en ligne très prochainement.

21 mars 2013 | @rib News, 21/03/2013 - Le FORSC demande à Zebiya Ngendakumana de respecter les procédures légales quant à la mise en place d'une association de prière à Businde. Selon le délégué général du FORSC, s'il y a mésentente entre elle avec l'Eglise catholique et si cette dernière n'accepte pas ce qu'elle fait, elle doit fonder sa propre église conformément à la loi et laisser l'Eglise catholique tranquille. Pacifique Nininahazwe demande aussi au Gouvernement du Burundi d'accompagner cette nouvelle association et ne pas la considérer comme composée de fauteurs de troubles et d'éviter à tout prix de faire couler du sang. [Isanganiro]

21 mars 2013 | @rib News, 21/03/2013 - La confédération des caféiculteurs du Burundi vient de gagner un procès tranché par l'ARFIC qui est l'autorité de la filière café au Burundi. Par ce procès, les SOGESTAL doivent leur verser une somme de plus de 2 milliards de nos francs en guise de compensation pour la qualité de café que les caféiculteurs leur ont fournis. Selon le président de l'Inter café Burundi, il ne devrait pas y avoir de conflit si les SOGESTAL n'avaient pas écarté les caféiculteurs dans la vente du café. Joseph Ntirampeba affirme que si les SOGESTAL ne paient pas cette somme, ils vont se tourner vers la Justice. [Rtnb/RT-Renaissance/Rpa/Isanganiro/Bonesha]

20 mars 2013 | @rib News, 20/03/2013 - Selon l'International Crisis Group, le Burundi a encore beaucoup à faire dans la lutte contre la corruption. Selon le représentant de cette association dans la région des Grands Lacs africains, le Gouvernement burundais n'y met pas suffisamment de force. Thierry Vercoulan s'étonne du fait que des discours de tolérance zéro sont souvent prononcés, des institutions de lutte contre la corruption sont mise en place, mais que la corruption continue de faire rage dans le pays. Il trouve que cela est dû au fait que ces institutions sont surveillées par les hommes politiques qui veulent les manier afin d'échapper aux poursuites qu'elles engageraient. Il constate que peu sont arrêtés et la majorité des corrompus sont tout simplement démis de leurs fonctions et ne sont pas poursuivis en Justice. Selon lui, cela est la caractéristique des pays qui essaient de montrer que les choses vont bien pour bénéficier des aides de la communauté internationale. [Rpa]

20 mars 2013 | @rib News, 20/03/2013 - L'OAG a mené une étude sur l'octroi du travail dans les structures étatiques du Burundi. Selon le professeur Michel Masabo qui a mené cette étude, le secteur public est caractérisé par des zones d'ombres dans les recrutements au sein de certains services publics. Il trouve que certains fonctionnaires sont recrutés sur base de connaissance, de partis politiques, de régionalisme ou autres considérations. Il ajoute qu'il n'y a ni avis d'appel d'offre ou de vacance de poste, ni de commission de recrutement, ni de concours de sélection et tout cela est fait en dehors de tout cadre légal. Même là où ces structures sont instituées, elles ne fonctionnent pas comme cela se devait. Selon lui, la question n'est pas celle des textes de lois, mais celle de leur mise en application puisque ces derniers existent et sont clairs en la matière. [Isanganiro/Bonesha]

20 mars 2013 | Burundi : Les caféiculteurs réclament la transparence dans la fixation du prix du café --- BUJUMBURA (Xinhua) - La Confédération Nationale des Caféculteurs (CNAC) du Burundi, qui regroupe 130.000 membres, réclame la transparence dans la fixation du prix du café qui profite aux producteurs.

19 mars 2013 | DAM, NY, AGNEWS, le 19 mars 2013 --- Burundi: Izere équipe l'Hôpital de Ntita à Gitega ---- L'Hôpital de Ntita, au centre du Pays, en Province Gitega, a reçu un appareil radiographique de la part de l'Association Izere-Hollande. L'association Izere-Hollande est très aimée au Burundi. Elle vient de donner à l'Hôpital de Ntita, en Province Gitega, un appareil radiographique et 25 matelas pour lit de malade.

Comme le dit son président, il s'agit d'une goûte d'eau dans un océan. Mais le geste est là ! Selon le médecin directeur de l'hôpital, les besoins en personnel et en matériel de l'Hôpital sont très importants.

Le Docteur Paul Banderembako invite tous les natifs de Ntita, à travers le monde, de s'investir pour développer cette localité enclavée.

18 mars 2013 | nyabuserongo.org ... Bujumbura, le 18/03/2013 (www.nyabuserongo.org). -André de GROOTE c'est son nom et il est représentant-pays de l'International Fertilizer Development Center (IFDC) au Burundi qui s'est implantée au Burundi depuis 2007 à travers un Projet appelé, CATALIST (Catalyser l'Intensification Agricole Accélérée pour la Stabilité Sociale et Environnementale). L'Organisation Internationale, IFDC, est une organisation apolitique qui œuvre à travers le monde pour la lutte contre la faim et la pauvreté. Elle travaille dans plusieurs pays en voie de développement depuis sa création en 1974. Ce Flamand d'origine juive, aurait beaucoup soutenu les Interahamwe (milice accusé d'avoir perpétré le génocide) du Rwanda dans leur sale besogne de nettoyage ethnique. En effet, au moment où les autres occidentaux ont fui le Rwanda, Monsieur De GROOTE est resté au Rwanda jusqu'à ce qu'il se rende compte que ses alliés (interahamwe) n'avaient plus de chance de garder le contrôle du pays. C'est à ce moment donc qu'il a décidé de fuir avec eux vers l'Est du Zaïre, l'actuelle RDC. Apparemment, les autorités rwandaises le soupçonneraient d'avoir activement soutenu les génocidaires et c'est cela qui l'aurait poussé à s'installer au Burundi dans le cadre d'un nouveau projet dit « Sustainable Energy Production through Woodlots and Agroforestry in Albertine Rift » (Projet SEW). [http://nyabuserongo.org/index.php?option=com_content&view=article&id=166:le-representant-pays-de-lifdc-au-burundi-aurait-couvert-le-genocide-au-rwanda&catid=78&Itemid=467]

17 mars 2013 | Le Burundi a besoin d'un 1,5 milliard USD pour renforcer la résilience aux changements climatiques avant 2025
BUJUMBURA (Xinhua) - Le Burundi a besoin de 1,5 milliard USD pour renforcer la résilience aux

changements climatiques d'ici jusqu'en 2025, a affirmé samedi à Xinhua M. Salvator Ruzima, consultant burundais indépendant.

14 mars 2013 | Burundi : L'ONU salue le consensus des acteurs politiques sur les éléments d'une feuille de route devant conduire aux élections de 2015 --- BUJUMBURA (Xinhua) - Le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi, Parfait Onanga-Anyanga, a salué mercredi soir le consensus de la classe politique burundaise, dans toute sa diversité, sur les éléments d'une feuille de route devant conduire aux prochaines élections burundaises de 2015.

14 mars 2013 | Burundi : La banane pourrait contribuer à la sécurité alimentaire --- BUJUMBURA (Xinhua) - Un expert de la représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que la banane pourrait contribuer à la sécurité alimentaire au Burundi et à la hausse des revenus des producteurs du pays, si ses rendements annuels atteignent 60 à 90 tonnes par hectare.

12 mars 2013 | @rib News, 12/03/2013 - Le FORSC salue la tenue de l'atelier entre les acteurs politiques burundais. Selon son délégué général, c'est une occasion en or que ces hommes politiques ont devant eux pour pouvoir dialoguer en vue de la préparation des élections de 2015. Pacifique Nininahazwe estime aussi qu'à côté de cela, il faudra discuter de ce qui est des libertés publiques, des relations entre les partis politiques eux-mêmes et surtout entre ceux-ci et le parti au pouvoir, la question de financement des partis politiques et des autres questions dont la résolution mettrait fin au climat malsain qui prévaut dans la quasi-totalité des secteurs de ce pays. [Bonesha]

10 mars 2013 | DAM, NY, AGNEWS, le 10 Mars 2013 ---- Burundi: 2012, une société civile monopolisée par les médias ---- Selon le bilan annuel d'AGnews (Africa Generation News), que l'on retrouve dans le document intitulé « Burundi : Un an par le trou de la serrure (de janvier 2012 à décembre 2012)», qui sort chaque année depuis 2005, la société civile du Burundi est demeurée 2ème acteur de la société burundaise ,après l'acteur qu'est l'Etat, en 2012. Il s'agit de la 2ème année consécutive. Désormais, elle domine sur -les partis politiques- en terme de visibilité. Le - monopole des médias- (Bonesha, Isanganiro,RPA, Télé Renaissance, AFP, Reuters, Xinhua etc.) dominés par les enfants de la Dictature du Burundi (les Bahima burundais)- ne permet malheureusement pas, depuis de nombreuses années, une émancipation et une découverte réelle de -la société civile du Burundi-. En conclusion, l'UPRONA (ex. parti unique) domine toujours sur ce terrain ...

Burundi: 2012 ou une dynamique étatique de développement [<http://burundi-agnews.org/uncategorized/?p=5546>]

Burundi: L'Etat est resté 1er acteur de la société en 2012 [<http://burundi-agnews.org/uncategorized/?p=5537>]

Pour comprendre cette société civile burundaise qui domine comme 1ère créatrice d'évènements au Burundi, l'affaire Ruvakuki Hassan est intéressante. Pour rappel, Ruvakuki Hassan est poursuivi pour -terrorisme- au Burundi et il vient d'être libéré provisoirement pour des raisons de santé. Ruvakuki Hassan travaille pour une radio privée burundaise BONESHA qui fait parti de ce que l'on appelle au Burundi, la société civile – dite UPRONA- qui est l'ancien parti unique sous la Dictature. On évoquera plus bas cette société civile en sigle SOCIV-UPRONA sur le graphique. La particularité de la SOCIV-UPRONA est qu'elle combat -politiquement- le régime NKURUNZIZA ou CNDD-FDD car il a mis fin à l'Hégémonie du Régime des Bahima burundais (Micombero,

Bagaza, et Buyoya) qui ont régné au Burundi pendant près de 40 ans. Dès lors, tout ce qui est contre le Régime CNDD-FDD de Nkurunziza (appelé, par l'aile radicale du SOCIV-UPRONA, Régime des Bahutu) est bon à prendre. Ainsi la SOCIV-UPRONA s'est mis à défendre les cause de l'ADC Ikibiri (des organisations politiques burundaises qui n'ont pas accepté le verdict des urnes des élections démocratiques de 2010). L'ADC Ikibiri s'est radicalisée en voulant prendre les armes. L'Etat du Burundi accuse Hassan Ruvakuki d'être membre d'une des rebellions de l'ADC Ikibiri qui a tenté fin 2011 à -terroriser le nord du Burundi-. Hassan Ruvakuki, en tant que journaliste, travaille pour RFI (Radio France Internationale – multinationale française des médias), qui fait parti de ce que l'on nomme Société Civile Internationale au Burundi (SOCIV-INT ou SOCIV-INT/FRANCE plus précisément) dans notre graphique. RFI, et la défense de Hassan Ruvakuki, disent que Hassan Ruvakuki était aux côtés de la rébellion en mission de travail (en tant que journaliste faisant son métier). Or, quelques mois auparavant, une journaliste française de France 24 (après l'affaire Roméo Langrois de France 24 capturée par les FARC de la Colombie aux côtés des militaires colombiens) était en reportage au SUD KIVU en RDC Congo aux côtés d'une rébellion naissance qui annonçait qu'elle allait saccager le Burundi (après avoir terroriser les habitants congolais de la localité). A en croire, les investigations faites au Burundi autour de l'affaire de – la journaliste de France 24 au Kivu en RDC -, elle n'était pas là seulement pour exercer son métier de journaliste. Certains consultants de multinationale d'armements étaient du voyage... Alors à Bujumbura, on se demande si le pauvre Hassan Ruvakuki (RFI) n'était pas lui aussi en consultance pour aider à armer cette nouvelle rébellion qui venait auparavant de terroriser les Barundi au nord du pays. Un rapport des Nations Unis accuse les leaders de l'ADC Ikibiri, notamment résidant en France depuis 2010, d'avoir armés les rébellions de l'Est du Congo RDC... Cet exemple de l'Affaire Ruvakuki Hassan permet de comprendre une facette de ces divers sociétés civiles actuellement actives au Burundi (SOCIV-UPRONA et SOCIV-INT/FRANCE) , les liens qu'elles entretiennent, et qui ont pris (voir le graphique), peu à peu, le pas sur les partis politiques traditionnelles qui sont devenus aujourd'hui (depuis 2011) les 3 ème acteur de la Société au Burundi.

Nous nous sommes procurés quelques extraits du bilan annuel 2012 d'AGnews (Africa Generation News) pour décortiquer « la société civile du Burundi ».

FIG.1 La société civile du Burundi en 2012 [http://burundi-agnews.org/wp-content/uploads/2013/03/agnews_2012_socivbdi_0-300x180.jpg]

On observe que, effectivement, la société civile au Burundi est diverse. Mais qu'une discrimination existe au sein de cette société civile , à cause justement d'un monopole du 4ème pouvoir qui est le Media. Certains acteurs de la société civile sont plus médiatisés que d'autres. Le Media s'impose comme un passe droit pour pouvoir exister en tant qu'acteur visible de la Société Civile au Burundi, auprès des partenaires.

FIG.2 La société civile du Burundi en 2012 [http://burundi-agnews.org/wp-content/uploads/2013/03/agnews_2012_socivbdi_1-300x203.jpg]

Or les média au Burundi, c'est d'abord l'affaire de la SOCIV-UPRONA (voir la couleur Rouge et dérivée FIG.2) et de la SOCIV-INT (plus particulièrement SOCIV-INT/FRANCE). Si l'on se réfère à la figure (FIG.1), en additionnant SOCIV-UPRONA (+ ses dérivés que sont SOCIV-UPRONA/FRODEBU et SOCIV-UPRONA/EDH) à SOCIV-INT (particulièrement SOCIV-INT/FRANCE), le rapport de force en terme de visibilité, par rapport à la société civile burundaise en générale, est de 75 % contre 25 %. Cette dominance 3 contre 1, d'une société civile politisée au couleur des enfants de la dictature des Bahima burundais d'autrefois et défendant les couleurs politiques de l'UPRONA, rend quasi invisible le reste des autres sensibilités de la société civile au Burundi. On peut parler d'un « monopole » de la société civile au main de «l'UPRONA ».

Décrivons la SOCIV-UPRONA, comme elle se posait en 2012 :

La société civile, dit Uprona (SOCIV-UPRONA), se comporte en véritable lobby à l'Assemblée Nationale et au Sénat du Burundi. C'est elle qui suggère le débat parlementaire. Elle dispose d' une branche -radicale- qui est représentée par SurviT-Banguka, netpress, AC Genocide, Pa Amasekanya etc. : SOCIV-UPRONA/EDH (Extrême Droite Hima) . Cette dernière rassemble majoritairement -

des Bahima burundais – [<http://burundi-agnews.org/sports-and-games/?p=4124>] qui cultivent une haine -raciste- envers les Bahutu du Burundi [<http://burundi-agnews.org/societe/?p=2409>]. La SOCIV-UPRONA/EDH s’oppose radicalement au parti CNDD-FDD au pouvoir qui représente pour eux la fin du règne des Bahima burundais au Burundi. On parle d’ – Extrême Droite Hima – burundais (EDHB) [<http://burundi-agnews.org/Exdroite.htm>]. Revenons sur à la SOCIV-UPRONA ... Son mode d’action est de reprendre les revendications du parti politique de l’UPRONA (représentant les intérêts de Bahima du Burundi) et de les amplifier. Le malheur du Burundi est que les bourreaux d’hier n’ont nullement été rattrapés par la Justice. Aujourd’hui, ces démons se réveillent, avec un goût de cynisme, au travers de ces structures civiles et particulièrement avec des relents de révisionnisme (SOCIV-UPRONA/EDH). Par exemple au mois d’août ils commémorent le « génocide contre les Tutsi de Ntega-Marangara-1988”. Or que tout le monde sait que ce sont entre 50 000 et 100 000 Bahutu burundais qui ont été massacrés à cette époque. De plus, ce groupe de Bahima burundais s’autorisent, en se confondant- aux Tutsi du Burundi- [<http://burundi-agnews.org/societe/?p=2198>], à nuire à l’image des Tutsi Burundi qui ne sont nullement des Bahima. Ainsi, ils souhaitent créer une haine des Bahutu envers les Batutsi Burundi. Une autre société civile dite – Uprona/Frodebu (SOCIV-UPRONA/FRODEBU) qui, elle, bien que confondue, à la SOCIV-UPRONA est dirigé par des personnages politiquement proche du FRODEBU. Au Burundi, on les appelle -« le Hutu de services »-. Par exemple Gabriel Rufyiri, le président de l’OLUCOME; le président de l’APRODH , Pierre Claver Mbonimpa ; Faustin Ndikumana, de PARCEM etc. Généralement, la SOCIV-UPRONA/FRODEBU relaie les mêmes revendications que la SOCIV-UPRONA (donc de l’UPRONA), car les médias qui la couvrent sont ceux de la SOCIV-UPRONA.

L’autre société civile importante en voyant les FIG.1 et FIG.2 , c’est la société civile dite internationale SOCIV-INT. Elle joue souvent le rôle d’amplificateur de la SOCIV-UPRONA. Parce que simplement, les correspondants ou les intermédiaires des multinationales ou ONGs sont souvent issues des mêmes familles – celles des Bahima burundais -. Par exemple : RFI, AFP, REUTERS, XINHUA, Human Rights Watch ; CPJ ; FIDH ; etc .

A côté de ce monopole SOCIV-UPRONA, on a une société civile plus générale SOCIV. Elle parle :

- de l’exploitation illégale des ressources naturelles en RDC ;
- du Monopole des Médias par la SOCIV-UPRONA ;
- des Discriminations « ethniques » que l’on trouve au sein de nombreuses institutions burundaises, ONG burundaises, dans le secteur privé ; et à l’Union Africaine ;
- des associations des victimes de la Dictature des Bahima du Burundi ;
- du Génocide/Régicide des Bahutu Burundi de 1972.

Etc.

La SOCIV souffre d’une non médiatisation nationale et internationale. A cause de cela, rare sont les effets de la SOCIV sur l’ETAT du Burundi. On y trouve quelques médias (internet) qui montrent des actions positives de l’Etat du Burundi et/ou qui réfléchissent sur la société burundaise en citant des chiffres.

Enfin on a une société civile, à vocation réellement sociale SOCIV-SOC, qui, fait des propositions ou qui parle sociale comme : du planning familiale ; d’une loi spécifique pour la protection des albinos burundais ; d’une – Ceinture verte pour l’environnement- contre la destruction de la réserve de la Rusizi- Rukoko ; du budget national nécessaire de 15 % pour la lutte contre le SIDA ; des propositions pour faire régner la paix entre ethnies dans les communes burundaises ; de comment prendre en charge des orphelins du SIDA en privilégiant l’insertion en famille d’accueil, la scolarisation, les soins médicaux et le soutien psychologique et économique ; de l’aide aux déplacés climatiques ; etc.

(Vous pouvez découvrir les discours et actions de la société civile burundaise au travers de ce document) . La société civile du Burundi en 2012 [<http://burundi-agnews.org/wp-content/uploads/2013/03/sociv2012bdi.pdf>]

7 mars 2013 | Hassan Ruvakuki en liberté provisoire --- BUYENZI (© 2013 Afriquinfos) - Après avoir passé plus de 15 mois en prison, le journaliste de la Radio sans Frontières Bonesha FM et correspondant de la section swahili de Radio France Internationale (RFI) a recouvré la liberté. A titre provisoire. (Par Rénovat Ndabashinze)

7 mars 2013 | @rib News, 7/03/2013 -- La défense de Ruvakuki se réjouit de sa libération. Selon Maître Onésime Kabayabaya, quelle que soit la raison avancée par le Procureur général de la République pour donner cette permission d'aller se faire soigner, l'essentiel est que Ruvakuki soit libre. Il ajoute que cette permission n'a pas de durée et Ruvakuki n'a pas d'escorte, ce qui est bon selon lui. Il est convaincu que l'affaire sera ensuite clôturée par un acquittement pur et simple. L'Union Burundaise des Journalistes remercie quant à lui toute personne qui s'est impliquée pour que Ruvakuki reçoive cette permission d'aller se faire soigner. Pour FORSC, il faut que Ruvakuki soit ensuite blanchi de cette infraction qui lui a injustement été collée. [Bonesha] - L'association Reporters Sans Frontières se réjouit de la libération du journaliste Hassan Ruvakuki intervenue ce mercredi dans l'après-midi. Dans un communiqué rendu public ce jeudi, l'organisation estime que c'est un geste de bonne volonté de la part du Gouvernement burundais. Pourtant, elle trouve que c'est une décision administrative qui devrait être suivie d'une décision judiciaire qui n'est autre que la libération pour du bon. Elle demande au président de la République française de débattre de cette question avec Pierre Nkurunziza qui sera en France dans les jours à venir. [Isanganiro/Rpa]

6 mars 2013 | DAM, NY, AGNEWS, le 6 mars 2013 ---- Burundi: Des chirurgiens Hollandais aux hôpitaux REMA et KIBIMBA

L'ONG IZERE-Hollande Interplast annonce qu'elle envisage de reprendre ses opérations chirurgicales au Burundi. Des chirurgiens venant des Pays-Bas séjourneront au Burundi à partir du 08 mars jusqu'au 22 mars 2013, en vue de renforcer le partenariat consistant à promouvoir le secteur de la santé au Burundi.

L'ONG Burundo-Hollandaise, qui organise ce projet, prévoit cette année des opérations des chirurgiens hollandais dans les hôpitaux REMA et KIBIMBA. Dans un premier temps, les chirurgiens hollandais se rendront opérer à l'hôpital REMA du 09 au 16 mars 2013. Puis, par la suite, à l'hôpital de KIBIMBA du 17 au 21 mars 2013.

Les chirurgiens traiteront les infirmités physiques de déformation congénitale, de bec de lièvre, de déformation liées aux brûlures, les déformations traumatiques, les tumeurs de la tête et du cou.

L'ONG Izere basée en Hollande poursuit depuis quelques années ce programme d'opérations chirurgicales. Il est très apprécié par la population burundaise. Il permet à des familles devenues des risées silencieuses d'enfin reparaître avec une lueur d'espoir sur leur visage.

6 mars 2013 | Burundi : L'ASF demande la gratuité des soins de santé pour les albinos atteints par le cancer de la peau --- BUJUMBURA (Xinhua) - Le président de l'association burundaise "Albinos Sans Frontières" (ASF), Kassim Kazungu, demande au gouvernement burundais la gratuité des soins de santé pour les albinos atteints par le cancer de la peau, a-t-on appris mardi dans un communiqué de presse.

4 mars 2013 | @rib News, 4/03/2013 -- Les associations des journalistes demandent à leurs membres d'observer une suspension de la marche hebdomadaire de tous les mardis pour réclamer la Justice pour Ruvakuki et pour toutes les autres personnes incarcérées injustement. Dans un communiqué rendu public ce lundi, ces associations disent qu'elles veulent donner du temps à la Justice pour qu'elle rende un bon jugement en faveur d'Hassan Ruvakuki. [Rpa/Bonesha/RT-Renaissance/Isanganiro]

4 mars 2013 | @rib News, 4/03/2013 - La Radio Publique Africaine (RPA) fête ce mardi ses 12 ans

d'existence. A cette occasion, son directeur fait savoir qu'un certain nombre de choses vont être changées à partir de mardi. Il s'agit tout d'abord du Logo et du papier en tête de cette radio. Eric Manirakiza fait savoir que la radio en a déjà informé à qui de droit. Le site web de la radio a été aussi changé pour devenir www.rpa.bi. Selon lui, il s'agit d'une manière de raccourcir ce site afin de ne plus créer des complications pour ceux qui le visitent. Il préconise aussi la mise en place d'un émetteur à Manga pour que la population des environs puisse capter la RPA ainsi qu'une mise au point des autres installations surtout dans le Sud du pays pour qu'elle soit entendue dans cette partie du territoire national. Il a aussi annoncé l'instauration d'une radio mobile grâce à laquelle des émissions seront animées en direct au moment où des journalistes sont sur terrain en train de dialoguer avec la population ainsi qu'une ouverture d'un compte bancaire dont le numéro sera porté à la connaissance du public ce mardi pour que quiconque veut aider le fasse comme la plupart l'ont demandé, a-t-il ajouté. Selon lui, ce compte va permettre d'installer une télévision et un bureau propres de la RPA. [Rpa] - Dans le cadre de cette célébration du 12ème anniversaire de la RPA, l'ancien président de la République Sylvestre Ntibantunganya estime que la spécialité de la RPA est l'indépendance des journalistes. Il affirme que la radio n'a pas peur des regards intimidants de la part des autorités. Selon Jean Baptiste Manwangari, ancien conseiller du président Buyoya, il n'était pas facile de comprendre comment la RPA peut donner la parole aux rebelles. Mais, il apprécie actuellement le pas franchi. Selon le CAFOB, la RPA n'écoute pas ou n'aide pas les femmes alors que c'est une radio qui est beaucoup écoutée. Selon Soline Rubuka, porte-parole du CAFOB, la RPA devrait changer pour écouter et transmettre plus qu'avant les doléances des femmes. Quant au syndicat des magistrats, la RPA ne donne pas seulement des informations, mais aussi elle éduque puisque c'est un instrument d'expression et aide dans le renforcement de la paix et de l'indépendance de la magistrature. Certains autres personnes se sont exprimées pour apprécier le travail de la RPA dans le secteur de la sécurité, des sports et droits de l'Homme où elle a donné la parole à des personnes recherchées pour être exécutées extrajudiciairement. [Rpa]

1 mars 2013 | @rib News, 1/03/2013 - Le Conseil des Bashingantahe se dit préoccupé par le problème foncier au Burundi. Selon le président de ce Conseil, le problème devrait prioritairement être traité au niveau collinaire où les notables possèdent toutes les informations au sujet de la terre, objet de litige. L'ambassadeur Balthazar Habonimana trouve qu'après cela, c'est le Tribunal compétent qui devrait être saisi et il trouve que c'est lui seul qui est compétent pour expulser le perdant et installer le gagnant. Le Conseil demande la révision de la loi régissant la CNTB puisqu'elle octroie à cette commission des pouvoirs normalement réservés à la Justice. [Bonesha/RT-Renaissance]

FEVRIER 2013

28 février 2013 | @rib News, 28/02/2013 - Le PARCEM se dit étonné du fait que la question de la dévaluation de la monnaie nationale soit traitée au niveau du Conseil national de la sécurité. En effet, ce Conseil vient de sortir un communiqué où il se dit préoccupé par cette dévaluation et dans lequel il demande au Gouvernement de prendre des mesures qui s'imposent et dont il cite quelques unes. Selon le président du PARCEM, le Conseil national de la sécurité a des tâches bien circonscrites par l'article 277 de la Constitution et souligne que des questions techniques comme la dévaluation de la monnaie devraient être traitées par une commission technique composée d'experts en la matière. Faustin Ndikumana cite la Commission nationale économique prévue par la Constitution de la République du Burundi et qui doit se pencher sur toute question en rapport avec l'économie. Il trouve que cela permettrait de prendre des mesures appropriées. [Rpa/Isanganiro/Bonesha]

28 février 2013 | @rib News, 28/02/2013 - L'Association des motard-taxi de Bujumbura vient de suspendre le paiement de 500FBu par jour et par moto que les motards payaient depuis la création de l'AMOTABU en 2004. Selon le représentant légal de cette association, l'argent récolté depuis lors n'a jamais bénéficié aux motards et la gestion frauduleuse a caractérisé l'association. En plus, ces derniers jours, l'insécurité et le désordre régnaient sur les parkings suite à cette perception. Roman Mbazumutima affirme qu'ils ont écrit aux autorités de la Mairie pour leur annoncer la rupture des contrats d'exploitation des parkings jusqu'à nouvel ordre. Il demande aux motards de ne plus payer cette cotisation jusqu'à la tenue d'une assemblée générale qui viendra remettre les choses en ordre. Il demande aussi aux percepteurs de cette cotisation de ne plus la percevoir. Il ajoute qu'ils vont porter plainte contre les personnes susceptibles de semer ce désordre. [Isanganiro/RT-Renaissance]

27 février 2013 | @rib News, 27/02/2013 - Le correspondant de la radio RSF Bonesha FM a été malmené au chef-lieu de la commune de Rumonge par des jeunes qu'il affirme être des miliciens "Imbonerakure" du parti au pouvoir Cndd-Fdd. Alexis Nibasumba passait devant la permanence du Cnnd-Fdd dans cette commune quand ces jeunes se sont violemment pris à lui et lui ont dit qu'il n'a pas le droit d'emprunter cette voie. Alors qu'il demandait la loi qui le lui interdit, l'un d'eux l'a battu et il est tombé par terre, s'évanouissant pendant moment. Il s'insurge contre ce comportement barbare de ces jeunes et dit qu'il n'est pas prêt à fléchir devant ces intimidations, mais qu'il va plutôt continuer son travail de recherche d'information. Contacté à ce propos, l'administrateur communal de Rumonge pense que ce journaliste aurait été battu parce qu'il s'est introduit dans la permanence du Cnnd-Fdd alors qu'il n'est pas un "Mugumyabanga", militant du parti présidentiel. [RT-Renaissance/Rpa/Isanganiro/Bonesha]

- Le président de l'Union Burundaise des Journalistes critique ce comportement des Imbonerakure de Rumonge contre un journaliste qui vaquait à ses activités quotidiennes. Alexandre Niyungeko demande au parti Cnnd-Fdd de surveiller de près l'action de ses jeunes et de les ramener à l'ordre. Il estime que ce comportement salit l'image du parti en particulier et du pays en général. [RT-Renaissance/Rpa/Isanganiro/Bonesha]

- Le directeur de la radio RSF Bonesha FM condamne le comportement barbare des Imbonerakure contre le correspondant de cette radio dans la province de Bururi. Alexis Nduwimana lui demande de porter plainte contre ces individus. Il demande aux Imbonerakure de se ressaisir et à leurs supérieurs de les discipliner puisqu'ils ne sont pas au-dessus de la loi. [Bonesha]

27 février 2013 | @rib News, 27/02/2013 - L'ADDF s'insurge contre la manière dont les élections du Forum national des femmes se déroulent dans le pays. La chargée de la communication au sein de cette association demande au Gouvernement d'écouter les associations des femmes qui ne s'occupent pas des intérêts politiques pour qu'elles donnent leur contribution dans ce processus. Claire Kezakimana estime que la plupart des femmes ne sont pas représentées comme cela se devait puisqu'elles sont écartées du processus alors qu'elles devraient être directement impliquées dans la mise en place de ce Forum combien important pour elles. [Rpa] - Les femmes analphabètes de la commune et province de Ruyigi affirment qu'elles sont écartées dans la mise en place du Forum national des femmes. Elles constatent que seules les intellectuelles sont conviées aux élections. Elles estiment que cela est une discrimination à leur égard. Elles demandent plus de représentativité dans le choix des femmes qui représenteront les autres. [Rpa] - Les élections des membres du Forum national des femmes au niveau communal dans la province de Bubanza ont été récupérées par les femmes "Bakenyerarugamba", militantes du parti au pouvoir. Le niveau de 10ème requis au niveau communal n'est pas respecté dans une certaine mesure. Selon les observateurs, cela leur privera l'accès de se faire élire aux échelons suivants. Certaines femmes demandent à la commission chargée de la préparation de ces élections de vérifier le respect des conditions exigées.

[Isanganiro]

27 février 2013 | @rib News, 27/02/2013 - Selon une étude menée à Kirundo par l'Association burundaise des consommateurs, le domaine de la Justice vient en tête dans cette province dans les services publics les plus corrompus. De plus, cela se fait en défaveur des personnes les plus démunies qui ne peuvent pas avoir cet argent que les juges demandent. A côté de la Justice, la Police, les services chargés de l'aménagement des terrains et des villes, les directeurs d'écoles, les administrateurs communaux dans une certaine mesure sont pointés du doigt par la population. [Rpa/Rtnb]

25 février 2013 | @rib News, 25/02/2013 - Elections ce lundi des représentants des femmes dans le Forum national des femmes au niveau de tout le pays. Les femmes se lamentent toutefois qu'elles n'ont pas été informées de ce travail qui les attendait. C'est le cas de la commune de Rumonge dans la province de Bururi, de certaines communes de la province de Bubanza et de Cibitoke où les jeunes Imbonerakure étaient là pour faire la campagne en faveur des Bakenyerarugamba, militantes du parti au pouvoir. Dans la province de Muyinga, elles disent que la majorité ne se sont pas retrouvées sur les listes préétablies. Dans la province de Ruyigi, certaines femmes font savoir que ce sont les femmes du parti CNDD-FDD qui ont été invitées à participer aux élections. Quant à la commune urbaine de Ngagara, certains chefs de quartiers sont allés jusqu'à dire qu'ils n'ont pas été associés à ce travail pour qu'ils sensibilisent les femmes de leurs quartiers. Partout où des irrégularités se sont fait remarquer, les femmes demandaient l'annulation du scrutin et le report de ce dernier à une autre date pour qu'elles aient le temps de s'y préparer. [Rtnb/Rpa/RT-Renaissance/Isanganiro/Bonesha] - La vice-présidente et porte-parole du Collectif des Associations des Femmes et ONG féminines du Burundi affirme que ce collectif avait été convié aux préparatifs de ces élections mais qu'il a été écarté lors de l'établissement du calendrier. Ainsi, Soline Rubuka affirme que le CAFOB s'est aussitôt retiré de la préparation des ces élections vu que les préparatifs se faisaient à leur insu et trouve aussi qu'il y a une sorte de hâte dans la préparation. Elle affirme que les résultats de ces élections ne vont pas lier le CAFOB. [Rpa/Bonesha]

22 février 2013 | @rib News, 22/02/2013 - La société civile demande aux députés de ne pas approuver le projet de loi sur la mise en place de la Commission Vérité et Réconciliation. Dans un atelier organisé par la société civile burundaise, Aloys Batungwanayo trouve qu'il y a des points non clarifiés dans ce projet de loi. Il cite le crime de génocide dont la place n'est pas précisée alors qu'il doit être puni quelles que soient les circonstances. Il ajoute aussi que le projet de loi prévoit l'établissement d'une liste des victimes alors qu'il ne prévoit pas l'établissement de celle des auteurs. Il trouve que cela est inadmissible. Il précise aussi que le système d'indemnisation n'est pas du tout clarifié. Le député Charles Nditije, président du parti Uprona ayant participé à cet atelier estime que les députés vont émettre des suggestions et des amendements à ce projet de loi. Selon lui, l'objectif est la réconciliation après le pardon qui doit être accordé à celui qui le demande. [Rtr/Bonesha]

21 février 2013 | DAM, NY, AGNEWS, le 21 février 2013 ----- Burundi: La corporation des journalistes inféodée à l'Uprona ---- Le journaliste KARABONA Come, du site burundais d'investigation Nyabusorongo.org, annonce que, si le Burundi n'y prend pas garde, certains journalistes risquent, par mauvaise foi, d'inciter les populations à des violences équivalents à ceux que l'on a connu entre 1993 et 1994 lors des journées « ville morte ». Il parle d'un problème à la fois éthique et sécuritaire.

Au Burundi, depuis quelques jours, les Burundi s'interrogent sur l'intention du nouveau président de l'UPRONA, Charles Nditije, à refaire vivre les anciens mouvements intégrés du parti unique -Uprona - qu'était autrefois : la Jeunesse révolutionnaire Rwagasore (JRR); et l'Union des femmes burundaises (UFB). La Dictature des Bahima burundais (Micombero, Bagaza, Buyoya) a fait, en

près de 40 ans de règne, plus de 4,5 Millions de victimes parmi les Bahutu Barundi (comprenant les Batutsi et les Baganwa).

Le retour de ces organisations d'Extrême Droite Burundaise Hima (EDBH), JRR et UFB, qui ont traumatisé quelques générations de Bahutu Barundi, risque d'être un des éléments catalyseurs des événements de violences qu'annonce M. KARABONA Come [1].

Ce qui intrigue les officielles de la sécurité burundaise est le fait que les dirigeants du Parti UPRONA au niveau national, pour relancer les activités de ces anciens organisations terroristes JRR ou UFB, étaient en Commune Rugazi de la Province Bubanza qui est un fief des Bahutu Barundi à la frontière avec la RDC Congo où depuis quelques mois le M23 tente en vain de pénétrer pour perturber le Burundi.

S'adossant sur des travaux d'enquêtes de Nyabusongo, M. KARABONA Come réaffirme qu'une partie de la société civile burundaise (OSC : FORSC, OAG, OLUCOME, APRODH etc.) demeure une caisse de résonance du parti UPRONA. M. KARABONA donne pour exemples les prises de position de ces organisations sur les institutions de justice transitionnelle en cours mise en place par le gouvernement démocratique du Burundi. C'est à dire la CNTB (Commission Nationale des Terres et autres Biens), la CNVR (Commission Nationale Vérité Réconciliation), etc. Cette société civile reprend mots pour mots -le discours de l'UPRONA-. M. KARABONA Come explique, suite à son enquête, que la cause de cette confusion entre la société civile et l'Uprona repose sur le fait que les « durs » militants (Bahima) de cet ex-parti unique burundais d'autrefois, se sont majoritairement reconvertis soit : - en militants de la société civile (ITEKA, LIGL, FORSC, etc.); ou en journalistes de média. (AGnews date cette reconversion au retour de l'ancien dictateur BUYOYA en 1996 pendant l'embargo régional suite au Coup d'État).

Selon M.KARABONA Come, dans la majorité de la corporation de journalistes burundais actuels, on trouve d'anciens militants Sans-échecs et Sans-défaites qui se sont tristement rendus célèbres dans les massacres des populations Bahutu Barundi dans les grandes villes du pays, pendant la guerre civile. Il rappelle que ces journalistes, autrefois appelés jeunes, étaient utilisés par des politiciens Bahima comme NZEYIMANA, HITIMANA, BAGAZA, MANWANGARI, (MUKASI) et d'autres pour paralyser les institutions avec les journées dites « ville morte ».

Certains se sont illustrés dans les massacres d'étudiants Bahutu Barundi en 1995 à l'Université du Burundi. M.KARABONA Come évoque les cas de BIGORO, NIYONGABO Jean-Claude, MADIRISHA Willy, et NIYUNGÉKO Alexandre qui est aujourd'hui le président de l'ABJ / UBJ (Association / Union Burundaise des Journalistes). M. MUHOZI Innocent était directeur de la RTNB en 1996 à la suite du Coup d'État au retour du Dictateur BUYOYA. Et il est en ce moment Directeur de la Télé Renaissance qui appartient à l'ancien Dictateur BUYOYA.

On pourrait s'étendre sur les cas de M. NDIKUMANA Esdras (AFP / RFI), M. Patrick NDUWIMANA (Reuter / Bonesha) et d'autres.

AGnews espère que des parlementaires Burundi vont se pencher sur ce phénomène sociale burundais déséquilibré que l'on retrouve au niveau du 4 ème pouvoir au Burundi. Il en va de l'image et de la sécurité du pays à 2 ans des prochaines élections démocratiques, et surtout de l'agressivité du M23 aux KIVU en RDC Congo qui pointe son nez.

[1] QUE CACHENT LES PROVOCATIONS QUOTIDIENNES DE CERTAINS JOURNALISTES BURUNDAIS ? [<http://nyabusorongo.org/index.php/revelations/164-que-cachent-les-provocations-quotidiennes-de-certains-journalistes-burundais>]

21 février 2013 | BUJUMBURA (Xinhua) - Burundi : Lancement d'un projet pour la promotion de l'égalité des sexes des peuples autochtones L'Association burundaise " Unissons-nous pour la promotion des Batwa" (UNIPROBA) a lancé mercredi à Bujumbura le projet pour la promotion de l'égalité des sexes des peuples autochtones "Batwa" du Burundi de 200.000 USD.

20 février 2013 | @rib News, 20/02/2013 - La présidente de la Fédération burundaise de football

vient de tenir un point de presse ce mardi où elle s'est exprimée sur la tenue des élections pour élire le nouveau président de cette fédération. Mme Lydia Nsekera a fait savoir que les prochaines élections se tiendront le 5 mai prochain. Cela intervient alors que certaines associations du monde du football et même le Cabinet civil du président de la République souhaitaient que ces élections se tiennent le 22 de ce mois comme il apparaît dans des correspondances adressées à Mme Nsekera ces derniers jours. Le ministre de la Jeunesse a soutenu ce mercredi cette date estimant que le plus important n'est pas la date, mais de savoir que les élections seront tenues. Adolphe Rukenkanya affirme que seule la FIFA pourra s'exprimer en faveur ou en défaveur de la tenue de ces élections à cette date. [Rpa/Isanganiro]

20 février 2013 | KARABONA Come QUE CACHENT LES PROVOCATIONS QUOTIDIENNES DE CERTAINS JOURNALISTES BURUNDAIS ? ---- Bujumbura, le 20/02/2013 (www.nyabusorongo.org). -Ceux qui ignorent encore la réalité burundaise peuvent être dupés par les lamentations des journalistes qui ont décidé de faire de la rue leurs bureaux et leurs tapages quasi quotidiens leur métier. Pourquoi doivent-ils prendre la rue tous les jours pour revendiquer si revendication il y a ? Pourquoi chercher à utiliser leur métier pour semer la confusion et la cacophonie dans le pays ? Une analyse attentive des agissements de ces journalistes s'avère nécessaire pour faire comprendre à l'opinion que ces journalistes ont un agenda caché et cela ne peut pas passer inaperçu pour tous ceux qui connaissent l'histoire récente du Burundi. Ne faudrait-il pas voir en ces manifestations une sorte d'appel à la désobéissance civile déguisée ? Que se passerait-il si tous les mardis, tous les services devraient se retrouver dans la rue pour participer à ces manifestations ? N'arriveraient-elles finalement pas à aller ouvrir toutes les prisons pour faire sortir tous les criminels incarcérés ça et là dans le pays avec toute une chaîne de conséquences ? Il faut savoir tout simplement que ce n'est pas parce que ces journalistes sont vraiment préoccupés par le sort de RUVAKUKI et cela pour en définitive dire que ces manifestations sont loin d'être innocentes !! Sinon pourquoi ces journalistes chercheraient à empêcher les services de l'Etat à faire leur travail car chercher à faire libérer RUVAKUKI de force est une entrave à la justice. Accepteraient-ils volontiers une intrusion pareille dans leur métier de journaliste ?

La société civile burundaise devenue caisse de résonance des politiques

A l'issue d'un conclave tenu dans une discrétion totale, un parti politique avait sorti un document traçant clairement les lignes directrices de ses stratégies de conquête du pouvoir. Une fois sorti, le parti en question a pris les devants pour nier la paternité du document qui pourtant faisait ressortir la stratégie toujours utilisée par ce parti pour plonger le pays dans le gouffre: faire passer des bourreaux pour des victimes. Parmi les grandes conclusions de ce conclave figuraient certaines actions urgentes qui visaient certains services et institutions étatiques notamment la Police Nationale et la Commission Nationale Terres et autres Biens, communément appelée CNTB. La question que tout le monde s'est posée était justement de savoir pourquoi la Police Nationale et la CNTB devraient bénéficier d'une urgence pour ce parti et ses partisans ? Certaines indiscretions permettent de comprendre la préoccupation de ce qui reste du parti du Prince Louis Rwagasore, parce que c'est du parti UPRONA qu'il s'agit.

En effet pour ce parti vieillissant, l'existence d'une police de proximité ne lui permet pas de mener tranquillement ses activités visant à manipuler les populations afin de les dresser les uns contre les autres et par après venir jouer aux sapeurs pompiers. Les Burundais se souviennent encore de Bujumbura rural quand la police était en train de traquer les fauteurs de troubles avec succès dans cette région, l'Uprona est monté aux créneaux pour réclamer le retrait de la police des lieux : pour laisser place au chaos!! Qui allait bénéficier de ce chaos soutenu par certains Badasigana ? Surement pas la population de Bujumbura longtemps martyrisée par l'insécurité qui a toujours érigé domicile dans cette région.

Pour ce qui est de la CNTB, le parti du prince est bien conscient de son rôle dans la spoliation des biens des milliers de Burundais. Il n'avait jamais eu l'idée que les gens poussés à l'exil reviendraient un jour dans leur pays pour réclamer leurs biens. Le fait de rendre justice aux victimes des actions de l'Uprona est perçu comme un affront pour ce parti. Le fait que la majorité des

victimes soient des hutu et que la majorité de ceux qui ont bénéficié des projets démoniaques de l'Uprona de 1972 soient des tutsi, cela ne signifie pas que la CNTB doit arrêter de travailler. La volonté de l'Uprona de diaboliser cette Commission rentre toujours dans ces nouvelles stratégies de conquête de pouvoir en tenant en otage toute une population tutsi qui a toujours été instrumentalisée par le parti. La question que ceux qui aiment encore ce parti devraient se poser est celle de savoir si de tels agissements et manœuvres peuvent vraiment réanimer ce parti ? Les « durs » de ce parti se sont plutôt rabattus à la société civile et aux media pour relayer leurs manœuvres.

Origine du désamour entre la Police Nationale et certains irréductibles de l'Uprona

C'est le jour que la Police Nationale a dispersé la manifestation non autorisée des dinosaures de ce parti qu'elle est devenue ennemi juré qu'il faut à tout prix détruire. En dispersant sans ménagement les vieux Badasigana qui avaient décidé de narguer les institutions de la République, le parti constata que les choses avaient finalement changé au Burundi. Pour eux, l'option d'une confrontation directe avec la police était contre productive et il fallait plutôt se rabattre sur les anciens miliciens du parti convertis pour la plupart en société civile pour faire face à la police. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les incessantes provocations de la société civile contre la police Nationale pour la pousser aux excès et ainsi la discréditer définitivement. Il suffit d'interroger le passé de certains journalistes manifestants pour comprendre.

En effet, la majorité de ces journalistes sont des anciens sans-échecs et sans-défaites qui se sont tristement rendus célèbres dans les massacres des populations hutues dans les grandes villes du pays. Ce sont en effet ces jeunes que les politiciens tutsi tels NZEYIMANA, HITIMANA, BAGAZA, MANWANGARI, MUKASI et d'autres avaient utilisés pour paralyser les institutions avec les journées dites « ville morte ». Parmi ces mêmes journalistes, certains se sont illustrés dans les massacres d'étudiants hutu en 1995 à l'Université du Burundi: ce n'est pas BIGORO, ni NIYONGABO Jean-Claude, ni MADIRISHA Willy, ni NIYUNGEKO Alexandre président de l'ABJ (Association Burundaise des Journalistes) qui contrediront cela. La majorité des organisations de la société civile sont dominées, soit par ces anciens miliciens soit par des anciens politiciens reconvertis en société civile. D'autres sont des enfants des anciens dignitaires et qui cherchent toujours à les utiliser pour des fins politiques.

Les provocations incessantes de la société civile à l'endroit de la police nationale s'inscrivent directement dans la ligne lui tracée par certains partis politiques, dont l'Uprona en tête. Les manifestants veulent rééditer l'expérience de 1993 pour déchoir les institutions démocratiquement mises en place. S'ils n'ont plus rien à faire, qu'ils restent chez eux au lieu de chercher à semer le chaos dans le pays. Si on devrait exposer le rôle joué par un certain MUHOZI, un certain NDIKUMANA Esdras et d'autres dans les différentes tragédies vécues au Burundi, le lecteur comprendrait facilement les raisons profondes de ce zèle. Pourquoi personne n'a encore réclamé justice pour le célèbre journaliste Alexis BANDYATUYAGA? Etait-il moins journaliste que RUVAKUKI ? Pourquoi personne de ces journalistes n'a levé le petit doigt pour réclamer justice pour le Président NDADAYE, Gilles BIMAZUBUTE, Pontien KARIBWAMI, ainsi que d'autres milliers de victimes fauchées par ces anciens miliciens et leurs pères ? Tout le monde connaît la chanson : leurs assassins sont leurs pères et il faut les protéger !

Mauvais usage du métier

Les journalistes burundais exploitent l'ignorance de la population burundaise pour l'inciter à la haine, à la désobéissance civile, etc. Ce n'est pas parce qu'ils ont les radios et les micros qu'ils peuvent tout se permettre. Dans aucun pays au monde la police ne peut se laisser intimider comme cherchent à le faire les journalistes burundais. Il n'y a pas de jour qui passe sans que les radios incriminent tel ou tel policier mais sans jamais inviter les populations au respect de la loi. Les gens font des désordres en violation de la loi et c'est la police qui est pointée du doigt alors qu'elle est chargée de préserver l'ordre. Tenez par exemple, les gens s'arrogent le droit d'envahir les rues avec des marchandises ou improvisent des parkings et les gens veulent que la police reste les bras croisés devant ce désordre, sans rien faire ! Les journalistes font du désordre pour empêcher la justice de faire son travail et les gens veulent que la police se taise !! Dans quelle jungle sont ces Burundais finalement ? Ces journalistes sont sans ignorer que les droits vont toujours avec des obligations et

les droits n'excluent jamais la responsabilité.

On ne pourrait que regretter cette mauvaise foi des media qui cherchent à inciter les populations au suicide. Aujourd'hui ce sont des marches manifestations et hier c'étaient les klaxons et demain ça sera certainement des journées « ville morte » comme on en a vues dans le passé avec des personnes brûlées à l'aide des pneus comme ce fut le cas en 1993-4. Est-ce que les Burundais peuvent encore supporter cela ?

19 février 2013 | @rib News, 19/02/2013 - Les journalistes des médias privés avaient prévu de faire une marche silencieuse, comme c'est devenu une habitude tous les mardis, pour demander la libération d'Hassan Ruvakuki et de toutes les autres personnes incarcérées injustement dans le pays. Ils portaient tous des tricots blancs ayant une photo de Ruvakuki au dessus de laquelle était écrit : Libérez Ruvakuki. Mais, la marche n'a pas été aisée ce mardi puisqu'ils ont été bloqués par la Police au niveau de l'Ambassade de la Belgique. Ils ont été obligés d'aller dans le quartier asiatique, ce qu'ils ont fait, mais arrivés en bas de la station service communément appelée chez Katikati, la Police a commencé à lancer des grenades lacrymogènes causant ainsi panique et consternation non seulement parmi les journalistes mais aussi parmi la population présente qui a cru au chaos. Le calvaire a duré plus de 20 minutes et certains journalistes ont été blessés, d'autres se sont évanouis. Certains services des alentours ont momentanément cessé de fonctionner. Le président de l'Observatoire de la Presse au Burundi avait été arrêté par la Police (photo), mais Innocent Muhozi a aussitôt été relâché. [Télé-Renaissance/Rpa/Bonesha/Isanganiro]

- Devant cette situation, les professionnels des médias se disent consternés par ce comportement de la Police nationale. Le directeur du groupe de publication "Iwacu" affirme que la manifestation n'a rien de mal étant donné que ce droit est inscrit dans la Constitution. Antoine Kaburahe estime que quelque soit l'origine de cette injonction de la Police, cela vient salir l'image du pays en général et de la Police en particulier. Il trouve que le Burundi vient encore une fois de franchir un autre pas négatif. [Télé-Renaissance/Rpa/Bonesha/Isanganiro]

- Le directeur de la RPA estime quant à lui que cet incident vient fortifier les journalistes dans leur combat pour la libération d'Hassan Ruvakuki. Eric Manirakiza déplore le fait que c'est la Police qui était censé protéger la population qui se met à piétiner les droits de cette dernière. Il trouve que le travail de demander la libération de Ruvakuki et des autres personnes incarcérées injustement a commencé et qu'il ne va pas s'arrêter puisqu'ils sont protégés par la Constitution de la République du Burundi. Il affirme qu'ils ne vont pas user de la force puisque selon lui, la force populaire est plus forte que la force policière. Il ajoute que la prochaine fois, ils vont défiler après avoir écrits une correspondance aux autorités administratives et policières pour leur demander une protection dans leur manifestation. Il présage qu'on va leur refuser de défiler mais, il affirme qu'ils ne vont pas s'y conformer puisqu'une telle marche ne requiert pas permission, mais une annonce simple. [Télé-Renaissance/Rpa/Bonesha/Isanganiro]

- Le FORSC trouve que c'est aberrant de voir la Police agir d'une telle manière dans un pays qui se veut démocratique et cela colle au pays une image négative. Il trouve pourtant que les journalistes avaient manifesté pacifiquement et avaient même obtempéré à l'ordre d'aller dans le quartier asiatique. Pacifique Nininahazwe se dit donc étonné de ce comportement de la Police nationale dans une situation paisible. Il trouve que la force ne vient en rien aider mais plutôt vient éveiller la colère des journalistes suite à une situation injuste dans laquelle croupit leur confrère Ruvakuki. Il demande le ressaisissement de la part des autorités. [Télé-Renaissance/Rpa/Bonesha]

12 février 2013 | @rib News, 12/02/2013 - L'association pour la défense des droits des malades "ABDM-Ubuzima ni katihabwa" estime que les droits des malades ne sont pas respectés au Burundi. Selon le président de cette association, les malades sont mal traités car mal accueillis dans les structures de santé tant de l'intérieur que de la ville de Bujumbura. Moïse Ntiburuburyo affirme aussi que même ceux qui sont soignés et guéris, mais pas en mesure de payer les frais d'hospitalisation ou de payer les médicaments, sont retenus dans les hôpitaux et les centres de santé.

Il demande plus d'implication de la part des autorités du pays dans la prise en charge des malades. Il a fait cette déclaration lundi à l'occasion de la célébration de la journée internationale des malades. [Bonesha/Isanganiro]

8 février 2013 | @rib News, 8/02/2013 - La Ligue des droits de l'homme Izere demande à la ministre de la Fonction publique d'annuler la mesure qu'elle a prise de suspension du syndicat SYGECO. Elle s'insurge contre ce qu'elle appelle la politisation de la catastrophe qui a frappé les commerçants et surtout ceux du marché central de Bujumbura. Elle demande de laisser les commerçants s'exprimer dans ces moments douloureux. [Isanganiro]

5 février 2013 | Kidumu, le roi de la musique burundaise --- BUJUMBURA (© 2013 Afriquinfos)Doté d'une voix extraordinaire qu'il module au gré de ses compositions, cet artiste est une star en Afrique de l'Est. (Par Rénovat Ndabashinze) Avec sa chanson Mulikia Mwizi, Jean Pierre Nimbona alias Kidumu a remporté le Prix du meilleur artiste masculin d'Afrique de l'Est, à la Kora Awards 2012, à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Kidumu confirme sa notoriété. Véritable bête de scène, il cumule les distinctions.

Ce natif de Kinama, une commune populaire du nord de Bujumbura, embrasse la carrière musicale jeune en jouant sur une batterie artisanale. C'est avec des boîtes de lait vides et des bidons qu'il fabrique son premier instrument, d'où son surnom Kidumu, un mot qui signifie bidon, en kirundi, la langue locale.

Né en 1974, il intègre à seize ans le groupe Imvumero comme batteur. Il joue également à la guitare. Après quatre ans, il quitte ce groupe et lance le sien propre, Energie électrique.

Mais, avec la crise qui perdure, le groupe se disloque. A cause de l'insécurité Kidumu quitte son pays pour le Kenya. Il sort son premier single Yaramenje, un appel vibrant à la paix, à la réconciliation et au dialogue en direction des différents protagonistes de la crise burundaise.

La chanson passe plusieurs fois par jour sur les radios locales, à Bujumbura. Kidumu devient incontournable une star dans la région, où nombre de pays sont en proie à l'instabilité.

Kidumu enflamme les salles de spectacles à Bujumbura, Kigali, au Rwanda voisin, à Nairobi (Kenya), Kampala (Ouganda). Il chante surtout en kiswahili, principale langue de la sous-région, mais aussi en lingala, pour ses fans congolais, ou en luganda, quand il est à Kampala. A Nairobi, sa résidence principale, il lui arrive de chanter en kikuyu. Tout comme il chante en français et en anglais.

En 2004, il sort un deuxième album intitulé Shamba et, dans la foulée, un troisième, Ishano, poison, en kirundi, avec un message de paix et à un monde débarrassé de toute discrimination raciale et ethnique.

Il a désormais à son actif quatre albums. Certaines de ses chansons sont des hymnes à l'amour. Il lui arrive aussi de chanter du gospel. Il appuie par ailleurs les jeunes artistes burundais dont il produit les chansons et les clips.

4 février 2013 | @rib News, 4/02/2013 - Des militaires et policiers retraités, ainsi que des veuves et orphelins des militaires ont fait une marche vers les bureaux de la 2ème vice-présidence pour réclamer le déblocage d'une somme de 128 millions de dollars que leur association a reçue comme don de la part des Etats-Unis d'Amérique et qui est bloqué au niveau de la 2ème vice-présidence de la République. Selon le président de leur association, l'INSS ne leur aide en rien puisqu'il n'a rien reçu. Charles Katihabwa estime que cet argent doit être débloqué pour aider les ayants droit en difficultés via leur association AMINA. Les manifestants ont été bloqués par la Police dans leur marche et affirment qu'ils vont revenir pour réclamer que Justice leur soit rendue. [Rtnb/Rpa/Bonesha]

2 février 2013 | @rib News, 2/02/2013 - Une synergie des médias a passé en revue l'incendie du dimanche 27 janvier au marché central de Bujumbura où toutes les marchandises sont parties en fumées à quelques exceptions près. Elle a aussi traité de la suite qui est en train d'être réservée à cet

incendie. Cette synergie était composée des radios RSF Bonesha FM/Radio-Télé-Renaissance/Rpa/C.C.I.B FM+/Radio Maria/Isanganiro] - Le président de l'APRODH n'est pas confiant en la commission qui a été mise en place pour enquêter sur les circonstances de l'incendie au marché de Bujumbura. Pierre Claver Mbonimpa doute de l'efficacité de cette commission du moment où elle est composée de policiers et de substituts du procureur. Selon lui, les policiers devraient faire leurs enquêtes et le Parquet les siennes puisque les policiers sont normalement sous les ordres du Parquet. Il s'en suit que les policiers ne seront que des figurants sans parole dans cette commission. Il trouve aussi que les policiers devraient être des OPJ qui ont fait des études sur la façon de faire des enquêtes et pas n'importe quel policier. [La synergie]

JANVIER 2013

30 janvier 2013 | DAM, NY, AGNEWS, le 30 janvier 2013 ----- Burundi: Des rumeurs de Coup d'Etat dans FORSC ----- Finalement il n'y a pas qu'en politique que l'on tente de perpétuer à vie les postes acquis. Selon le site d'investigations – Nyabuserongo.org -, Il y aurait comme une rumeur de « Coup d'Etat » au sein du FORSC (Forum pour le Renforcement de la Société Civile)

...

L'association FORSC de la société civile burundaise devrait avoir un nouveau « délégué général » au mois de mars prochain. Et c'est là que ça coince !

L'actuel délégué général (président) du FORSC, M. Pacifique Nininahazwe, souhaiterait se représenter comme délégué général pour un mandat de 2 ans mais des organisations membres de l'Assemblée Générale s'y opposent. Elles brandissent comme argument -démocratique- le fait que M. Pacifique Nininahazwe est à son 2^{ème} mandat de 2 ans. Ainsi comme le stipule les statuts de cette association plateforme de la société civile burundaise (voir Statut Article 19 [<http://www.forsc.org/spip.php?article2>]), M. Pacifique Nininahazwe ne peut plus se présenter à un 3^{ème} mandat. Il doit céder sa place.

Selon les journalistes du site d'investigation Nyabuserongo.org (Mme KAGIYE Evelyne, M. Fabien NDIMURWIMO et M. Serge KITURIRWA), afin de contourner la loi des statuts du FORSC, M. Pacifique Nininahazwe aurait mis en place une commission qu'il a chargé de réviser les statuts et le Règlement d'Ordre Intérieur. Cette commission devait présenter un rapport à cet effet au mois de novembre 2012 au cours d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Cette dernière n'a pas encore eu lieu à cause des réticences manifestées par certains membres...

Pour M. Louis Kayogera, sociologue Burundais, l'enjeu semble financier et politique. Selon M. Kayogera : « Il s'agit d'abord d'une affaire de gros sous ! Car, être responsable d'une association burundaise (ou ONG), de renommée, est devenue très rentable (lucrative) au Burundi. A l'heure de la globalisation, ce ne sont plus seulement les politiciens qui s'enrichissent (parce que autrefois ils jouissaient des effets de relations internationaux bilatéraux), mais ce sont aussi les activistes de la société civile qui, grâce à la prédominance du multilatéralisme, en se vendant aux plus offrants, arrivent à vivre comme de véritables pachas« . Le sociologue ajoute : « C'est politique, car pendant la guerre civile au Burundi, à partir du Coup d'Etat de 1996, le Burundi, sous embargo, a poussé l'Uprona à utiliser la société civile comme source de financement. Cela explique qu'aujourd'hui, ce sont d'anciens militants de l'Uprona qui conduisent (ou président) un grand nombre d'organisations réputées de la société civile burundaise...« .

M. Louis Kayogera explique que cette évolution ne plaît pas partout ... « Ainsi en Russie, la Douma a promulgué la – loi Magnitski – ou loi anti-espion comme disent les Russes. Cette loi aide à la transparence. Elle permet notamment en Russie de pouvoir distinguer parmi les ONG locaux, celles

qui sont financées par l'extérieur et les autres. Les Russes ont peur que ces ONGs arrivent, à moyens et à long termes (à l'image des révolutions Arabes), à mettre leur pays sous contrôle de puissances étrangères (multinationales ou états). Les dernières élections ont failli tourner au vinaigre pour la Russie à cause d'activistes appelés par les Russes pro-occidentaux. Au Burundi, certains activistes sont devenus plus riches que de nombreux politiciens Burundi. Il s'agit d'une nouvelle situation », termine le sociologue Kayogera.

30 janvier 2013 | Burundi : Un projet d'enrichissement de la farine devant réduire les taux de malnutrition --- BUJUMBURA (Xinhua) - Un projet d'enrichissement de la farine, dont le démarrage est attendu en mars prochain sur initiative du Programme Alimentaire Mondial (PAM), pourrait contribuer à réduire drastiquement le taux de malnutrition au Burundi, estimé à 58%, a annoncé mardi à Xinhua un officiel du PAM.

27 janvier 2013 | burundi-info.com ---- Propositions d'amélioration du code électoral par la Cosome. dimanche 27 janvier 2013 par Jean Ikoraneza C'est dans la salle des conférences de l'Hôtel « Ego » où la coalition de la société civile pour le monitoring Électorale a réuni les différents acteurs et observateurs électoraux. Parmi-eux entendez : les représentants des partis politiques, les organisations de la société civile(OSC), les confessions religieuses et les médias. Étaient également invités à titre individuel les deux anciens présidents Sylvestre Ntibantunganya et Domitien Ndayizeye ainsi que leurs excellences Messieurs Evariste Ngoyagoye et Pie Ntukamazina qui n'ont pas pu répondre présent malheureusement. Selon le consultant Paul Ngarambe, il faudra que le code électoral soit allégé, propose l'usage d'un bulletin unique et dans la mesure du possible la combinaison de trois scrutins. A savoir : le présidentiel, le législatif et le sénatorial. Et compte tenu que le scrutin sera marathon puisque les cinq scrutins se dérouleront en quatre mois, continue-t-il, les instances chargées d'organiser les élections doivent être mises en place le plus tôt possible pour que leur formation civique commence tôt. Sans oublier que le consultant propose que la carte nationale d'identité (CNI) tienne lieu de carte d'électeur. La Cosome ne s'est pas arrêtée-là, elle a également fait d'autres propositions d'amélioration des autres textes électoraux tels que la loi communale et le code de conduite pour les corps de sécurité en période électorale.

25 janvier 2013 | Burundi : Une ONG avance des recommandations pour la réussite de la politique du charroi zéro

BUJUMBURA (Xinhua) - L'ONG burundaise, l'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME), a avancé jeudi des recommandations au gouvernement pour la réussite de la politique du charroi zéro de l'Etat.

"L'OLUCOME recommande qu'il soit institué, dans l'urgence, des mesures d'accompagnement pour la réussite de cette politique, de mettre sur pied deux maisons qualifiées, l'une d'expertise, l'autre de contre expertise pour la bonne marche de ce programme, de réduire sensiblement l'effectif de véhicules accordés aux différentes autorités et de réduire au maximum les moyens financiers prévus, surtout les indemnités de kilométrage", a recommandé Gabriel Rufyiri, président de l'OLUCOME au cours d'une rencontre avec la presse.

L'OLUCOME fait ce plaidoyer au moment où il y a un projet de décret portant mode d'organisation et de fonctionnement du transport administratif dans la politique du charroi zéro.

A côté des services déconcentrés et de deux véhicules de liaison par ministère, ce projet de loi prévoit pour les plus hautes autorités du pays 47 véhicules, des indemnités kilométriques de 3,2 millions de Fbu (un peu plus de 2.000 dollars) pour le déplacement de ceux qui utilisent leurs propres véhicules en ville à des fins de service public et par kilomètre pour des missions à l'intérieur du pays.

Le budget de l'Etat, exercice 2013 a prévu plus de 936 millions de Fbu (plus de 624.000 dollars) d'indemnités pour les ayant droits à des véhicules de fonction, plus de 81 milliards de Fbu (plus de 45.000 dollars) pour l'entretien, et les réparations des véhicules ainsi que 11 milliards de Fbu (plus de 7 millions de dollars) pour l'achat des lubrifiants et du carburant.

La politique du charroi zéro concerne l'administration publique, les administrations personnalisées, les sociétés publiques et para publiques et les établissements publics à caractère administratif.

25 janvier 2013 | @rib News, 25/01/2013 - Human Rights Watch déplore toujours la situation en matière des droits de l'homme au Burundi. La représentante de cette association dit pourtant qu'il y a un léger mieux en ce qui est des la diminution des cas d'assassinats politiques et d'exécutions extrajudiciaires au cours de l'année 2012. Elle trouve pourtant que ceux qui sont soupçonnés de commettre ces exactions ne sont pas poursuivis même si la ministre des Droits de la personne humaine a déclaré à Genève ce jeudi qu'ils sont poursuivis devant la Justice. Elle trouve aussi que l'examen périodique va aider le pays à avancer puisque les autorités vont s'efforcer de mettre en application les recommandations et injonctions des partenaires du Burundi. [Bonesha]

24 janvier 2013 | Le Burundi invité à mettre en place une loi réprimant les violences sexuelles --- BUJUMBURA (Xinhua) - La Concertation des collectifs des associations féminines de la région des Grands Lacs (COCAFEM/GL) appelle le Burundi à mettre en place, à l'instar du Rwanda, une loi spécifique qui réprime les violences sexuelles et basées sur le genre, a indiqué jeudi à Bujumbura Mme Sylvie Nahayo du Réseau Femmes et paix du Burundi (RFP, membre du COCAFEM/GL).

23 janvier 2013 | @rib News, 23/01/2013 - La synergie des médias [Isanganiro/RPA/RSF Bonesha FM/Radio Renaissance FM/Radio Maria/Radio C.C.I.B FM+] a travaillé ce mercredi sur le terme "Justice". La synergie a collecté des idées et considérations de certaines catégories de personnes sur la Justice en général et la Justice burundaise en particulier. C'est au moment où ici et là des voix dénoncent le caractère non indépendant de la Justice burundaise. - L'expert juriste Pascal Rwankara trouve lui que dans n'importe quel pays, la Justice est la source de l'ordre parfait. Il trouve qu'il n'y a pas de paix quand il n'y a pas de Justice puisqu'à ce moment, les gens cherchent comment se faire Justice eux-mêmes sans recourir aux organes chargés de ce travail puisqu'ils n'ont pas confiance en eux. Il dénonce ici la Justice populaire comme étant la source du désordre où chacun fait ce qui lui semble bon se cachant sous l'effet du nombre. - S'appuyant sur la situation en Angleterre où il vit, Pacelli Ndikumana trouve que la situation en Angleterre est telle puisque là les juges ne sont pas nommés par l'Exécutif, mais par un jury et personne ne peut être nommé juge avant d'avoir 15 ans d'expérience dans le domaine de la Justice comme avocat. Il trouve aussi que le fait d'avoir un juge unique est un fait positif puisque ce dernier doit motiver sa décision et signer ses jugements qui vont par la suite constituer une jurisprudence pour les juges suivants et qui sera même proposée aux étudiants pour une lecture. Il trouve que la situation au Burundi est difficile à qualifier puisque les juges sont nommés par l'Exécutif et certains juges peuvent se cacher derrière le principe de la collégialité puisqu'ils siègent étant plusieurs pour prendre n'importe quelle décision. - Le syndicat des magistrats du Burundi estime que la Justice ne peut pas être indépendante au moment où parmi les 17 membres du Conseil supérieur de la Magistrature, seuls 7 sont élus par les juges ; et qu'il est dirigé par un membre de l'Exécutif. Le président de ce syndicat estime que dans cette situation, les décisions qui viennent de l'Exécutif s'imposent dans les sessions de ce Conseil et ce dernier devient un organe de l'Etat. Il déplore également le fait que les juges sont nommés sur ordonnance du ministre de la Justice. - L'APRODH trouve que la Police elle aussi se comporte d'une manière à ce qu'elle dépasse les limites en donnant des ordres à la Justice. Pierre Claver Mbonimpa trouve étonnant que la Police incarcère une personne pendant plus du délai légalement établi avant de la présenter au juge qui devrait statuer sur sa détention. Il trouve à ce moment que la Police est plus forte que le Parquet. Ceci cause selon lui, une sorte de manque d'indépendance de la part des juges qui sont incapables de s'offrir la place pourtant leur reconnue par la loi. - Selon un ancien président

du SYMABU, les juges sont souvent victimes des arrêts qu'ils ont rendus dans leur carrière. Vital Nshimirimana affirme qu'il y a des mutations de service, des détachements et des renvois qui sont des suites des décisions que le juge a rendues. Il fait savoir aussi qu'il y a un juge qui a pris le chemin de l'exil pour des raisons similaires. Il conclut que cela montre qu'il n'y a pas d'indépendance de ce corps de fonctionnaires qui est souvent obligé de travailler suivant la volonté de certaines personnes.

21 janvier 2013 | nyabuserongo.org- Enquête : KAGIYE Evelyne, Fabien NDIRURWIMO et Serge KITURIRWA ---- FORSC : PACIFIQUE NININHAZWE SE VEUT PRESIDENT A VIE --- Bujumbura, le 21/01/2013 (www.nyabuserongo.org). -On l'avait pressenti et cela risque de se confirmer : le très très démocratique Président fondateur du FORSC veut confisquer le Forum. Ceux qui connaissent bien celui qui se nomme «pacifique » savent aussi bien qu'il est toujours le premier à crier que la loi doit être respectée, mais la question qu'on devrait lui poser serait celle de savoir si ce respect de la loi ne le concerne pas car il critique tout en oubliant de commencer par lui-même : ne sait-il pas que le forum qu'il veut s'attribuer à vie possède aussi des règlements /lois qu'il doit respecter surtout en ce qui concerne le mandat de son président? Apparemment, Pacifique Nininahazwe, l'actuel président du FORSC ne connaît pas cette loi ou tout simplement cherche à faire croire que le FORSC et Pacifique se confondent.

A entendre ses déclarations fracassantes et critiques acerbes vis-à-vis des institutions, on penserait avoir en face un démocrate né. Mais hélas, la réalité est tout autre, quelques faits et gestes :

1. Selon les statuts de cette « association des associations », le mandat du délégué général est de 2 ans renouvelable une seule fois, or, Pacifique a déjà fait 2 mandats et chercherait à briguer un 3ème (1er mandat : de mars 2009 à mars 2011 et le 2ème mandat a débuté en mars 2011 et devrait prendre fin en mars 2013) ;

2. Le 31/08/2012, M. Pacifique a mis en place une commission qu'il a chargé de réviser les statuts et le Règlement d'Ordre Intérieur du Forum. Cette commission devait présenter le rapport à cet effet au mois de novembre 2012 au cours d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Cette dernière n'a pas encore eu lieu à cause des réticences manifestées par certains membres ;

3. Constatant que pas mal de membres du FORSC risquent de s'opposer au projet de NININHAZWE, celui-ci a décidé de cacher les textes révisés dans le bureau du secrétariat Exécutif et personne n'est autorisé à les consulter ;

4. Actuellement, c'est la propagande tout azimut, doublée de pots-de-vin (corruption) pour faire avancer son projet. Ainsi donc, de grosses sommes ont été distribuées à certains syndicalistes et à certains media pour soutenir les amendements proposés et ainsi permettre au président actuel du FORSC de briguer un 3ème mandat à la tête du Forum au moment où des soupçons de mauvaise gestion des biens du Forum se font de plus en plus entendre ;

5. Les sorties médiatiques presque quotidiennes font aussi partie d'une gamme de stratégies mises en place pour convaincre les sceptiques que Pacifique est l'homme de la situation.

6. Arguments avancés :

- Pacifique est le seul capable de défendre les intérêts du Forum,
- il est le seul bien formé et qui maîtrise tous les dossiers,
- il a beaucoup de contacts tant dans les institutions qu'au niveau international,
- Pacifique est le seul qui peut tenir tête aux institutions du pays sans rien craindre, etc.

Ce sont là quelques arguments mis en exergue par l'intéressé et qui devraient être utilisés par « ses gens » pour défendre sa candidature. Actuellement, c'est la course contre la montre car l'Assemblée Générale électorale devrait en principe avoir lieu au cours du mois de mars prochain alors que Pacifique n'a pas encore balisé sa réélection. Des contacts ont été initiés avec certains bailleurs de fonds du FORSC pour soutenir sa candidature et certains iront jusqu'à menacer d'arrêter leurs contributions si Pacifique n'était pas reconduit à son poste, quel chantage !

«Tenir tête aux institutions sans rien craindre», ah oui, parce que Pacifique dispose d'une puce électronique pour alerter ses Maîtres au cas où sa vie serait menacée. « Cette puce, permettra de retrouver au moins son cadavre s'il devrait subir le sort de MANIRUMVA », lui dit-on. Comment

quelqu'un qui se dit lutter pour la liberté des autres peut accepter de sacrifier sa propre liberté car en définitive, Pacifique, tout comme les autres activistes déjà identifiés par Nyabuserongo comme étant sur puce électronique, est prisonnier « volontaire ». En effet, il oublie que ses soi-disant protecteurs le suivent dans tous ses faits et gestes.

En définitive, on peut se demander pourquoi Pacifique veut à tout prix garder le contrôle du FORSC ? Est-ce parce qu'il est le meilleur ? Est-ce parce qu'il est le mieux outillé pour combattre le pouvoir en place ? Ou tout simplement chercherait-il à cacher quelque chose ? Le temps nous le dira et comme disaient le célèbre acteur de cinéma Peter Faulk dans la série COLOMBO, « tout finit par se savoir ». Quelles leçons de démocratie ou de bonne gouvernance donneraient de telles associations quand on connaît leur mode opératoire ? Le récent détournement des fonds récoltés pour soutenir RUVAKUKI prouve à suffisance que la plupart de ces associations sont des escrocs déguisés. Qui des employés de MBONIMPA peuvent oser lui demander des comptes sans se créer des ennuis ? Si vous fréquentez les grands hôtels de Bujumbura, comptez combien de fois vous y croiserez RUFYIRI. C'est intéressant de voir comment il enterre sa tête dans ses jambes quand il soupçonne que quelqu'un l'a reconnu. En tout état de cause il tache de vider les lieux en catimini comme s'il était entrain de fuir quelque chose. Et s'il y était pour quelque chose dans l'assassinat atroce d'Ernest MANIRUMVA... Une équipe de Nyabuserongo est sur une piste dans ce sens.

17 janvier 2013 | @rib News, 17/01/2013 - L'OLUCOME et les autres organisations et syndicats engagés dans la lutte contre la vie chère affirment qu'ils pourront appeler la population à manifester pour s'insurger contre la hausse des salaires et indemnités alloués aux parlementaires. Gabriel Rufyiri estime que cela est inadmissible et montre à suffisance que les hommes politiques de notre pays sont préoccupés par leurs propres intérêts au détriment de l'intérêt de la population en général. [Bonesha]

17 janvier 2013 | @rib News, 17/01/2013 - Selon le président de la COSYBU, les travailleurs touchant moins de 150.000FBu seront contraints de payer les impôts alors que le président de la République avait affirmé qu'ils seront exonérés. Il dit cela au moment où la ministre de la Fonction publique vient d'annoncer que ces travailleurs vont payer les impôts jusqu'à ce que la loi sur leur exonération soit promulguée. Tharcisse Gahungu affirme que ce n'est pas la première fois que le président décide quelque chose et que ces collaborateurs s'y opposent, forçant ainsi les travailleurs à user d'autres moyens pour réclamer l'application de la décision du chef de l'Etat. Il demande de ne pas énerver les travailleurs et de ne pas les contraindre ainsi à recourir aux grèves alors que cela pouvait être évité. [Rpa]

15 janvier 2013 | @rib News, 15/01/2013 - La ministre de la Fonction publique vient d'affirmer ce mardi que les réclamations des syndicalistes de la SYNAPA ne sont pas du tout fondées. Annonciate Sendazirasa estime qu'ils s'étaient convenus que lorsque le Gouvernement sera en train de faire des calculs en rapports avec la nouvelle politique salariale, toutes les autres réclamations allaient être suspendues. Elle trouve donc qu'au moment où le Gouvernement procède au calcul de nouveaux barèmes salariaux, les infirmiers du SYNAPA ne vont pas exiger encore la mise en application de leurs réclamations. Elle dit cela au moment où le syndicat SYNAPA vient de rappeler que la ministre de la Fonction publique est un obstacle à l'avancement des travaux de consultations pour le déblocage de la question soumises par les infirmiers du SYNAPA. [Télé-Renaissance/Rtnb/Rpa]

14 janvier 2013 | @rib News, 14/01/2013 - Selon l'APRODH, les enlèvements suivis d'assassinats à caractère politique resurgissent ces derniers jours. Pierre Claver Mbonimpa annonce que plus de 550 personnes ont été tuées dans la seule année de 2012 et constate que si rien ne change, à cette allure, ce nombre sera dépassé au courant de cette année de 2013 qui commence. Il affirme que la femme de Léandre Bukuru, ce jeune homme tué sauvagement à Gitega au cours de l'année passée, a été enlevée en pleine ville de Bujumbura et conduite à Gatumba où elle a été enfermée dans une

maisonnette, mais elle a pu s'échapper avant que le pire n'arrive. Mbonimpa demande plus d'implication des hautes autorités de ce pays pour arrêter ces phénomènes. [Rpa/Télé-Renaissance]

DAM, NY, AGNEWS, le 12 janvier 2013 ---- Burundi: Le Buzz Ruvakuki de cette semaine ---- Qui était derrière le Buzz Ruvakuki de cette semaine ? Selon M. Ntemere Christian, un citoyen burundais (apparemment proche des services renseignements du Burundi):« Un projet de déstabilisation du Burundi existe. Il serait conduit par des réseaux civils, politiques et militaires, proche de l'ancien dictateur BUYOYA, qui demeure toujours un fidèle de la France ».

M. Ntemere explique que cette semaine au Burundi, il y a eu un fait médiatique conséquent derrière le jugement du procès Hassan Ruvakuki. Pour ce dernier, – » il s'agissait d'une alerte [1] qui a été enclenchée essentiellement par deux journalistes burundais [2] : – l'un correspondant à l'AFP et RFI, M.Esdras Ndikumana; – et l'autre M.Patrick Nduwimana, de Reuters, et BBC (patron de Bonsha). La cible de ces deux journalistes burundais était la justice burundaise, mais plus précisément le gouvernement CNDD/FDD lui même – « .

M. Ntemere Christian donne un exemple : » Voici ce que disait M. Patrick Nduwimana dans un de ses articles couvrant le jugement de M. Ruvakuki Hassan : – Les critiques accusent le parti (CNDD-FDD) du président Pierre Nkurunziza de monopoliser le pouvoir, seuls sont nommés les membres de la communauté ethnique, Hutu, à des postes de pouvoir et l'opposition est réprimée depuis le boycott des élections de 2010.- Ce qui semble une contrevérité à lire ce que rapporte une organisation de la société civile burundaise -Nyabusorongo- qui a enquêté sur les équilibres ethniques au Burundi et qui dénonce la très faible présence des Bahutu Burundi au sein des structures socio-économiques du pays ».

Qui sont ces deux journalistes ?

M. Ntemere dit que M. Esdras Ndikumana et M. Patrick Nduwimana ont servi les services de renseignement burundais pendant la guerre civile burundaise (1993 à 2003) sous la Dictature des Bahima burundais (Micombero, Bagaza, et Buyoya). Cette dictature a fait en près de 40 ans, plus de 4.5 Millions de victimes Bahutu Barundi (dont les Batutsi et les Baganwa).

Selon ce dernier, » Pendant la guerre civile burundaise , M. Esdras Ndikumana et M. Patrick Nduwimana avaient choisi de servir le dictateur Buyoya, responsable des camps de concentration au Burundi de 1996 à 2001. Tout cela par solidarité tribal ou clanique: celle des Bahima du Burundi. En pleine guerre, le Burundi a connu un phénomène médiatique que l'on appelait celui du – Fnl-Palipehutu Manirakiza -. Ces deux personnages en était déjà les garants. Cela consistait à attendre que les Forces Armées Burundaises (FAB ou l'armée des Bahima burundais du Major Buyoya) lancent des roquettes à un endroit. Puis le porte parole de l'armée FAB, l'officier Adolphe Manarakiza, faisait un point de presse et les deux correspondants (AFP -réseau médiatique francophone- et Reuters -réseau médiatique anglosaxon-) expliqués en détails les prouesses du FNL-PALIPEHUTU ... L'idée étant de discréditer internationalement à cette époque la rébellion du CNDD/FDD qui disait qu'elle était la principale force militaire et politique d'opposition burundaise. Le trio Manirakiza (renseignement burundais) – Ndikumana – Nduwimana travaillaient de manière coordonnée dans une guerre médiatique afin de permettre à ce que le lendemain, à Paris, New-york, Washington et Londres la cause du Dictateur Buyoya soit entendue. Par ailleurs, les Barundi ont pu remarqué ce vendredi, comme par hasard, l'apparition d'une cassette du leader du Palipehutu-FNL Agathon Rwasa dans les média burundais... Il s'agit d'une coïncidence qui permet de confirmer le modus operandi du fameux trio travaillant pour le dictateur Buyoya cité plus haut « .

Pourquoi l'affaire Hassan Ruvakuki n'est pas pris à la légère au Burundi ?

M. Ntemere Christian dit : » Avant l'affaire Ruvakuki, il y a eu l'affaire -Pauline SIMONET- , journaliste de France 24, qui s'était rendu à l'Est de la RDC Congo, rencontrer une rébellion dite burundaise avec un leader Rwandais. Cette rébellion — liée au mouvement terroriste du M23 congolais — annonçait qu'elle attaquerait le Burundi parce que, disait le leader Rwandais, les

-Batutsi- y étaient discriminés. Cette rébellion disait qu'elle allait bientôt en découdre avec l'Etat du Burundi...

Dès lors, le Burundi a décidé de se protéger et surtout d'enquêter sur cette affaire. L'avenir proche lui a donné raison car une attaque foudroyante du M23 dans la région allait avoir lieu ...

Au même moment, un rapport de l'ONU est venu confirmer un trafic d'armes important dans la région dont était impliquée un nombre important de leaders politiques de l'opposition burundaise dite de l'ADC Ikibiri.

La formation politique dont est proche M. Ruvakuki Hassan s'avérerait être l'UPD qui est membre de l'ADC Ikibiri. Par ailleurs, il était connu à Bujumbura que certains membres de cette formation politique étaient des sympathisants des Shebbabs somaliens et d'Al-Qaïda. Un groupe de sympathisants (ou membres) de l'UPD s'est alors lancé dans une aventure : celle de créer une rébellion au nord du Burundi. Après une attaque manquée au nord du pays, une partie de ces nouveaux rebelles ont fui le Burundi pour la Tanzanie voisine. C'est en Tanzanie que les renseignements burundais vont photographier M. Ruvakuki auprès de ce groupe rebelle entrain de s'organiser. M. Hassan Ruvakuki dit qu'il était à leurs côtés dans un cadre professionnelle. Pourtant, d'après des membres appréhendés de ce groupement rebelle, M. Ruvakuki occupait une fonction dans l'organisation.

Quelques jours plus tard, alors que des informations d'attentats des Shebbabs somaliens circulaient, en plein sommet régional des chefs d'Etats de l'East African Community (EAC) à Bujumbura, M. Hassan Ruvakuki, entrain de couvrir l'événement, sera arrêté par la sécurité burundaise ».

M. Ntemere termine : » La question qui taraudait les services de sécurité burundaise, avant le jugement clément rendu cette semaine dans l'affaire Ruvakuki, était de savoir qui était derrière -le trafic d'armes – intense dans la région et qui alimentait les divers rebellions aujourd'hui engagées à vouloir déstabiliser le Burundi, mais aussi la région ... « .

[1] Un jargon médiatique qui consiste à informer via une base de donnée importante d'individus ou d'organisations à travers le monde concernant un sujet.

[2] Burundi court cuts journalist prison term over gun attack, Reuters, By Patrick Nduwimana, GITEGA, Burundi | Tue Jan 8, 2013 8:57am EST

10 janvier 2013 | @rib News, 10/01/2013 - L'association "Espoir pour la Promotion du Leadership au Burundi" se dit étonné du jugement prononcé par la Cour d'appel de Gitega contre Hassan Ruvakuki. Le vice-président de cette association trouve que la requalification de l'infraction reprochée à Ruvakuki montre que la Cour avait constaté l'innocence de Ruvakuki mais qu'elle a cherché un moyen de le maintenir en prison. Jean Marie Vianney Gahimbare trouve que le Code pénal est clair si du moins il devrait être appliqué puisqu'il stipule la libération de tout prisonnier ayant déjà purgé le quart de sa peine. C'est-à-dire que Ruvakuki devrait être libéré. [Bonesha]

10 janvier 2013 | @rib News, 10/01/2013 - Le Conseil National pour la Communication estime que ces derniers jours certains journalistes dépassent les limites de la déontologie de la presse en diffusant des informations de nature à dénigrer ce métier de la part de leurs confrères. Le président de cet organe affirme que le journaliste n'a pas le droit de jouer le juge de ses confrères journalistes selon la loi. Pierre Bambasi demande à l'Observatoire de la Presse Burundaise à ramener à l'ordre les journalistes défaillants. [Isanganiro]

9 janvier 2013 | @rib News, 9/01/2013 - Reporters Sans Frontières a lancé une pétition sur Internet afin que quiconque croit en la liberté de la presse puisse signer dans le but de demander la libération d'Hassan Ruvakuki. Le directeur de la division Afrique au sein de cette association se dit choqué par le verdict rendu par la Cour d'appel de Gitega dans cette affaire. Pierre Ambroise affirme que la libération de Ruvakuki est leur objectif qu'ils ne vont pas se lasser, et qu'ils vont continuer à la demander par tous les moyens légaux. [Rpa/Bonesha]

- Le Bâtonnier burundais trouve que le Juge a le droit de requalifier ou disqualifier un fait commis.

Isidore Ruffyikiri trouve pourtant qu'il n'a pas le droit de changer la qualification contenue dans le dossier d'accusation comme l'a fait le juge de la Cour d'appel de Gitega dans l'affaire Ruvakuki. Il estime aussi que le principe de la territorialité doit être respecté puisque l'infraction lui reprochée a été commise sur le sol tanzanien. [Isanganiro]

- Le FORSC trouve que le jugement rendu par la Cour d'appel de Gitega contre Ruvakuki n'honore par le pays en général et la Justice burundaise en particulier. Selon le délégué général de ce forum, cela vient montrer qu'il y a une main politique derrière cette affaire. Pacifique Nininahazwe demande à toute personne de lutter contre des décisions téléguidées. Il rappelle que les irrégularités qui ont émaillé ce procès depuis l'arrestation ne devraient pas conduire à un jugement apaisant puisqu'il y a eu méconnaissance du droit à tous les échelons de la procédure. [Isanganiro/Télé-Renaissance]

- Certains habitants du chef-lieu de la province de Gitega qui ont assisté au jugement de Ruvakuki s'insurgent contre ce verdict. D'autres font savoir qu'ils ont été soulagés du fait que la Cour d'appel a allégé la peine passant de la perpétuité à 3 ans de prison. Quant au courant de réhabilitation du parti Uprona, la Cour d'appel de Gitega n'a pas été à la hauteur des sollicitations de l'Exécutif. Thacien Sibomana trouve que Ruvakuki sera libéré par la volonté de l'Exécutif. [Bonesha]

- L'APRODH trouve quant à lui que les juges de la Cour d'appel de Gitega ont essayé de surmonter les pressions de l'Exécutif. Pierre Claver Mbonimpa estime que les juges d'aujourd'hui ont peur et ne sont pas indépendants vis-à-vis du pouvoir central. Sinon, il ne devrait pas y avoir une peine de trois ans pour une personne innocente, a-t-il ajouté. [Bonesha/Télé-Renaissance]

- La Fédération Internationale des Journalistes s'insurge contre le verdict rendu contre Ruvakuki. Selon Omar Faruk Osman, cette condamnation montre la mascarade qui caractérise la Justice burundaise. Il demande sa libération et estime que la requalification donnée par la Cour d'appel de Gitega montre que cette Cour a constaté l'innocence de Ruvakuki mais a cherché un moyen de le retenir en prison sur pression d'une autre autorité. [Bonesha]

- L'Observatoire de la Presse Burundaise dit que l'issue du procès contre Ruvakuki est une honte pour le pays puisqu'il n'a commis aucune faute. Innocent Muhozi trouve que les droits de Ruvakuki et ceux des autres citoyens doivent être respectés. Il demande que Ruvakuki soit purement et simplement libéré et trouve que la violation de libertés est arrivée à un stade très avancé dans ce pays. [Bonesha/Télé-Renaissance]

8 janvier 2013 | Pierre Claver Mbonimpa : " Les conditions carcérales commencent à s'améliorer. " BUJUMBURA (© 2013 Afriquinfos) - Interview de Pierre Claver Mbonimpa, président de l'Association pour la protection des droits de l'homme et des personnes détenues. (Par Rénovat Ndabashinze)

Quel bilan faites-vous de la situation dans les prisons burundaises ?

Les conditions carcérales sont en nette amélioration. Il y a quelques années encore, on déplorait la surpopulation. Il y a une avancée positive sur ce plan. Actuellement, nous avons quelque 7500 personnes dans nos prisons. En 2011, on n'était pas loin de 10 000 détenus. Près de 4000 prisonniers ont été libérés suite à une grâce présidentielle. Le ministère de la Justice a également décidé d'élargir les prisonniers ayant purgé le quart de leur peine.

Par ailleurs, à deux reprises, en 2012, des détenus ont bénéficié d'une libération conditionnelle. Environ 3700 d'entre eux ont été libérés.

Le surpeuplement n'est donc plus aussi aigu que par le passé. Nous sommes même optimistes pour la suite des événements : le ministère de la Justice a promis de poursuivre sa politique libérale. Je rappelle que ceci est conforme au code pénal.

Quel est l'effectif par lieu de détention ?

On dénombre près de 7500 personnes dans les onze prisons que compte le pays. La capacité d'accueil est respectée dans certaines prisons. Cas, par exemple, de la prison pour femmes de Ngozi, au nord du pays, où vivent 68 détenues pour une capacité de 250. La prison de Rutana, au sud-est, avec 231 pour une capacité de 300. A Bururi, au sud, on en a 150 pour une capacité de 250.

Il y a encore malheureusement des prisons surpeuplées. Cas de la prison centrale de Mpimba, dans la capitale, avec 2541 détenus pour une capacité d'accueil de 800. Il y a également celle de Gitega (au centre), avec 1105 pensionnaires pour 400 places et la prison pour hommes de Ngozi : 1305 détenus pour une capacité de 400. A Bubanza (ouest), on compte 272 prisonniers pour 100 places.

Que faire d'autres pour désengorger les prisons ?

L'emprisonnement devrait être une exception, mais certains magistrats envoient en prison les gens pour un oui ou pour un non. L'idéal serait de laisser les gens en liberté provisoire, puis de les incarcérer une fois qu'ils sont définitivement condamnés.

Une autre solution serait de libérer les prisonniers par le cadre d'un système des travaux d'intérêt public. Mais selon la loi, ce système concerne uniquement les condamnés à moins de deux ans, qui ne sont pas nombreux. Ce système n'est pas facile à mettre en exécution, car nécessitant des mesures d'accompagnement. Il coûte cher à la collectivité et exige un suivi régulier. Si, par exemple, un prisonnier est commis pour aller balayer la cour de la mairie, il faudrait normalement un juge sur place pour le suivi, sans oublier quelques policiers pour assurer la garde. Dès qu'il sera mis en application de façon plus élaborée, ce système contribuera de façon significative au désengorgement de nos prisons.

8 janvier 2013 | burundi-info.com ---- L'hebdomadaire IWACU pourrait bientôt être mensuel ----
mardi 8 janvier 2013 par Jean Ikoraneza ----- Tel est le bruit en circulation dans la capitale burundaise. Lâché par les Belges pour avoir servi deux maîtres à la fois, Antoine Kaburahe son directeur a dû fermer la section kirundi et se défaire d'une quinzaine de ses journalistes.

Dans les coulisses, nous avons appris qu'après avoir préfacé le dernier livre de son ami Pierre Buyoya, ancien président de la République du Burundi, ce dernier l'a branché à la C. I.A, nouvelle qui ne tarda pas à atteindre Bruxelles qui décida aussitôt de fermer les robinets.

Suite à ce divorce consommé, apprend-on toujours dans les salons, cet hebdomadaire risque de passer pour un mensuel, dans un proche avenir, si Kaburahe ne parvient pas à se réconcilier avec son ancien bailleur qu'est le gouvernement belge

6 janvier 2013 | DAM, NY, AGNEWS, le 6 janvier 2013 ---- Burundi/CNC: Des info déséquilibrées, exagérées, et non pluralistes ---- On a toujours tendance à croire, que lorsque l'on est majoritaire au pouvoir, que l'on contrôle automatiquement les médias ... Au Burundi, le président du Conseil National de la Communication (CNC), M. Pierre BAMBASI, vient de présenter le bilan de ses activités pour l'exercice 2012. Il dénonce le manque d'équilibre de l'information, l'exagération des faits et le manque de pluralisme dans le monde médiatique burundais actuel.

L'organe régulateur des médias au Burundi, CNC, parle dans son bilan de ses activités en 2012 et vient de décerner, en partenariat avec l'Institut Panos Paris, des prix aux médias qui se sont distingués notamment sur la thématique justice.

Le CNC montre par des exemples concrets dans son bilan annuel que le manque d'équilibre de l'information, l'exagération des faits et le manque de pluralisme sont des réalités de la presse burundaise actuelle.

Selon M. Tharcisse Nahimana, des associations des victimes de la Dictature burundaise, le rapport du CNC tombe à point nommé. Ce bilan décrit une situation inquiétante et peu rassurante au niveau des médias du Burundi. « On a le réseau médiatique des – enfants de la Dictature- qui contrôle l'information au Burundi. En résumé, l'information burundaise est dominée par les réseaux médiatiques de l'ancienne dictature des Bahima burundais (Buyoya, Bagaza, et Micombero). Souvent les journalistes burundais sont issus de ces réseaux d'où une information déséquilibrée ou exagérée (tendance à noircir l'image du Burundi). On tend rarement le micro à une source aux idées différentes », explique ce citoyen burundais.

Le rapport du CNC évoque de nombreux dérapages commis par des médias burundais lors de la diffusion d'informations. L'organe régulateur des médias du Burundi, CNC, demande à ces médias de se ressaisir afin de mieux servir le public.

M. Tharcisse Nahimana, représentant des associations des victimes de la Dictature burundaise qui a

fait plus de 4.5 Millions de victimes parmi les Bahutu Barundi (Baganwa et Batutsi compris) en près de 40 ans de pouvoir, abonde dans le sens du président du CNC lorsqu'il demande aux journalistes de mieux servir (avec justesse et équilibre) les citoyens Burundi. Selon M. Nahimana : » Ce bilan du CNC prouve que le monde médiatique burundais n'est pas encore prêt pour couvrir le processus qui suivra la création de la Commission Nationale Vérité Réconciliation (CNVR) annoncée pour février 2013. Car les médias burundais sont dominés par les Bahima burundais, soit les enfants de la Dictature. On se demande comment ces derniers, ex-Chouchou sous la dictature, vont couvrir avec justesse les récits poignants découlant de l'Histoire des victimes Bahutu Barundi ! La couverture de la CNVR risque d'être biaisée « .

M. Pierre BAMBASI du CNC a fini, après les explications concernant son bilan 2012, par présenter les lauréats du prix média 2012. 4 journalistes ont été félicités pour leurs reportages, articles et émissions relatant la justice au Burundi. Il s'agit de M. Prosper NZEYIMANA de la Télévision Nationale du Burundi (RTNB), M. Edouard MADIRISHA du Journal IWACU, M. Patrick MITABARO et M. Olivier NKEGURUTSE de Radio Isanganiro.

4 janvier 2013 | @rib News, 4/01/2013 - L'APRODH déclare qu'elle suppose ce sont ceux qui ont enlevé Nzarabu de la prison de Rumonge qui le détiennent encore. Le président de cette association annonce qu'il a des informations selon lesquelles il est encore en vie. Pierre Claver Mbonimpa demande qu'il ne soit pas exécuté comme les autres puisque selon lui la vérité sur les massacres de Gatumba doit être connue. Il estime que le directeur de la prison de Rumonge, le procureur de la République à Bururi et le procureur général de la République doivent expliquer les circonstances de l'évasion de Nzarabu et l'état d'avancement des enquêtes sur cette évasion au lieu de se contenter d'emprisonner l'officier de garde dans la nuit de l'enlèvement de Nzarabu à la prison de Rumonge. [Isanganiro]

4 janvier 2013 | Du reggae au rythme des tambours --- BUJUMBURA (© 2013 Afriqinfos) - Etabli de longue date en Hollande, Jampara Makangira, alias Ras Jampara, n'a pas pour autant oublié ses racines. (Par Rénovat Ndabashinze)

3 janvier 2013 | @rib News, 3/01/2013 - Selon les propos de Nzarabu, le montage dans lequel il devrait participer aurait abouti à l'accusation de 5 politiciens : Alexis Sinduhije, Agathon Rwasa et Manassé Nzobonimpa comme les fournisseurs d'armes ; Léonce Ngendakumana et Chevineau Mugwengezo comme les préparateurs du carnage de Gatumba en septembre 2011. Il devrait aussi accuser les journalistes Bob Rugurika et Bon-Fils Niyongere comme des collaborateurs directs qui étaient au courant de ce plan puisqu'ils participaient aux réunions de préparation. Le président de l'APRODH allait aussi être mis en accusation pour avoir facilité la préparation de ces massacres puisqu'il devrait dire que la plupart des réunions se tenaient dans son bureau. Le service de la Documentation nationale fait savoir qu'il n'est au courant ni des circonstances de l'évasion de Nzarabu ni de ce montage qui était en préparation. [Rpa]

3 janvier 2013 | @rib News, 3/01/2013 - L'Union Burundaise des Journalistes estime que l'issue du procès d'Eloge Niyonzima correspondant de la RPA à Bubanza fait la honte de la Justice burundaise. Alexandre Niyungeko trouve que c'est une démonstration du manque d'indépendance de la Justice burundaise et que les juges ont eu peur de ces Imbonerakure. Il trouve inadmissible que des personnes s'amuse à battre les autres et qu'elles ne soient pas punies alors qu'elles ont commis une infraction. Il est pourtant confiant que le juge au niveau de l'appel va dire le droit et rien que le droit. Selon l'APRODH, les témoins d'Eloge ont aussi été intimidés par ces Imbonerakure. [Rpa/Isanganiro/Bonesha]

2 janvier 2013 | Burundi : Des voix s'élèvent contre le retour forcé des déplacés sur leurs collines d'origine --- BUJUMBURA (Xinhua) - La société civile burundaise et le courant de réhabilitation

du Parti Union pour le Progrès National (UPRONA) se déclarés mercredi contre le retour forcé des déplacés intérieurs de 1993 sur leurs collines d'origine. "Si les déplacés se sentent en sécurité en rentrant sur leurs collines d'origine et qu'ils vivent en parfaite harmonie avec leurs voisins d'avant 1993, ça sera une très bonne chose", a déclaré le Délégué Général du Forum pour le Renforcement de la Société Civile (FORSC), Pacific Nininahazwe.

2 janvier 2013 | @rib News, 2/01/2013 - Selon les dires de Nzarabu, ceux qui l'ont enlevé de la prison de Rumonge font partie d'un groupe de policiers qui ont le pouvoir sur la Justice comme ils le lui ont dit. Ils auraient le droit de reporter les audiences publiques et d'emprisonner ou de relâcher ceux qu'ils veulent et de donner les noms des magistrats qui doivent siéger dans une affaire déterminée. Ils lui disaient cela pour qu'il garde le sang froid et ne pas avoir peur de déclarer ce qu'ils veulent moyennant une libération. [Rpa]

- Le FORSC demande que Nzarabu soit protégé partout où il est pour ne pas perdre les traces de la vérité sur les massacres de Gatumba. Pacific Nininahazwe trouve que la Justice devra être rendue quoi qu'il en soit, tôt ou tard. Il demande au président de la République, lui qui a promis de mettre au grand jour la vérité sur ce crime de Gatumba, de tout faire pour que la vérité éclate. Il demande aussi de ne pas précipiter le procès des policiers qui gardaient la prison de Rumonge puisqu'il peut se révéler d'autres indices importants par après. [Rpa]

- La défense d'Hassan Ruvakuki interpelle le Procureur général de la République et la ministre de la Justice au sujet de l'évasion de Nzarabu. Maître Fabien Segatwa estime que c'est le Procureur général de la République qui a tous les moyens de savoir comment Nzarabu a été enlevé de la prison de Rumonge puisqu'au moment de l'incarcération, il s'agit de mettre le prévenu à la disposition de la Justice à tout moment voulu. Il leur demande de faire la lumière sur cette évasion puisqu'ils possèdent la force publique. [Isanganiro]

2 janvier 2013 | @rib News, 2/01/2013 - Le correspondant de la RPA à Bubanza vient de perdre le procès qui l'opposait depuis plus de 6 mois à deux Imbonerakure du chef lieu de cette province. Eloge Niyonzima a reçu la signification de son jugement ce mercredi. Les représentants de la ligue ITEKA et de l'APRODH dans cette province se disent étonnés que des personnes qui ont commis une infraction en public soient acquittées. Ils affirment que cela va donner de la force à ces Imbonerakure qui vont continuer à se comporter de la manière la plus brutale sachant qu'ils ne seront pas inquiétés. Ils estiment aussi que la Justice n'a pas été libre dans le traitement de cette affaire. [Isanganiro/Rpa]

2 janvier 2013 | @rib News, 2/01/2013 - Le FORSC s'insurge contre les propos du président de la République qui estime que les déplacés intérieurs doivent regagner leurs collines. Selon Pacific Nininahazwe, le Burundi doit respecter le Protocole de Kampala sur la liberté des déplacés, qu'il a ratifié. Il demande de ne pas passer outre cet accord. Le courant de réhabilitation du parti Uprona trouve quant à lui que les déplacés intérieurs doivent attendre la mise en place de la CVR pour qu'ils rentrent le cœur plus ou moins dans le ventre. Thacien Sibomana demande au président de la République de ne pas les chasser, affirmant qu'ils rentreront après avoir constaté qu'ils ont la sécurité. [Bonsha]